QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12259 – 4 F — MARDI 26 JUIN 1984

M. Raymond Lévy est remplacé par M. René Loubert à la présidence d'Usinor

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 19 à 22

- *La Xe conférence du Conseil mondial de l'alimentation*
- *Le poids des travailleurs immigrés*

M. Mitterrand et le Kremlin

Ce n'est qu'avec le temps qu'il sera possible de dresser un bilan vraiment complet du voyage en URSS de M. Mitterrand. On doit cependant constater dès à présent que le président de la République a su éviter la plupart des nombreux pièges qui menaçaient son entreprise et gagner le pari qui consistait à tenir le même langage à Moscou qu'à Paris ou à Washington.

La gageure n'était pas mince, même si elle était motivée en partie par des considérations de politique intérieure, et les félicitations qui lui sont adressées aujourd'hui par les principaux alliés de la France doivent comporter quelques arrière-pensées : en osant citer le nom d'Andrei Sakharov devant le gotha du Kremlin, M. Mitterrand a placé très haut la barre pour les visiteurs occidentaux qui lui succéderont à Moscou.

Parler clair est une chose. Etre entendu en est une autre. La censure qui a frappé les propos sacrilèges du président de la République montre bien que sur plusieurs points la direction soviétique n'a pas voulu écouter ce que disait M. Mitterrand. C'est le cas bien sûr de l'affaire Sakharov, dont aucune nouvelle ne semble avoir été communiquée à la délégation française. C'est le cas aussi de l'Afghanistan, de la Pologne et surtout de l'équilibre nucléaire en Europe.

Si les Soviétiques n'ont pas renouvelé formellement leur prétention d'inclure la force de frappe française dans d'éventuelles négociations sur les euromissiles, c'est peut-être parce qu'ils restent totalement opposés à une reprise de leurs discussions avec Washington. La condition minimale qu'ils posent reste le gel du déploiement des Pershing-II et des missiles de croisière de l'OTAN.

Ce blocage dépend-il des élections américaines ou est-il destiné à se prolonger bien au-delà ? Nul ne peut répondre avec certitude à cette question. Mais on paraît s'attendre du côté français à une reprise du dialogue une fois que le peuple américain se sera prononcé.

Parmi les « précisions » que M. Mitterrand voulait donner aux dirigeants soviétiques figurait en priorité la réaffirmation solennelle de l'autonomie et de l'indépendance des moyens de défense de la France. Il s'agissait indirectement de rassurer les Soviétiques, qui voient d'un très mauvais œil se succéder les initiatives en faveur d'une défense européenne et que hérissent les déclarations de M. Mitterrand sur la nécessité de « sortir de Yalta ».

Le président de la République est-il parvenu à ses fins ? On peut en douter, d'autant plus qu'il a eu le courage d'insister tant à Moscou qu'à Stalingrad sur la nécessité d'une réconciliation avec l'Allemagne. Ce sont des propos que l'on n'aime pas entendre là-bas, et qui ont d'ailleurs eux aussi été censurés dans la presse soviétique. Pour Moscou, en effet, la base d'une entente avec la France ne peut être constituée que par le maintien du « statu quo » en Europe. Or, pour M. Mitterrand, ce sont au contraire les blocs qu'il faut parvenir à ébranler.

Les relations franco-soviétiques sont-elles aujourd'hui meilleures qu'avant le voyage de M. Mitterrand ? Il n'est pas du tout certain que la réponse soit positive. L'URSS avait intérêt à cette visite pour sortir de son isolement. Mais les couleuvres que lui a tendues le président de la République étaient de belle taille. Les avalera-t-elle ? Un premier indice sera constitué par l'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays, très défavorables à la France ; or, pour autant qu'on le sache, les entretiens qu'a eus à ce sujet Mme Cresson sont plutôt décourageants.

La relance de l'Europe au sommet de Fontainebleau

Le règlement du contentieux budgétaire avec Bonn et Londres est un préalable indispensable

Une double évidence s'impose en ce début de conseil européen : les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix *ne pourront guère parler de la* relance politique de la Communauté tant que la question de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni ne sera pas réglée. S'ils ne parviennent pas à trouver un compromis avant de se séparer, l'Europe, *quelle que soit la* volonté des Neuf de ne pas se laisser déborder par la contrainte budgétaire, entrera dans la zone des tempêtes.

Dans le débat qui s'engage à Fontainebleau, l'affaire britannique doit rester à sa vraie place : l'élément central dont dépend le déblocage *d'une entreprise plus importante.* « *Je note la volonté de tous, une volonté exprimée, de conclure le dossier* », indiquait dimanche 24 juin, à Fontainebleau, aux journalistes M. Roland Dumas, le ministre français des affaires européennes, entre deux coups de téléphone avec les capitales des pays partenaires.

Pour comprendre la façon dont s'ouvre *le débat*, il faut se rappeler qu'une double erreur, étonnante, a été commise lors du conseil européen de Bruxelles. Premièrement, *les Neuf ont proposé à Mme Thatcher* une formule qui, si elle avait été retenue, les aurait probablement entraînés à prendre à leur charge en 1986 ou 1987 une compensation très élevée, sensiblement supérieure aux montants qu'ils considèrent comme *un maximum.*

Comment en est-on arrivé là ? Obnubilés par la bataille sur le chiffre de départ : 1 milliard d'ECU, *1,1 milliard... 1,2 milliard — l'élément* à la fois spectaculaire et symbolique de la bataille, — les personnalités entourant le président de la République, dont pourtant deux ou trois polytechniciens, n'ont pas prêté suffisamment d'attention aux effets du mécanisme de super-indexation qu'ils proposaient de faire jouer à partir de 1986 pour faire en sorte que les *dépenses supplémentaires* de la CEE n'alourdissent pas trop la contribution britannique. Deuxièmement, Mme Margaret Thatcher *refusa la proposition pourtant* fabuleuse qui lui était ainsi faite.

Depuis, les Neuf ont durci leur position et les Britanniques apparemment *quelque peu assoupli* la leur. En bonne logique, cela signifie qu'un accord devrait pouvoir se faire sur une base un peu moins avantageuse que celle qu'aurait pu définir Mme Thatcher à Bruxelles. « *On revoit la présentation du mécanisme* », confie-t-on du côté français. Traduisez en clair que les Neuf vont vraisemblablement proposer une compensation forfaitaire pour 1984 et 1985, *puis pour la suite un* mécanisme « allégé » et prévisible.

A partir de 1986, la correction des dépenses supplémentaires susceptibles *d'être prises en charge* par la CEE, en particulier celles résultant de l'élargissement, s'opérerait à un niveau moins élevé que ce qui avait été proposé dans le mécanisme en mars. Il n'est assurément pas facile pour Mme Thatcher d'accepter un mécanisme moins intéressant que celui qu'elle a refusé voici trois mois.

Pour lui faciliter les choses, les Neuf pourraient peut-être envisager pour 1984 ou au moins pour 1985 une compensation forfaitaire un peu supérieure à 1 milliard d'ECU. L'idée serait d'assurer jusqu'en 1987 une compensation se situant aux alentours des deux tiers de l'« *écart* » *qui existe* entre ce que le Royaume-Uni verse au budget européen au titre de la TVA et les sommes qu'il reçoit en retour.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

Le pouvoir sérieusement ébranlé par un puissant courant de contestation

La vaste mobilisation du 24 juin dépasse l'enjeu de la querelle scolaire et traduit un profond mouvement de société

Plus d'un million de personnes dans les rues de Paris : la manifestation du 24 juin en faveur de l'enseignement privé a été un éclatant succès. De mobilisation et d'organisation. Les quelques incidents provoqués, tard dans la nuit, au quartier Latin, par quelques dizaines d'individus violents qui ont tenté de mimer *un mai 68 à l'envers ne* sauraient faire oublier l'ordre et le calme qui ont présidé au plus vaste défilé que la France ait connu depuis la libération de Paris, il y a quarante ans.

Les craintes qui s'étaient exprimées de tous côtés au sujet d'éventuelles provocations ont finalement été démenties par les faits. Car chacun, dans cette vaste et longue liturgie, a su trouver sa place, son rôle, son rythme. C'était la France de l'ordre qui manifestait, plus qu'une colère : une affirmation.

Comment analyser cette démonstration *d'une force qu'il faut bien* qualifier de tranquille ? La réduire à une parade de l'opposition, à une manifestation politique partisane, à une sorte de *Te Deum* venant, huit jours après les européennes, faire sonner ses accents triomphants serait une erreur d'interprétation.

On entendit, bien sûr, des slogans politiques, mais ils furent peu repris. On vit, évidemment, les leaders de l'opposition dans le cortège, et certains furent même acclamés, mais l'on a bien senti, tout au long de *cette journée, que l'objet de ce pèlerinage* interminable n'était pas de procéder à leur canonisation.

Dans le cortège des provinces de l'Ouest, *parti de Montparnasse*, un père de famille portait, seul, une pancarte sur laquelle il avait soigneusement écrit : « *Pas touche à nos enfants !* » Il résumait son propos et celui de centaines de milliers d'autres. On dit et on répète, *depuis des années, que la* « querelle scolaire » est dépassée. Dans tous les camps, dans tous les partis, dans tous les milieux. On le dit, et voici que c'est à son sujet que s'organise le plus vaste rassemblement de l'histoire de deux Républiques ! Il faut bien admettre, alors, qu'elle *n'est* pas dépassée. Ou qu'elle s'est déplacée.

Jadis, la guerre des deux écoles résumait l'affrontement de deux France à travers les deux institutions qui guerroyaient autour des *consciences* : l'Eglise et la République. Sous cette forme-là, assurément, le conflit est caduc. Le quarteron de prêtres intégristes en soutane qui suivaient — de peu — M. Le Pen détonnait dans la manifestation. Ils venaient d'un autre âge et d'une autre planète que l'immensité des marcheurs qui précédaient ou suivaient leur parenthèse anachronique.

Les évêques avaient discrètement donné leur bénédiction à l'aube de cette journée.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 11.)

LIRE PAGES 9 A 11

Jules et Jésus
par PATRICK GRAINVILLE

Le défilé de l'espace-temps
par CATHERINE ARDITTI, PHILIPPE BERNARD, PHILIPPE BOGGIO, SERGE BOLLOCH, DANIEL SCHNEIDERMANN et CHARLES VIAL

L'attitude des évêques
par ALAIN WOODROW

Le champ des consensus

UNE nouvelle majorité ou, *plutôt, un nouveau* consensus se cherche. Moins dans la confrontation des partis classiques que dans des *manifestations politiques* inhabituelles : une abstention record, qui a valeur de démobilisation active, aux élections européennes du 17 juin ; une démonstration de masse qui interpelle la gauche sur son terrain, au propre et au figuré, c'est-à-dire à la Bastille et pour la défense d'une liberté.

Cette majorité en quête d'elle-même se détermine par *rapport à celle qui gouverne soit* qu'elle la rejette, soit qu'elle la boude, mais elle ne s'identifie pas — pas encore — à la droite, *qui aspire à revenir au pouvoir.*

Elle n'est pas, malgré tous les efforts faits dans ce sens, récupérée. Elle est moins à *conquérir, car elle a plutôt* montré sa capacité à se détacher des clivages traditionnels, qu'à convaincre et à entraîner. Qui *saura le faire d'ici aux* prochaines échéances électorales décisives pour la vie nationale ?

La question se pose à tous *ceux qui prétendent diriger les* affaires publiques, et d'abord à ceux qui les ont en charge. Comment en sont-ils arrivés à *faire descendre dans la rue* des foules de cette importance, à démobiliser leurs propres électeurs ?

Le défoulement de l'opinion dans un scrutin sans enjeu, le procès d'intention fait à la loi scolaire, n'expliquent pas tout. *La gauche, appelée à gouverner* dans des conditions plus difficiles qu'elle ne l'avait imaginé, est au creux de la vague.

A. L.

(Lire la suite page 11.)

Les finesses du socialisme hongrois

I. — *L'attelage*

De notre envoyé spécial
JAN KRAUZE

Budapest. — Amitié hungaro-*soviétique est en fête.* C'est la fête annuelle de cette prospère coopérative agricole qui, en plus des vaches et des oies, s'enorgueillit d'élever de magnifiques paires de chevaux d'attelage.

Un nom presque prédestiné, sinon que les bons attelages sont d'habitude constitués de bêtes de poids et de tempérament plus comparables que l'URSS et la Hongrie... La fête *donc. Des cavaliers s'affrontent en* concours hippique. Des maréchaux-ferrants sont en lice et offrent en prime au visiteur une superbe démonstration de travail à l'ancienne : deux hommes abattent à tour de rôle leur masse sur une même enclume, de concert avec un troisième, plus âgé, qui joue les chefs d'orchestre avec un marteau plus petit.

L'organisation de la journée semble solide. *Des dizaines de voitures* sont rangées en bon ordre dans un champ transformé en parking, à côté d'une petite foire où des artisans vendent leurs *produits* avec, entre deux stands « casse-croûte », un pauvre orchestre tsigane que per*sonne n'écoute. Dans la tribune officielle*, un secrétaire régional du parti est venu « en privé », avec ses enfants, *mais aussi* avec une superbe « langue de bois ». Ce n'est pas parce qu'on est jeune et économiste de surcroît qu'on s'écarte d'un iota des *poncifs officiels*. Il y a aussi le président de la ville voisine, Kecskemet, une ville apparamment bien *gérée, « avec le peu d'argent qu'on nous donne »*, et où se pose, comme partout en Hongrie, le problème du logement.

A quelques kilomètres de là, dans une petite ferme, le long d'un chemin de sable, deux femmes en noir, la mère et la fille, ouvrent avec gentillesse *leur porte à l'inconnu* étranger. L'intérieur ne diffère guère de celui d'un modeste foyer rural français, il y a une *dizaine* d'années. Mais l'exploitation est minuscule : une truie et ses deux petits, quelques volailles, des légumes, pas grand-chose d'autre. Comme c'est très souvent le cas, l'homme travaille à la ville, où il est chauffeur. Le grand-père *vient de mourir. Il possédait un* bout de terre, exploité par la coopérative, dont il recevait un loyer symbolique : *c'était de la très mauvaise* terre.

Comment est la vie ? « *Sûrement moins dure qu'autrefois, on n'a plus besoin de s'éreinter de l'aube au crépuscule.* » Pensez-vous que les gens vivent mieux à l'Ouest ? « *Nous ne savons pas.* » La réponse est *aussi* sincère qu'évidente. On est à cent kilomètres à peine des hôtels de luxe de Budapest, remplis d'Autrichiens et d'Allemands, de la foire internationale où se pressent les hommes d'affaires occidentaux, et aussi de *ces sobres bureaux de responsables* qui expliquent, chacun dans son style, que la réforme et le socialisme *marchent d'un seul pas.*

(Lire la suite page 8.)

LA MUSIQUE A ANGERS

Une histoire de flux et de reflux

Le premier Festival Musique du vingtième siècle à Angers avait *connu l'an passé un succès public* très encourageant qu'on pouvait attribuer autant au souci des organisateurs de jouer la carte régionale, à travers le choix des interprètes et des compositeurs, qu'à la curiosité légitime des mélomanes, intrigués par une manifestation d'envergure internationale.

L'expérience prouve que les simples curieux ne reviennent pas, une fois satisfait *le besoin de se faire une* opinion. Aussi ne reste-t-il à Angers qu'une mince fraction de la population assez déterminée pour renoncer à l'appel des beaux jours durant le week-end ou à son activité habituelle pendant la semaine.

Les dates ayant été avancées de trois semaines, le Festival s'est privé *du public étudiant, en sorte* que la fréquentation aura été moindre cette année que l'an passé, atteignant *pour certaines manifestations le seuil* critique où l'on s'interroge sur la légitimité d'une entreprise si mal reçue.

Il faut faire une exception pour le *spectacle du Centre national de* danse contemporaine, qui a presque rempli le théâtre et a permis d'entendre, à ceux qui voulaient écouter, cinq œuvres de Michaël Levinas réunies sous le titre *Flux et reflux*, qui viennent rappeler opportunément *que le pianiste qu'on reconnaît en lui* ne doit pas faire oublier le compositeur.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)

Les « 40 nouvelles » du *Monde*

(tome III)

Le Monde publie, pour la troisième *année consécutive*, une sélection de 40 nouvelles parues dans son supplément du dimanche. *Le succès des deux précé*dents recueils (vendus chacun à plus de 30 000 exemplaires) *indique l'intérêt rencontré par ce* genre littéraire en pleine renaissance.

Nos lecteurs y retrouveront des auteurs *français spécialistes* du genre, comme Daniel Boulanger, Pierre Boulle, Maurice Pons *ou Annie Saumont, mais aussi de* nombreux étrangers, comme l'Israélien, prix Nobel de littérature, Samuel Joseph Agnon, l'Argentin Roberto Arlt, les Allemands Stefan Heym ou Kurt Kusenberg, le Suisse Adolf Muschg, le Turc Aziz Nesin...

La diversité du style et de l'inspiration illustre les innombrables visages que peut prendre la nouvelle, malgré son extrême concision : souvenirs, dénonciation, satire, prophétie, fantastique... Dans un des textes présentés dans ce volume, Michel Calonne *imagine une machine* à écrire enchantée qui finit par produire à l'insu de l'écrivain des textes étranges *qui lui* ressemblent, mais qu'il ne reconnaît pas. Il y a dans l'écriture de ces mystères que les auteurs de nouvelles connaissent bien...

Le Monde

idées

Jeu des quatre coins et chômage de rigidité

par MICHEL GODET (*)

L'ÉVOLUTION très différenciée du chômage en Europe, aux Etats-Unis et au Japon (dans la période 1973-1981 – l'Europe n'a créé qu'un million d'emplois nouveaux, alors que les Etats-Unis en ont créé treize millions et le Japon cinq millions), – révèle que le chômage n'est pas le produit fatal de certaines évolutions (croissance faible, restructurations industrielles, changement technique...), mais un produit lié au contexte socio-économique dans lequel ces évolutions s'inscrivent.

Le chômage n'est pas une fatalité, mais le fruit d'un consensus implicite entre les acteurs de l'oligopole social, qui, au lieu de mettre en place les règles du jeu adaptées au nouveau contexte technique et économique, défendent d'arrache-pied les règles dépassées dont ils tirent encore avantage.

Tant que ce rapport de forces ne sera pas brisé par la réalité et l'aggravation des crises, la lutte contre le chômage restera sans effet. Le chômage est le prix à payer pour le maintien des rigidités et des situations acquises dans un monde en mutation rapide. A nos yeux, le chômage ne peut être compris que comme la partie apparente d'un iceberg de rigidités dont les quatre cinquièmes sont immergés dans les profondeurs du jeu social.

Pour illustrer ce propos, il suffit de prendre l'image du jeu des quatre coins (dans une cour de récréation). A la limite, une personne sur cinq au chômage (soit un taux de chômage quasi double de celui d'aujourd'hui). Ce n'est pas un problème si chacun tourne autour des quatre coins d'emplois, car ce n'est pas toujours le même qui est au milieu.

Si le jeu des quatre coins fonctionne normalement, le passage au milieu est une opportunité de renouvellement qui peut être mise à profit pour se consacrer à une autre activité (formation, éducation d'enfants, loisirs...). Le marché du travail est figé par des statuts trop protecteurs pour certains et pas assez pour d'autres : la sécurité des uns, dans le secteur protégé de la concurrence et des forces du marché, se nourrit de l'insécurité des autres exposés à ces forces.

Nombre de travailleurs du secteur protégé se comportent comme des quasi-propriétaires de leur emploi (un coin du jeu), mais ce faisant deviennent les prisonniers de leurs avantages.

Pluriactivité

Ne faudrait-il pas libérer ces travailleurs d'une partie de leurs privilèges-contraintes, pour leur permettre de s'épanouir à nouveau ailleurs ? Le changement est source de divertissement alors que l'immobilité, c'est la mort sociale. Il n'y aurait pas de problème de chômage si les travailleurs tournaient de plus en plus vite autour des quatre coins de l'emploi.

A court terme, l'ampleur des rigidités du marché du travail (paradigme de l'emploi unique salarié et à plein temps garanti) est telle que le chômage ne peut qu'augmenter. Cela n'est pas sans conséquences sur les tensions sociales prévisibles.

A plus long terme, les surplus de productivité, liés aux nouvelles technologies, une fois mieux redistribués, dans un contexte de marché du travail plus flexible, n'excluent pas le scénario du plein revenu et de la pluriactivité pour chacun.

(*) Professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

LETTRES AU Monde

L'ENA et l'esprit d'entreprise

M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a suggéré à tous les parlementaires de l'opposition, (*le Monde* du 29 mai) : la « *résorption de la bureaucratie et* (la) *suppression de l'ENA, qui forme des fonctionnaires ignorant l'esprit d'entreprise* ». Tout le monde est hostile à la bureaucratie, l'ENA plus que tout autre. Quant à l'esprit d'entreprise, il n'est évidemment pas ignoré des promotions d'énarques, et ce pour plusieurs raisons :

1. – Un certain nombre d'épreuves, parmi la quinzaine que passent les élèves, sont directement en phase avec le monde de l'entreprise : l'examen de comptabilité de gestion initie les énarques à la lecture des bilans et à l'analyse financière ; l'épreuve d'informatique de gestion les forme à comprendre les besoins des entreprises en matière de traitement de données et de prise de décision ; l'enseignement de gestion publique s'essaie à introduire les concepts et les pratiques du « management privé » dans l'action administrative.

2. – En dehors de la préparation des épreuves, les élèves de l'ENA font des stages. Il y a, en deuxième année, un stage dit d'entreprise, pendant lequel (il dure près de trois mois) l'élève s'immerge totalement dans l'usine où il se trouve. Le stage inclut la rédaction d'un rapport dans lequel l'élève est jugé d'après sa capacité à *intégrer les buts et les valeurs* de l'entreprise.

3. – Les six premiers mois de la scolarité sont consacrés à un séminaire : un thème est choisi par les élèves, qui l'étudient et en tirent une monographie d'une soixantaine de pages ; les énarques qui quittent l'école cette année ont travaillé en 1983 sur le sujet suivant : « l'Etat et l'innovation » ; quel autre thème aurait pu mieux les inciter à appréhender l'esprit d'entreprise, à rencontrer des patrons (petits et grands) et à proposer des mesures pour améliorer la situation des entreprises ?

4. – La personnalité même de certains élèves devrait rassurer M. Bernasconi. En effet, par le biais du concours d'entrée, sont formés de nombreux élèves issus d'HEC ou de l'ESSEC. Le président de la CGPME leur dénierait-il l'esprit d'entreprise ? Il en va de même pour certains candidats reçus au troisième concours (« la troisième voie » créée en 1983) qui sont d'anciens chefs d'entreprise.

P. SOUBELET,
ancien élève de l'ENA (Mérignac).

Condamnés à la recherche

Assistant titulaire de l'enseignement supérieur depuis dix-sept ans, j'ai tenté cette année de réaliser un désir qui avait progressivement pris corps : continuer à exercer une activité pédagogique que j'aime, mais abandonner une recherche pour laquelle je n'avais plus le goût et/ou la capacité. J'ai donc demandé à enseigner dans le secondaire, où une option correspondait à ma spécialité (génie civil). Cette démarche ne me semblait pas, *a priori*, devoir rencontrer d'obstacles insurmontables puisque de nombreux collègues du secondaire sont détachés dans le supérieur et qu'une rapide enquête m'a appris qu'il y a vacance de postes dans cette discipline.

La réponse du ministère est arrivée, nette et précise : aucun texte ne prévoyant une telle demande, il est impossible de la satisfaire.

Cette réalité est choquante à plus d'un titre :

– Par le sort qu'elle réserve à des enseignants condamnés à faire de la recherche à vie (quels résultats espère-t-on obtenir ?). Pour les enseignants-chercheurs du supérieur, point de sortie hormis les laboratoires privés ?

– Par la sclérose qu'elle dénote à l'intérieur de l'éducation nationale. Pesanteurs administratives, corporatismes ? Toujours est-il que cet immobilisme de l'institution vient conforter l'image d'une fonction publique pesante et bureaucratique, ne prenant aucune décision tant qu'un précédent n'existe pas.

– Pourquoi, si les critères de qualification sont remplis, ne peut-on passer d'une administration à une autre, alors qu'il existe une échelle indiciaire commune à tous les fonctionnaires ?

– Est-il admissible qu'un fonctionnaire, *a fortiori* après de nombreuses années de service, ne puisse changer de cap à l'intérieur de son administration, là même où ses capacités seraient les bienvenues, et doive prendre un énorme risque s'il veut continuer à exercer un métier qui l'intéresse (il ne me reste en effet qu'à demander un poste de maître-auxiliaire et représenter tous les concours) ?

J.-L. PEYRON,
assistant à l'ENSI de Nantes.

Témoignage

« Tirez-vous, les juifs ! »

Je ne peux résister à la nécessité de vous faire part d'un incident auquel j'ai été mêlé l'autre soir, et dont je pense qu'il est indispensable de porter témoignage pour dénoncer certains comportements irresponsables, générateurs de danger pour tous et qui ne se constatent ni à Santiago, à Moscou, ou ailleurs... mais dans le centre de Paris, tout simplement.

Il est minuit et demi passé. Après un agréable dîner avec deux amis québécois, nous décidons de boire un dernier verre, dans un café de la zone piétonne proche du « Forum » des Halles.

L'accueil est cordial, blagueur... sent un peu le piège à touristes (le prix : 120 francs pour trois petits verres de champagne le confirme !) mais qu'importe ! Avec bonne humeur, une quinzaine de personnes boivent du champagne dont les bouteilles sont sabrées par le garçon, avec une espèce de grand couteau pour les déboucher, sous les applaudissements de tous. La bande sonore de *Carmen* rythme bruyamment cette atmosphère.

En quelques secondes, tout va basculer dans l'angoisse : car après l'opéra nous entendons quelques mesures de marches militaires, puis éclate (c'est le mot) dans les haut-parleurs *Haïli-Haïlo* que les consommateurs reprennent en chœur. Certains s'esclaffent, se lèvent en tendant le bras vers le haut et en criant « *Heil Hitler !* » Eh ! oui, vous avez bien lu.

Effarés, nous payons et sortons à toute allure, en entendant une voix nous crier : « *Allez, tirez-vous, les juifs !* » Je dois avouer que nous ne nous sommes pas retournés, de peur de recevoir une bouteille en pleine figure.

Je sais qu'il était tard, en cette nuit de fin de semaine, et que les « participants » à cette soirée devaient être éméchés, mais j'ai eu très peur : peur physique de l'agression, mais surtout angoisse devant cette banalisation des réflexes revanchards, xénophobes et méprisants, encouragés par Le Pen et consorts. J'ai peur que l'on se contente de dire : « *Après tout, est-ce si grave ? Juste quelques gars un peu bourrés !...* »

PATRICK LANCELOT
(Paris).

La musique au fond du trou

Quel délice de pouvoir réserver, par téléphone, ces deux places, quatorze jours avant le concert du 8 juin 1984 au Théâtre musical de Paris.

Quelle surprise quand, deux jours avant ledit concert, on vous annonce que leur prix, sauf erreur, est majoré de seulement 30 francs.

Quel agacement quand, le jour « J », le prix de ces places subit une nouvelle poussée inflationniste de 50 francs. Mais quelles places en contrepartie... les fauteuils de corbeille I 02 et 04. Lorsque, enfin, entré dans le sanctuaire, on vous conduit jusqu'à elles, ces merveilles plaquées contre un mur, vous voilà encaissé au creux d'un fauteuil derrière une colonne fluette, loin de tout, si près de ceux qui furent comme vous floués, parqués.

Au fond de ce trou, debout, j'entends l'orchestre qui s'éveille d'un silence insondable comme derrière une porte entrouverte. Isolé, je perçois les murmures de mes voisins qui se parlent, donc qui me parlent. Subitement je confonds claustrophobie et *xénophobie*. Ah ! misérables qui m'avez pris pour un étranger !

Je peux encore crier ma révolte pour ceux qui seront demain retournés dans leur pays respectif et vous dire que ces places sont un « vol » affligeant qu'il faudrait rembourser.

HUGUES TENENBAUM
(Versailles).

Le rayonnement de l'« ingénierie culturelle »

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le texte de M. Jack Lang intitulé « *Concevoir de nouveaux projets communs* », concernant l'avenir des industries culturelles et publié dans *le Monde* du 5 juin. Le texte appelle de notre part une observation fondamentale, à savoir que les industries culturelles ne se limitent pas, selon l'énumération du ministre de la culture, au « *livre, disque, cassette vidéo, presse et nouveaux médias, cinéma et télévision* ». Cette liste ne concerne en effet que les industries des produits culturels, car l'industrie culturelle proprement dite va bien au-delà de ce premier marché.

Ayant eu la chance que soit publié dans *le Monde* du 29 septembre 1981 un article intitulé « Plaidoyer pour une ingénierie culturelle », qui dressait un inventaire sommaire de ce domaine d'intervention nouveau et prometteur (1), j'enregistrais immédiatement de nombreux témoignages d'intérêt qui aboutissaient à la constitution, sous le nom de Groupe EIFFEL, d'une association destinée à assurer la promotion de l'ingénierie culturelle et récréative ; à la réunion, sous l'initiative conjointe du département ingénierie du ministère de l'industrie et de la mission du développement culturel du ministère de la culture, d'un groupe de travail présidé par M. Jean Cazes, proche collaborateur de M. Jack Lang.

Ce groupe de travail formulait deux recommandations : organiser à Paris une journée d'étude sur ce thème et commanditer la réalisation d'une étude internationale sur le marché de l'ingénierie culturelle. Aucune de ces deux recommandations n'a été suivie d'effet, et notre association (2) s'efforce de pallier cette inaction gouvernementale, pour soutenir une pénétration française sur le marché international des réalisations culturelles et récréatives.

La seule création de musées de science et technologie dans les pays du tiers-monde, qui est considérée comme devant aller en parallèle avec le développement de l'enseignement scientifique, se chiffre par dizaine d'unités. Le temps n'est pas si loin où l'on « vendra » des musées « clé en main » et sur catalogue. Le succès de la réalisation en un temps record et à un prix imbattable de l'auditorium Phénix peut, lui aussi, ouvrir à la France un vaste marché international.

Le Québec va se doter d'une grande maison des sciences à Montréal, et la ville de Québec prépare son musée des civilisations. Aussi est-il particulièrement navrant qu'un colloque franco-québécois consacré à l'avenir des industries culturelles n'ait fait aucune place à des disciplines aussi porteuses que celles que défend notre association.

FRANCK BAUER
(Paris).

(1) Parcs (nationaux, zoologiques, de loisirs), musées, attractions didactiques, centres culturels, équipements de spectacle, fouilles, etc.

(2) Groupe EIFFEL, 21-23, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.

Un étonnant « salon mauresque »

Votre article sur l'exposition Architecture libanaise (*le Monde* du 8 juin) se termine par une évocation des « *ors fastueux et viscontiens du salon de l'Académie diplomatique internationale.* »

Ce n'est pas la seule curiosité que possède cette institution, incluse dans l'immeuble qu'avait fait construire en 1893 le chocolatier Gaston Menier par les architectes E. Ricard et Le Foll.

Mitoyen à cette « salle de bal », se trouve un ravissant « salon mauresque », en parfait état avec ses ors, ses stalactites, ses miroirs – le seul sans doute existant encore à Paris, – comparable à celui qu'avait fait réaliser Alexandre Dumas dans son château de Monte-Cristo, à Port-Marly, mais qui, lui, est dans un triste état...

PIERRE JOSTE
(Paris).

L'écoute des dépressifs

Ma mère s'est suicidée à l'âge de soixante-douze ans, après plusieurs tentatives, et trois semaines après sa sortie d'une maison de santé où l'on m'avait assuré qu'elle n'avait jamais été aussi bien. Ce drame me laisse traumatisé et culpabilisé. Qui a échoué ? Moi, son fils ? Moi et ma famille ? Le corps médical ? Ou nous tous réunis ?

Après chaque sortie des maisons spécialisées, la famille se retrouve seule face à un être qui n'évolue pas avec les mêmes possibilités physiques et morales. Aujourd'hui, je comprends que tout ce que je proposais ou apportais était forcément en décalage par rapport à ce dont elle avait besoin.

Pourquoi le corps médical n'associe-t-il pas plus les très proches dans la recherche de la guérison éventuelle ? Le dosage savant des médicaments est-il donc la seule thérapie possible dans cette maladie ?

Sait-on où s'intéresse-t-on à ceux qui restent ? A ceux qui ont aimé l'être qui les a si violemment quittés et dont le sentiment est celui de n'avoir rien compris, et en fin de compte d'avoir été inutiles puisqu'ils n'ont pu empêcher l'irréparable.

Mais l'intérêt commence : on me propose des tranquillisants pour dormir.

CLAUDE FERRETTI
(La Frette-sur-Seine).

LU

« LA GUERRE SECRÈTE MODERNE » de W. Kennedy, D. Baker, R. Friedman et D. Miller

L'espionnage sans romantisme

DES « gadgets » électroniques de plus en plus perfectionnés qui tentent de déceler, partout dans le monde, les moindres secrets. C'est le point fort des services de renseignement modernes. Des « analystes », ces hommes formés pour percer à l'avance les intentions des pays d'en face et pour informer à long terme les gouvernements qui les rétribuent. C'est le point faible des services de renseignement, à l'Ouest comme à l'Est.

Très schématiquement, c'est ainsi que les quatre auteurs du livre *la Guerre secrète moderne*, William Kennedy, David Baker, Richard Friedman et David Miller, décrivent les services de renseignement dans le monde, après une préface, courte et décevante pour quelqu'un qui sort de sa réserve, de M. Alexandre de Marenches, qui fut durant onze années directeur général du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage.

On peut regretter d'emblée que les auteurs d'un ouvrage aussi documenté, aussi précis et aussi généreusement illustré aient choisi d'adopter une définition relativement limitative des activités dites de renseignement : la collecte, l'analyse et la diffusion d'une information sûre. En vérité, chacun sait que les services de renseignement sont aussi outillés pour remplir bien d'autres missions, plus ou moins avouables, pour le compte de gouvernements dont le principe reste que la main gauche, l'impure, ignore toujours ce que fait la main droite.

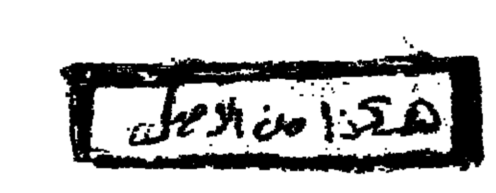
Cela étant, l'ouvrage insiste à juste titre sur les difficultés, pour des responsables gouvernementaux, à trier, parmi les évaluations transmises, celles qui sont le plus fiables et qui auront le plus de conséquences sur l'évolution des rapports entre nations. Devant le trop-plein de leur production, c'est à la qualité du renseignement qu'on juge les services, à leur capacité à rédiger des synthèses qui ne soient pas la pâle copie de dépêches d'agences ou d'articles de journaux.

Les deux tiers du livre sont ensuite consacrés à une description, émaillée d'anecdotes concrètes tirées d'un passé encore récent, des matériels qui permettent, à l'Ouest comme à l'Est, de recueillir l'information sur terre, sur mer et dans l'espace. Les techniques ainsi recensées sont davantage celles en usage dans les états-majors d'armée, sur un champ de bataille éventuel, que celles en vigueur dans des services secrets, fussent-ils les plus informatisés et les plus « sophistiqués ».

On l'aura compris : *la Guerre secrète moderne* n'a pas pour ambition de romancer un métier – celui d'agent secret – qui a déjà donné naissance à une littérature fort abondante et quelque peu mystificatrice. Son souci est plus pédagogique. Il a été de présenter aux amateurs d'émotions fortes la réalité d'une profession faite de rigueur, de minutie, de bureaucratie et de sueur au service de responsables politiques plus enclins à sanctionner ses échecs que ses réussites.

JACQUES ISNARD.

★ Bordas, 208 p., 390 photographies, cartes, tableaux et diagrammes, 175 F.



Le Monde

étranger

LE SOMMET DE FONTAINEBLEAU

Batteries antiaériennes sur les toits et missiles en forêt

De notre correspondant

Melun. – La rencontre des Dix à Fontainebleau pourrait bien être une nouvelle chance pour la cité impériale. De l'avis des élus locaux et des responsables du tourisme, la publicité que lui vaut la conférence ne se refuse pas. De toute manière, on ne leur a pas demandé leur avis. C'est, en effet, dans un domaine de l'Etat, le Palais national, que la France accueillera lundi 25 et mardi 26 juin les chefs de gouvernement européens.

Ces personnalités auront la primeur de l'aile Louis XV nouvellement restaurée en vue d'édifier le futur musée napoléonien. Sur les deux étages de cette partie du château, les délégations étrangères disposeront de bureaux, tandis que la conférence proprement dite se déroulera dans la salle de bal. Cette somptueuse pièce, dessinée par Philibert Delorme et décorée avec des fresques de Nicolo Dell'Abate, manquait évidemment des équipements fonctionnels indispensables à la tenue d'une telle réunion. Il a donc fallu apporter de nombreux aménagements : cabines de traduction simultanée, épaisse moquette pour protéger le parquet, qui est, à lui seul, une véritable œuvre d'art, etc.

Mme Thatcher et les représentants de huit autres pays de la Communauté dormiront au Bas Bréau, l'hôtel le plus coté de Barbizon. Quant à M. François Mitterrand, il devrait résider à l'Aigle noir, place Napoléon, à Fontainebleau, un hôtel qui présente l'avantage d'être situé à 50 mètres d'une des entrées latérales du château donnant accès aux jardins de Diane.

Les marchands de souvenirs à pied d'œuvre

Il n'est pas impossible que le chef de l'Etat décide de rentrer à Paris lundi soir, après le dîner de gala de Barbizon, mais à l'Aigle noir, on fait comme si sa présence était une certitude.

Avec sa grande rue principale, où sont regroupés les hôtels et les galeries d'art, Barbizon ne présente pas trop de difficultés pour les spécialistes de la protection des personnalités.

D'après Mme Avelange, maire de Barbizon, un système de défense antiaérienne devrait être hissé au sommet du château d'eau. Une éventualité également envisagée pour le sommet de la tour Warnery, à Fontainebleau, un bâtiment de dix-huit étages qui domine la forêt à l'entrée de la ville, face à la route venant de Barbizon.

Logiquement, les chefs de gouvernement devraient voyager entre Fontainebleau et Barbizon par la route de Macherin, ce qui explique l'installation en forêt domaniale de batteries de missiles Milan et Crotale.

Tous ces mouvements alimentent la chronique locale, mais, finalement, les habitants sont plutôt flattés qu'on ait choisi leur commune. Les Barbizonnais, qui ont l'habitude de voir déferler des hordes de touristes japonais, ne craignent pas ce débarquement européen. D'autant que la gêne sera minime, puisque la visite a lieu lundi et mardi, après le coup de feu touristique du week-end. Mme Gisèle Avelange a fait du porte-à-porte chez les commerçants pour leur expliquer le déroulement de ces deux journées : « Ils ont plutôt bien réagi et certains, comme le boucher, qui ne pourra pas être livré, ont décidé de fermer tout simplement mardi. »

A Fontainebleau, on sait désormais que la circulation en ville ne sera pas perturbée par le sommet, et que la présence policière sera discrète. En pleine période touristique, un quadrillage serré et des barrières de protection en plein centre-ville feraient plutôt mauvais effet. Il ne sera pas question évidemment d'aborder l'entrée du château (interdit aux visite, depuis plusieurs jours déjà), mais on pourra se promener dans les rues voisines.

M. Paul Séramy, sénateur, maire de Fontainebleau, estime que ce sommet est une excellente affaire pour sa ville. « Enfin, on pense à Fontainebleau, lance-t-il. Le général de Gaulle avait déjà eu l'idée de remplacer Champs-sur-Marne (1) par Fontainebleau et avait fait réaliser des travaux dans les petits appartements. Valéry Giscard d'Estaing avait voulu ensuite y réunir des conférences. C'est désormais chose faite. »

L'INSEAD (Institut européen des affaires) a compris l'importance d'une telle réunion. Il a offert ses locaux, qui serviront de centre de presse et de base logistique pour les délégations officielles : une façon d'affirmer sa dimension européenne.

Tandis que les marchands de souvenirs aménagent leurs vitrines et que les postiers attendent de pied ferme les philatélistes, qui ne manqueront pas l'occasion de faire oblitérer leur courrier par un timbre à date commémorant l'événement, les socialistes de Seine-et-Marne ne restent pas inactifs.

Afin de montrer l'intérêt que la base du parti accorde à la rencontre de Fontainebleau, ils font circuler actuellement une pétition qui sera signée par l'« homme de la rue » et remise ensuite au président de la République. Une pétition qui portera sur plusieurs points : la volonté de construire l'Europe de la paix, la constitution d'une Europe des travailleurs, des cultures, du droit et des libertés, et le rejet des hégémonies étrangères.

C.-L. PARISON.

(1) C'est au château de Champs-sur-Marne que le général de Gaulle a reçu plusieurs visiteurs étrangers, notamment des chefs d'Etat africains comme M. Houphouët-Boigny, dans les années 60.

La Commission européenne à la recherche d'idées pour écouler les excédents de lait et d'alcool de vin

La Commission européenne est à la recherche de procédés pour utiliser et diminuer les excédents de production agricole. L'un concerne le lait et l'autre l'alcool de vin.

Alors que de nombreuses populations souffrent de déficiences protéiques, la CEE regorge de stocks laitiers. Le manque d'eau et les difficultés éprouvées par les peuples d'Afrique surtout à digérer le lactose (un des glucides du lait) rendent la distribution de ces excédents malaisée (*le Monde* du 19 mai 1984). M. Edgard Pisani, commissaire européen chargé du développement, a indiqué récemment qu'une solution pourrait être trouvée avec l'ultrafiltration. Par ce procédé, qui permet de séparer les composants du lait, on peut retenir le lactose. Ainsi, l'un des obstacles à la consommation de produits laitiers dans le tiers-monde pourrait-il être levé. Autre avantage du procédé : le coût du transport serait diminué, puisque sans lactose, le volume du lait est plus réduit.

La Commission a aussi suggéré aux Dix que l'alcool issu des distillations obligatoires de vin dans la CEE soit vendu à un prix très bas, afin d'être substitué au plomb, comme antidétonant, dans les carburants. Plusieurs avantages à cela : une utilisation des excédents d'alcool de vin (qui, selon les experts, reviendra cependant plus cher que les autres alcools agricoles, de betteraves ou de topinambour, affectés au même usage) et une diminution de la pollution. En mai dernier, la Commission avait proposé aux Dix, à la suite d'une campagne menée par l'Assemblée européenne, de fixer à 0,15 gramme par litre à partir de 1989, la teneur maximale de plomb dans l'essence, rapprochant ainsi la réglementation de la CEE de celle du Japon et des Etats-Unis.

Dans les années 30, l'alcool était substitué au plomb déjà comme antidétonant. En France, il fut avant guerre incorporé dans l'essence pour les voitures de course, et utilisé, pendant la guerre, comme carburant de remplacement. Depuis plusieurs années, le Brésil incorpore de l'alcool de sucre dans l'essence. Les Etats-Unis utilisent de leur côté un carburant fabriqué à partir du maïs.

Un enjeu de taille : les télécommunications

A côté de ces morceaux choisis que sont la contribution britannique et les problèmes agricoles, un autre sujet devrait figurer à l'ordre du jour du sommet des Dix à Fontainebleau : les télécommunications et la normalisation du marché européen dans un secteur considéré comme vital par plusieurs capitales.

La prise de conscience de l'enjeu de la bataille mondiale des communications est, à vrai dire, récente. La dérégulation du marché du téléphone aux Etats-Unis, l'imbrication croissante des technologies, les ambitions mondiales d'un groupe comme IBM en matière de réseaux de communication, les accords du géant American Telegraph and Telephone avec des firmes européennes comme Philips ou Olivetti, les pressions américaines pour faire de l'Europe un marché ouvert aux produits d'outre-Atlantique ont amené la Commission de Bruxelles à lancer voilà près d'un an une vaste réflexion pour examiner les voies et les moyens d'une politique communautaire en matière de télécommunications.

Depuis plusieurs mois, les administrations des PTT des principaux pays européens discutent avec les services de M. Davignon d'un programme en trois parties : création de réseaux et de services nouveaux, normes communes, ouverture réciproque des marchés publics. Les choses ont avancé et une série de projets ont pris corps. Ils devraient être présentés dans leurs grandes lignes aux Dix. Du moins l'espérait-on à la veille du sommet aux PTT et à la Commission.

● *Les réseaux.* – L'idée générale est de créer assez vite des réseaux nouveaux à l'échelle européenne avec des modes de gestion et de commercialisation intracommunautaire. On réfléchit, par exemple, à un réseau de vidéocommunication qui relierait par fibres optiques une centaine de villes du Vieux Continent. De même serait envisagée la création d'une société européenne pour commercialiser un futur réseau de transmission de données à grand débit.

● *Les normes.* – D'ores et déjà des normes communes devraient être définies d'ici à la fin de l'année pour trois matériels : la téléphonie sans fil, les télécopieurs du groupe III, les modems. La CEE travaillerait en étroite coordination avec le CEPT (Conférence européenne des postes et télégraphes), l'organisme qui regroupe l'ensemble des pays européens.

Mais, au-delà de ces équipements spécifiques, le véritable enjeu de la normalisation concerne les réseaux et les procédures de dialogue entre les matériels informatiques d'origine diverse. Le souhait des administrations, mais aussi des industriels européens, est de définir des standards internationaux qui ne soient pas purement et simplement ceux d'IBM. Le géant de l'informatique mène en effet une vaste offensive dans le monde pour faire adopter les spécifications de son réseau SNA.

« *Dans la bataille de la communication*, nous déclarait récemment M. Wilmott, directeur général de la société britannique International Computer Limited, *les standards sont la clé.* » « *L'industrie européenne doit soutenir des standards internationaux qui ne soient pas ceux d'IBM.* » Favorablement impressionné par la « *détermination française* » dans ce domaine, M. Wilmott espère que le sommet de Fontainebleau abordera un sujet « *crucial pour l'avenir* » de l'industrie électronique.

● *Les marchés publics.* – Dans tous les appels d'offres des administrations des PTT des Dix, un petit pourcentage (10 %) serait systématiquement réservé à des constructeurs européens. Une première expérience a déjà eu lieu entre la France et la RFA en téléphonie cellulaire. Des négociations sont en cours entre les PTT et British Telecom, en commutation. L'ouverture réciproque des marchés publics, élément indispensable à la création d'un « *espace européen des télécommunications* », n'ira pas sans difficultés. Les industriels, habitués à régner sans partage sur leurs marchés nationaux, manifestent encore quelques réticences. En outre, le cas des sociétés comme ITT fortement implantées en Europe pose problème. Doit-on, par exemple, la considérer comme une sous-firme européenne ?

L'Europe a pris peu à peu conscience de son retard dans le secteur de la communication et des risques, industriels, mais aussi politiques qu'il y aurait à baisser les bras face à la puissance américaine et aux ambitions japonaises. Reste que le réveil apparaît aujourd'hui bien tardif et que le double langage est encore monnaie courante. N'est-ce pas le ministre belge des PTT qui, tout en appelant à la coopération européenne, a autorisé, la semaine dernière, la société américaine MCI (un des nouveaux *common carriers* né de la dérégulation) à ouvrir une liaison entre les Etats-Unis et la Belgique. Rompant ainsi le front européen face aux *common carriers*, derrière lesquels se profile l'ombre d'IBM ?

Pour l'Europe, il est donc déjà bien tard. Seule une volonté politique des Dix clairement affirmée pourrait donner l'impulsion nécessaire. Le peuvent-ils ? Le veulent-ils ?

J.-M. QUATREPOINT.

● *M. Joseph Luns*, secrétaire général de l'OTAN, a fait ses adieux au conseil de l'Atlantique-Nord, vendredi 22 juin à Bruxelles, dans un discours en forme de testament politique. Il a notamment déclaré aux ambassadeurs des seize pays membres réunis en son honneur que le « *dialogue constructif et de détente véritable* » avec l'Est n'est pas « *suffisant en soi* », et que, « *quoi que l'on fasse pour renforcer l'identité collective de l'Europe et son indépendance d'action, il ne faut pas que ce soit au détriment de l'association transatlantique en matière de sécurité* ». Agé de soixante-douze ans, M. Luns a ensuite officiellement quitté son poste, qu'il occupait depuis 1971. Lord Carrington, ancien secrétaire au Forein Office, élu le 8 décembre 1983 à sa succession (*le Monde* du 10 décembre 1983) prendra ses fonctions lundi. – (AFP).

La relance de l'Europe

(Suite de la première page.)

A partir de 1987, le problème devrait être revu car alors le nouveau plafond auquel les Dix se proposent de fixer les ressources mises à la disposition de la CEE sera vraisemblablement atteint (1,4 % des recettes de TVA au lieu de 1 % aujourd'hui, plus les droits de douane et les prélèvements agricoles perçus aux frontières de la CEE).

Le contentieux budgétaire ne se limite malheureusement pas au différend avec Londres. Les Allemands contribuent de plus en plus à alourdir la barque. Faisant valoir qu'ils sont des « *débiteurs nets* » importants, autrement dit qu'ils versent beaucoup plus au budget européen qu'ils n'en reçoivent, ils vont vouloir être partiellement dispensés de la prise en charge de la compensation accordée au royaume-Uni. Plus grave, le chancelier Kohl a l'intention de demander que ses agriculteurs puissent bénéficier d'un abattement fiscal plus important que prévu (5 % au lieu de 3 %) afin d'atténuer les effets négatifs qu'aura sur leur revenu le démantèlement des montants compensatoires monétaires auquel ils se sont engagés à procéder le 1er janvier 1985. Les pays partenaires sont furieux, se rappelant que c'est la RFA qui a insisté à Stuttgart voici un an pour que l'on réduise de façon sensible les dépenses de la politique agricole commune (PAC) avant d'augmenter les ressources mises à la disposition de la Communauté.

La réforme de la PAC décidée en mars a impliqué des sacrifices politiques importants pour tous les gouvernements. La demande, si on lui donnait une suite favorable, serait suivie d'autres du même genre, et la politique d'économie, pourtant imposée par Bonn, remise en cause. A reste, autre élément perturbateur, des Dix devront s'interroger sur la possibilité d'appliquer au moins à l'agriculture « *les disciplines budgétaires* » auxquelles ils ont affirmé vouloir se tenir en mars dernier. Confirmeront-ils ainsi, et sous quelle forme, leur volonté de limiter à quelque 4 % la progression annuelle des dépenses agricoles ?

Que se passera-t-il en cas de nouvel échec sur le dossier budgétaire ? Comment parviendra-t-on à faire fonctionner la Communauté alors que les dépenses dépassent les crédits inscrits au budget pour 1984 ? La présidence française affirme que les précautions nécessaires ont été prises.

La gestion quotidienne du Marché commun, et notamment de la PAC, ne sera pas subordonnée au bon vouloir de Mme Thatcher, laisse-t-on entendre. Mais, ajoute-t-on : « *Il n'était pas question pour la présidence de monter une coalition, l'ordre de priorité, c'est de rechercher un aboutissement.* » Le débat sur l'avenir de l'Europe, sur la relance, auquel est attaché le président de la République, pourrait prendre une orientation différente de celle qui est envisagée au moment où débute le conseil en cas de nouveau blocage de l'affaire budgétaire. En effet, le moment pourrait alors être venu de penser à tenir cette conférence, évoquée par M. Mitterrand après le Conseil européen de mars et dont la raison d'être serait de faire le point sur l'état du consensus qui est supposé rassembler les gouvernements européens, sur ce qu'on est disposé à faire ensemble, et comment.

PHILIPPE LEMAITRE.

ASIE

Inde

Le contentieux reste lourd entre le pouvoir et les sikhs

De notre correspondant

New-Delhi. – Pressée de toutes parts, invitée par la classe politique tout entière à donner l'exemple de l'harmonie entre hindous et skihs prêchée par elle-même, Mme Gandhi a rendu, samedi 23 juin, sa première visite au Temple d'or d'Amritsar. Cette visite, qui se voulait d'apaisement et de bienveillance envers une communauté blessée dans ce qu'elle a de plus sacré, a été entourée d'exceptionnelles mesures de sécurité.

Restée une demi-heure à l'intérieur du temple, le premier ministre a prié devant le grand livre de la religion et rencontré les cinq grands prêtres qui représentent la haute hiérarchie du sikhisme, avant de se rendre ensuite dans un hôpital militaire local où sont soignés les soldats blessés au cours de l'assaut du 6 juin. Mme Gandhi a reçu des prêtres une liste d'exigences, dont la satisfaction constituerait, selon eux, un premier pas dans la bonne direction. Au premier rang des réclamations : le retrait immédiat des soldats du temple et la réouverture des lieux saints aux pèlerins. Les religieux demandent également que toute la vieille cité fortifiée d'Amritsar (et pas seulement la bande de 200 mètres autour du temple prévue par le gouvernement) soit officiellement reconnue comme un lieu saint.

Ce statut, s'il était accordé, permettrait notamment d'interdire toute vente de spiritueux, de cigarettes et de viande dans le périmètre de la vieille ville. Constatant que l'Akal Thakat, le second sanctuaire des sikhs, avait été presque totalement détruit par les obus de l'armée, les prélats demandent ensuite sa reconstruction aux frais de l'Etat.

Quoi qu'en dise la presse gouvernementale, le ressentiment sikh contre l'action « *profanatrice* » des soldats demeure. Les autorités, qui multiplient les gestes ostentatoires de bienveillance à l'égard de la communauté – distribution, dûment filmées de nourriture et de soins médicaux gratuits directement par l'armée, – n'ignorent pas les dangers de la réaction sikh quand celle-ci pourra s'exprimer. La presse indienne rapporte déjà que des enregistrements des discours de Jarnail Singh Bhindranwale, le chef des extrémistes tué le 6 juin dans le Temple d'or, circulent sous le manteau dans tout le Pendjab. Des groupes de jeunes, dans les petites auberges rurales et certains temples, ont été surpris en train de les faire entendre aux passants sikhs. Chaque jour, ou presque, plusieurs « extrémistes » sont arrêtés et des armes saisies.

A Amritsar, seuls sont autorisés à visiter le Temple d'or des petits groupes de notables ruraux sikhs triés sur le volet. Le couvre-feu diurne a été levé un peu partout dans l'Etat, mais celui-ci demeure entièrement quadrillé par l'armée. Les réunions de plus de cinq personnes sont interdites, ainsi que le port d'arme, y compris pour les deux cent cinquante mille sikhs titulaires d'une licence légale. Les visas d'entrée en Inde ont été rétablis pour les visiteurs des pays du Commonwealth, afin d'éviter que des sikhs indésirables de Grande-Bretagne ou du Canada – souvent naturalisés – ne s'infiltrent dans le pays pour souffler sur les braises encore chaudes du conflit.

Le contentieux entre le pouvoir et le sikhisme ne semble pas, en tout cas, sur le point d'être réglé. Bien que Mme Gandhi affirme être disposée à reprendre des négociations, l'humeur générale n'est pas encore, loin s'en faut, au dialogue. Ces derniers jours, l'arsenal des mesures de répression mis en place pour « *traquer le terrorisme* » a même été singulièrement renforcé. Dorénavant, les suspects pourront être détenus sans procès deux ans au Pendjab, un an dans les autres Etats, et sans possibilité d'appel.

Ces dispositions, prises par ordonnance spéciale du président de la République, ont été vigoureusement condamnées par le principal parti d'opposition, le Bharatiya Janata Party (BJP), qui y perçoit « *le désagréable écho de l'état d'urgence* » imposé par Mme Gandhi de 1975 à 1977. Autre disposition qui ne manque pas de susciter des critiques : le premier ministre a fermement invité les Etats à revenir à la règle du « mixage » des administrations. Cette mesure, plus ou moins tombée en désuétude, contraint les autorités régionales à réserver la moitié des hauts postes dans leur administration à des professionnels venus d'autres Etats de l'Union.

Apparemment, trop de fonctionnaires civils et de policiers sikhs ont eu partie liée avec les extrémistes du Pendjab. De nombreuses enquêtes sont en cours pour déterminer les complicités qui ont joué au profit des insurgés dans la police, chez les gardes-frontières et dans l'administration civile. Plusieurs gardes-frontières, y compris des officiers soupçonnés d'avoir, en échange de certaines sommes, fermé les yeux sur la contrebande d'armes en provenance du Pakistan, ont été déplacés et certains arrêtés.

PATRICE CLAUDE.

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN UNION SOVIÉTIQUE

Les réconciliations d'aujourd'hui domineront les vieilles ruptures

a affirmé M. Mitterrand à Stalingrad

De notre envoyé spécial

Volgograd. — Après la tension de Moscou, le recueillement à Stalingrad... La dernière journée du voyage du président de la République en URSS, samedi 23 juin, n'offrait aucune difficulté. A moins d'être Allemand, le « circuit » de Stalingrad ne présente guère d'obstacle à un chef d'Etat en visite officielle : *« L'inauguration des chrysanthèmes »*, pour reprendre la célèbre formule du général de Gaulle — autre chef d'État français à s'être rendu dans la cité martyre de la Volga — ne recèle aucun piège d'autant plus que l'idée ne viendrait à personne de mettre en cause le courage et la détermination de ceux qui ont su infliger aux armées de Hitler leur première défaite fondamentale.

M. Mitterrand, pourtant, n'a pas voulu faire dans la facilité. Alors que le culte de Stalingrad veut que tous les Allemands ayant combattu ici n'aient été que des « hitlériens », il s'est permis quelques réflexions iconoclastes dans le discours qu'il prononça au centre de la ville, devant le monument aux morts, avant de décerner la Légion d'honneur à la cité. Après un éloge des défenseurs de Stalingrad, dont *« la détermination et l'abnégation »* vinrent à bout *« de la bravoure et de la valeur militaire reconnue des soldats allemands »*, il décida de ne pas oublier *« ces soldats qui se trouvaient en face à l'époque, Allemands, Roumains, Italiens, Hongrois, qui ont souffert et sont tombés sur cette terre, loin de leur foyer, de leur patrie, victimes absurdes d'un système et d'une folie suicidaire. Fils de nobles peuples, ils ont toute leur place ou doivent l'avoir dans la construction du monde où nous sommes nous-mêmes engagés. Les réconciliations d'aujourd'hui domineront les vieilles ruptures. »*

Il suffisait, pour se rendre compte de l'originalité de tels propos, d'avoir visité le matin même le musée consacré à la bataille, qui a été élevé au bord du fleuve, à côté du fameux moulin, dont la ruine forgée par plus de six mois de combats, est conservée. Le bâtiment est tout entier centré sur une vaste fresque, inspirée par la plus pure conception du réalisme socialiste ; elle retrace, à la manière des images d'Epinal, les hauts faits des défenseurs de la ville. Les commentaires qui accompagnent la visite ne parlent que des *« fascistes »* et des *« hitlériens »* qu'il s'agissait alors de vaincre ; jamais de *« soldats allemands »*. En rendant hommage à ces *« soldats »* qui sont morts soit ici, soit dans quelque camp voisin — sur quatre-vingt-onze mille prisonniers, cinq mille seulement ont survécu, — M. Mitterrand a dû choquer, ou pour *le moins surprendre*, bon nombre des notables de la ville qui s'étaient dérangés pour l'accueillir avec ce côté bon enfant qu'on ne trouve en URSS que loin de la capitale.

En affirmant clairement que le peuple allemand ne pourra pas être éternellement considéré comme nazi, en disant, à sa façon, qu'il ne faut pas confondre Stalingrad avec Oradour-sur-Glane ou tout autre manifestation de la barbarie hitlérienne, en évoquant le précédent sanglant et absurde de Verdun, le président de la République parlait à sa manière du présent. Et en l'écoutant, les quelques journalistes ouest-allemands qui étaient de la partie avaient du mal à cacher leur émotion. C'est l'un d'entre eux, quelques heures plus tôt, qui nous avait confié après la visite du musée : *« Je n'étais pas né au moment de Stalingrad. Mais comment avoir un dialogue politique avec les Soviétiques s'ils s'obstinent éternellement à nous considérer comme des nazis. Les Allemands qui sont morts ici étaient des hommes comme les autres, trompés et abusés bien sûr, mais pourquoi en faire des monstres ? »*

Le culte de la guerre et de la peur

Pourquoi ? Mais tout simplement parce que Stalingrad est un rouage essentiel du pouvoir soviétique. Alors que l'idéologie a perdu depuis longtemps en URSS toute autorité, le Parti exploite systématiquement la veine nationaliste, voire xénophobe, entretenant simultanément le culte de la guerre et celui de la peur de la guerre. Stalingrad est au cœur du système. *Comment, dans ces* conditions, les Allemands qui y sont morts pourraient-ils être reconnus comme des hommes, même plus de quarante ans après ?

Quitte à se poser en arbitre de l'histoire, M. Mitterrand n'allait pas en rester là. Il profita donc de l'occasion et pour réparer son *« oubli »* de Normandie, et pour renvoyer à leurs chères mais vaines polémiques ceux qui veulent opposer l'importance de Stalingrad à celle du débarquement allié, et réciproquement. L'*« oubli »* de Normandie, c'est de Gaulle, dont le président de la République n'avait pas prononcé le nom à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire du débarquement. Voici que réparation est faite dans ce square de sous-préfecture dont la modestie contraste tellement avec l'ensemble monumental où nous allons nous rendre dans quelques instants. *« L'évocation de ces souvenirs,* déclare soudain M. Mitterrand, *a pour moi, come pour tous mes compatriotes, des résonances poignantes. Français libres, résistants, FFI ou FTP, toutes opinions rassemblées sous l'autorité du général de Gaulle, nous avons appris sur ces champs de bataille le prix de la paix et de la liberté et qu'elles doivent être sans cesse défendues, rétablies, préservées. Mais se prononcer pour elles ne suffit pas. Si l'on veut que les mots aient raison des armes, il faut assurer partout la sécurité de chacun. Cela, vous le savez, est la politique de la France. »*

Et, à l'intention des polémistes du *« second front »*, M. Mitterrand ajoute : *« Ce serait une querelle vaine que de vouloir trancher qui, des alliés de l'Ouest ou des alliés de l'Est, a déterminé la victoire finale. Le simple récit que je viens d'en faire montre que seule la communauté de destin et la volonté partagée de vaincre permirent d'en finir avec la formidable machine de guerre mise au service de l'idéologie et du pouvoir hitlériens. »*

Tout cela ayant été dit, le cortège se mit en branle en direction du tertre de Mamaïev, cette colline stratégique située à 5 kilomètres au sud de la ville et pour laquelle on mourut et on tua encore plus qu'ailleurs. Si le monumental peut parfois rejoindre l'émotion, c'est bien ici : l'allée des Morts — c'est son nom — est un incroyable ensemble architectural qui part de la berge de la Volga pour monter à l'assaut de la colline de Mamaïev grâce à un escalier qui ferait rougir de honte celui d'Odessa.

Les volées d'une vingtaine de marches se succèdent à l'infini, encadrées de sculptures en forme de falaises, commémorant le souvenir des combattants. Puis vient une première plate-forme, avec un immense bassin, dont la fonction est de refléter la sculpture gigantesque de la mère patrie — elle a plus de 80 mètres de haut, — qui domine le tout. Après quoi, l'escalier pénètre la montagne pour déboucher dans une sorte de caverne immense, dont les parois sont recouvertes des noms de morts au champ d'honneur. Au centre, une torche de quelques mètres, brandie par une main de géant, plantée dans le sol. C'est là que M. Mitterrand va se recueillir quelques instants puis inscrire sur le Livre d'or : *« En souvenir du sacrifice victorieux des soldats de Stalingrad et dans l'espoir de rendre à leur mémoire ce qui leur est dû : la paix entre les peuples. 23 juin 1984. François Mitterrand. »*

Il ne restait plus au président de la République qu'à quitter ce décor, que n'aurait pas renié Cecil B. De Mille, par la rampe qui aboutit aux pieds de la « mère patrie ». Certains mauvais esprits — il y en a toujours dans ce genre de voyage — parlèrent d'un syndrome de Solutré. Peut-être pour masquer une émotion contrariée par une telle mise en scène...

JACQUES AMALRIC.

La presse soviétique commente avec prudence les résultats de la visite

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont choisi de ne pas donner immédiatement leur appréciation sur la visite de M. Mitterrand en URSS. Il y aura vraisemblablement dans les jours qui viennent une mise au point, peut-être, dit-on, par le biais d'un article dans une publication « théorique », sur le sacrilège qu'a commis le président français en prononçant le nom de Sakharov lors du dîner officiel donné en son honneur le 21 juin au Kremlin. Les responsables soviétiques ne peuvent laisser passer sans répliquer cet incident, d'autant qu'un certain nombre de leurs concitoyens en ont été informés par les radios occidentales.

La presse soviétique a adopté en attendant un profil bas, qui traduit la perplexité officielle. Aucun média n'a bien sûr évoqué l'incident Sakharov. Les propos qui se voulaient rassurants d'un porte-parole du Kremlin, M. Zamiatine, sur l'académicien dissident et sa femme, qui *« se nourriraient bien et vivraient bien »* n'ont bien sûr pas été repris dans la presse. Tous les journaux se sont contentés, dimanche, de publier le texte de Tass, agrémenté d'une photo, sur le départ de Moscou, de M. Mitterrand. On y chercherait en vain l'ombre d'un commentaire. L'agence soviétique décrit seulement les cérémonies d'adieu au Kremlin et à l'aéroport de Vnoukovo et dresse la longue liste des personnalités françaises et soviétiques présentes.

Dans sa « revue internationale », qui ne traite qu'en passant la visite de M. Mitterrand, la *Pravda* note cependant dimanche que *« beaucoup sépare aujourd'hui notre pays de la France, qui appuie activement la politique du bloc militaire de l'OTAN »*, mais que *« beaucoup les relie aussi, et non seulement leurs importants liens commerciaux et culturels (...). L'histoire n'oubliera pas la fraternité d'armes soviéto-française dans la lutte contre le nazisme. Voilà pourquoi la visite du président Mitterrand à Volgograd et la décoration de cette ville de la Légion d'honneur (...) ont une grande portée symbolique »*, poursuit le quotidien soviétique. *« La visite française à Moscou montre que, malgré ses efforts pour écraser de son poids ses partenaires de l'OTAN, Washington ne réussit pas à les priver totalement de leur indépendance et de leur aspiration à consolider leurs liens avec l'URSS »*, ajoute la *Pravda*.

Dans un autre article, le quotidien soviétique esquisse de façon très indirecte une réponse au président français sur les droits de l'homme. *« Ces derniers temps, la presse bourgeoise et quelques personnalités occidentales se sont mis dans la tête de faire la leçon à l'Union soviétique à propos de ce qu'elle doit faire dans le domaine des droits de l'homme et des libertés »*, écrit le quotidien, sous le titre : « Balayez devant votre porte, messieurs ! ». L'auteur réaffirme la doctrine soviétique traditionnelle à ce sujet : l'URSS serait le meilleur défenseur des libertés, des *« véritables droits de l'homme »* que sont *« le droit au travail, à l'enseignement, à la santé gratuite, au repos et au logement »*.

La *Pravda* de ce lundi 25 juin, sans revenir sur la visite elle-même, cite un certain nombre de journaux occidentaux pour étayer la thèse d'un *« rapprochement »* entre les positions soviétique et française sur les questions internationales. Le thème de la lutte contre la militarisation de l'espace et de l'interdiction totale des armes chimiques est particulièrement mis en avant.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le plan de restructuration de l'armée a été accepté

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est au bruit du canon, *mais sans grands dommages*, puisque les tirs sont restés limités à la ligne de démarcation, que les Beyrouthins ont vécu les deux premières nuits et la première journée suivant l'annonce de la restructuration de l'armée libanaise, censée être le point de départ de la solution de la crise dans laquelle se débat leur pays.

Autre indice négatif : les Forces libanaises (milices chrétiennes) ont rejeté à partir de Paris, où se trouve leur porte-parole, le plan de sécurité annexe auquel ont pourtant souscrit les représentants de l'organisme et du parti politique dont ils sont en principe l'émanation. *« Nous avons rejeté ce plan qui ne nous concerne pas,* a déclaré leur porte-parole, M. Naoum Farah. *Nous maintiendrons notre position, j'en suis sûr. (...) Les différentes milices devraient être légalisées et prendre en charge la sécurité, chacune dans les régions qu'elles contrôlent (...) le règlement de la crise libanaise passe inéluctablement par une décentralisation très poussée sur les plans politique, économique, culturel et de la sécurité. »*

Les échauffourées sur le terrain et la confirmation de la position déjà connue des Forces libanaises ne signifient cependant pas nécessairement que le plan gouvernemental va vers un échec total.

A près de deux mois de sa constitution, le gouvernement dit d'union nationale de M. Rachid Karamé est parvenu, en effet, à un compromis entre ces deux ailes ennemies : MM. Chamoun et Gemayel (maronites) d'un côté, M. Joumblatt (druze) et surtout M. Berri (chiite) de l'autre, — *sur* une refonte du commandement de l'armée devenu collégial, les six principales communautés libanaises — trois chrétiennes, trois musulmanes, — étant représentées chacune par un officier au sein du comité militaire. En même temps, une direction générale des renseignements pour la sûreté de l'Etat est créée, confiée à un officier chiite. En contrepartie, le camp chrétien a obtenu que le commandant en chef de l'armée reste maronite, que ce soit un officier « dur » ayant sa confiance — en l'occurrence le général Michel Aoun — et que sa voix soit prépondérante au sein du conseil militaire.

Le gouvernement a, dans la foulée, élaboré un plan de sécurité — un de plus — reconstituant le Grand Beyrouth, qui avait volé en éclats le 6 février. La ligne de démarcation est censée disparaître, la circulation être rétablie partout entre les deux secteurs de la capitale, le port et l'aéroport être rouverts, les milices et leurs armes retirées du Grand Beyrouth et l'armée rénovée sans délai, des soldats chrétiens allant étoffer la troupe chiite opérant à Beyrouth-Ouest depuis les événements de février, et des soldats musulmans leurs camarades chrétiens à Beyrouth-Est.

Le conseil militaire est appelé à mettre à exécution ce plan, qui constitue en fait des directives politiques de la part du conseil des ministres. Un délai de dix à vingt jours est d'ores et déjà prévu pour la mise en forme des mesures d'application. Ce délai risque de s'allonger du fait des énormes difficultés inhérentes à l'opération, et à supposer que le conseil militaire fasse en cette circonstance délicate la preuve de sa cohésion et de sa fiabilité. On craint ici que, dans la meilleure des hypothèses, le plan de sécurité ne se traduise pas l'ouverture de deux ou trois voies de passage supplémentaires, ainsi que celle du port et — bien que cela soit plus aléatoire — celle de l'aéroport, sans que pour autant disparaisse la ligne de démarcation. Pour une population épuisée sur les plans humain et économique par la guerre larvée actuelle, une telle amélioration de la « drôle de trêve », qui ne lui épargne ni les obus ni la paralysie des affaires, serait déjà un bienfait. A vrai dire, les *Libanais n'attendent* pas beaucoup plus et n'osent plus se faire d'illusions. Ils espèrent parvenir ainsi dans une stabilité relative à la nouvelle échéance qui paraît leur être fixée, pour la fin de l'été. Entre-temps, les élections se seront déroulées en Israël et ce pays aura défini sa politique au Liban. Le comité constitutionnel prévu par les accords de Lausanne aura été mis en place et devra avoir commencé ses travaux en vue d'une refonte totale des institutions libanaises.

LUCIEN GEORGE.

LA GUERRE DU GOLFE

L'attaque irakienne contre des pétroliers risque d'entraîner des représailles iraniennes

Après une accalmie de deux semaines, les attaques de pétroliers ont repris, le dimanche 24 juin, dans le Golfe, où un pétrolier grec de 152 000 tonnes, l'*Alexandre-le-Grand*, a été touché au terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, alors que l'Irak a annoncé dans la matinée avoir attaqué et endommagé quatre navires dans cette région.

La reprise des attaques irakiennes est intervenue quelques heures après la fin de la réunion, à Ryad, des chefs d'état-major des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) comprenant l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Qatar et Oman. La formation d'une force de déploiement rapide commune à ces pays, placée sous commandement unifié, aurait été au centre de cette réunion. La coordination entre les pays du CCG porterait également sur les renseignements collectés par les avions-radars américains AWACS basés en Arabie Saoudite.

L'Iran avait proposé de ne pas entraver la circulation maritime dans le Golfe si l'Irak prenait un engagement identique. Mais le gouvernement de Bagdad maintient que tout navire se déplaçant à l'intérieur d'une zone comprenant l'île de Kharg et le port de Bushehr est un objectif militaire légitime. Or 90 % des exportations du brut iranien, indispensables à l'économie et à l'effort de guerre de la République islamique, transitent précisément par cette zone. On s'attend dès lors que Téhéran riposte à l'attaque irakienne de dimanche et que les tarifs d'assurances pour les navires naviguant dans le Golfe soient relevés.

Le département d'Etat a qualifié de *« ridicules »* les accusations iraniennes selon lesquelles les Etats-Unis auraient fourni en janvier dernier 2 tonnes de gaz « moutarde » (ypérite) à l'Irak. L'agence officielle d'informations iranienne avait affirmé, le dimanche 24 juin, que deux avions de l'armée de l'air américaine avaient transporté ces armes chimiques, le 21 janvier dernier, de Californie jusqu'à la base américaine de Torrejon, en Espagne. Selon l'agence iranienne, les gaz « moutarde » avaient été livrés le lendemain à Bagdad et utilisés contre les troupes iraniennes lors de leur offensive de février dernier. Selon l'agence iranienne, Téhéran a eu la preuve de cette livraison par *« des documents obtenus d'une base aérienne américaine en Espagne »*. — *(AFP.)*

Egypte

M. MAHGOUB EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Rifaat el Mahgoub a été nommé vendredi 22 juin président de l'Assemblée du peuple égyptien nouvellement élue.

[Né le 23 avril 1926, M. Mahgoub est, comme la plupart des hommes politiques égyptiens, un juriste. Il a obtenu en 1953 un doctorat d'Etat d'économie à Paris. Nommé en 1965 premier secrétaire de l'Union socialiste arabe (USA, parti unique), il avait grimpé, sous le régime de Sadate, les échelons du parti unique et, en août 1974, avait fait partie de la commission quadripartite chargée du sondage d'opinion en vue du rétablissement du pluripartisme. En janvier 1975, la commission dont M. Mahgoub faisait partie décidait de permettre la création de « tribunes » au sein de l'USA, tribunes qui deviendront ensuite partis. En août 1975, il était élu premier secrétaire de l'USA dont M. Sadate était alors le président. M. Mahgoub disparaît ensuite de la scène politique (doyen de la faculté de sciences politiques en 1981) pour n'y réapparaître qu'en février 1984, date à laquelle il rejoint les rangs du PND à l'issue d'une réunion avec le président Moubarak. M. Mahgoub sera le troisième président francophone de l'Assemblée égyptienne (après MM. Soufi Abou Taleb et Kamel Leila).]

LE NOUVEAU COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE

M. Michel Aoun promu au poste de commandant en chef de l'armée libanaise est le plus jeune officier à parvenir à ce commandement depuis l'indépendance du Liban en 1943. Agé de trente-neuf ans, issu d'une banlieue populaire de Beyrouth, le général Aoun a effectué plusieurs stages militaires en France, puis aux Etats-Unis. C'est un spécialiste de l'artillerie. Il a à son actif d'avoir contenu l'offensive druze à Souk-el-Gharb, empêchant ainsi les forces antigouvernementales d'avancer en direction du palais présidentiel de Baabda en septembre 1983.

Il a aussi réussi à garder le caractère multiconfessionnel de sa brigade, bien qu'une partie de ses soldats musulmans aient quitté ses rangs. Sa capacité de chef militaire est reconnue dans le camp chrétien, mais également dans le camp adverse. Le vice-président syrien M. Khaddam en aurait été convaincu, et c'est grâce à ses pressions que l'opposition aurait finalement accepté que le général Aoun succède au général Tannous à la tête de l'armée.

A Beyrouth-Ouest

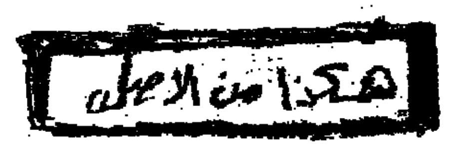
UN DIPLOMATE AUTRICHIEN TUÉ

Beyrouth (AFP). — Un diplomate autrichien, M. Gerhard Loitzenbauer, a été assassiné samedi après-midi 23 juin à Beyrouth-Ouest par deux inconnus, qui l'ont abattu alors qu'il regagnait son domicile en compagnie de sa femme. Presque au même moment, un diplomate libyen et ses deux gardes du corps ont été enlevés à Beyrouth-Ouest par un commando armé.

M. Loitzenbauer, attaché à l'ambassade d'Autriche, était en train de garer sa voiture dans le parking situé sous le bâtiment, construit sur pilotis, lorsque deux hommes l'ont fait sortir du véhicule et ont tiré sur lui pratiquement à bout portant. M. Loitzenbauer, qui était âgé de quarante-cinq ans, est mort avant l'arrivée des secours. On n'exclut pas, de source policière, que le vol de sa voiture soit à l'origine du crime.

Quelques instants avant ce meurtre, six hommes armés, venus à bord de trois véhicules, avait enlevé un diplomate libyen, M. Mohamed Moustapha Moghrabi, et ses deux gardes du corps.

Le diplomate libyen a cependant été libéré ce lundi par les miliciens des services de sécurité du mouvement Chiite « Amal ». Les miliciens ont donné l'assaut à l'immeuble de Beyrouth-Ouest ou le diplomate libyen était détenu par des membres des « Brigades de Mousse Sadr » (dirigeant Chiite libanais disparu en 1978 lors d'un voyage en Libye).



La question du transfert de l'ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem pourrait embarrasser le président Reagan

De notre correspondant

Washington. – Les parlementaires américains partisans d'un transfert de Tel-Aviv à Jérusalem de l'ambassade des Etats-Unis en Israël entendent que le Congrès se prononce à ce sujet avant l'élection présidentielle de novembre. S'ils obtenaient *gain de cause*, il est très probable que les votes du Sénat et de la Chambre des représentants seraient très positifs, et M. Reagan se trouverait alors dans une situation *particulièrement embarrassante*. Le département d'Etat comme le président lui-même sont en effet totalement opposés au transfert de l'ambassade, car il équivaudrait à une reconnaissance par Washington de la souveraineté israélienne sur l'ensemble de Jérusalem, y compris la partie est de la ville passée sous contrôle de Tel-Aviv après la guerre de 1967.

Depuis que ce projet a été avancé au début de l'année par M. Daniel Moynihan, sénateur démocrate de New-York, tous les Etats arabes. Et spécialement ceux qui sont les plus *proches des Etats-Unis, ont* fermement mis en garde tant les parlementaires que l'administration sur les conséquences d'un tel geste. Leurs ambassadeurs ont notamment fait valoir que la question de Jérusalem n'était pas seulement un élément du consensus israélo-arabe, mais aussi un sujet explosif dans l'ensemble du monde musulman, et que les positions américaines risqueraient dont d'être affectées bien au-delà du seul Proche-Orient par une *éventuelle décision* du Congrès.

Sensible à ces démarches, M. Shultz avait écrit début mars au président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Percy, pour souligner que « *le déplacement de l'ambassade attiserait certainement l'extrémisme musulman, suscitant peut-être une vague de violences contre les citoyens, les diplomates et les installations (des Etats-Unis) dans la région* ». Peu après, M. Reagan avait personnellement déclaré qu'il espérait « *ne pas avoir à opposer son veto* », et a réaffirmé la position de son administration en expliquant que l'avenir de Jérusalem et de l'ensemble des territoires occupés devait être réglé dans le cadre d'un accord de paix global.

Entre-temps, les deux candidats à l'investiture démocrate MM. Hart et Mondale, s'étaient prononcés en faveur du transfert avec d'autant plus d'ardeur qu'ils espéraient ainsi l'un et l'autre, s'assurer un avantage décisif dans la primaire de New-York, ville où la communauté juive pèse particulièrement lourd dans l'électorat démocrate. Le paradoxe est que les grandes organisations juives *américaines n'étaient et ne* sont toujours pas mobilisées par cette affaire vis-à-vis de laquelle elles observent une certaine réserve. Dès lors cependant qu'elle avait été lancée en pleine année électorale, il était à peu près fatal qu'elle acquiert sa dynamique propre car les deux parties ne veulent laisser perdre aucune voix, et que les Américains d'origine arabe, *si leurs organisations se développent*, sont infiniment moins nombreux que les juifs.

Des demi-mesures

Inquiets, certains conseillers politiques de l'administration avaient en conséquence recommandé des demi-mesures, comme *l'installation* de l'ambassde dans la parti ouest de la ville, qui est israélienne depuis 1948, ou le rattachement à l'ambassade de Tel-Aviv du consulat à Jérusalem, qui dépend actuellement du département d'Etat.

Ces formules ont été repoussées par l'administration, et l'auteur du projet de lois soumis à la Chambre, M. Tom Iantos, représentant de Californie, *vient d'annoncer que son* texte serait soumis à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée le mois prochain et en août au vote de l'ensemble des représentants. Le projet a déjà réçu l'appui de 220 des 435 représentants et de 42 des 100 sénateurs.

S'il était adopté, M. Reagan pourrait soit faire jouer son veto, soit contester la validité du vote en faisant *valoir que l'emplacement* des ambassades américaines ne dépend pas des décisions du Congrès. L'une et l'autre de ces réponses ne pourraient « *à moins de deux mois alors de l'élection* » qu'être critiquées par les démocrates, qui expliquent comme M. Moynihan, que, sauf dans le cas d'Israël, toutes les ambassades de par le monde sont installées dans la capitale des Etats avec lesquels Washington entretient des relations diplomatiques.

Si les Etats-Unis continuaient d'adopter une attitude différente vis-à-vis d'Israël, cela indiquerait « *au monde que nous sommes d'une certaine manière en conflit (...) avec Israël* », dit M. Moynihan, en ajoutant que cela « *encouragerait de faux espoirs chez les ennemis d'Israël, qui attendent d'être un jour à même de séparer les Etats-Unis* », de l'Etat hébreu.

B. G.

Etats-Unis

LA TOURNÉE DE M. JACKSON EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le candidat à l'investiture démocrate rencontre M. Fidel Castro à La Havane

De notre correspondant

Washington. – A trois semaines d'un convention démocrate dont, en tout état de cause, il ne sortira pas vainqueur, le pasteur Jackson entend bien faire monter les enchères. Le premier Noir américain à avoir *fait campagne pour la Maison Blanche* entend aussi être le premier candidat à la présidence réussissant à dialoguer avec le tiers-monde révolutionnaire.

Sauf imprévu, M. Jackson va obtenir de M. Fidel Castro, qui devait l'accueillir ce lundi 25 juin à La Havane, la libération de plusieurs prisonniers politiques cubains, vingt et un peut-être (1). *Point d'orgue de la* tournée de six jours qu'il a entamée le 23 juin en Amérique centrale, ces libérations constitueraient un importants succès politique pour lui et, *geste habile de la part de M. Castro*, une source d'embarras certaine tant pour les démocrates que pour l'administration républicaine.

Début janvier déjà, M. Jackson avait assuré un spectaculaire lancement de sa campagne en allant à Damas convaincre le président Assad de libérer un pilote américain tombé au Liban dans une zone sous contrôle syrien. *Cette attitude* ouverte du chef de l'Etat arabe avait renforcé les pressions de l'opinion en faveur du rappel des « marines » de Beyrouth.

L'événement avait été d'importance, car la quasi-totalité des hommes politiques américains rivalisent d'ardeur dans leur soutien à Israël. L'homme qui avait rompu ce consensus avait *été reçu comme un* héros à la Maison Blanche : « *On ne discute pas le succès* », avait dit M. Reagan.

C'est la même opération qui se répète à propos de l'Amérique centrale. Elle a, cette fois-ci, davantage d'envergure et, potentiellement, plus *d'impact immédiat, car la question* centre-américaine – contrairement à celle du Proche-Orient – suscite de profonds débats aux Etats-Unis. A Panama, première étape d'une tournée définie comme « *une offensive de paix opposée à l'offensive militaire* », M. Jackson a rencontré, *le 24 juin*, des représentants de la guérilla salvadorienne. Ses six interlocuteurs, parmi lesquels figuraient M. Ruben Zamora, dirigeant de l'aile politique de la guérilla, ont, en *effet, annoncé leur accord pour né*gocier avec les autorités du Salvador un cessez-le-feu qui serait la première étape (et non plus seulement un élément constitutif, comme ils le souhaitaient auparavant) d'un règlement politique général.

Ils ont en conséquence chargé *M. Jackson, qui était attendu* ce lundi à San-Salvador, de faire part au président Duarte de leur désir de le rencontrer sans délai – à la seule condition que soit garantie leur sécurité en territoire national. Il y a très peu de chance que, pourtant, le chef démocrate chrétien de l'Etat accepte cette offre, tant sa marge de manœuvres vis-à-vis de l'extrême droite est étroite ; il persiste, avant d'engager des pourparlers, à réclamer que la guérilla dépose les armes, ce qu'elle refuse. *Mais, en réitérant* cette position, M. Duarte aura d'autant moins le beau rôle que M. Jackson avait été, le 23 juin, félicité de son initiative par les plus hautes autorités du Panama – l'un des quatre pays du groupe dit de Contadora, qui s'efforce depuis un an et demi, de promouvoir un règlement de paix *globale dans la région*.

Un dialogue payant

A Cuba, il ne fait aucun doute *que M. Jackson sera très bien ac*cueilli. En plus des deux entretiens qu'il aura avec M. Fidel Castro et de la conférence de presse qu'ils tiendront ensemble, il y aura un débat avec des étudiants. Mercredi, le candidat à l'investiture démocrate s'envolera pour Managua, où il rencontrera les dirigeants sandinistes et les responsables de l'Eglise catholique nicaraguayenne.

Il serait étonnant – ne serait-ce que parce que M. Jackson n'a rien d'un prosoviétique – que le pasteur se lance à son retour aux Etats-Unis dans une apologie sans nuance des *régimes révolutionnaires* caraïbe et centre-américain. Il émettra, sans aucun doute, des réserves ; mais il soulignera tout aussi sûrement (c'est l'un de ses thèmes familiers) que la *démocratie ne se développe pas* en un jour, que des progrès sociaux sont en cours de réalisation à Cuba et au Nicaragua, et que Washington devrait prodiguer des encouragements plutôt que de s'enfermer dans une attitude de refus. Bref, les Etats-Unis devraient cesser tout engage*ment militaire dans* la région, sous peine de « *mettre le feu à l'hémisphère* ».

M. Jackson dira surtout que le dialogue est non seulement possible, mais aussi payant à preuve les libérations qu'il a obtenues et sur lesquelles des assurances lui avaient *déjà été données, avant son départ*, par la « section d'intérêts » cubains qu'abrite l'ambassade tchécoslovaque à Washington.

Cette tournée va, ainsi, conforter le statut d'homme politique à part entière de M. Jackson – ce dont les dirigeants démocrates se seraient bien passés à si peu de temps de la convention de leur parti. Alors même que des responsables traditionnels de la communauté noire avaient déjà commencé d'essayer de *réduire son rôle*, le pasteur n'arrivera pas à San-Francisco seulement comme le porte-parole d'une minorité, mais comme le défenseur prestigieux de choix diplomatiques assez *largement partagés par la base* démocrate, alors que ni M. Mondale ni M. Hart ne les incarne. Il sera dans ces conditions bien difficile de faire jouer à M. Jackson le rôle de figu*rant* à la *convention*, et ce d'autant qu'il a également marqué des points auprès de la communauté hispanique – forte de trois cents délégués.

Enfin, le candidat noir pose de sé*rieux problèmes à l'administration* républicaine – avec qui il s'est entretenu avant son départ. Face aux initiatives concrètes de M. Jackson, la volonté de paix dont se prévaut *sans cesse M. Reagan peut en effet* paraître bien pâle. Ce lundi, des représentants américains et nicaraguayens devraient en principe se retrouver au Mexique pour la *première séance de discussions*, dont le principe avait été établi lors du récent voyage de M. Shultz à Managua. Or, c'est la tournée de M. Jackson, beaucoup plus que cette *réunion, qui retient* l'attention de la presse américaine.

BERNARD GUETTA.

(1) Sans attendre l'arrivée de M. Jackson, les autorités cubaines ont permis la sortie du territoire national à l'écrivain, M. Jorge Vals, âgé de cinquante et un ans, qui venait d'achever une peine de détention de vingt années pour « activités contre-révolutionnaires ». M. Vals, qui avait *été libéré le 8 mai, est parti* le 23 juin pour le Venezuela.

El Salvador

LE MAJOR D'AUBUISSON A WASHINGTON

(De notre correspondant.)

Washington. – Dirigeant de l'extrême droite salvadorienne et souvent dénoncé comme l'un des responsables des Escadrons de la mort, le major Roberts d'Aubuisson est attendu cette semaine à Washington pour une *visite privée*. Il a *été invité* par l'un de ses rares partisans américains, le sénateur républicain Jesse Helms. M. d'Aubuisson, que le département d'Etat avait *déclaré par deux fois ces dix der*niers mois indésirable aux Etats-Unis, passera la frontière avec un visa valable pour un seul voyage.

L'événement n'aurait rien d'absolument extraordinaire si le *New-York Times* ne venait de révéler que le major avait été *mêler de près, le mois dernier*, à un projet d'assassinat de... l'ambassadeur américain à San-Salvador, M. Pickering. M. d'Aubuisson en voulait, *semble-t-il, à l'ambassadeur* depuis qu'il avait appris de la bouche du sénateur Helms, qui s'en était publiquement indigné, que la CIA avait dépensé près *d'un million de dollars pour sou*tenir la candidature à l'élection présidentielle salvadorienne du *démocrate-chrétien*, M. Duarte.

Renseignées à temps sur les intentions de M. d'Aubuisson, les autorités américaines lui avaient dépêché d'urgence, le 18 mai, l'un *des plus hauts diplomates* du département d'Etat, le général Vernon Walters, pour le mettre en garde contre les *« sérieuses conséquences »* d'un *assassinat de l'ambassadeur* Pickering. Le général Walters avait cependant assuré à M. d'Aubuisson qu'il pouvait trouver une place d'opposant loyal sur la scène *politique* salvadorienne. Son visa lui avait été accordé en gage de confiance dans son *retour à de meilleurs sentiments*.

B. G.

M. Shultz accuse l'URSS d'être liée au terrorisme international

De notre correspondant

Washington. – L'Union soviétique a *été* explicitement accusée, dimanche 24 juin, par le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, d'être « *directement ou indirectement* » liée au développement *du terrorisme international*. Cette déclaration, sans précédent dans la bouche d'un responsable américain de si haut niveau s'exprimant publiquement, rompt avec la volonté de *modération verbale* que M. Reagan et ses collaborateurs s'étaient imposée vis-à-vis de l'URSS depuis le mois de janvier dernier.

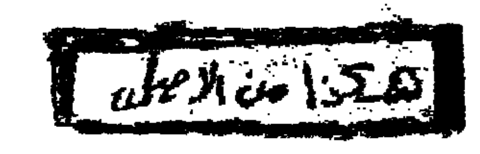
L'Union soviétique, a déclaré M. Shultz, qui prononçait l'un des discours d'ouverture d'une conférence internationale sur le terrorisme, organisée à Washington, « *dénonce l'usage du terrorisme comme instrument d'une politique d'Etat* [mais] *il y a un abîme profond entre les déclarations des Soviétiques et leurs actes* ».

« *Les liens internationaux entre les groupes terroristes sont maintenant clairement compris, et le lien soviétique direct ou indirect est aussi clairement compris* », a-t-il poursuivi, en ajoutant : « *Les Soviétiques utilisent les groupes terroristes pour leurs propres buts, et leur objectif est toujours le même : affaiblir la démocratie libérale et menacer la stabilité du monde.* » « *Lorsque la Libye et l'OLP fournissent des armes aux communistes d'Amérique centrale, et les entraînent, ils aident l'Union soviétique et ses clients à menacer notre sécurité dans la région* », a encore dit le secrétaire d'Etat, en accusant la Syrie, l'Iran, la Libye et la Corée du Nord de faire partie d'une « *ligue de la terreur* ». En conséquence, « *il est temps*, a-t-il déclaré, *de réfléchir (...) sérieusement à des moyens de défense plus actifs, à une défense par le biais d'actions préventives contre les groupes terroristes, avant qu'ils ne frappent, [car] l'une des meilleures dissuasions contre le terrorisme est la certitude que des mesures rapides et sûres seront prises contre ceux qui les engagent* ». « *Le recours aux armes au nom de la démocratie et contre des régimes ou mouvements oppressifs peut évidemment constituer un combat pour la liberté, dans la mesure où il peut n'y avoir pas d'autre voie pour que la liberté soit* », a ajouté M. Shultz, en précisant que la réponse à apporter au terrorisme devait rester « *dans le cadre de la loi, de peur que nous ne devenions les complices involontaires d'un projet terroriste destiné à miner le monde civilisé* ».

Alors que le secrétaire d'Etat était resté assez vague sur les mesures concrètes qu'il souhaiterait voir prendre par les pays occidentaux, l'ancien premier ministre israélien, M. Yizhak Rabin, a proposé la création d'une organisation internationale regroupant « *les gouvernements acceptant le principe d'un combat contre le terrorisme* ». Cette organisation, qui devrait être dirigée, selon M. Rabin, par un Américain, devrait « *ne pas exclure le principe d'action conjointe de ces Etats membres [et] d'une activité politique commune contre les pays qui lancent ou soutiennent* » des actions terroristes.

L'administration américaine a récemment déposé devant le Congrès un ensemble de textes législatifs qui l'autorisent à dresser une liste de pays ayant recours, selon elle, au terrorisme. Les personnes qui aideraient, aux Etats-Unis, les forces armées ou les services de renseignements de ces pays seraient susceptibles de peines de prison, et une récompense pourrait, en revanche, être accordée à tout informateur. Ces projets suscitent des craintes parmi certains parlementaires et dans les organisations de défense des libertés civiques, dans la mesure où le soutien politique à des mouvements révolutionnaires pourrait un jour être ainsi assimilé à une caution des actions terroristes.

B. G.



AFRIQUE

Tchad

NOUVEAU MOUVEMENT POLITIQUE

L'UNIR se propose de «récupérer par tous les moyens les terres nationales occupées»

Un nouveau mouvement politique tchadien, l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR), a été créé, dimanche 24 juin, par le Front de libération nationale — Forces armées du Nord (FROLINAT-FAN), réuni depuis mercredi en congrès *« constitutif »* dans la capitale tchadienne. Le nouveau mouvement politique tchadien doit être *« un cadre rénové, dynamique, et être le creuset de l'unité nationale et des retrouvailles de tous les fils du Tchad »*, précisent les statuts du nouveau mouvement, qui ajoutent : *« L'UNIR doit être adaptée aux réalités actuelles* [du pays] *et doit tenir compte des légitimes aspirations des masses populaires, sans perdre de vue les diversités nationales. »*

Le congrès extraordinaire du FROLINAT-FAN avait annoncé, vendredi, la dissolution du FROLINAT et de ses organes, notamment le Conseil de commandement des Forces armées du Nord (CCFAN, du président Hissène Habré) (*le Monde* datés 24-25 juin).

L'UNIR se propose de *« récupérer par tous les moyens les terres nationales occupées »*, d'instaurer *« une vie politique démocratique qui garantisse les libertés et les droits fondamentaux de l'homme et des associations »*, et opte pour *« une voie socialiste de développement qui tienne compte des réalités nationales »*.

Le comité central de l'UNIR est composé de soixante membres élus par le congrès. Tous les pouvoirs antérieurement exercés par les organes du FROLINAT dissous, notamment le CCFAN, sont dévolus au comité central de l'UNIR.

En créant un nouveau parti politique, à la place du Conseil de commandement des Forces armées du Nord, qui régissait pratiquement la vie politique du pays depuis juin 1982, date à laquelle le président Hissène Habré était rentré victorieusement à N'Djamena, évacué par l'ancien président Goukouni Oueddeï, le chef de l'Etat tchadien franchit une nouvelle étape dans la consolidation de son pouvoir. Cette décision montre en tout cas qu'il estime avoir suffisamment la situation en main pour élargir ses assises et pour faire participer plus activement à la vie politique des hommes qui ne sont pas forcément originaires du nord du pays. La création de toutes pièces d'un parti politique qui se veut le rassemblement de tous les Tchadiens devrait aussi permettre au président Habré de « casser » l'image de chef de tendance que lui attribue toujours l'ancien président Goukouni Oueddeï avant la tenue d'une éventuelle « table ronde » de réconciliation à Brazzaville.

Depuis l'évacuation de Faya-Largeau il y a un an, le président Hissène Habré a parcouru beaucoup de chemin, et, aujourd'hui le temps semble jouer en sa faveur. Protégé par l'opération Manta, qui a stoppé toute velléité offensive des troupes libyennes et de leurs alliés tchadiens, le président Habré a profité de ce répit militaire pour agir activement sur le plan politique, tant à l'intérieur de son pays qu'à l'extérieur. En sanctionnant les abus les plus graves de ses troupes dans le Sud et en maintenant tant bien que mal l'ordre dans cette région d'où provient l'essentiel des richesses du pays, il a réussi à calmer quelque peu les appréhensions que nourrissent à son égard les « sudistes ».

En même temps, après l'échec de la conférence d'Addis-Abeba en janvier dernier, le chef de l'Etat tchadien a multiplié les contacts, tant avec ses adversaires qu'avec les Etats africains pour mieux faire admettre sa légitimité. Déjà, lors de cette conférence, une tentative de réconciliation, appuyée par la France, avait été menée entre le Conseil démocratique et révolutionnaire (CDR) et le gouvernement de N'Djamena. L'opposition de l'aile militaire du CDR, dirigée par Khakis Mannany, l'avait fait échouer, ce dernier rappelant à l'ordre l'aile politique dirigée par Acheik Ibn Omar. Ne dit-on pas, depuis, que ce dernier chercherait à quitter la Libye ? Des émissaires de N'Djamena ont cependant maintenu les contacts avec le CDR et aussi avec l'ancien président Goukouni Oueddeï, qui a rencontré, il y a quelque temps, un proche du président Habré à Alger. Tout cela au grand dam des Libyens.

Sur le plan africain, le président tchadien a réussi à obtenir l'accord des Congolais, pourtant peu suspects de sympathie, à son égard, pour l'organisation d'une « table ronde » à Brazzaville. Il faut dire que le président Habré a été aidé dans sa tâche par la difficile situation de ses opposants, qui non seulement supportent de plus en plus mal la pesante tutelle libyenne, mais qui encore se déchirent entre eux, les Libyens semblant s'appuyer de plus en plus sur les hommes du CDR, au détriment du reste des partisans de l'ancien président Goukouni Oueddeï.

Il n'en reste pas moins que le Tchad demeure coupé en deux, et que rien n'indique, malgré ses promesses verbales, que le colonel Kadhafi ait renoncé à ses ambitions sur son voisin. Les contacts franco-libyens qui se poursuivent ne semblent pas, pour l'instant, devoir aboutir, Paris ne pouvant se dégager du Tchad raisonnablement avant qu'un accord politique ne consacre un début de réconciliation.

En améliorant sa situation intérieure, le président Hissène Habré accroît sa crédibilité et prend date pour l'avenir. Mais celui-ci dépend avant tout de ce que voudra, et pourra, le colonel Kadhafi.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Maroc

● **RAPATRIEMENT DES CORPS DES SOLDATS MAROCAINS TUÉS EN ALGÉRIE.** — Les corps des soldats marocains qui avaient trouvé la mort le 15 juin dernier dans la région de Hama-Mir, en Algérie, à la suite d'un accrochage avec les troupes algériennes, ont été remis vendredi 22 juin aux autorités marocaines, indique le journal marocain Rissalat Aloumn.

Citant une source bien informée, le journal précise que cette opération s'est effectuée entre les représentants des deux pays, en présence de membres de la gendarmerie nationale, des forces armées royales et de la sûreté nationale, ainsi que des représentants des forces algériennes. D'autre part, M. Omar Ichkal, porteur d'un message du colonel Kadhafi au roi Hassan II, est arrivé samedi à Rabat. Ce message aurait trait à la situation au Maghreb et au conflit du Sahara occidental, notamment après l'incident frontalier algéro-marocain. M. Ichkal, secrétaire des congrès populaires de Libye, s'était rendu précédemment à Alger. — *(A.P.)*

EUROPE

Pologne

LES SUITES DES ÉLECTIONS LOCALES DU 17 JUIN

M. Walesa et la direction clandestine de Solidarité affirment que 10 millions d'électeurs se sont abstenus

Varsovie. — Une semaine après les élections locales du 17 juin, Solidarité a, comme prévu tiré sa propre leçon de ce scrutin qui se voulait un test de la normalisation. C'est M. Walesa lui-même qui s'est chargé de rendre public, dimanche 24 juin, ce premier bilan établi par la Commission provisoire de coordination (TKK) c'est-à-dire par les dirigeants clandestins du syndicat dont il a été et s'estime toujours le président légal.

La TKK affirme qu'en moyenne 40 % de l'électorat, soit *« plus de dix millions de personnes »* ont boycotté la consulatation. Il s'agit là d'une estimation globale sensiblement différente des résultats officiels (qui font état de 25 % d'abstentions suelement. Cette estimation globale est accompagnée de données plus précises pour certaines grandes villes où la différence est encore plus forte : 40 % de participation seulement à Wroclaw (contre 67 % officiellement), 47 % à Gdansk (contre 68 %), 48 % à Cracovie (contre 71 %). *Les chiffres sont en général* inférieurs de 10 à 20 % aux données officielles et la TKK énumère une série de « franudes » censées expliquer ces différences.

Les dirigeants clandestins tirent *maintenant* les enseignements politiques de cette première série de résultats (un second bilan plus complet est annoncé) en insistant évidemment sur les motifs de satisfaction *(« Après deux ans et demi de répression, plus de dix millions de personnes, soit plus que le nombre d'adhérents de Solidarité, ont su s'opposer de manière visible au pouvoir. Tel est l'effet de notre lutte clandestine »)*, mais sans ignorer non plus le revers de la médaille, à savoir que 60% de la population, selon les estimations de l'opposition elle-même, est tout de même allée aux urnes : *« Il faut reconnaître que*

De notre envoyé spécial

beaucoup de Polonais n'ont pas encore su surmonter leur peur. Avoir réussi à maintenir dans la peur cette partie de la population est un succès pour le pouvoir, mais c'est le seul. »

Deux mérites

Accessoirement, les clandestins voient deux mérites à ce scrutin. D'abord, le taux officiel de participation, même s'il est « faussé », est exceptionnellement bas pour un pays du bloc soviétique : *« C'est une grande brèche idéologique dont les effets peuvent être précieux pour tous les peuples qui sont dans une situation similaire. »*
Ensuite, ajoutent-ils, l'organisation de la vaste campagne d'appel au boycott et aussi les opérations de « contrôle social » des résultats du vote, qui a nécessité la participation de plusieurs milliers de personnes, ont démontré que Solidarité avait, *« malgré la police, une capacité d'action effective »*.

M. Walesa qui, avant le 17 juin avait dit qu'il pourrait se retirer de la scène s'il se sentait désavoué par une trop forte participation, a balayé d'une phrase tout doute à ce sujet.

De son côté, le pouvoir ne cesse de répéter, depuis une semaine, que le vote s'est soldé par une défaite humiliante de l'opposition et comme vient de le déclarer un membre important du bureau politique, M. Barcikowski : *« Ce vote prouve que la crise politique est en train d'être vaincue. »* La multitude de commentaires de ce style publiés dans la presse officielle pour célébrer le succès de l'élection fait ressortir par contraste une étrange absence, celle des résultats proprement dits. L'objet théorique du vote — la désignation des membres des conseils locaux à diver échelons — avait pourtant été présenté comme de la plus haute importance de même qu'était souligné le caractère novateur d'un scrutin où il était possible, en principe, d'éliminer certains candidats. On ne saura sans doute jamais dans quelle mesure cette possibilité a été mise à profit. Les résultats, indique-t-on de source officielle, ne seront publiés que localement et, en fait, les décomptes détaillés ne seront affichés que dans les circonscriptions (il y an a vingt-trois mille...).

La seule chose qui importe naturellement pour les autorités c'est la participation. Et c'est donc sur ce point que la propagande a pesé de tout son poids non sans forcer parfois un peu la note. Le curé de la paroisse ouvrière de Nowahuta, près de Cracovie, a ainsi formellement démenti avoir pris part au vote, et un religieux sistérien de Cracovie, lui aussi, a protesté parce qu'on l'avait poussé de force dans un bureau de vote pour le filmer...

Ces petits événements viendront, avec beaucoup d'autres, alimenter la conversation des « militants » plus ou moins actifs qui, déjà, évoquent en riant leurs souvenirs de campagne pour le boycottage, racontent les ruses utilisées pendant les opérations dites de contrôles des résultats, mentionnent à peine, tant c'est banal, les interpellations et les amendes avant de conclure : tout cela, en fait, n'a strictement aucune importance. Comme si, de leur point de vue, dans ce pays, qui semble plonger dans le drame, ces étranges élections avaient été une plaisanterie, un grand jeu, dangereux, mais sans conséquences sur une réalité qui reste inchangée.

J. K.

Espagne

Les Commissions ouvrières sont divisées face à la crise et au gouvernement socialiste

Madrid. — Le mouvement syndical doit-il être prêt à signer un pacte social avec le gouvernement socialiste ? Telle est la question qui a dominé le congrès national des Commissions ouvrières (proches du Parti communiste espagnol), à Madrid, du 21 au 24 Juin.

M. Marcelino Camacho a été réélu sans surprise secrétaire général ; mais il n'a obtenu que 61 % des voix des délégués : un pourcentage qui en dit long sur les divisions qui se sont manifestées durant ce congrès, le troisième depuis la légalisation de la centrale en 1977.

Quelle attitude adopter face à un gouvernement de gauche pratiquant un sévère politique d'austérité ? Comment favoriser la création d'un espace politique à la gauche du Parti socialiste ? Ces questions avaient déjà provoqué de sérieux af-

De notre correspondant

frontements lors du onzième congrès du PCE en décembre dernier. Elles ont cette fois opposé les sympathisants de M. Camacho, défenseurs d'une position relativement modérée, et ceux de M. Julian Ariza, numéro deux de la centrale, proche des thèses plus radicales que soutient au sein du PGE, l'ancien secrétaire général, M. Santiago Carrillo.

C'est la première fois que les deux principaux « dirigeants historiques » des Commissions ouvrières, jouissant tous deux d'un grand prestige au sein du mouvement ouvrier pour leur passé antifranquiste, s'affrontaient ainsi directement. Les partisans des deux tendances n'ont été d'accord que pour critiquer avec véhémence le gouvernement socialiste. La réduction du pouvoir d'achat, le projet de privatisation partielle de la Sécurité sociale, les licenciements en masse dans les secteurs en reconversion industrielle, le faible rôle imparti à l'investissement public dans la relance : autant de caractéristiques de l'actuelle politique économique qui ne pouvaient trouver grâce auprès des dirigeants de la centrale communiste, fussent-ils modérés.

Pouvait-on, malgré tout, répondre aux offres de concertation formulées par le gouvernement ? La question était d'actualité : pour la première fois depuis quatre ans, les partenaires sociaux n'ont pas réussi, en 1984, à signer un accord fixant au niveau national une « fourchette » d'augmentations salariales, ce qui a conduit à une multiplication des conflits. Les partisans de M. Ariza ont fait valoir que cette situation s'était, somme toute, révélée bénéfique pour les travailleurs qui ont obtenu, par la mobilisation, des avantages plus substantiels que par le biais d'un accord global.

Les partisans de M. Camacho ont souligné qu'un rejet de principe de la négociation risquait d'isoler une centrale qui ne peut tout de même pas se montrer plus inflexible à l'égard d'un gouvernement socialiste qu'elle ne l'avait été avec les centristes. Ils ont accusé à demi-mots les sympathisants de M. Ariza de poursuivre un objectif en réalité politique : maintenir un climat de tension sociale qui affaiblisse le PSOE, favorisant ainsi le redressement du PCE dans les milieux ouvriers. A cela, M. Ariza a répondu que la politique économique des socialistes a frappé plus durement la classe ouvrière que celle de leurs prédécesseurs, et que les Commissions ouvrières n'ont jamais été autant tenues à l'écart par un gouvernement.

Les partisans de M. Camacho ont finalement obtenu vingt-sept postes au sein du principal organe de direction contre quatorze pour les sympathisants de M. Ariza, huit autres revenant aux prosoviétiques (implantés surtout en Catalogne) et un à la liste trotskiste.

Les fidèles du secrétaire général devront donc tenir compte des revendications de leurs adversaires, qui rencontrent un écho certain chez les ouvriers touchés par la crise. Malgré tous ses efforts, M. Camacho n'a pu empêcher que les divisions du mouvement communiste affectent finalement sa centrale.

THIERRY MALINIAK.

Albanie

L'ANIMATEUR DU CLUB MÉDITERRANÉE DE CORFOU A ÉTÉ TUÉ D'UNE BALLE DANS LA TÊTE

Le corps de Jean-Marie Masselin, l'animateur du Club Méditerranée, âgé de vingt-huit ans, disparu lundi 18 juin sur la côte albanaise, a été repêché dimanche matin par un bateau grec entre l'île de Corfou et les côtes de l'Epire. Peu avant, M. Trigano, PDG du Club Méditerranée, avait téléphoné à Rouen au frère de la victime pour lui apprendre que *« Jean-Marie avait été retrouvé mort, flottant entre deux eaux. Il avait été tué d'une balle dans la tête. »* L'autopsie, pratiquée lundi à l'hôpital de Corfou par un médecin grec, a permis d'établir qu'une balle était entrée derrière l'oreille droite du Français et qu'elle était ressortie par la joue gauche. La date exacte de la mort est impossible à déterminer, du fait de l'état du corps, mais elle remonte à quatre ou cinq jours au moins, selon le rapport d'autopsie.

Il est très probable que J.-M. Masselin a été tué le 18 juin par les garde-frontières albanis alors qu'il se trouvait toujours dans l'eau et tentait de s'échapper à la nage.

Selon le Club Méditerranée, J.-M. Masselin, parti pêcher avec deux amis, avait été arrêté lundi par des militaires albanais qui avaient tiré sur eux. Des témoins affirmaient l'avoir vu, entouré de soldats albanais, alors que les deux autres hommes avaient pu prendre le large.

Pour l'agence albanaise ATA, le Français aurait regagné son canot pneumatique après une brève interpellation. Seuls des « coups de feu d'avertissement » auraient été tirés en l'air.

Le ministère des relations extérieures a exprimé à la famille de la victime *« toute sa tristesse pour ce drame »* et déclaré qu'il tentait d'obtenir le maximum d'éclaircissements de la part des autorités albanaises. — *(AFP.)*



EUROPE

Les finesses du socialisme hongrois

(Suite de la première page.)

S'est-on pour autant rapproché un peu de la vraie Hongrie, ce petit pays d'Europe centrale dont l'étranger un peu « au courant » règle — dans le meilleur des cas — le sort en quelques clichés : *« le baraquement le plus gai du camp socialiste »*, le pays de l'Est qui flirte avec le capitalisme sans oser faire de vraies infidélités au mari soviétique que lui a imposé l'histoire, le seul pays communiste dont le premier secrétaire, M. Janos Kadar, soit vraiment populaire alors que pourtant, en 1956...

Tout cela n'est ni tout à fait faux ni tout à fait vrai ; un peu court seulement. Ici comme ailleurs dans cette partie de l'Europe, on s'entend reprocher à chaque pas l'ignorance de l'Occident, son manque d'intérêt. Et comme ailleurs on est frappé de découvrir un très profond nationalisme, plus ou moins bien assumé ou dissimulé, selon les personnes et les fonctions qu'elles occupent. A propos, Amitié hungaro-soviétique, n'est-ce pas un peu pesant comme appellation ? Certes, répond le directeur de la coopérative, un spécialiste tranquille qui gère depuis vingt-quatre ans ses 6 500 hectares et les mille cinq cents personnes qui y travaillent. *« C'est une trouvaille de l'ancien directeur, mais changer de nom maintenant ne serait pas très diplomatique »*... Tout, ou presque, est dit.

Une vérité « notoire »

Pourtant, depuis quelques mois, à Budapest, on avait l'impression que quelque chose commençait, tout doucement, à bouger. Un discours prononcé devant l'école supérieure du parti par le nouveau secrétaire du comité central responsable de la politique internationale, M. Szurös, avait fait dresser l'oreille : *« La subordination des intérêts nationaux à l'intérêt commun* [traduisez soviétique] *ne peut intervenir que dans des circonstances exceptionnelles. La seule coopération pouvant porter ses fruits est celle qui s'appuie sur un programme d'action commun librement choisi. Cela peut être progressivement réalisé dans le cadre d'un nouveau type de rapports entre pays socialistes. »* Rien de provocateur, mais un texte aussi enveloppé qu'argumenté qui s'oppose à *« l'interprétation schématique de la coordination des politiques étrangères, vestige de la période précédente »* (c'est-à-dire stalinienne).

Avec, au terme de ce raisonnement, un constat : *« Il est notoire que* [certains pays capitalistes] *considèrent les rapports existant dans notre pays comme une variante relativement acceptable du socialisme. »* Suit le commentaire : notre particularité n'est *« ni un mérite ni une faute »*, mais une *« réalité »*. Pourquoi ne pas en profiter pour développer les contacts de la Hongrie avec ces Occidentaux qui, c'est *« notoire »*, trouvent Budapest plus fréquentable que Berlin-Est, Varsovie ou Moscou ?

Cette position de principe n'est pas restée lettre morte. Des dirigeants occidentaux de premier plan ont pris à intervalles rapprochés le chemin de Budapest : le vice-président américain, M. George Bush, Mme Margaret Thatcher, dont la prestation en Hongrie a fait l'admiration des connaisseurs, le premier ministre italien, M. Bettino Craxi, et dernièrement le chancelier Kohl. C'était un peu trop sans doute pour les dirigeants tchécoslovaques, qui ne répugnent jamais à jouer les censeurs indignés dès qu'un de leurs voisins se permet quelques libertés. Un ferme éditorial de *Rude pravo* est venu, à la fin mars, rappeler les vertus d'un *« internationalisme »* sans faille et les dangers des sirènes occidentales. Les coupables n'étaient pas nommément désignés, mais la Hongrie était clairement visée, plus encore que la RDA ou la Roumanie.

Pour enfoncer le clou, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* reprit l'article, sous une forme très légèrement atténuée. Cela n'empêchera pas M. Szurös de réitérer, pour l'essentiel, ses thèses, dans une interview publiée à la mi-avril par le quotidien *Magyar hirlap*. Mais, selon l'analyse de plusieurs observateurs, en mettant la pédale douce, tandis que les voyages de MM. Craxi et Kohl étaient légèrement retardés.

Naturellement, quand on interroge sur cette affaire le chef du département international du comité central, M. Gyulia Horn, la réponse est immédiate. Comment peut-on supposer que les Soviétiques puissent voir d'un mauvais œil des contacts avec les Occidentaux, puisqu'eux-mêmes les ont multipliés, y compris aussitôt après le début de l'implantation des nouveaux euromissiles de l'OTAN ? Quant aux Tchécoslovaques, ils n'ont nullement réprouvé la position hongroise, simplement, ils ont une vue *« un peu différente »* des choses, à partir de données spécifiques. Après tout, eux sont encore plus directement concernés par les euromissiles de l'OTAN, puisque c'est chez eux qu'ont été installés, de même qu'en RDA, les nouveaux « contre-missiles ».

Pas d'armes nucléaires « nouvelles »

La Hongrie, elle, dans les circonstances présentes, n'accueillera pas de nouveaux missiles nucléaires à titre de contre-mesures. Est-ce à dire que des armes nucléaires se trouvent déjà en Hongrie, puisque des troupes soviétiques y sont stationnées et que, selon la déclaration d'un général de l'armée rouge, toutes les divisions soviétiques sont dotées d'un armement nucléaire ? La réponse ne sera qu'une répétition, mais suffisamment éloquente : *« Encore une fois, il n'y a pas de nouveaux missiles nucléaires sur le territoire hongrois. »*

Jusqu'où peut aller cette légère inflexion, tout au moins dans le style, que des hommes comme M. Horn et son supérieur direct, M. Szurös, ont, semble-t-il imprimée à la politique hongroise ? Un événement majeur semblait propre à susciter bien des inquiétudes : la mort d'Andropov, traditionnellement considéré comme proche de M. Kadar puisqu'il était ambassadeur à Budapest au moment de l'écrasement de l'insurrection de 1956 et de l'installation au pouvoir de l'actuel premier secrétaire. L'intérêt supposé de l'ancien chef du KGB pour les réformes économiques avait suscité des espoirs, et, pour mieux assurer les liaisons, M. Kadar avait pris soin de nommer comme ambassadeur à Moscou le chef de la *« 3e section » de la police, l'homologue hongrois du KGB*...

En fait, M. Kadar avait, dit-on, compris, dès sa visite à Moscou pendant l'été 1983, que le règne d'Andropov serait bref. En tout cas, aussitôt après les obsèques de ce dernier, en février, il fit organiser un meeting dans une usine et y prononça ce qu'un observateur hongrois décrit comme un *« discours d'allégeance »* à M. Tchernenko, sans oublier pour autant de rappeler que la Hongrie continuerait à suivre sa voie.

Un autre événement plus récent est venu depuis montrer combien cette voie est étroite : la décision soviétique de boycotter les Jeux de Los Angeles. Il semble que les Hongrois n'aient pas ménagé leurs efforts, non pour tenter l'impossible, mais au moins pour limiter les dégâts. Le ministre des sports s'est rendu trois fois à Moscou en une semaine ! La Hongrie a été parmi les derniers pays d'Europe de l'Est à annoncer sa *« non-participation »*, et cela sous la forme d'un communiqué subtilement différent de ceux des « autres » non-participants.

Au lieu de s'en prendre directement au président Reagan, grand responsable selon Moscou, il se contentait d'accuser *« certains milieux »* américains, et surtout il faisait expressément état de la nécessité de faire preuve de *« solidarité »* avec les autres pays socialistes en cette affaire. Une manière transparente de faire comprendre aux Hongrois, et surtout aux sportifs, profondément blessés par cette décision, que les autorités n'y pouvaient rien.

Les Roumains iront à Los Angeles !

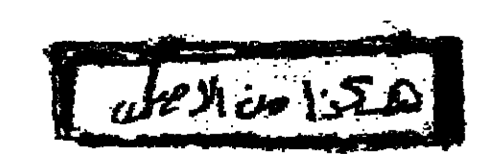
Ces finesses peuvent paraître bien vaines, vues d'un pays occidental. Après tout, seul le résultat compte. Mais les Soviétiques, eux, ne s'y trompent pas, puisque leur presse s'est abstenue de citer le communiqué hongrois, contrairement aux autres...

A quoi bon, hélas ! toutes ces subtilités, quand le voisin roumain, décidément jamais en mal d'un tour pendable, décide tout crûment d'aller à Los Angeles ! De quoi raviver la vieille blessure — à supposer qu'elle ait jamais cessé d'être à vif. Car, s'il est un point sensible en Hongrie, chez les dirigeants comme chez les dirigés, et aussi parmi les quelques opposants déclarés, un domaine où le sentiment national si souvent masqué s'avance à découvert, c'est bien la question empoisonnée des relations avec cette Roumanie où vivent près de deux millions de Hongrois.

JAN KRAUZE.

Prochain article :

LES COUSINS PAUVRES ET LES « TÉMOINS »



Le Monde

société

LE SUCCÈS DE LA MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Pendant plus de quatorze heures, la manifestation nationale des défenseurs de l'école privée a occupé, dimanche 24 juin, le pavé parisien. A l'appel de la commission permanente de l'enseignement catholique, plus d'un million de Français ont défilé en quatre cortèges convergeant tous vers la Bastille.

Peu après 7 heures, les premiers arrivés s'étaient rassemblés aux deux points de départ du matin : à la gare Saint-Lazare, où avaient rendez-vous les manifestants venus de la banlieue ouest et de Normandie, et aux gares de Lyon et d'Austerlitz, lieu de rencontre des marcheurs venant du sud. A 7 h 45, place d'Italie, Mgr Vilnet, Mgr Honoré et le cardinal Lustiger ont apporté une déclaration au nom de l'épiscopat français. La pluie avait cessé ; les deux cortèges se sont mis en route à 9 heures.

Le flot des manifestants s'est écoulé sans interruption dans une ambiance de plus en plus animée. En début d'après-midi, deux autres cortèges, partis l'un de la gare Montparnasse avec les Bretons, l'autre des gares de l'Est et du Nord, ont pris le relais. A 21 heures, les derniers manifestants quittaient la place de la Bastille pour regagner autocars et trains. Jusqu'à 3 heures du matin, une poignée de jeunes s'en prenaient aux forces de police dans le quartier Latin et érigeaient des barricades au cri de « *Mitterrand, fous le camp !* ».

Tout au cours de la journée, des personnalités politiques de l'opposition se sont jointes aux cortèges, parfois au milieu des manifestants de leur région, parfois en groupe, comme les élus de l'Ile-de-France réunis autour de M. Jacques Chirac. Des députés européens accompagnaient Mme Simone Veil. Aucun n'a pris la parole directement, mais beaucoup n'ont pas résisté à l'invitation des radios ou de la télévision. Ainsi Mme Veil s'est-elle défendu de participer, par sa présence, à une opération politique. « *Nous sommes des citoyens comme les autres,* a-t-elle déclaré, *et nous avons absolument le droit de manifester nos sentiments.* » M. Jean Lecanuet a annoncé une « *guerre d'usure* » au Sénat pour retarder le vote de la loi sur l'enseignement privé. « *Quand nous arriverons au pouvoir,* a-t-il affirmé, *nous reviendrons à la législation d'avant 1981, en six mois, par voie d'ordonnance, comme la Constitution nous y autorise.* » M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a tenu des propos identiques au cours de l'émission « Le Grand jury RTL-*le Monde* ». M. Jacques Chirac a déclaré dans un communiqué : « *Je n'imagine pas que le gouvernement et la coalition parlementaire qui le soutient ne tiennent aucun compte d'une volonté aussi clairement et démocratiquement affirmée.* »

L'une des attractions de la journée a été incontestablement la présence de M. Le Pen, entouré de trois mille militants du Front national.

L'insertion de ces manifestants dans le cortège breton tout comme leur dispersion place de la Bastille ne se sont pas produites sans difficultés. Le soir, le chanoine Guiberteau commentait le « renfort » du Front national en termes vigoureux : « *C'est un entracte qu'on nous a imposé, ce qui est scandaleux...* »

Les responsables politiques de l'opposition n'ont pas tardé à tirer parti du succès de cette manifestation. Une semaine après l'échec de la gauche aux élections européennes, ils renouvellent avec plus d'assurance encore leur appel à la dissolution de l'Assemblée nationale. Ont-ils pour autant saisi toute la signification de l'événement ? Les manifestants du 24 juin n'ont pas défilé en laissant leurs convictions politiques au vestiaire. Et pour l'immense majorité d'entre eux ces convictions ne les portent pas à gauche. Mais ce serait faire preuve de courte vue que de limiter à cet aspect la leçon du « dimanche de l'école privée ». Les parents qui s'étaient rassemblés clamaient ainsi leur attachement à une école où ils ont leur place.

La majorité, pour sa part, serait avisée de le comprendre. Son projet de loi, pense-t-elle, n'est pas dangereux pour les libertés. Elle devrait donc avoir d'autant moins de mal à le démontrer que les dirigeants modérés de l'enseignement catholique admettent qu'ils étaient prêts à en convenir avant le dépôt des amendements de dernière minute. Et ils souhaitent aujourd'hui poursuivre les discussions avec le gouvernement, comme l'a déclaré M. Pierre Daniel au « Club de la presse » d'Europe 1.

Le pouvoir tient le même langage : « *On continue à travailler* », affirme-t-on au ministère de l'éducation nationale. Des débuts sont en préparation. Ils seront élaborés « *dans la concertation et le dialogue* ». Les rendez-vous, toutefois, ne seront pris qu'après le vote de la loi. Or la suite du débat parlementaire peut permettre de « *rattraper quelques scories* ».

C. A et C. V.

Le défilé de l'espace-temps

Douze heures durant, un flot *continu. Quatre serpentins articulés,* étirés sur une journée complète... Au-delà de son succès de participation, la grande réussite de la manifestation du 24 juin tient à son incroyable tempo, son rythme à mécanisme d'horlogerie, sa géniale orchestration.

Un million de personnes venues des quatre points cardinaux, entrées ensemble dans la ville par ses gares, puis dégorgées à une fréquence d'enfer sans qu'à aucun moment l'espace ne risque la saturation. Une réussite, vraiment, et surtout une profonde originalité : à défaut de pouvoir « occuper » la capitale, d'être autorisé par la préfecture de police à se répandre horizontalement, le mouvement pour l'enseignement privé a consacré l'idée de durée, par un ballet ininterrompu autour de la place de la Bastille. Il ne s'agit plus à proprement parler d'un cortège, ou d'un défilé, mais d'un opéra-horaire, animé par un souci du chronométrage, avec un temps de base, de 9 heures du matin à 21 heures et des temps forts soigneusement répartis.

Lorsque, place d'Italie, les représentants de l'épiscopat français s'avancent, maladroits, vers les premiers rangs des manifestants pour remettre leur message de soutien, le soleil hésite encore. Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, accompagné du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et de Mgr Honoré, président de la commission épiscopale pour le monde scolaire et universitaire, lit le texte à voix faible pour un auditoire mal éveillé et qui se plaint du froid et de la pluie.

Sur l'autre rive, dans le quartier de la gare Saint-Lazare, l'Ile-de-France et la Normandie entament ce qui sera sans doute la promenade dans Paris la plus triste de la journée : la ville dort encore à 9 heures du matin, et les chants, les slogans résonnent curieusement dans des avenues vides. Une journée entière, a promis le mouvement, et il faut bien que certains se sacrifient pour le lever de rideau. Etrange impression que celle des rangs de ces quelques écoles où se façonne, dans la tradition, l'éducation des jeunes gens des quartiers chics. Saint-Louis de Gonzague, la Providence de Paris, les Oiseaux traversent par le nord une capitale déserte, derrière une banderole de l'Union nationale inter-universitaire (UNI, antimarxiste) : « *Je suis le peuple...* »

Il faut attendre 10 h 30, l'apparition du soleil et l'arrivée du cortège des élus de l'opposition pour que ces vedettes américaines de la manifestation éprouvent enfin le sentiment rassurant du nombre et de la force. Venus en cars de l'Hôtel de Ville, plus de cinq cents députés, sénateurs, conseillers généraux et maires de l'Ile-de-France (deux mille selon les services du maire de Paris) entourent M. Jacques Chirac et son épouse, qui prennent place dans le cortège à Strasbourg-Saint-Denis.

A Versailles, le 4 mars, l'UNAPEL avait tenté de noyer la présence d'hommes politiques et du maire de Paris, en particulier sous le nombre des manifestants. Plus de guérilla, cette fois-ci : Jacques Chirac connaît sa place, presque en tête du défilé. Il a obtenu qu'un espace reste libre devant lui, afin que la capitale n'ignore pas ses compagnons : MM. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional, Alain Peyrefitte, Michel Poniatowski, Claude Labbé, Bernard Pons, Jacques Toubon, Jean Tibéri, et Mme Hélène Missoffe, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, se comptent à la face de la France parmi les partisans de l'enseignement privé.

Sur la rive sud, dans le second cortège de la matinée, Mme Simone Veil et M. Jean Lecanuet, accompagnés de Mme Nicole Fontaine, ancienne responsable de l'enseignement catholique, MM. Guy Guermeur et Dominique Baudis, le maire de Toulouse, en blue-jean et tennis, font aussi une entrée remarquée à peu près au même moment. Ils tentent de gagner la tête de la manifestation, où se tiennent le chanoine Paul Guiberteau et M. Pierre Daniel, mais les organisateurs imposent que les rangs de l'Aquitaine fassent tampon. Seul, M. Jacques Chaban-Delmas, l'Aquitain, dans son imperméable historique, réussit l'opération. Plus discret, M. Raymond Barre se contente de défiler avec les parents d'élèves lyonnais. Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, on le signale bien sûr du côté de ceux de Clermont-Ferrand.

Le premier pas de M. Chirac

L'opposition politique a obtenu droit de cité à condition de n'en point trop faire. L'UNAPEL a cédé sous le poids des récentes conquêtes électorales et de l'ardente campagne en sa faveur des partis de la droite. Défense d'une liberté ici, celle de l'enseignement, défense des libertés là.

Le maintien d'une distance est désormais impossible. Cependant, les organisateurs de ce 24 juin gardent quelques pudeurs très symboliques. Ainsi, M. Chirac, parvenu vers 12 heures place de la Bastille, devait rencontrer le chanoine Guiberteau et M. Daniel. Mais, préséance oblige, il souhaite les voir traverser la rue. Refus de ses hôtes. Discrète négociation. C'est le maire de Paris qui, finalement, fait le premier pas.

La journée ne trouve son souffle, cette aisance qui marquera l'après-midi, qu'à l'heure du déjeuner. Peu repris jusqu'ici, les slogans et l'hymne du mouvement, *le Chant de la liberté*, rencontrent enfin un écho dans les rangs serrés des manifestants. Place de la Bastille, un très curieux manège s'est mis en marche. Ceux du sud ne rencontrent pas ceux du nord. Ils les côtoient du regard, à l'autre bout de l'esplanade, éloignés par un double *mouvement circulaire*. Pour chacune des deux masses bigarrées, un demi-tour rapide avant le retour au point de départ, les gares. Juste le temps de s'enivrer de la sonorisation ceinturant la colonne de Juillet, formidable mur de décibels (480 000 watts, un record, paraît-il). Juste le temps d'agiter rubans et foulards verts en direction des deux chefs de file du mouvement, visibles au loin à l'un des balcons de la place.

Ce passage de la « bouée » bastillaise illustre le style de la manifestation parisienne. Plus que sa *lancinante* force de démonstration, les différences avec le *précédent* grand rendez-vous, Versailles, retiennent l'attention. *Le 4 mars, une intensité* dramatique, une émotion à la fois dans la « *reconquête* » de la rue et la revendication, avaient marqué le *rassemblement*. Les slogans faisaient mouche, et les chants *avaient irrigué les rangs compacts.* Curieusement, l'entrée dans Paris, *près de quatre mois plus tard,* n'offre pas l'occasion du *dépassement attendu.* Comme si le but atteint, l'évidence de la réussite *ressentie par tous, une sérénité très* décontractée suffisait à nourrir la journée.

La virée des provinces

Ce 24 juin tient davantage de la kermesse, de la virée provinciale à Paris. On n'y sent guère l'ardeur combative, les virulence des premiers mois de lutte ni la morgue d'une classe sociale aisée qui découvrait, en mars, la contestation de rue. Un seul refus, fort et tranquille : « *Pas touche à nos enfants.* » Tout le 24 juin est dans cette banderole. Cette grande dérive dans Paris est-elle plus gaie simplement parce que, dans sa grande majorité, animée par la France profonde des familles et des campagnes ? Le ton, bon enfant, des cortèges est partout donné par un fort parfum de folklore régional. Gare de l'Est, des Alsaciennes en costume. Au sud, l'Aveyron des paysans endimanchés. A Montparnasse, des Vendéens en bob blanc, des Bretons en chapeau bigouden. On danse dans les travées mobiles. Chaque province a son drapeau, et « *L'école libre vivra !* » se décline dans plusieurs dialectes.

Les risques de dérapage tant redoutés ces derniers jours, l'obsession du service d'ordre de l'UNAPEL à éviter le moindre incident, conditionnent aussi la foule, chapitrée, « chauffée » jusqu'à l'effroi, au point qu'elle ne *peut plus exprimer que des* sentiments vides de toute équivoque, *lâcher sa joie de peur de ne pas* savoir retenir sa colère, modérer ses *slogans jusqu'à les oublier.* Il est donc difficile d'attribuer aux *cortèges de l'après-midi*, Montparnasse au sud, les gares de *l'Est et du Nord sur l'autre rive, leur* part exacte de politisation, les effets *sur cet événement exceptionnel de la* force d'entraînement de l'opposition *et du succès aux élections* européennes.

Des slogans hostiles au gouvernement ou au chef de l'Etat s'échappent parfois, mais, rencontrant trop peu d'échos, ils s'essoufflent vite sous la vigilance de la sonorisation officielle. Et pourtant, le mixage de la politique et de l'avenir de l'école privée reste sensible dans les conversations, l'acclamation faite à Jacques Chirac place de la Bastille, les dialogues du flot avec les nombreux balcons pavoisés : « V » de la victoire dessinés par des milliers de mains, drapeaux tricolores et ces brefs « *Mitterrand, fous le camp !* », parfois repris par les trottoirs. Pour reprendre une expression employée par le speaker du Front national, la France du refus de la gauche et de sa politique, la droite de la « défense des libertés » expriment le 24 juin leur « force tranquille », un sentiment majoritaire épanoui. L'évidence.

Les troupes de M. Le Pen

Le Front national, voilà sans doute le seul véritable butoir de la convivialité entre la « reconquête » et le choix d'un libre enseignement. L'UNAPEL ne cache pas sa gêne d'être obligée, par souci démocratique, d'ouvrir ses rangs aux troupes de M. Jean-Marie Le Pen. Tenus à distance jusqu'à 15 heures, bloqués dans le quartier de Montparnasse, les 3 000 manifestants de l'extrême-droite et des catholiques intégristes de Chrétienté-Solidarité forcent les rangs du Maine-et-Loire, imposant brusquement une autre image, nettement plus rugueuse, au cortège du sud. Ceint d'une écharpe aux couleurs européennes – étoiles d'argent sur fond bleu ciel, – entouré des élus de sa liste et encadré de son habituel service d'ordre musclé, M. Le Pen recueille, savoure, avec une onctuosité toute impériale, les lauriers du 17 juin.

Il est là, avec ses amis, et quelques centaines d'électeurs et de sympathisants, directement pour un autre combat. « *Communistes, assassins !* » ; « *France, Le Pen, liberté !* » ; « *Ecole-patrie, libérons-les !* » « *Mauroy et ses trois cents socialistes pouilleux !* » : les slogants sur quelques centaines de mètres font tomber les masques, librement anti gouvernementaux, égratignant au passage l'épiscopat (« *Mauroy totalitaire, Lustiger complice !* ») et les animateurs de l'UNAPEL (« *négocier, c'est déjà mettre le doigt dans l'engrenage totalitaire* »). Ailleurs, dans d'autres rangs, des manifestants tentent bien de gagner à la cause de l'école privée le thème des libertés à l'Est. Mais leur slogan : « *Rendez-nous Sakharov, on vous donne Savary !* » est lancé sur un ton ironique. Comme une pochade d'étudiants. Le Front national, lui, remplace le nom du ministre de l'éducation par celui de M. Krasucki, réussissant à faire huer par les trottoirs le secrétaire général de la CGT.

Phénomène de curiosité ? Premier rendez-vous public d'un courant politique jusqu'alors marginalisé par les urnes ? M. Le Pen est acclamé tout au long de son parcours parisien, bien au-delà de ses propres militants envoyés en éclaireurs tenir le rôle du badaud lanceur de bravos. Tous les participants au défilé n'apprécient pas cette marche en avant d'une forêt de drapeaux tricolores. Des Bretons préfèrent replier leurs banderoles plutôt que sentir plus longtemps derrière eux s'impatienter l'escouade électrisée. Beaucoup, pourtant, de ceux qui viennent d'ovationner les danses des provinciaux, saluent, parfois avec plus d'ardeur, « *la droite nationale et chrétienne* » de M. Le Pen.

Avertis du danger, les responsables de l'UNAPEL *ne* permettent pas au Front national de parachever son *succès d'estime par* une entrée triomphale place de la *Bastille. La voix de Michel Sardou,* à la sono, couvre très judicieusement *celle des amis du député européen.*

Il faut de longues minutes à la manifestation pour effacer cet effluve dans l'air de ce 24 juin, pour retrouver son style bon enfant et le goût de ses évidences.

La nuit tombe enfin. Les derniers en sont encore à leur demi-tour sur la place que les premiers sont déjà couchés dans les villages de Normandie ou de Bourgogne. Etrange serpent de mer qui a déjà perdu sa tête et qui n'est plus qu'une queue. Paris a bien supporté le choc de ce million très inimaginable et qui a eu la subtilité de jouer la montre plutôt que l'espace.

Reportage de Catherine ARDITTI, Philippe BERNARD, Philippe BOGGIO, Serge BOLLOCH, Daniel SCHNEIDERMANN et Charles VIAL

Combien étaient-ils ?

EN ATTENDANT L'HUISSIER

Combien étaient-ils ? Toujours la même question sans réponse indiscutable. La fourchette délimitée par le chiffre officiel du ministère de l'intérieur, huit cent cinquante mille, et les estimations des organisateurs, « *plus d'un million et demi* », laisse la place à bien des controverses. Après avoir décidé de ne pas donner d'évaluation, le ministre de l'intérieur a finalement changé d'avis. A la fois pour éviter les polémiques suscitées par l'absence de « chiffrage » de la manifestation laïque du 25 avril et aussi pour contrecarrer le chiffre de « *plus de deux millions* », jugé fantaisiste, donné par certains manifestants, dimanche après-midi.

Dimanche soir, le chanoine Guiberteau a annoncé qu'un dispositif original avait été prévu et livrerait dans les prochains jours ses conclusions. Il s'agirait de deux caméras installées au sommet de la colonne de Juillet, place de la Bastille, chacune braquée sur l'un des deux cortèges. Un visionnage des enregistrements en présence d'un huissier devrait aboutir au chiffre « définitif ».

Reste, en attendant, le bon vieux système du comptage des rangs pendant un temps donné, et une extrapolation. On a recensé un défilement de mille à mille trois cents manifestants à la minute, soit de soixante mille à quatre-vingt mille à l'heure dans chacun des deux parcours terminaux. Compte tenu de la durée de l'écoulement de ces deux cortèges à l'arrivée place de la Bastille, le nombre des manifestants ayant défilé serait compris entre un million et un million quatre cent mille.

Jules ou Jésus

par PATRICK GRAINVILLE

Nous avons demandé à l'écrivain Patrick Grainville, prix Goncourt 1976, de suivre la manifestation et de nous faire part de ses impressions.

Je n'avais pas suivi de manif depuis 1968. Manifs maos, bien rouges, rôties de drapeaux écarlates. Seize ans ont passé, quel frisson ! Je me retrouve, cette fois, catéchumène d'une grande manif toute blanche, immaculée. Maman va être fière, qui est dame catéchiste. Et je pense au Bon Dieu de ma jeunesse. Aux antiques joutes de l'instituteur et du curé, au creux de mon bocage natal. Je sens que mon âme se rallie à la France chrétienne, à la grande foule communiante et claudélienne. C'est *le Soulier de satin* qui recommence ! *L'cacumen est en rut !*

Les quatre gares, de Lyon, Saint-Lazare, du Nord, Montparnasse, comme au Monopoly, dégobillent depuis l'aube les bataillons de la ferveur. L'intarissable maelström purifie Paris, la grande prostituée sans foi. Un million d'hommes, comme aux funérailles d'Hugo !

Vous y étiez, bedaux d'église, bedons de moines, carillonneurs de Cucugnan, nonnes et nonnettes et Ninons repenties, Quasimodos en culottes courtes, secs curés à slogans et zélés sacristains, antiques gouvernantes de presbytère, dames catéchistes fraîches et musclées de l'avenir, chérubins du style *la Ville dont le prince est un enfant*, escouades de jeunes filles que j'aurais voulu toutes en jupes plissées et socquettes blanches, madones en blue-jeans, soulèvement de fluettes Blandines contre l'horreur de l'ogre laïque. J'ai même vu deux seins nus sous un tee-shirt confessionnel.

Et vous papistes, zorros *d'Eglise, patrons de Dieu, chefs de* partis, Bayard de l'ostensoir et du dollar, leaders fleurdelisés et tricolores, députés et sénateurs de Versailles et de Vaucouleurs. Et tant de grands bourgeois de France, racés, bronzés, poncés, chefs de familles nombreuses, sportives, chaste mais fécondes, par trains bourrés, avions, par monts, par mers, de Roncevaux, de Domrémy : un brouillard d'ouailles. J'ai soudain grand soif de Chartres et de pape ! J'aspire à la pureté Péguy.

Me voici entraîné dans la cohue militante que canalisent des cordons de gorilles angéliques armés de goupillons. Soudain, j'entr'aperçois le beau visage lunaire et l'œil pervenche de Simone de France penchée sur les cortèges. Un effroi sacré creuse la foule qui s'écarte devant le guide, l'abbesse de l'avortement légal et du biffeton béni. Je l'imagine montée sur une jument de sacre. Quelqu'un s'exclame : « *Ah la belle France !* » Alors, je sens battre le vrai cœur de la France, celle de Lyautey, du Sacré-Cœur, d'Alain Delon, de Saint-Cyr et du casino de Nice.

Devant Simone d'Europe, une évidence me vrille. S'inscrit dans *mon âme cette phrase simple et de* feu : « *Je désire cette femme !* » *Puis la belle chanoinesse s'éclipse* dans un raffut brillant de chevau-*légers, d'ultras, de Versaillais, de* loyalistes, de petits frères des pau-*vres et de curés ruraux.* Et *moi* maintenant, je sais bien que j'ai *trouvé enfin un sens à ma vie* errante. Mon exil a cessé. C'est *fait, je suis conquis. Je veux revêtir* la bure, le blaser bleu marine, la *barboteuse céleste !* J'ai honte du ramassis laïque, de la plèbe chaoti-*que, je me sens roturier, impur* et pervers, prof des banlieues métis-*sées et farouches.* Le SNES, *mon* syndicat, sonne comme l'anglais *snake, le serpent salace.*

Je tente de dégager le profil typique du partisan de l'école *libre : anorak, foulard vert, bob* bleu et blanc. Il y a dans le libre un rayonnement, un élan de dimanche éternel, une clarté pascale, un mélange de boyscoutisme, de lumineux baroud, un tressaillement de désir sublimé, une allégresse loyale, comme si l'impétuosité rouge du sexe réussissait sa conversion en bouffées de charisme bleuté.

Une orgie chaste

Ces signes me semblent être *l'essence même du christianisme* et de la France de Saint-Louis. Ce *meeting est une orgie chaste.* A la Bastille, sur cette place de la révo-*lution et des curés martyrs, éclate* la revanche du *Dialogue des Carmélites.* Un chambard de cornettes. Un charivari de chouannerie.

J'entends le fourmillant grabuge de cet anaconda des purs ! Paris brûle-t-il ? C'est Lourdes, c'est Rome, c'est l'Olympie des pieux, Hosanna-Beach, les moines ont remplacé la mine, un Germinal de colombes. Dois-je dire pourtant qu'à la Bastille, quand me happe le Mississipi des banderoles, cette blanche diarrhée humaine, j'ai un peu honte, je me sens gauche, un peu obscène, déshabillé. Je défile ! Moi ! Je me sens défiler. Quelque chose résiste en moi à ce ruissellement grégaire. Toute foule vous met à poil comme au vestiaire. Je m'initie au nudisme collectif, à un mélange de Pampelonne et de Pentecôte. Mais qu'importe la caste, l'équipe comme au foot, l'essentiel est de défiler. Le père Ferry ou le Saint-Père. Jules ou Jésus.

Mais je soupçonne confusément que tout meeting sent l'addition, la répétition de la mort. Quelle que *soit la bible ou la bannière.* Sainte-Croix ou le SNES, l'hystérie mou-*tonnière y culmine, une multitude* ne s'accumule que pour tuer ou bêler, j'aspire à me noyer, à me guérir du mal d'être lucide et solitaire, pour copuler avec un million de frères dans un orgasme sans bornes de spirituel. A moi la grande extase des mouches et des fourmis.

Ce vent de la contre-réforme, après tout, n'st pas fait pour me *déplaire,* j'y retrouve les origines du baroque, cette encre de pourpre et de gloriole qui a trempé ma plume. Mais la fête manque d'orgues, d'or, d'oraisons, de reposoirs et de rosaces. J'aurais voulu tous les évêques présents, feu d'artifice de messieurs mystiques en soie violette, surplis, crosses et curies. Les croix sont trop petites au revers des costards gris. C'est Montherlant qui m'écrivait que l'Eglise avait cessé de l'intéresser du jour où elle avait renié le triomphalisme. Les cortèges manquent d'hymne et de sainte hypnose.

Qu'importe, la drogue agit ; je sais défiler maintenant, j'aime ça, je défilerai, je serai de tous les défilés, libres, laïques, rastas. Tous les lyrismes se valent, seule compte l'immense ivrognerie du nombre. De vin de messe ou de gros rouge, l'essentiel est d'être saoul et moins seul. Je serai donc moins homme, j'opte pour le babouin tribal, ambulatoire et béat à banderoles. Je me défile dans la foule, j'enfile les rues, ces trottoirs qui charrient à tour de rôle le délire libre ou laïque ; le même métro anal et noir avalera tout le soir. J'ai trouvé enfin ma vocation piétonnière, la piétaille autour de moi resplendit et pullule. Je suis le défilant suprême !



LA MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'ÉCOLE

RETOUR A YVETOT

Les héros sont fatigués

De notre envoyé spécial

16 heures, gare Saint-Lazare. Sur le quai, un haut-parleur à la main, M. Latroupe invite les manifestants à monter dans *« le train spécial 309 à destination d'Yvetot »*. Ils sont 840 habitants de ce chef-lieu de canton de Seine-Maritime et des environs à répondre à son appel. 840 manifestants légèrement étourdis par les chants et la musique qui ont ponctué leur marche. 840 marcheurs fatigués.

« Mes pauvres pieds », déclare une jeune femme en enlevant ses chaussures. *« Nous avons parcouru 11 kilomètres »*, précise son voisin, *« car après la partie officielle du parcours nous sommes revenus en cortège de la Bastille à la gare Saint-Lazare, en contournant la place de la République pour éviter de croiser d'autres cortèges »*.

Après une longue marche de près de six heures, ponctuée de nombreux arrêts *« où il fallait rester debout »*, beaucoup se sont assoupis dans leur compartiment. D'autres jouent aux cartes *« pour rester éveillés »*. Le train supplémentaire, aux wagons âgés, cahote lourdement.

« Ce que j'ai trouvé admirable, c'est l'organisation », explique une enseignante du privé. *« Tout avait été prévu, planifié. »* Comme à Versailles, elle a rencontré tout au long de la journée *« des gens très décidés, très convaincus qu'il faut défendre l'école privée »*.

Mme Duval, venue en tant que *« citoyenne »* car ses enfants sont élèves du public, parle aussi des similitudes entre Versailles et Paris. Même bonne humeur, même *« chaleur des gens sur les trottoirs ou aux balcons, qui nous applaudissent »*. Mme Duval, comme ses collègues de compartiment, avait appris beaucoup de choses lors de sa première *« grande manifestation à Versailles »*. Elle sait maintenant qu'il faut chausser des tennis, prévoir des vêtements légers et imperméables, emporter une bouteille d'eau. Grâce à ces précautions, elle estime avoir *« bien supporté le défilé »*.

Quelques compartiments plus loin, un jeune père de famille est également satisfait. Il a pu retrouver d'anciens camarades du lycée Jean-Baptiste-de-la-Salle, de Rouen, où il était étudiant. Et même s'il regrette *« le manque d'énergie, par moment, des manifestants »*, il est persuadé d'avoir participé à *« un grand moment »*. Deux jeunes anciennes du lycée Jean-XXIII d'Yvetot l'approuvent. *« Voilà qui va faire réfléchir le gouvernement. »*

« A la prochaine ! »

Grand organisateur du voyage, M. Latroupe, directeur du collège privé Bobée d'Yvetot, pousse un soupir de soulagement : *« Tout s'est bien passé. »* Oh ! il ne craignait pas que ses manifestants se livrent à quelque surenchère, car ici *« tout le monde se connaît »*, mais il appréhendait plutôt la défaillance physique de certains marcheurs. A Versailles, rappelle-t-il, un des participants avait dû être opéré d'urgence d'une péritonite. Il reconnaît que pour la manifestation parisienne il a déconseillé aux personnes âgées de venir.

Moins d'anciens, peu de lycéens *« car c'est la période du baccalauréat »*. Mais à ces exceptions près, ce sont les mêmes Yvetotais qui ont défilé à Versailles et à Paris. Les mêmes qui ont retenu le train à la SNCF. *« 75 000 F, un prix équivalent à celui des cars, mais pour un voyage plus rapide. »* Les mêmes qui ont contacté les parents dans les écoles, distribué des tracts, collé des affiches et payé 50 F pour *« un dimanche pas à la campagne... alors que les prés sont si verts en ce moment »*.

« Maintenant nous sommes rodés », explique un cadre en publicité devenu depuis cinq mois responsable du service d'ordre. Il préfère employer le terme de *« service d'organisation »*. Brassard vert, gros badge blanc frappé de deux léopards, il avoue avoir accepté des responsabilités *« pour l'école de mes enfants... et puis, parce que chacun doit bien donner un peu de son temps pour soutenir la cause de la liberté »*.

18 heures. Le train entre un gare d'Yvetot. *« C'est bien assez tôt pour regarder le match de foot à la télévision »*, remarque un marcheur. Engourdis, mal réveillés, *« une petite douleur derrière les genoux »*, tous descendent. Chacun regagne sa voiture. *« Merci et à la prochaine ! »* lance une enseignante du public en serrant la main des responsables.

SERGE BOLLOCH.

Le chanoine Guiberteau : un appui précieux pour des jours encore inquiétants

Trois messages enregistrés par le chanoine Guiberteau ont été diffusés dimanche. *« Cette journée capitale*, a-t-il dit pour accueillir les manifestants, *porte nos protestations, nos exigences et nos espoirs. Elle fait date devant l'opinion et avec elle. Elle est un pari sur l'avenir éducatif de toutes les écoles de France dans la diversité et la justice. »*

Sur le parcours, le secrétaire général de l'enseignement catholique a précisé : *« Nous refusons un débat tronqué et des mesures pernicieuses pour la vie et l'identité de nos établissements. Nous refusons une dépendance administrative et financière, ruineuse de notre autonomie éducative. Nous refusons une volonté unificatrice, dans le statut et la formation des maîtres.*

» C'est pourquoi nous exigeons des transformations profondes de la loi, pour garantir les conditions d'une véritable liberté scolaire. Cet appel doit être entendu. Tout est possible : rien n'est définitivement joué. Les responsables de ce pays doivent comprendre la portée d'un tel enjeu dans le destin national. »

Remerciant à la fin les participants de leur présence, il a insisté sur cet *« appui précieux pour des jours encore inquiétants »*.

Après le départ des derniers manifestants de la place de la Bastille, le chanoine Guiberteau a tiré, au cours d'une conférence de presse, les premières conclusions de la journée. *« Il est impensable*, a-t-il déclaré, *qu'un président de la République puisse ignorer ce qui s'est passé aujourd'hui. Ce serait impensable et triste et je le ressentirais comme du mépris, ce que je ne crois pas. »* Il a, d'autre part, regretté la présence d'une délégation du Front national qu'il a qualifiée d'*« entracte imposé et scandaleux »*.

M. Pierre Daniel : *« Nous ne céderons jamais »*

Trois messages enregistrés de M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, ont aussi été diffusés pour l'accueil des manifestants, le parcours, et la dislocation.

« Nous allons défiler dans les rues de Paris, et affirmer par notre multitude la volonté inébranlable des parents de France d'exercer pleinement leurs responsabilités éducatives, a-t-il d'abord précisé. *Nous le ferons dans le calme et la dignité, récusant toute violence, ignorant toute provocation. »*

M. Daniel a déclaré ensuite : *« Nous témoignons aujourd'hui, tous ensemble, que nous voulons une loi scolaire respectueuse des droits et des devoirs naturels des parents dans l'éducation de leurs enfants.* (...) *Seule une pluralité d'écoles, libres dans leurs projets éducatifs et dans la constitution de leurs équipes pédagogiques, peut permettre aux parents d'exercer cette responsabilité, en choisissant l'école de leurs enfants.* (...)

Notre manifestation d'aujourd'hui est un nouveau départ dans ce long combat relancé par quelques sectaires... Nous attendons du gouvernement qu'il modifie profondément cette loi, car, et il faut qu'il le sache bien, nous ne céderons jamais ! »

En conclusion, M. Daniel a recommandé aux manifestants de préparer *« dès maintenant notre prochaine rentrée scolaire »*.

Le président de l'UNAPEL, qui était d'autre part l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1 a appelé à *« trouver un véritable équilibre scolaire dans la justice pour tous et le libre exercice de la responsabilité de chacun »*. Il a plaidé pour que *« gagne la raison »* de part et d'autre, car *« il est temps de se libérer des passions, de conclure un accord et de se tourner enfin vers les jeunes et leurs besoins »*.

« Nous réclamons, a-t-il ajouté, *les moyens d'exercer notre liberté, nous n'agressons pas l'enseignement public que nous respectons, car respectable. Bien au contraire. Nous souhaitons que toutes les écoles, quelles qu'elles soient, puissent jouir de la liberté qui est actuellement la nôtre. »*

M. Mauroy : *le malentendu est total*

M. Pierre Mauroy, qui était, dimanche soir 24 juin, l'invité du « Forum » de RMC, a trouvé *« extraordinaire »* que les défenseurs de l'enseignement privé affirment *« que ce soit la liberté de penser qui est en cause »*. *« La liberté de l'enseignement n'a jamais été mise en cause en France, même au moment de l'affrontement entre l'école publique et l'école privée*, a-t-il indiqué. *Ce qui était en cause, c'est le problème des crédits, du fonctionnement, des subventions, et d'une certaine façon je pourrais dire que ce gouvernement de gauche améliore les conditions d'exercice de la liberté puisqu'il assure officiellement et par la loi les crédits à l'enseignement privé. Par conséquent le malentendu pour le moins est total, mais vous ne m'empêcherez pas de penser que dans cette façon de poser le problème de la liberté, je le regrette profondément, il y a une volonté de politisation et en tous les cas une volonté directe ou indirecte de vouloir tromper l'opinion ; ce n'est pas la liberté ou les libertés qui sont en cause. »*

Le premier ministre a ajouté : *« Est-on libre, en France, de créer une école privée ? Ma réponse est oui. Les parents sont-ils libres de choisir l'école de leurs enfants ? La réponse est oui. Les établissments privés sous contrat conservent-ils l'originalité de leur projet éducatif ? La réponse est oui. Le financement par subvention publique est-il garanti par la loi ? La réponse est oui. La liberté des communes est-elle assurée ? La réponse est oui. Dans neuf ans, celles qui estimeraient que le contrat passé avec l'enseignement privé n'est pas respecté pourraient interrompre leurs versements. Le financement de l'enseignement privé serait-il pour autant menacé ? La réponse est non. En effet, ces subventions qui, par hypothèse, pourraient être remises en cause dans dix ans ne représentent que 2,5 % du total des sommes versées à l'enseignement privé, très exactement cinq cents millions sur les dix-huit milliards dont les écoles privées bénéficient cette année. »*

M. Mauroy a également souligné à l'adresse des journalistes qui l'interrogeaient : *« Très franchement, si encore un Français pense que nous mettons en cause les subventions à l'enseignement privé, vous avez aussi des problèmes à vous poser, vous, sur le plan de la communication ! Car, en définitive, ceux qui occupent les micros et ceux qui occupent les écrans de télévision, c'est de temps en temps les hommes politiques, mais c'est le plus souvent les journalistes. Je crois que sur ce plan-là je veux bien prendre ma part de responsabilité* (...), *mais que tous ceux qui sont les spécialistes de la communication prennent aussi leur part. »*

Citant plusieurs des mots d'ordre lancés au cours de la manifestation et évoquant la participation des principaux dirigeants de l'opposition, le chef du gouvernement a insisté sur *« l'ambiguïté politique »* de cette journée : *« La gauche n'est pas solidaire de cette manifestation. La droite est solidaire de cette manifestation. Ça signifie, si vraiment il n'y avait aucune intention politique, que les organisateurs de la manifestation se sont trompés. Il fallait s'y prendre autrement pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté politique. »*

« La foi ne devrait pas être une barrière »

De notre correspondant

Lille. – C'est dans les terres cambrésiennes d'enracinement profond de la gauche et où lui-même a ses propres racines que Pierre Mauroy avait choisi, samedi, de porter par avance la contradiction aux manifestants de l'enseignement privé. Après avoir inauguré, en fin de matinée, un CES à Waallincourt (*le Monde* des 24-25 juin), il s'est rendu à Haussy, petite commune du Cambraisis où il a passé une partie de son enfance et où son père fut, de 1936 à 1943, instituteur à l'école publique, la seule du village. Car à Haussy, cité de brique rouge, ville ouvrière de vieille tradition de gauche, il n'y a pas d'école catholique. D'ailleurs, les partisans de l'enseignement privé, qui étaient résolus à manifester contre la loi Savary à l'occasion de ce « pèlerinage » du premier ministre, étaient venus du chef-lieu voisin, Solesmes. Sur la Grand-Place, coincée entre la mairie, l'église et le café, à deux pas, l'école publique, ils étaient une centaine massés côté église, faisant face aux autres, les défenseurs de la laïcité, rassemblés, eux, côté mairie. L'arrivée du cortège officiel a déclenché des slogans contradictoires : *« L'école libre vivra ! »*, auquel répondait *« Vive l'école laïque ! » « Démission, démission ! »*, criaient les uns, *« A bas les fascistes ! »*, répondait un militant outré d'une telle réception faite à l'enfant du pays. Accueilli par le maire communiste de la commune, le premier ministre est resté serein. Il a rappelé les arguments en faveur de la loi.

Un peu plus tard, dans la cour de l'école, il a évoqué ses années passées à Haussy entre un père qui n'allait pas à l'église et une mère très pieuse. Ce qui lui a fait dire que *« les choses peuvent s'arranger entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas »*.

« Dans mon action politique, a ajouté M. Mauroy, *j'ai toujours pensé que la foi ne devait pas être une barrière entre la gauche et la droite. »*

J.-R. L.

VANDALISME AU QUARTIER LATIN

C'était trop tentant. Les plus turbulents des jeunes manifestants de la Bastille ont joué les prolongations, dans la soirée aux Champs-Elysées, puis tard dans la nuit au quartier Latin.

Aux Champs-Elysées, quelques cris de *« Mitterrand fous le camp »* et *« Ecole libre vivra »*. On s'assoit sur la chaussée. La circulation est interrompue. Aux jets de pierre répondent les charges de police qui forcent les manifestants à se disperser. La police procède à une seule interpellation : celle d'un lieutenant-colonel d'une garnison de province, qui sera relaché. A 20 h 30, le calme est revenu.

Quelques instants d'intermède et le second acte se joue au quartier Latin. Là, plus de slogans. On casse sans alibis ni prétextes. Aux jeunes militants d'extrême droite se mêlent, à l'évidence, des loubards. Abribres défoncés, une voiture incendiée à Saint-Germain-des-Prés, une autre retournée 100 mètres plus loin. Presque à chaque carrefour brûle une poubelle ou quelques planches sous l'œil intéressé des noctambules. Les pompiers ne savent plus où donner de la lance. A trois reprises, une barricade est érigée devant l'église Saint-Germain-des-Prés à l'aide de trois baraques de chantiers retournées. Plus de quatre heures durant, une quarantaine de casseurs opérant par petits groupes harcèlent les policiers, en trop petit nombre pour répliquer efficacement. Ce sont les forces de la préfecture de police – notamment des brigades spéciales – qui sont à l'ouvrage. Deux photographes de presse sont matraqués au passage.

Le quartier Latin ne retrouvera le calme qu'à 3 heures du matin. De ces manifestants qui criaient, de ci de là, *« Mitterrand démission »*, la police en interpellera une cinquantaine. Une douzaine ont été déférés au parquet de Paris, ce lundi matin. Guère plus de cinq devraient être inculpés.

LA CÉLÉBRATION ET LA PROTESTATION

Les foules dans l'histoire

L'histoire le montre : les très grandes manifestations sont des fêtes. Il faut quelque chose d'impérieux à célébrer ou à commémorer pour jeter sur le pavé plusieurs centaines de milliers de Français. L'unanimisme prévaut alors. C'est tout un peuple qui se retrouve le 14 juillet 1790 pour honorer sa Révolution, en 1918, pour célébrer sa victoire, le 26 août 1944, pour savourer sa Libération. Ces moments sont rares. Et le 14 juillet 1790 pourrait faire figure de première manifestation de l'histoire moderne en France. *« La technique de mobilisation des foules naît avec une situation démocratique*, explique François Furet. *Affirmer la présence du peuple est étranger aux principes de l'absolutisme. »*

Jules Michelet, dans son *Histoire de la Révolution française*, donne une idée de ce qu'a pu être cette communion de citoyens venus de toute la France : *« Pendant la nuit même, de crainte de manquer la fête, beaucoup, peuple ou garde nationale, ont bivouaqué au Champ-de-Mars. Le jour vient (...). Cent soixante mille personnes furent assises sur les tertres du Champ-de-Mars, cent cinquante mille étaient debout ; dans le champ même devaient manœuvrer environ cinquante mille hommes* (...). »

Le pouvoir bousculé

Un saut dans le vingtième siècle et nous sommes le 26 août 1944, *« probablement la plus grande manifestation de l'histoire de France, la plus massive et la plus spontanée »*, indique René Rémond. Paris est libéré de la veille. Sans y être invités, entre un et deux millions de Parisiens et de banlieusards convergent vers les Champs-Elysées et l'Arc de triomphe où, dit-on, le général de Gaulle doit déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

Les immenses manifestations sont donc des fêtes, instants de bonheur et de soulagement. Mais l'histoire montre aussi que ce sont souvent des obsèques. Tout au long du dix-neuvième, puis du vingtième siècle, celles-ci vont réunir des foules considérables drapées dans le deuil et le défi. Jean-Pierre Rioux note que, au dix-neuvième siècle, *« les obsèques sont le grand canal de manifestations traditionnelles »*. Cela reste vrai, pour partie, au vingtième siècle.

Les funérailles des généraux Foix et Lamarque (1825 et 1832), du journaliste Victor Noir, tué en duel par le prince Pierre Bonaparte (1869), d'Adolphe Thiers (1877), le transfert des cendres de Jean Jaurès au Panthéon (1924), les obsèques des neuf victimes de la tuerie de Charonne (1962), de Maurice Thorez (1964) et l'enterrement du militant gauchiste René-Pierre Overney (1972) sont autant d'étapes de la vie politique française. Souvent, *« les obsèques sont un cri de justice »*, selon la formule de Jean-Pierre Rioux. Celles du général Lamarque, l'un des chefs de l'opposition républicaine, s'achèvent par trois journées d'émeutes, la première insurrection républicaine de la monarchie de juillet.

Les funérailles d'hommes politiques sont à ce point, au dix-neuvième siècle, l'occasion de manifester en bénéficiant d'une relative impunité, que les gouvernements les redoutent. *« Les obsèques du général Foix*, raconte René Rémond, *réunissent cent mille personnes, autant que d'électeurs en France à cette époque ! Si bien qu'en 1854, sous le Second Empire, Lamennais est enterré à la sauvette. »*

C'est que le pouvoir peut se sentir bousculé, menacé. En se recueillant unis dans le respect d'un mort, les manifestants se comptent. Les centaines de milliers de personnes qui défilent en 1962 de la place de la République au cimetière du Père-Lachaise, lors des funérailles des victimes de Charonne, forment le plus important cortège depuis le 26 août 1944. La démonstration ne peut pas être ignorée des autorités. Le défi peut cependant s'évanouir. Ainsi lors des obsèques nationales de Victor Hugo, au cours desquelles la République, qui vient de triompher, s'honore.

Un grand nombre de manifestations puisent aussi leurs forces dans la célébration de dates anniversaires. C'est vrai tout spécialement des manifestations de la gauche. Celles du 1er mai bien sûr. Celles du 14 juillet aussi. En 1935, entre six cent mille et huit cent mille personnes sont venues manifester. Manière de sceller le rassemblement populaire entre communistes, socialistes et radicaux. Une foule identique se réunira le 14 juillet 1936 pour fêter sa victoire.

La situation politique du moment crée parfois à elle seule l'élan. Le 28 mai 1958, entre deux cent mille et cinq cent mille personnes vont de la Nation à la République pour tenter d'empêcher le retour au pouvoir du général de Gaulle. Dans un autre contexte, celui des événements de 1968, deux cent mille personnes selon la police, un million selon les organisateurs, prennent possession de la rue le 13 mai à l'appel des syndicats.

1958-1968

Mais la gauche n'a pas le monopole des manifestations. *« C'est une technique récupérée par la droite à la fin du dix-neuvième siècle*, note François Furet. *Elle cesse alors d'être la droite des notables pour devenir populiste. »* Le 8 juillet 1887, une partie du peuple de Paris envahit le quartier de la gare de Lyon pour empêcher le général Boulanger de partir vers Clermont-Ferrand où il est muté. Et dès lors, la droite occupe aussi le pavé, comme le 6 février 1934 au cours de manifestations antiparlementaires qui n'arriveront jamais à faire leur jonction, le 13 mai 1958 pour *« un grand chahut dans la chaleur d'Alger »*, comme l'écrit Jacques Fauvet dans son histoire de la IVe République.

La mémoire des Français retiendra cependant plus volontiers la remontée des Champs-Elysées le 30 mai 1968 par quelque cinq cent mille personnes (le chiffre d'un million a été avancé). Un moment rare. *« Le salut au père des enfants éplorés »* résume Jean-Pierre Rioux, ou le gaullisme renaissant après trente jours d'affres et d'incertitudes parmi la droite. Une première dans l'histoire des manifestations puisque la radio y joua un rôle non négligeable (allocution du général de Gaulle le jour même) et qu'une photographie d'André Malraux, de Michel Debré et de Maurice Schumann – enivrés et comme portés par la foule – a définitivement fixé l'événement pour tous.

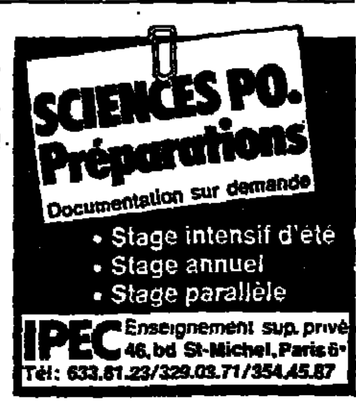
LAURENT GREILSAMER.

M. Michel Bouchareissas : « La liberté n'est menacée par personne »

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), a déclaré dimanche soir à Europe 1 que *« s'il n'y avait pas eu beaucoup de monde, ç'aurait été une sorte de catastrophe, compte tenu d'une part de la propagande extraordinaire faite depuis plus d'un mois et, d'autre part, du fait que c'était tous frais payés, ça mérite le déplacement (...).*

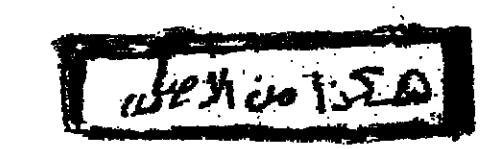
» Quant à l'opinion, a ajouté M. Bouchareissas, *il y a une opinion favorable à la liberté, et j'espère que c'est le cas de l'immense majorité des Français (...). Tout le problème est qu'elle n'est menacée par personne, en tout cas pas par les militants du CNAL, pas par la loi Savary. Elle ne l'est que dans l'esprit et la bouche des hommes politiques qui, depuis un mois, ont chauffé à blanc cette opinion (...).*

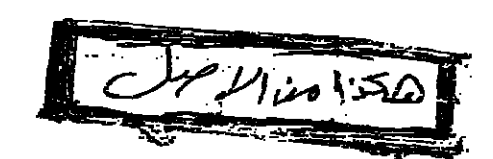
» J'ajoute que la tolérance et la liberté ne sont pas forcément du côté de ceux qui en ont plein la bouche, a conclu le responsable du CNAL. *Elles sont du côté de ceux qui les pratiquent. Ceux qui vivent la laïcité, en particulier dans l'enseignement, sont de ceux-là. »*











PRIVÉE ET SES CONSÉQUENCES

Des évêques discrets et mesurés

Les évêques auront hésité jusqu'au bout. Après avoir laissé entendre qu'ils ne seraient pas présents « *physiquement* » à la manifestation, puis qu'ils mandateraient les trois membres les plus représentatifs d'entre eux pour porter un message de soutien aux organisateurs, ils ont finalement dépassé ce geste de compromis : le président de la commission épiscopale pour le monde scolaire et universitaire était – discrètement – présent à la place de la Bastille elle-même.

Dimanche matin, à 7 h 45, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et Mgr Jean Honoré, président de la commission scolaire, sont arrivés sous la pluie battante devant la mairie du treizième arrondissement, place d'Italie, pour remettre leur message au chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, et à M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL. A cette heure matinale, il y avait très peu de monde sur la place d'où le premier cortège devait démarrer une heure plus tard. Mgr Vilnet est parti aussitôt, car il était attendu à Chaumont pour présider un pardon, le cardinal Lustiger est resté une dizaine de minutes, arpentant l'avenue des Gobelins et plaisantant avec les journalistes avant de prendre lui-même le volant de sa R 18, Mgr Honoré, lui, s'est rendu directement en voiture place de la Bastille, où il est resté toute la journée dans la salle de presse aménagée dans un restaurant.

Division interne

Pourquoi ces hésitations et ces contradictions ? « *Les évêques avaient une attitude de réserve par rapport à un défilé de rue*, a expliqué le père Guiberteau, *mais ils voulaient manifester leur solidarité et leur confiance.* » La question qui divisait l'épiscopat était celle de savoir comment s'associer aux manifestants sans se laisser récupérer politiquement. Car, davantage encore que lors des cinq manifestations régionales – où les évêques avaient pris la parole sans défiler dans la rue, – tous les leaders de l'opposition ont souligné le caractère politique de l'événement.

Certains évêques voulaient garder leurs distances avec une manifestation qui ne manquerait pas de prendre des allures antigouvernementales, les autres ne voyaient pas comment ils pouvaient boycotter une expression aussi manifeste de l'attachement des catholiques pour leurs écoles. Ce qui semble avoir décidé le Conseil permanent à envoyer une délégation, c'est la menace de certains évêques de province de faire le voyage de Paris eux-mêmes si le président de la Conférence épiscopale persistait à ne pas vouloir se montrer.

Cela explique aussi le ton très mesuré du message des évêques ainsi que la volonté dont ils témoignent de dépolitiser et d'élargir le débat. Ce message qui cherchait visiblement à calmer les esprits n'a pas plu à tous les manifestants. Certains l'ont même hué.

« Au-dessus des partis »

Et maintenant, que va-t-il se passer ? Pour Mgr Honoré, qui, dit-il, a tenu à passer toute la journée place de la Bastille pour manifester son appui et son amitié au Comité national de l'enseignement catholique, la balle est maintenant dans le camp adverse. « *Nous avons montré notre force et notre détermination*, dit-il, *en restant au-dehors et au- dessus des partis politiques.* » Maintenant, il revient au Sénat d'examiner la loi. L'archevêque de Tours souhaite une rencontre entre le président Mitterrand, qu'il sait « *ulcéré par la manifestation d'aujourd'hui* », et M. Alain Poher, président du Sénat.

D'ordinaire, lorsque les évêques interviennent dans la vie publique, c'est sur des questions éthiques (morale sexuelle, guerre et paix, mode de vie, etc.) et sous la forme d'exhortations ou de déclarations « *prophétiques* ». Dans le cas de l'école, c'est différent. Là, l'Eglise défend une institution lui appartenant, l'un des derniers signes visibles de sa présence, dans une société sécularisée. La visite de l'archevêque de Paris chez le président de la République avant le débat parlementaire ou la caution de l'épiscopat à la manifestation de dimanche sont des actes éminemment politiques. C'est un net changement d'attitude chez un épiscopat qui, depuis le concile, avait adopté un profil bas, gardé ses distances et refusé toute ingérence dans les affaires de l'Etat.

ALAIN WOODROW.

Le message de l'épiscopat

« D'autres enjeux nous provoquent »

Voici le texte de la déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat remis dimanche matin, avant la manifestation, aux organisateurs par Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la Conférence des évêques de France, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours et président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire :

« Pour défendre la liberté d'enseignement, vous êtes venus en foule à Paris.

Le pays tout entier a les yeux sur vous.

Vous êtes venus témoigner de la fermeté de vos convictions et de la certitude de votre droit.

Dans le calme et la dignité, sans violence, sans agression. Ni à l'égard de l'Etat ni à l'égard de l'école publique.

Vos évêques n'ont jamais varié dans leur conviction.

Nous voulons que les parents gardent leur droit de choisir le genre d'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants, leur droit de choisir une école qui propose l'Evangile au cœur même du projet éducatif.

Nous souhaitons que les établissements, publics et privés, collaborent ensemble à la mission et au service d'enseignement dont les enfants et les jeunes ont besoin.

Nous affirmons que la liberté n'est pas divisible. D'autres enjeux nous provoquent : respect de la vie, liberté d'information, droit au travail, reconnaissance de la dignité et des droits de l'homme et de tous les hommes.

Avec vous, nous attendons de cette journée du 24 juin qu'elle soit une étape décisive sur le chemin qui doit conduire à la paix scolaire dans notre pays. »

Le pouvoir sérieusement ébranlé

(Suite de la première page.)

Puis, ils s'en étaient allés, laissant le pavé parisien aux laïcs, à des ouailles qui n'avaient plus besoin d'eux pour être motivées.

Le dépassement de la querelle traditionnelle se traduisait dans cette phrase des évêques : « *D'autres enjeux provoquent.* » Ils marquaient ainsi que ce juste combat n'était pas le seul et qu'il y en avait d'autres sur lesquels ils pourraient retrouver, cette fois, la République et le peuple de gauche (« *le droit au travail, la dignité et les droits de l'homme, de tous les hommes* »).

Une querelle dépassée parce que déplacée. Toutes les manifestations de l'école privée n'ont eu qu'un moteur : les parents d'élèves. Aucune force politique organisée, aucun parti, aucun syndicat, n'aurait pu réunir de telles foules. Ce qui a émergé comme un point d'orgue, au seuil de l'été, s'apparente plus à un mouvement social profond qu'à un événement de pure politique que suffiraient à expliquer les analyses classiques sur l'affrontement gauche-droite.

On peut, d'une certaine manière, risquer une comparaison avec les événements de mai et juin 1968. Dans les deux cas, la jeunesse est en cause et sacralisée. La solidarité avec les étudiants de 1968 – en tout cas, en mai – pouvait s'expliquer en grande partie par l'espérance qu'ils représentaient aux yeux des générations plus anciennes. L'Etat avait été trop brutal avec eux. Les parents du privé ne sont descendus dans la rue que parce qu'ils sentent l'Etat – toujours lui et toujours suspect – rôder autour de l'enfant.

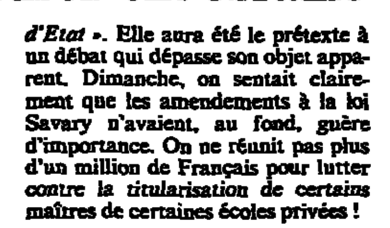
Ce ressort psychologique, sociologique, de la colère s'est retourné contre la gauche parce que la gauche au pouvoir a fait mine, justement, d'y « toucher ». Les nuances des textes, les effets réels à long terme de la loi Savary, peu importait au fond. Il avait suffi que l'Etat s'approche : peu, c'était déjà trop.

Famille refuge

On ne comprendra rien à cette mobilisation si l'on néglige cette crispation des géniteurs autour de leur progéniture. Ce réflexe, beaucoup de parents l'ont éprouvé sans qu'interviennent nécessairement leurs préférences politiques. Réflexe de conservation, certes, de propriété assurément plus que de « liberté ». Mais réflexe qui correspond à un état de la société.

La crise économique et celle des valeurs ont réorienté les espérances de beaucoup de Français sur la sphère privée. Quand tout s'effondre autour de soi, il est légitime – qui pourrait décréter que c'est malsain et condamnable ? – et guère surprenant que la famille s'impose comme recours, refuge, base vitale. Dans ce contexte, toute tentative de réduire – si peu que ce soit – la marge d'autonomie des écoles représentait un contresens sociologique et une grave erreur politique. Aujourd'hui, le pouvoir le sait. Sa faute est de ne pas l'avoir deviné.

L'affaire de l'école privée a donc cristallisé – au sens stendhalien – la montée en puissance des thèses sur le thème « *Trop d'Etat, c'est trop d'Etat* ». Elle aura été le prétexte à un débat qui dépasse son objet apparent. Dimanche, on sentait clairement que les amendements à la loi Savary n'avaient, au fond, guère d'importance. On ne réunit pas plus d'un million de Français pour lutter contre la titularisation de certains maîtres de certaines écoles privées !



En ce sens aussi, le mouvement s'apparente à une réplique décalée de 1968. Les acteurs de cette révolte tranquille ont accueilli les hommes politiques de l'opposition qui tentaient de raccrocher leur wagon partisan au train du succès. Mais on a bien délimité leur territoire, et ils n'ont pu parler. En 1968, des opposants qui avaient nom François Mitterrand ou Pierre MendèsFrance avaient tenté, eux aussi, de s'annexer, de « récupérer » politiquement un mouvement qui les dépassait. A l'époque, la droite dénonçait la « politisation » des manifestations. Aujourd'hui, c'est la gauche qui dénonce le même péché supposé...

Il y a seize ans, les animateurs du mouvement étaient des inconnus, étrangers aux états-majors politiques ou syndicaux : Alain Geismar, Jacques Sauvageot, Daniel Cohn-Bendit. Aujourd'hui, les animateurs du mouvement pour l'école privée sont des personnes peu connues hier et dont les responsabilités étaient jusqu'alors purement techniques : Pierre Daniel et le chanoine Paul Guiberteau. Comparaison sacrilège ? Pas sûr. Les animateurs des deux mouvements sociaux ont émergé, à seize ans de distance, de l'anonymat au vedettariat médiatique pour des combats qui ne tardaient pas à dépasser l'enjeu limité du début et exprimaient globalement un état de la société. L'assimilation pourrait même aller jusqu'à observer ce phénomène d'« *illusion lyrique* » que notait naguère Malraux (l'appel à la « *résistance* » d'aujourd'hui et les « *CRS, SS* » d'hier).

Dernier point commun et de taille : cette France bourgeoise et rurale qui s'agite – et la révolution n'est pas son souci – laisse l'État pantois, paralysé, défaillant. Ligoté par ses engagements imprudents, contraint par ce qui reste de sa base sociologique, enfermé désormais dans un texte qu'il ne peut amender sans se déjuger, le pouvoir de gauche en est réduit à attendre (hypocritement) que le Conseil constitutionnel défasse ce qu'il n'aurait pas dû faire.

Et à espérer, comme de Gaulle hier, que les congés venant à point régeleront l'affaire par extinction estivale des ardeurs. Ce serait oublier qu'à la rentrée les élèves du privé auront toujours de la famille et des alliés utiles pour ce « deuxième tour » sociologique.

BRUNO FRAPPAT.

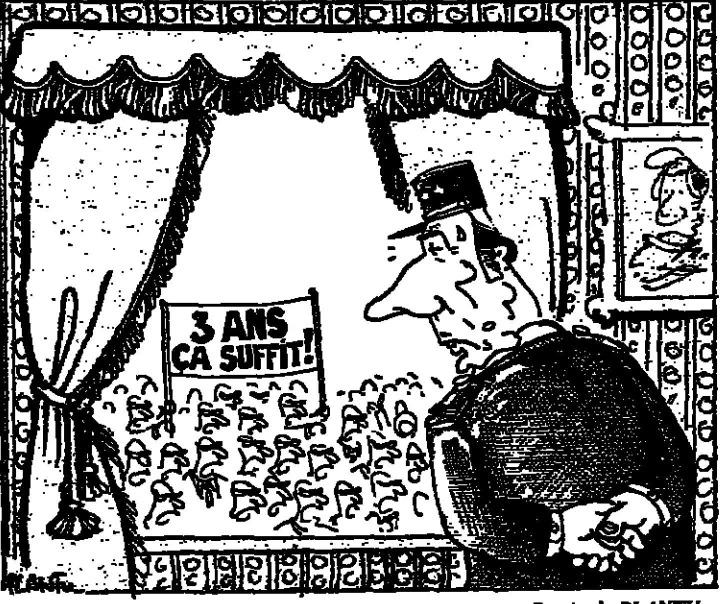
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES A FINANCÉ LE DÉPLACEMENT DE CERTAINS MANIFESTANTS

Une manifestation a réuni mille cinq cents personnes, selon la police, samedi matin 23 juin à Nice, afin de protester contre une subvention de 350 000 francs accordée par le conseil général des Alpes-Maritimes pour faciliter le voyage à Paris des manifestants en faveur de l'école privée.

Les manifestants niçois, venus à l'appel du SNI-PEGC, avaient choisi pour principal slogan : « *Non au détournement des fonds publics !* » Ils ont traversé sans incidents le centre-ville.

Le 13 juin, le conseil général, sur l'initiative de son président, M. Jacques Médecin (apparenté RPR), avait décidé de verser 350 000 F au Comité de coordination pour la liberté de l'enseignement des Alpes-Maritimes pour préparer le voyage à Paris pour la manifestation de dimanche.

« *Cette somme*, a précisé M. Médecin, *a été prélevée sur un fonds d'un million de francs que j'avais fait voter l'an dernier pour aider les établissements privés du département qui n'auraient pas reçu des communes de gauche le financement prévu par la loi. Heureusement nous n'avions pas eu jusqu'à présent à dépenser cet argent qui reste consacré à la défense de la liberté d'enseignement.* »



Dessin de PLANTU.

Le champ des consensus

(Suite de la première page.)

La rigueur d'une gestion dont les moyens sont naturellement contestés par l'opposition, ne saurait lui valoir la popularité. Il n'était pas nécessaire d'en rajouter.

La gauche a imposé, non sans cris, plusieurs réformes de structures qui n'ont pas ému l'opinion dans son ensemble. La campagne de l'opposition avant les élections européennes ne s'est pas focalisée sur les thèmes de la compétence économique, de la politique étrangère, de la défense ou des institutions, et M. Delors a pu dire qu'il y avait là les facteurs d'un large consensus.

Ce serait un résultat inespéré si la gauche ne butait pas avec obstination sur des obstacles qu'elle refuse de voir, même quand elle a contribué à leur mise en place. Ses adversaires font recette en lui prêtant des intentions dont elle se défend tout en paraissant parfois les garder en réserve : c'est la socialisation complète du système économique, l'étatisation de toutes les fonctions sociales, la domination de l'information, l'intégration de l'enseignement privé.

On comprend que les dirigeants de la gauche s'indignent d'avoir constamment à se défendre de ces accusations, mais ils doivent admettre, en retour, qu'il leur arrive de les alimenter. C'est en particulier le cas dans l'affaire scolaire, où la menace lointaine, vague mais latente de l'intégration du privé, reste insupportable dans une société où les notions de pluralisme, de décentralisation, vulgarisées notamment par les socialistes, sont désormais bien ancrées.

Sous peine de voir se renforcer contre elle le phénomène de rejet qui s'ébauche, la gauche devra élargir le champ des consensus possibles. Au lieu de le réduire. Cela passe par quelques révisions idéologiques et une redéfinition du cadre et des limites de son action. Les partis, comme toute organisation, n'étant pas – à gauche plus encore qu'à droite – les mieux armés pour se réformer d'eux-mêmes, il appartient à ceux qui les dirigent et les inspirent de prendre leurs responsabilités. Si les hommes au pouvoir ne parviennent pas à restructurer rapidement une majorité indiscutée, leurs adversaires les gagneront de vitesse.

A. L.

Le Monde

politique

LE PREMIER MINISTRE AU MICRO DE RADIO-MONTE-CARLO

Prolongations

Ecole libre ou pas, il est impossible, en ce moment, d'échapper aux passions sportives que déchaîne le championnat d'Europe de football. M. Pierre Mauroy, qui s'exprimait, dimanche soir, au micro de Radio-Monte-Carlo, a comparé la confrontation entre la majorité et l'opposition à la mémorable demi-finale de samedi soir, remportée in extremis *par l'équipe de France, grâce à un but de son capitaine, Michel Platini.* « Il faut toujours attendre les dernières minutes pour pouvoir juger un match », *a expliqué le premier ministre.* « Il faudra attendre les élections législatives de 1986 pour apprécier le match entre la gauche et la droite. »

M. Mauroy a ajouté que, personnellement, il ne quittera pas le terrain tout de suite pour se faire remplacer, n'en déplaise aux spectateurs qui le jugent passablement usé dans son rôle de meneur de jeu. Le premier ministre a confirmé qu'il jouera les « prolongations », *car sa tâche ne sera pas terminée tant que, d'une part, les principaux projets de loi en discussion ne seront pas définitivement adoptés par le Parlement, et tant que, d'autre part, les derniers arbitrages n'auront pas été rendus dans la préparation du projet de budget pour 1985.*

Son remplacement n'interviendrait donc pas, au plus tôt, avant l'automne, la fin des débats parlementaires sur la presse et l'enseignement privé dépendant, pour une large part, du rythme que la majorité sénatoriale consentira à leur donner (le Monde *daté 24-25 juin).*

Si M. Mauroy se montre si assuré de rester à son poste malgré le revers électoral du 17 juin, c'est sans doute parce que le président de la République partage, à ce moment de la « partie », *son analyse, et ne lui a pas, en tout cas, retiré sa confiance. Depuis une semaine, le premier ministre ne cesse d'ailleurs de contre-attaquer une opposition qui argue des résultats du scrutin européen pour contester la légitimité du pouvoir et de la représentation parlementaire nationale.*

Comme la cohésion de son gouvernement n'est pas aussi évidente qu'il le prétend — ainsi qu'en témoignent notamment ses divergences sur les moyens de combattre le chômage ou sur les modifications à apporter au régime fiscal, M. Mauroy fait mine, publiquement, de juger sans importance aucune les réserves exprimées en conseil des ministres par les ministres communistes et les incartades de son ministre de l'économie, des finances et du budget, qui brigue ouvertement sa succession.

Pour M. Mauroy, la seule « clarification » *qui vaille — après le scrutin comme avant — vise le Parti communiste. Il y insiste d'autant plus qu'il ne partage pas les analyses selon lesquelles le président de la République serait bien inspiré de chercher vers le centre une nouvelle majorité. Le maire de Lille pense, en effet, qu'aucune ouverture vers le centre gauche ne pourrait compenser, en toute hypothèse, une éventuelle rupture avec le PCF.*

Mais il est à craindre que l'évaluation du premier ministre sur les chances qu'a la majorité de renverser le cours du « match » *avant 1986 ne procède d'un optimisme qui n'est plus de mise. Dans ces conditions, la mise en cause, par le chef du gouvernement, du rôle de la presse dans les difficultés de communication des dirigeants de la gauche avec l'opinion publique traduit-elle autre chose qu'un certain désarroi ?*

ALAIN ROLLAT.

● *Le PS, les élections européennes et les agriculteurs.* — M. Bernard Thareau, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé de l'agriculture, a déclaré, jeudi 21 juin : « *C'est dans le monde agricole que la gauche, et surtout le Parti socialiste, a le mieux résisté* » lors des élections européennes du 17 juin. « *C'est également dans le monde rural que le Front national de Le Pen a obtenu les moins bons résultats* », a expliqué, à ses côtés, un analyste électoral du PS. Selon lui, « *la progression de 9 points de l'ensemble de la droite en suffrages exprimés a été due essentiellement à l'apport des voix Le Pen et ce gain n'a été que de 1 % au maximum dans certaines régions rurales, à l'exemple de la Vendée* ».

Compte tenu du recul du Parti communiste, le PS estime même avoir amélioré ses positions, en particulier « *dans les régions du Languedoc, de l'Ouest et du Sud-Ouest* », ce qui démontre, selon les responsables socialistes, « *l'échec de l'opération de démagogie menée contre l'élargissement de l'Europe* ».

M. Mauroy : *ma tâche n'est pas terminée*

Dans ses réponses aux questions des auditeurs de RMC, dimanche soir 24 juin, M. Pierre Mauroy a confirmé son maintien à la tête du gouvernement pour au moins plusieurs semaines encore. « *Ma tâche,* a-t-il déclaré, *c'est de terminer la session parlementaire, peut-être d'animer une session spéciale sur les projets que l'on connaît, et ensuite de préparer le budget. Voilà ce que je fais. Pour le reste, la décision appartient au président de la République, et, en ce qui me concerne, que ce soit pour un mois, pour deux mois, pour trois mois ou pour jusqu'en 1986, ce sera toujours avec la même ardeur et la même détermination que je conduirai le gouvernement.* »

Comme on lui demandait si, donc, comme en football, il pourrait « jouer les prolongations », le premier ministre a répondu : « *Oui, oui. Très bien, voilà, c'est une réponse.* »

Interrogé sur l'attitude de M. Jacques Delors, qui s'était présenté comme l'un de ses successeurs possibles, le lundi 18 juin, sur Antenne 2, M. Mauroy a affirmé : « *Le gouvernement s'efforce d'être une équipe de football comme celle qu'anime Platini. Vous savez ce qu'il faut pour qu'on puisse marquer des points sur l'adversaire ? Premièrement il faut une équipe unie, solidaire ; le problème c'est de prendre le ballon et d'aller le placer dans les buts de l'adversaire, il n'y a que ça qui est essentiel pour l'équipe ministérielle. Au niveau du gouvernement, tous les ministres ont ce souci, Jacques Delors le premier. Je crois qu'on interprète beaucoup ce qui est dit par les uns et par les autres. (...) Moi j'ai vu un Jacques Delors qui défendait la politique gouvernementale, sa politique de rigueur que nous défendons tous. Un gouvernement, c'est d'abord une équipe qui se défend, quand on a une politique de rigueur à faire passer, une équipe qui marque des buts, et le reste n'a pas d'importance.* »

A propos des résultats obtenus par le Parti communiste aux élections européennes, le chef du gouvernement a souligné : « *Je crois qu'il n'est pas possible d'être dans un gouvernement, par conséquent d'être dans l'attelage, de faire une politique qui est justement cette politique de rigueur, et, finalement, d'avoir une communication qui ne cesse de souligner tous les défauts de ce gouvernement et tous les inconvénients de cette politique de rigueur. Je crois que c'est ça le problème, il faut clarifier. Et au fond, ce n'est pas aux socialistes de clarifier la situation, c'est aux communistes de le faire et c'est certainement le problème qui leur est posé.* »

A propos de la progression de l'extrême droite, M. Mauroy a déclaré : « *M. Le Pen est un produit dangereux. (...) J'estime que pour que cette démocratie soit une authentique démocratie, tout doit être mis en œuvre par les démocrates pour qu'aux prochaines consultations M. Le Pen retourne à ses quelques pour-cents de nostalgiques d'un monde qui ne reviendra jamais et qui doit être à jamais, je ne dis pas dans l'oubli, mais à jamais dans l'histoire, et dans l'histoire qui n'est pas à recommencer. (...) On a traité Le Pen comme s'il était le représentant d'un parti démocratique, eh bien, non ! Il faut donner une explication et ne pas le traiter comme un quatrième (...) personnage de la droite française.* »

Le premier ministre a également évoqué la situation de Creusot-Loire en disant notamment : « *C'est là le type d'entreprise qu'il faut restructurer. (...) Mais qu'est-ce que c'est que ce patron* [M. Pineau-Valencienne] *qui n'a pas réussi, qui, par conséquent, vient demander au gouvernement de l'aider — et nous l'avons aidé ! — et qui maintenant demande encore au gouvernement de l'aider, et qui trouve l'aplomb devant l'opinion publique de dire : « Mais le gouvernement ne veut pas » m'aider, le gouvernement » demande des contreparties. » » Naturellement ! Le gouvernement n'est tout de même pas là uniquement pour combler les déficits ! Et en particulier de ceux qui se drapent dans leur liberté d'entreprendre. La liberté d'entreprendre, elle appelle la responsabilité. Et ceux qui animent ce groupe, doivent assumer leurs responsabilités devant le pays, devant leurs ingénieurs, devant leurs techniciens, devant l'ensemble des travailleurs. Vraiment il y a quelque chose de choquant devant le pays, dans cette forme d'insolence de ne pas accepter la responsabilité de sa liberté d'entreprendre et des choix que l'on a faits. Je tiens à le dire.* »

LE DÉBAT AU SEIN DU PCF

M. Juquin envisage des « modifications » du centralisme démocratique

De notre correspondant

Limoges. — « *Il n'y aura pas de congrès extraordinaire du Parti communiste* », a indiqué, dimanche 24 juin, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, à Limoges, dans le cadre de la fête annuelle du quotidien du PCF, *l'Echo du Centre.* M. Juquin a souligné qu'il appartient au comité central, réuni les 26 et 27 juin, de prendre cette décision, mais que « *le congrès ordinaire doit, statutairement, se tenir au début de 1985* » et qu' « *il n'y a pas lieu d'accélérer un processus qui doit se dérouler en profondeur* ».

Le porte-parole du PCF a déclaré que la discussion préparatoire au congrès se déroulera sans « *exclusive ni tabou* ». Il estime possible, selon « *un point de vue personnel* », que le centralisme démocratique, « *notion qui a été élaborée, voici soixante-dix ans, dans une autre société et dans d'autres circonstances* », connaisse des « *modifications* » au sein du PCF. Comme on lui demandait si la discussion pourrait porter sur la politique suivie depuis 1977, c'est-à-dire depuis la rupture de l'union de la gauche, M. Juquin a déclaré : « *Il n'y aura pas de tabou, je le dis, mais je ne vois pas ce que pourrait apporter la remise en cause de la politique définie par nos trois derniers congrès ; s'il devait s'agir d'un retour au dogmatisme, je n'en serais pas.* »

Tout en soulignant que l'abstention, à gauche, le 17 juin, traduit le mécontentement de nombreux électeurs communistes, M. Juquin a affirmé que le PCF doit avoir « *le courage de se regarder en face, de se remettre en question et d'engager le dialogue avec les Français* ». « *Notre courant passe mal dans la société, et le courant de la société passe mal chez nous,* a-t-il dit. *Nous avons besoin de discuter, de dialoguer avec des tas de gens, qui ne sont pas communistes, afin d'effectuer une approche plus fine de la société française, en perpétuelle évolution.* »

G. Ch.

M. KRASUCKI : chaque région est une Lorraine

M. Henri Krasucki a participé, samedi 23 juin, à une journée « portes ouvertes », organisée par la CGT à l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Le secrétaire général de la CGT a déclaré : « *Chaque région est une Lorraine, une Provence, chacune a son Ugine-Aciers. Le Midi en avait placé des espoirs dans la venue d'un pouvoir nouveau pour lequel il s'était massivement prononcé ! Mais voilà que les mesures économiques, faute de hardiesse et faute de s'en donner les moyens, vont dans le sens du déclin. Ce qui était mauvais hier n'est pas meilleur ni plus acceptable aujourd'hui.* »

M. Krasucki a ajouté : « *A ceux qui sont dans l'angoisse et, parfois, dans le désarroi ; à ceux qui ne s'y reconnaissent pas et ne trouvent pas leur compte ; à ceux qui ont voulu l'exprimer dimanche dernier, d'une manière ou d'une autre, et quoi qu'on puisse en penser, nous disons : il n'est pas vrai que tout soit bouché. Mais il faut compter sur vous-mêmes. Les élections sont toujours importantes, mais elles ne règlent pas tout. N'attendez pas d'autres échéances : il faut agir pour se faire entendre et influer sur le cours des choses.* »

La convention nationale des adhérents directs de l'UDF

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que toute la précarité de la décision prise, jeudi 21 juin, par le bureau politique de l'UDF, de « geler » la question du choix du présidentiable apparaisse. Samedi, les adhérents directs de l'UDF, réunis à Paris pour leur première convention nationale, ont tenu à exprimer clairement leur choix en faveur de M. Raymond Barre.

Le lendemain, M. Pierre Méhaignerie, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », qui, lors de son élection à la tête du CDS, avait dû se défendre d'avoir « *un fil à la patte giscardien* », tenait à réaffirmer que, à ses yeux, l'ancien premier ministre paraissait le plus « capable », en 1988, de faire échec à l'union de la gauche. Ainsi, au sein de l'UDF, la pression des barristes se fait plus vive face aux giscardiens, qui tentent aujourd'hui de freiner un mouvement qui semble échapper à M. Giscard d'Estaing.

La pression des barristes s'accentue

Samedi, lors de la convention des adhérents directs, M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, qui, dans son département, a organisé la fusion des différentes familles de l'UDF, s'est montré le plus empressé : « *On ne peut pas attendre 1986 pour désigner un présidentiable. Ce sera Raymond Barre, car lui seul peut gagner* », a-t-il affirmé avant d'expliquer : « *Les Français vont choisir leurs candidats aux législatives en fonction du candidat à la présidentielle. La seule élection qui compte, c'est l'élection présidentielle. On entame la campagne des présidentielles* via *les législatives.* »

Pour M. Soisson, l'ancien premier ministre est d'autant plus le bon candidat qu'il « *n'était pas partie prenante du combat des chefs en 1981 et que les Français pensent que ce combat a été mortel pour le pays* ». « *Ils en tiennent, sans doute à tort, pour responsables MM. Giscard d'Estaing et Chirac* », a-t-il précisé.

M. Jean Rigaud, député du Rhône, devait, lui, choisir l'ironie : « *Le devenir de l'UDF appartient à l'ancien président de la République. Il lui appartient d'annoncer qu'il ne sera pas candidat en 1988. Son rôle doit être celui d'un fédérateur et d'un père spirituel au-dessus de la mêlée.* » M. Michel Pinton, président des adhérents directs, choisissait de prêcher une certaine modération. « *Nous ne pouvons pas nous rallier à un homme qui ne s'est pas encore déclaré* », même si rien n'interdit « *des manifestations d'encouragement. (...) Marquer des préférences, oui, mais dire : « Voici » l'homme que nous voulons en » 1988, non* », a déclaré M. Pinton, car, pour lui, « *vouloir précipiter le mouvement, c'est évidemment provoquer des réactions et risquer de compromettre un combat immédiat, celui des législatives, pour un combat futur, celui de l'élection présidentielle.* »

S'il ne veulent pas ouvertement « *précipiter* » le mouvement, les barristes n'en continuent pas moins de s'organiser. Un comité permanent des élus UDF de la région Rhône-Alpes s'est déjà constitué. D'autres associations similaires devraient être mises en place en Champagne-Ardenne et dans le Sud-Ouest. Il s'agit à la fois de coordonner les initiatives en faveur de l'ancien premier ministre et de permettre une transformation de l'UDF en une « *véritable formation politique* ».

Samedi les adhérents directs de l'UDF ont signé une charte dans laquelle ils veulent exprimer leur « *autre conception de l'action politique* ». « *Notre action,* écrivent-ils, *a pour but de rassembler ceux qui ne se résignent pas à la décadence de notre pays (...). Elle est fondée sur trois principes : le renouveau, l'unité et la démocratie.* »

Ils précisent notamment : « *Nous voulons que notre propre mouvement, l'UDF, devienne un puissant rassemblement populaire, solidement organisé. En geste d'unité, nous acceptons la double appartenance dans l'UDF.* » Ils affirment aussi : « *Ce que nous voulons, c'est réconcilier la morale et la politique.* » Ce langage ne peut qu'être entendu par M. Raymond Barre, qui avait adressé samedi un message de sympathie aux adhérents directs de l'UDF. Il y affirme notamment : « *L'opposition nationale doit plus que jamais mériter la confiance du pays. Elle réussira à convaincre (...) si elle sait se montrer ferme dans ses convictions, loyalement unie dans sa diversité, éloignée de tout esprit de revanche ou de réaction (...). Je sais que ces principes sont ceux qui vous réunissent aujourd'hui (...).* » « *Je vous encourage à persévérer dans cette voie, car c'est, de toute évidence, celle du salut national* », concluait l'ancien premier ministre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Méhaignerie : *c'est au centre que se joue la bataille de 1986*

Invité, dimanche 24 juin, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, parlant de la manifestation pour l'école privée à laquelle il a participé au milieu de la « population de (sa) ville », a estimé qu'il s'agissait là d' « *une manifestation de résistance tranquille* ». Manifestation qui, selon lui, est « *une préfiguration de l'avenir* » dans la mesure où « *si les Français montrent qu'ils veulent prendre des responsabilités, on peut sortir de la crise* ». Il a souhaité que le président de la République sache tirer les conséquences de cette manifestation.

Analysant le score du Front national aux élections européennes, M. Méhaignerie a jugé que les hommes politiques ont « *leur part de responsabilité* » dans le mécontentement exprimé par une partie des électeurs de M. Le Pen. « *Beaucoup de nos compatriotes,* a-t-il notamment remarqué, *se demandent si les mots ont encore un sens en politique aujourd'hui.* Il a ajouté : « *Si parfois on peut comprendre pour-quoi des hommes réagissent avec M. Le Pen, en revanche, je le dis personnellement, avec le CDS tout entier : nous ne pouvons accepter de gérer avec M. Le Pen. Mais cela c'est la responsabilité de M. Mitterrand pour l'avenir (...) Dans le système de scrutin majoritaire actuel, nous n'avons pas besoin des voix de M. Le Pen pour avoir une majorité très nette. Le paradoxe serait que M. Mitterrand et sa majorité, après avoir fait de M. Le Pen un épouvantail et après avoir créé l'effet Le Pen eux-mêmes, soient ceux qui désormais, dans la future loi électorale, leur donnent la possibilité d'avoir trente, quarante ou cinquante députés.* »

De ces récentes élections européennes, le président du CDS tire une réflexion sur le fond — « *il faut parler un langage vrai* » — et sur la stratégie des partis politiques. Il demande qu'entre l'UDF et le RPR il y ait « *une stratégie d'union claire sur le terrain* » et que « *cette alliance soit fondée sur deux familles qui personnalisent l'une et l'autre leur discours : c'est l'union sans l'uniformité, c'est une double candidature pour les prochaines élections* ».

M. Méhaignerie s'est dit persuadé que « *c'est au centre que se jouera la bataille politique des élections de 1986* ». « *Nous avons nos convictions,* a-t-il affirmé, *nous n'en changerons pas. Et s'il faut ramer, nous ramerons à contre-courant. Il nous paraît nécessaire de faire entendre plus que jamais un langage de vérité et de tolérance. Nous ne répondrons pas à la caricature par une autre caricature.* »

M. Méhaignerie a donné sa définition de l'homme qui lui semble « *le plus capable de résoudre les problèmes du pays et de battre l'union de la gauche* » en 1988 : « *un homme compétent, rigoureux qui dira la vérité, aussi difficile soit-elle à entendre.* » « *A titre personnel,* il a déclaré que *M. Barre correspondait bien à ces exigences, aujourd'hui.* »

Il a précisé cependant que, au CDS, cette décision de soutenir M. Barre en 1988 ne pourra être prise que par un congrès ou, « *à tout le moins* », un conseil politique.

Il a réaffirmé, d'autre part, que, tant que le Parti socialiste n'aurait pas opéré « *la reconversion culturelle qui s'impose* », il ne voit « *aucune possibilité de coopération* » entre son parti et le PS.

Le président du CDS ne pense pas que le président Mitterrand « *soit le plus à même de restaurer la confiance dont nous avons besoin* », mais il a précisé qu'il « *appartient aux seuls électeurs de trancher, en 1986, quant à la responsabilité historique prise par le président de la République de contracter une alliance contre nature avec un Parti communiste toujours liberticide* ».

Deux élections cantonales

LOIR-ET-CHER : canton de Romorantin-Lanthenay (1er tour).

Inscr., 13 774 ; vot., 8 137 ; suffr. expr., 7 992. MM. Torset, div. dr., 2 668 ; Thyraud, UDF-PR, sénateur, maire de Romorantin, 2 423 ; Gersy, PS, 2 130 ; Delanoue, PCF, 554 ; Bourgait, MRG, 217. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Lucien Gigand, PS, décédé, conseiller général de ce canton depuis 1967, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1979 avec 5 469 voix contre 3 551 à M. Torset, pour 9 020 suffrages exprimés, 9 302 votants et 13 229 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 13 229 ; vot., 9 011 ; suffr. expr., 8 787. MM. Gigand, 3 555 ; Torset, 2 403 ; Mme Delanoue, PCF, 1 287 ; Handi, RPR, 960 ; M. Bourgait, 582.

Les deux candidats de l'opposition ont devancé le candidat socialiste lors du premier tour de ce scrutin partiel.

Par rapport au premier tour de 1979, le PS enregistre une perte de 13,80 points. Dans le même temps, le PC recule de 7,71 points et le MRG de 3,91 points. Les trois candidats de la majorité n'ont recueilli, le 24 juin, que 36,29 % des suffrages exprimés. L'opposition, pour sa part, réalise un excellent score. Il est vraisemblable que, avec un candidat d'union, la victoire eût été acquise dès le premier tour. Mais les divisions de l'opposition se sont révélées plus profondes que jamais à l'occasion de cette élection partielle, et M. Jacques Thyraud, sénateur, maire de Romorantin, est devancé de 245 voix par son premier adjoint, M. Torset. Bien que les responsables du CDS ne lui aient pas mesuré leur soutien, M. Torset, qui affirme être dans l'opposition, ne se réclame d'aucun parti. Malgré l'insistance des uns et des autres, le RPR a refusé de donner une consigne de vote, précisant qu'il soutiendrait le candidat de l'opposition le mieux placé à l'issue du premier tour.]

VOSGES : canton de Plombières-les-Bains (1er tour).

Inscr., 6 786 ; vot., 4 670 ; suffr. expr., 4 588. MM. Grivet, div. dr., 2 804, *ÉLU* ; Rigaud, PS, 856 ; Bastien, s. étiq., 792 ; Courtier, PCF, 136.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès d'André Antoine, RPR. Il avait été réélu dès le premier tour des élections cantonales de mars 1982 avec 3 361 voix contre 896 à M. Dangeville, PS, 484 à M. Blouin, s. étiq., et 162 à M. Manffrey, PC, pour 4 903 suffrages exprimés, 5 103 votants et 6 874 inscrits.

M. Grivet, candidat de l'opposition, maire de Plombières, a été élu dès le premier tour de ce scrutin partiel avec 61,12 % des suffrages exprimés. Il ne fait pas aussi bien que le docteur Antoine, qui en avait obtenu 68,54 % en mars 1982. Il est vrai que les abstentionnistes ont été plus nombreux (31,18 % au lieu de 25,76 %). La majorité, pour sa part, reste stable par rapport aux élections de 1982. Les candidats du PS et du PC avaient recueilli 21,57 % des suffrages. Ils en ont obtenu, le 24 juin, 21,62 %.]

● *M. Defferre et les élections cantonales.* — Répondant à une question écrite de M. Raymond Soucaret (Gauche dém., Lot-et-Garonne), qui faisait état d'un projet à l'étude d'instauration de la proportionnelle pour les élections cantonales dans les départements de plus de cent mille habitants, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, rappelle, dans le *Journal officiel* du 21 juin, que le prochain renouvellement des conseils généraux aura lieu en mars 1985. Il ajoute : « *Le gouvernement décidera en temps utile de l'opportunité d'opérer une quelconque réforme en ce domaine. Les « indications » dont fait état l'honorable parlementaire sont dénuées de tout fondement.* »

M. JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER DEMANDE UN GOUVERNEMENT DE SALUT PUBLIC

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui préside le Centre mondial informatique et ressource humaine, et qui est aussi l'un des conseillers officieux du président de la République, souhaite, dans un entretien accodé à *l'Est républicain* (publié le 24 juin), la constitution d'un gouvernement de salut public. Il déclare notamment : « *Il est saisissant de voir, depuis quinze ans, que les chefs de gouvernement aussi divers que MM. Messmer, Chirac, Barre, Mauroy, ont ignoré, avec persévérance, les deux efforts décisifs auxquels il fallait appeler les Français : la qualification des hommes, la modernisation des équipements (...).*

» *Il est tard. Mais si un gouvernement de salut public s'y déterminait maintenant — dès l'été 84 — sans se soucier d'autre chose que de vérité et de création, les Français seraient prêts. Les prochaines semaines me paraissent donc décisives (.) Il faut dire que, dans leur salaire, leur rémunération, toute la partie qu'ils voudront épargner et investir dans l'effort national, sera désormais libérée de tout impôt, maintenant et pour toujours. De ce pacte sacré entre l'Etat et les citoyens sortira la fortune nécessaire à la reconstruction. Il faut le courage d'être aussi simple que cela. Une simplicité de guerre.* »

● *M. Jean-Paul Elkann* a été réélu, dimanche 24 juin, président du Consistoire central israélite de France, à l'unanimité des participants à l'assemblée générale de cet organisme.

DÉFENSE

LA RÉORGANISATION DE L'ARMÉE DE TERRE

● *« Il s'agit de créer un « fer de lance » d'engagés », reconnaît le général Imbot*

● *« Les crédits de fonctionnement seront compressés en 1985 », annonce M. Hernu*

La réorganisation, en cours, de l'armée de terre aboutit à instituer trois types de forces en son sein : un « fer de lance » qui groupe les engagés, des unités d'active chargées de se porter en direction ou au-delà des frontières, et une défense opérationnelle du territoire — à base de gendarmes et de réservistes — qui a la garde des points « sensibles » en France.

C'est, du moins, ce qui ressort indirectement des exposés du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et du chef d'état-major de l'armée de terre, le général René Imbot, lors de la session qui vient de réunir, à Dourdan (Essonne), les futurs chefs de corps, c'est-à-dire les colonels et lieutenants-colonels qui s'apprêtent à commander un régiment pour deux années.

Des extraits de ces exposés sont publiés dans le dernier numéro du mensuel *Terre-information*, qui dépend de l'état-major.

Le général Imbot a tenu à rappeler que l'un des objectifs de la réorganisation est « *de regrouper les engagés, qui ne sont pas des prétoriens mais des techniciens du combat, de telle manière que nous ayons un « fer de lance »*. On sait que l'état-major de l'armée de terre a prévu de constituer vingt régiments « professionnalisés » et vingt-quatre autres « semi-professionnalisés ». Le quart, environ, des formations de combat de l'armée de terre française sera ainsi totalement ou partiellement professionnel, c'est-à-dire composé de cadres de métier et d'engagés volontaires sous contrat (*le Monde* du 17 février 1984).

Deux armées côte à cote

Il faut croire que la création de ce « fer de lance » attire de nombreux candidats et les retient ensuite. L'état-major a, en effet, organisé une enquête, par questionnaire écrit, auprès de 4 000 personnels de carrière ou sous contrat, qui a montré en première analyse que « *l'intérêt renouvelé du métier provoqué par les interventions extérieures, de même que la création de la force d'action rapide* [une unité de 47 000 volontaires] *ont eu* [en 1983] *un impact très positif sur le moral des personnels* ».

A Dourdan, devant les chefs de corps, le ministre de la défense a, d'autre part, souligné que « *la réorganisation de la défense opérationnelle du territoire vise à optimiser les capacités de l'armée de terr* ». La défense opérationnelle du territoire (DOT) est la protection des points « sensibles » contre une agression d'éléments infiltrés, débarqués ou parachutés.

La DOT était jusqu'à présent une mission confiée à l'armée de terre, qui devra, désormais, la partager avec la gendarmerie.

« *Il est bien connu*, a indiqué M. Hernu, *que les forces d'active sont jusqu'ici écartelées entre deux missions contradictoires : la nécessité de se déployer très vite en direction ou au-delà de nos frontières et la nécessité, tout aussi impérieuse, de garder les points sensibles vitaux jusqu'à l'achèvement de la mise sur pied des unités mobilisées. C'est pourquoi la gendarmerie, qui doit se militariser plus, assurera, à l'avenir, les missions de surveillance, de protection des points sensibles et de réduction éventuelle des éléments légers infiltrés* ».

Pour cela, la gendarmerie fera appel à des réservistes recrutés dans le personnel même des installations à défendre ou parmi les habitants voisins (*le Monde* du 11 mai 1984).

M. Hernu comme le général Imbot ont tenu, cependant, à répliquer à une critique selon laquelle la réorganisation décidée par le gouvernement risque de conduire à différencier les forces au sein de l'armée de terre, en fonction de leurs missions. « *Il n'y a qu'une seule armée de terre*, s'est empressé d'ajouter le ministre, *formée de composantes diverses, mais dont toutes contribuent à la réussite des missions qui lui sont confiées.* » Le chef d'état-major de l'armée de terre a indiqué, de son côté, qu'« *il s'agissait d'éviter qu'il y ait deux armées côte à côte, mais bien une seule armée avec osmose des cadres* ».

Le ministre de la défense en a profité pour mettre en garde les chefs de corps, présents au séminaire de formation de Dourdan, contre un échec du volontariat pour un service long.

Des mesures d'économie

A l'Assemblée nationale (*le Monde* du 15 juin 1984), le secrétaire d'État à la défense, M. Jean Gatel, avait affirmé récemment que « *la mise en œuvre du volontariat pour un service long* (c'est-à-dire la possibilité pour des appelés du contingent volontaires de doubler la durée de leur service national) *est encore trop récente pour que l'on puisse raisonnablement affirmer qu'elle a produit tous les effets escomptés* », avec la candidature acceptée de prés de huit mille volontaires en 1983.

M. Hernu a catégoriquement rendu responsables, en fin de compte, les chefs de corps de « *la bonne image de cette forme de service* ». « *Ne décevez pas ces garçons*, leur a-t-il dit. *Non seulement ils doivent trouver dans leur volontariat la réponse à leurs aspirations, mais aussi le désir éventuel d'être candidats pour une carrière militaire. En favorisant ce volontariat, vous améliorez le recrutement de nos futurs sous-officiers, les meilleurs cadres possibles au contact des appelés.* »

En réalité, dans l'esprit du ministre de la défense, l'objectif du service long n'est pas seulement de recruter des candidats motivés par une carrière militaire. Il est aussi, grâce à des actions de promotion sociale et de formation professionnelle durant le service militaire, de préparer au travail « *une jeunesse, dans les armées, que le chômage frappe malheureusement* ».

M. Hernu a averti, en conclusion, les chefs de corps que des mesures d'économie devront être prises pour le budget 1985.

« *L'effort de rigueur qu'exige la lutte menée par le gouvernement pour le redressement économique doit être partagé par les armées*, a déclaré le ministre. *Il n'est pas question de toucher au contenu de la loi de programmation militaire votée en juin 1983. Toutefois, les crédits de fonctionnement seront compressés dans la mesure où ils connaîtront une progression moindre que par le passé, tout en manifestant le souci de ne pas compromettre le niveau opérationnel des forces.* »

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. François DAULON et Mme, née Marie-Blanche du Laurens, Florence, Anne-Isabelle, François-Xavier et Charles ont la joie d'annoncer la naissance de

Marguerite-Marie,
à Paris, le 8 juin 1984.

27, rue de la Butte-de-Rheims,
91120 Palaiseau.

— Véronique et Hans-Peter
BREEUWSMA-SCHMITT
ont la joie de faire part de la naissance de

Julia et Pauline,
à Haarlem (Pays-Bas), le jeudi 21 juin 1984.

Thomson Laan 17 B.
2014 Tr Haarlem.

Mariages

— **Chum VORIRAK YANDY,**
fille de feu M. Chum Yem et son épouse, décédés lors des événements de 1975 au Cambodge,
a la joie de faire part de son mariage avec

Neal TANIVONG,
fils de feu S.E. le docteur Neal Phleng et son épouse, décédés lors des événements de 1975 au Cambodge.

Les cérémonies traditionnelles ont été célébrées le 9 juin 1984, dans la stricte intimité.

169, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.
22, rue Greuze,
75016 Paris.

Décès

— Jean-Pierre Cerf,
Jeanine Levy,
Anette Ferrière,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Louise CERF-FERRIÈRE,
née Biltz,
veuve de **René CERF-FERRIÈRE,**
ancien président
du groupe de la Résistance
à l'Assemblée consultative d'Alger,

dans sa quatre-vingt-huitième année, le 21 juin 1984.
La défunte ayant donné son corps à la Faculté, il n'y a pas eu d'obsèques.

— Mme Joseph Hamon,
M. et Mme L. Rabot,
M. et Mme J. Dreyfuss,
M. et Mme G. Simon,
M. et Mme M. Perrault,
Leurs enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph HAMON,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 21 juin 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard de Dixmude,
75017 Paris.

— M. Pierre Jacquier,
M. et Mme Michel Jacquier,
M. et Mme Jean-Jacques Capolongo et leurs enfants,
Mlle Isabelle Jacquier,
Les familles Leval, Lavallée, Poussin, Busnel, Jacquier, Masson,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre JACQUIER,
née Thérèse Gallais,

survenu le 20 juin 1984, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à La Ferté-Bernard (Sarthe) dans l'intimité familiale.

Priez pour elle.

— Hanka et Jacques Le Goff,
Barbara et Thomas,
Les familles Andrau, Bausset, Cacciaguerra, Derrien, Muratorio, Piponnier, Wasowicz, Wilski,
Mlle Butner,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LE GOFF,
née Germaine Ansaldi,

survenu à Toulouse le 21 juin 1984.

— La famille Magnan a la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph-Marie MAGNAN,
née Jeanne Boutin,
institutrice honoraire,

survenu le 20 juin 1984 à Meaux, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Orgelet (Jura), dans la plus stricte intimité.

Montjouvent,
39270 par Orgelet.

— M. Philippe Marcilhacy,
M. et Mme Alain Marcilhacy,
Valérie et Stéphanie,
M. et Mme Philippe Bertrand,
M. et Mme Michel Marcilhacy,
Arnaud, Benoît,
M. et Mme Thibaut Marcilhacy,
Le docteur et Mme Michel Canque,
Nathalie, Christophe,
M. et Mme François Marchal et leurs enfants,
M. Jacques Poirier et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARCILHACY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 21 juin 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le mardi 26 juin, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Tunis, de

M. Eugène-S. NAHUM,

De la part de
Mme Emilien Nahum et ses enfants,
Le docteur et Mme André Nahum (Sarcelles),
Le docteur et Mme Marcel Nahum (Suresnes),
M. et Mme André Chiche (Tunis),
M. et Mme Meyer Nahum,
Le docteur et Mme Maurice Cohen,
M. et Mme Elie Nahum,
De ses petits-enfants,
De ses arrière-petits-enfants.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Tunis, dans l'intimité familiale.

— Mme veuve Loiseau-Poret,
M. Guy Loiseau,
Mme Andrée Reat,
M. Hervé Loiseau,
Mlle Sylvie Loiseau,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Hervé PORET.

Un office religieux sera célébré à sa mémoire au temple protestant de Belleville, 97, rue Julien-Lacroix, Paris-20e, le mardi 26 juin, à 11 heures.

— Mme François Blanc-Raillard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Raillard,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edmond RAILLARD,
née Antoinette Rabattu,

survenu le 19 juin 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Anniversaires

— Le 25 juin 1983

Bernard SABOYA
nous quittait à l'âge de trente-sept ans.
Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

Services religieux

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Victoria BESSIS,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et restent fidèles à son souvenir.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à sa mémoire en la synagogue de la rue Chasseloup-Laubat, à Paris, le mercredi 27 juin, à 19 h 30.

Messes anniversaires

— La messe en souvenir de

Benoît AURENCHE
aura lieu le dimanche 1er juillet 1984.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-I, jeudi 28 juin, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Dominique Charpin : « Le clergé d'Ur au siècle d'Hammurabi ».

— Université Paris-I, jeudi 28 juin, à 14 h 30, château de Vincennes, pavillon du Roi, M. Bem Yassine Soueid : « Les forces armées dans les Mûqata'as libanais à l'époque des Chéhab, 1698-1842 ».

— Université Paris-IV, vendredi 29 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Alain Le Boulluec : « La notion d'hérésie dans la littérature grecque aux IIe et IIIe siècles de Justin à Origène ».

— Université Paris-IV, samedi 30 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. André Tchernia : « Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores ».

— Université Paris-I, samedi 30 juin, à 9 heures, salle de Commissions (centre Panthéon), M. Evangelos Vassilakakis : « Orientations méthodologiques dans les codifications récentes du droit international privé en Europe ».

— Université Paris-III, vendredi 29 juin, à 14 heures, salle des Actes, M. Nicolas Lossky : « Lancelot Andrewes (1555-1626), le prédicateur ».

— Université Paris-III, vendredi 29 juin, à 14 heures, salle Gréard, Mlle Michèle Lurdos : « Le théâtre ouest-africain de langue anglaise : situation, formes et thèmes ».

— Université Paris-VIII, samedi 30 juin, à 14 h 30, salle H 05, M. Ahmad Khalil : « Kamal Joumblatt. Discours de la raison unitarienne ».

— Université Paris-III, samedi 30 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. François Mosser : « Histoire et poésie à l'époque élisabéthaine ».

— Université Paris-I, samedi 30 juin, à 14 h 30, amphi Lefèvre, Mme Murielle Gagnebin : « Interprétations philosophique et psychanalytique de la création artistique ».

— Université Paris-II, mardi 3 juillet, à 17 heures, salle des Commissions, M. Jacques Dubois : « Les structures administratives de la consommation »

— Université Paris-III, mardi 3 juillet, à 14 heures, salle Liard, M. Michel Fournie : « Cinq romans ou un reflet du Vietnam des années 1968-1975 ».

— Université Toulouse-Le Mirail, mercredi 4 juillet, à 14 h 30, salle du Château, M. Paul Estrade : « José Marti (1853-1895) ou Des fondements de la démocratie en Amérique latine ».

— Université Paris-III, mardi 26 juin, à 14 heures, salle Liard, M. Jean-Luc Steimetz : « Pétrus Borel le Lycanthrope. La vie d'une écriture ».

— Université Paris-III, mercredi 27 juin, à 14 heures, salle 4, Mme Maria Colin, née Rigotti : « Education, culture et mentalités dans l'Italie libérale (1860-1900) à travers la littérature pédagogique ».

— Université Paris-IV, mercredi 27 juin, à 14 heures, Mme Arlette Brosellin : « La forêt en Bourgogne de 1669 à la première guerre mondiale ».

— Université Paris-IV, mercredi 27 juin, à 15 h 30, salle Gréard, M. Ahmed Amrouch : « Alger, une grande métropole : évolution et structure de l'agglomération. Insertion dans l'espace ».

— Université Paris-VIII, mercredi 27 juin, à 14 heures, salle E-354, M. Michel Bret : « L'image numérique animée ».

— Université Paris-IV, jeudi 28 juin, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean-Christian Dumont : « Servus. Rome et l'esclavage sous la République ».

— Université Paris-IV, jeudi 28 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Gérard Rémy : « Paysages et milieux épidémiologiques dans l'espace ivoiro-voltaïque. Etude géographique des principales maladies transmissibles ».

— Université Paris-V, jeudi 28 juin, à 14 heures, salle 224, M. Jacques Brugoux : « *La relation formation-emploi* et la conception des formations professionnelles. Analyse des problèmes de détermination des objectifs des formations professionnelles dans le cadre des conceptions modernes des relations entre la formation et l'emploi et présentation d'un cas particulier ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SCIENCES

POUR LA PREMIÈRE FOIS

La nouvelle navette spatiale américaine « Discovery » doit mettre en orbite un satellite à vocation militaire

Ce n'est pas tout à fait un vol de *routine auquel sont conviés* les six astronautes de *Discovery* chargés de mener à bien la douzième mission américaine à bord d'une navette spatiale. Bien que ce nouveau vol, dont le départ, *depuis Cap-Canaveral* (Floride), a été fixé au lundi 25 juin, à 14 h 43 (heure française), ne comporte guère d'originalités par rapport à ceux qui l'ont précédé. Il s'en écarte cependant par l'entrée en service de la troisième navette spatiale de la NASA, *Discovery*.

Depuis qu'elle a repris les vols habités, l'agence spatiale américaine a eu recours aux navettes *Columbia* et *Challenger*, la première de toutes, *Enterprise*, n'ayant servi qu'à des vols d'essai dans l'atmosphère. En septembre 1985, un quatrième exemplaire de la navette, *Atlantis*, devrait compléter cette flotte de *véhicules, dont un au moins* sera utilisé par les militaires et lancé depuis la base californienne de Vandenberg.

Comme les navettes qui l'ont précédée, *Discovery* mesure quelque 37 mètres de long et a une envergure d'environ 24 mètres. Comme elles, elle peut emporter dans sa soute une charge utile d'une trentaine de tonnes. *Mais il est un point sur* lequel elle diffère : le poids. A vide, elle ne pèse que 67,1 tonnes, soit 300 kilogrammes de moins que Challenger, mais3 300 kilogrammes *de moins que Columbia*. Cette cure d'amaigrissement, obtenue au prix du remplacement d'une partie des tuiles du bouclier de protection thermique par des matériaux plus légers, *est plus importante qu'on ne croit*, lorsque l'on sait le coût de la mise en orbite de 1 kilo de matériel.

Tout cela, comme les modifications diverses apportées au véhicule, *contribue à faire de cette douzième* mission de la navette un vol d'essai, *mais aussi un vol* à caractère commercial. Un vol d'essai d'abord, dans la mesure où l'équipage de *Discovery* devra, pendant les quelque sept jours de cette mission inaugurale, *s'assurer* du bon fonctionnement de l'engin. Un vol commercial ensuite, eu égard aux tâches *confiées* aux six astronautes de la navette.

Un système entièrement nouveau

Constitué pour l'essentiel de « bleus », exception faite du commandant de bord, Henry W. Hartsfield, *qui fut*, à bord de *Columbia*, pilote du quatrième vol de la navette, l'équipage de *Discovery* doit, en effet, procéder, dès le deuxième jour de la mission, au lancement, depuis la soute du véhicule, du satellite de télécommunications Syncom IV-1. Cet énorme engin – 4,30 mètres de diamètre pour une longueur de 6 mètres – a été construit par la firme américaine Hughes, qui, contre une rétribution financière de 16,75 *millions* de dollars, le louera aux militaires américains.

Pour la mise en orbite de ce satellite d'environ 7 tonnes, il sera, contrairement à ce qui a été fait dans un passé récent avec les dispositifs PAM-D et IUS, qui ont *conduit à la perte partielle ou totale* de satellites de télécommunications américains et indonésien, fait appel à un système entièrement nouveau. Il *s'agit d'un moteur de périgée*, identique à celui qui équipe le troisième âge du Minuteman et permettant, une fois le satellite sorti de la soute, d'aider à sa *mise* en orbite *géostationnaire*, *en position* apparemment fixe au-dessus de l'Equateur, à 36 000 kilomètres d'altitude.

Cette *opération terminée*, l'équipage aura la charge de mettre en route toute une série d'expériences scientifiques et, notamment, de déployer d'un très grand – 31 mètres de long *pour 4 mètres de* large – panneau de cellules solaires préfigurant ce que seront peut-être un jour les systèmes d'alimentation électrique des futurs satellites, ateliers, vaisseaux *spatiaux* et stations orbitales. Plus léger, moins cher et *moins encombrant* que *les* systèmes habituellement employés, ce panneau, monté verticalement dans la soute de la navette, devrait être plusieurs fois déployé pour étudier son fonctionnement.

Mais, au-delà de cet aspect relativement traditionnel du vol de *Discovery*, *il convient de noter* la présence à bord de l'expérience CFES (Continuous Flow Electrophoresis System). En effet, pour l'utiliser à des fins commerciales, la firme McDonnell *Douglas* n'a pas *hésité* à payer, dit-on, 80 000 dollars pour faire de son ingénieur Charles D. Wlaler un *astronaute* à part *entière*. C'est lui qui aura la charge de faire fonctionner, pour le compte de McDonnell Douglas et de la société Johnson and Johnson, ce petit laboratoire pharmaceutique (1) d'environ *300* kilogrammes dans lequel sera produit par électrophorèse une substance – *interféron ? urokinase ?* – *sur* laquelle le plus grand secret est gardé.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) A plusieurs reprises déjà, des expériences fondées sur le principe de *l'électrophorèse ont fonctionné à bord* de la navette.

UNE FEMME DANS L'ESPACE

L'équipage de la navette spatiale américaine Discovery se compose de six personnes : le commandant de bord, Henry W. Hartsfield, *cinquante ans*, le seul vétéran du groupe ; le pilote, Michael L. Coats, trente-huit ans ; un ingénieur d'une firme privée, Charles D. Walker, *trente-cinq* ; trois spécialistes de mission : Steven A. Hawley, trente-deux ans, mari de Sally Ride, la première femme astronaute américaine ; Richard M. Mullane, trente-huit ans et Judith A. Resnik, trente-cinq ans, la seconde américaine à voler dans l'espace. Un honneur qu'elle apprécie, mais qu'elle ramène à de justes proportions. *« Ce qui est important,* dit-elle, *n'est pas tant que je sois la deuxième femme américaine à voler dans l'espace, mais plutôt le quarantième ou cinquantième, peu importe le chiffre exact, astronaute américain à avoir volé au cours des deux années écoulées à bord de la navette. »*

ÉCHECS

Ancien champion du monde

BORIS SPASSKY JOUERA SOUS LES COULEURS FRANÇAISES

L'ancien champion du monde Boris Spassky *« jouera désormais sous les couleurs françaises »*, a annoncé le samedi 23 juin M. Jean-Claude Loubatière, président de la commission technique de la Fédération française des échecs (FFE), chargée de la sélection des joueurs représentant la France dans les compétitions internationales officielles.

Selon M. Loubatière, le grand maître franco-soviétique, qui avait pris la décision, le 10 juin, de ne plus jouer sous le drapeau soviétique *« en raison de l'hostilité manifestée à son égard par la fédération d'échecs d'URSS depuis le mois d'août 1982 »*, vient de *« parvenir à une entente avec les dirigeants de la FFE pour faire partie de l'équipe des joueurs français »*.

Dans cette perspective, l'ancien champion du monde – marié à une française, vivant en France depuis 1976 et ayant obtenu la citoyenneté française en 1978 – jouera au sein de l'équipe tricolore qui participera aux prochains Jeux olympiques échiquéens à Salonique (Grèce), du 18 novembre au 5 décembre 1984.

Le match URSS-reste du monde

L'élite mondiale des échecs est à Londres depuis le dimanche 24 juin pour une rencontre URSS-reste du monde, qui est le deuxième match de ce type jamais organisé après celui de Belgrade en 1970, gagné de *justesse par les Soviétiques*, 20 à 19.

La rencontre se joue sur dix échiquiers en quatre rondes, les quarante parties devant être terminées le 29 juin. Les adversaires seront les suivants (les joueurs soviétiques sont nommés les premiers) : Karpov (*champion du monde*)-Andersson (Suède) ; Kasparov-Timman (Pays-Bas) ; Polugaevski-Kortchnoï (Suisse) ; Smyslov (ex-champion du monde)-Ljubojevic (Yougoslavie) ; Vaganian-Ribli (Hongrie) ; Belyavsky-Seirawan (États-Unis) ; Tal (*ex-champion du monde*) - Nunn (Grande-Bretagne) ; Razuvaev-Hubner (RFA) ; Yusupov-Miles (Grande-Bretagne) ; Sokolov-Torre (Philippines). Les réservistes soviétiques sont Tukmarov et Romanishin. Les réservistes de la sélection mondiale sont Chandler (Nouvelle-Zélande et Grande-Bretagne) et Larsen (Danemark).

Après la première ronde, jouée le dimanche 24 juin, le reste du monde mène 3, 5 à 2, 5, Torre étant le seul a avoir gagné sa partie. Il y a quatre parties ajournées dont celle de Karpov.

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JUIN

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central, Mme Duhesme.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« Saint-Gervais », 15 h 30, façade de l'église, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« De Saint-Merry à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« *Les appartements royaux du Louvre* », 14 h 45, porte Denon (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 24 juin :

UN DÉCRET

● Relatif à l'application dans les régimes de protection sociale agricole de la majoration annuelle forfaitaire *des valeurs locatives* cadastrales des propriétés non bâties.

UN ARRÊTÉ

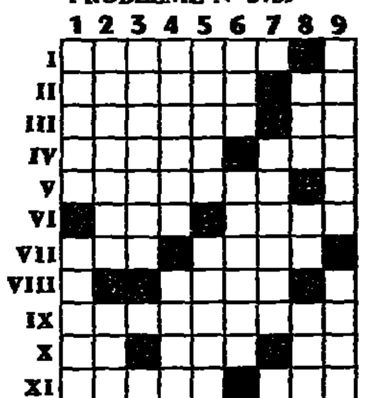
● *Portant désignation* des auditeurs de la XXXVIIe session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale.

DES LISTES

D'admissibilité au concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1984.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3739



HORIZONTALEMENT

I. *Un présent conforte ses espoirs* dans le futur. – II. Aboutit souvent à une prise de position. Personnel. – III. Touché au cœur ou à l'estomac. Sa fièvre est assoiffante. – IV. Telle *celle qui marche, face à celui qui* roule. Pour coudre ou en découdre. – V. Souffrir d'être obligé de souffrir. – VI. Ordonne. Produits d'entretien pour la peau. – VII. *Destinée. Etat de Grâces*. – VIII. Ses cornacs sont Jaunes et ses éléphants blancs. – IX. De tels mots se contractent rarement sans plaisir. – X. Copulative. Est donc mortel. Note. – XI. Vert, *c'est le Waterloo* des napoléons. Sorti à la suite d'une passe délicate.

VERTICALEMENT

1. *Un monde où tout est bête.* Plus rentable dans le potager qu'entre cour et jardin. – 2. Son plus bouillant sujet s'y manifeste avec éclat. Grecque. – 3. Ventouse *marine*. – 4. Envie que *personne* ne jalouse. Neveu d'un consommateur de lentilles. – 5. Délivrer de la corruption. Déshydratés. – 6. Bouche-trous ou vide-bouteilles. Adjectif *venant à l'esprit pour celui qui en* manque. – 7. Mal reçu par la couronne, elle est bien accueillie au palais. – 8. Celui pour lequel on garde ce que l'on cache aux autres. Pièce à *caractère martial*. Niveau zéro. – 9. Brillants éléments de culture ou productions sans éclat. Met en mouvement la balance de Thémis.

Solution du problème n° 3738

Horizontalement

I. Court-bouillon. – II. Os. Orient. Ave. – III. Utile. Diogène. – IV. Revendiquer. Vis. – V. Tir. Pu. Iroise. – VI. Ote. Idée. Sep. EM. – VII. IE. Lee. Oh ! Taré. – VIII. Bombes. Ami. EL. – IX. Il. Beauté. OMS. – X. Eau. Oubli. Ag. – XI. Pi. Opéras. Se. – XII. Ais. Net. Suites. – XIII. Reproche. Repas. – XIV. Arou. Hérode. Age. – XV. *Lettre. Griserie.*

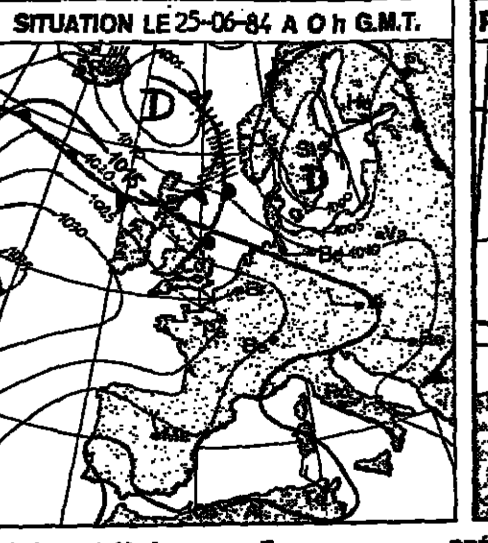
Verticalement

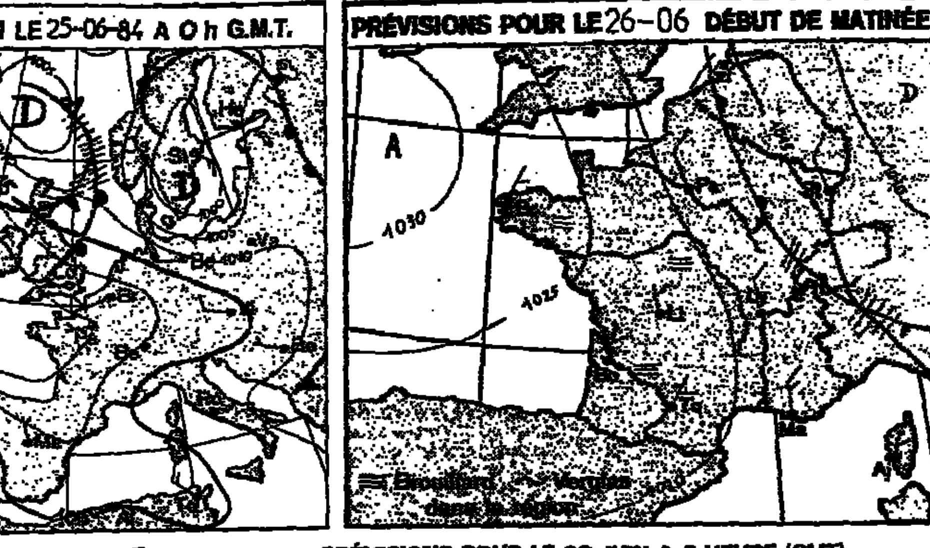
1. Courtoisie. Aral. – 2. Ostéite. Lanière. – 3. Ivre. Spot. – 4. Rôle. Lob. Rut. – 5. Trentième. Ino. – 6. Bi. Débat. Eche. – 7. Œdipe. Eu. Othe. – 8. *Unique*. Stop. Erg. – 9. Itou. Eues. Or. – 10. Geisha. Bru. Di. – 11. Lierre. Molaires. – 12. *Optimiste*. – 13. Naevi. Epar. – 14. Isère. Assagi. – 15. Ressemelage. Sée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 juin à 0 heure et le mardi 26 juin à 24 heures.

Les hautes pressions du proche Atlantique vont protéger la plus grande partie de la France des *offensives du mauvais* temps. Les perturbations circuleront des îles Britanniques à *l'Allemagne ; elles ne* déborderont que passagèrement sur nos régions de l'Est.

Mardi sur le quart Nord-Est, le Jura et le nord des Alpes jusqu'en milieu de journée, temps nuageux avec possibilité de pluies sur les régions frontalières. Les températures au lever du jour seront de 9 à 10 degrés. Au cours de la journée les nuages se cantonneront surtout au nord-est de la Seine ; des éclaircies se développeront de l'Alsace à la Franche-Comté, au Morvan et à la région lyonnaise. *Il fera 20 à 22 degrés sous* les nuages, 25 degrés ailleurs.

Sur le reste du pays, soit un peu plus de la moitié Sud-Ouest, après une matinée brumeuse et fraîche dans l'intérieur, le soleil réapparaîtra à la mi-journée et il fera beau l'après-midi. Au lever du jour 6 degrés dans le Nord-Ouest, 12 degrés dans le Sud-Ouest, 16 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi 23 à 26 degrés de la Bretagne à la Méditerranée. Le mistral se renforcera en cours de journée.

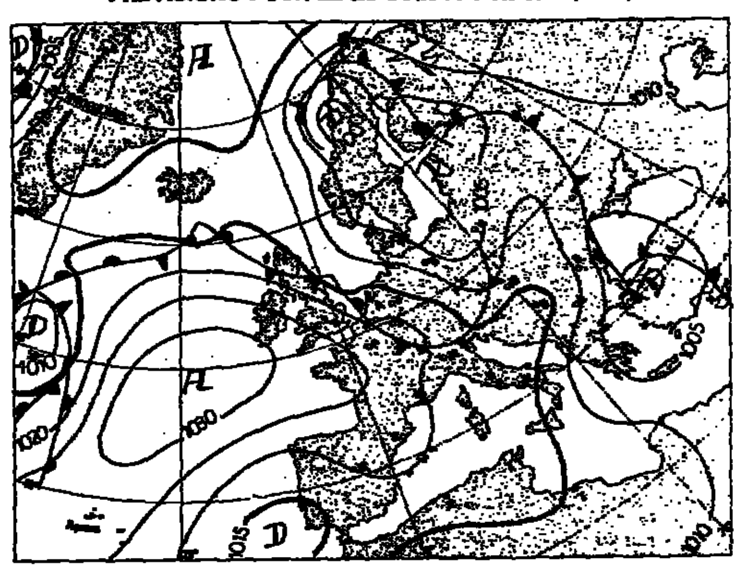
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 juin à 8 heures, de 1024,5 millibars.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum de la nuit du 24 juin au 25 juin) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 15 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 8 (*mini*) ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 6 ; Dijon, 19 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 9 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 17 et 4 ; Nantes, 22 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Montsouris, 20 et 11 ; Paris-Orly, 19 et 9 ; Pau, 20 et 15 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 21 et 7 ; Toulouse, 22 et 13.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 14 et 10 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 10 ; Le Caire, 37 et 24 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 14 (maxi) ; Dakar, 32 et 25 ; Djerba, 29 et 23 ; Genève, 23 et 7 ; Istanbul, 26 et 20 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 18 et 13 ; Luxembourg, 15 et 7 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 23 et 17 ; New-York, 25 et 18 ; Palma-de-Majorque, 27 (maxi) ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 15 et 10 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 33 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN A 0 HEURE (GMT)



EN BREF

GUIDE

SAVOIR DÉMÉNAGER. – Ce guide pratique à l'usage du public est édité par la chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France. Ses *fiches indiquent* comment déménager en toute confiance : quelle catégorie de prestations choisir, comment déclarer la valeur du mobilier, le préparer, le réceptionner et les démarches à effectuer avant et après le déménagement. Un spécimen de la Charte du label professionnel – créée en 1982, par laquelle chaque entreprise signataire s'engage à respecter les obligations qu'elle comporte, sous peine de radiation – et un de la déclaration de valeur du mobilier complètent ce guide disponible sur simple demande écrite.

★ **Chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France, 73-83, avenue Jean-Olive, 93106 Montreuil CEDEX. Tél. : 858-70-50.**

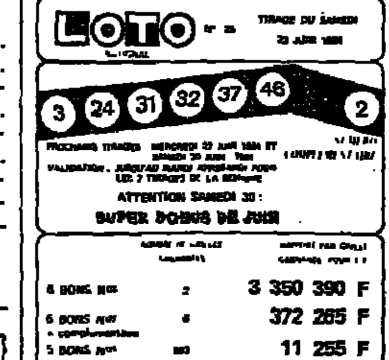
PARIS EST UNE FÊTE

SPECTACLES POUR TOUS. – La Ville de Paris entraîne ses administrés dans la fête : théâtre de rue à Montmartre jusqu'au 27 juin : tournoi de chevalerie dans la tradition des quatorzième et quinzième siècles aux arènes de Lutèce, les 5, 6 et 7 juillet.

★ ***Renseignements* : 227-19-90.**

VIE QUOTIDIENNE

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE communique que ses services d'accueil du siège et des unités de gestion seront fermés au public les samedis, du 30 juin au 15 septembre inclus.



TROISIÈME AGE

Le confort dans les béguinages de Saint-Quentin

Pour susciter la création de *« lieux de vie jusqu'à la mort »*, la *Fondation de France* a lancé une campagne en faveur des personnes âgées et engagé un véritable tour de France des innovations en matière d'hébergement. Après Nantes, Lyon et Nancy, c'est à Lille que se sont récemment réunis une soixantaine de responsables d'établissement, de représentants de collectivités *locales, d'administrations ou* d'associations, pour examiner les projets que les uns et les autres espèrent mettre en place en dépit des difficultés constatées *dans la région Nord-Picardie* (1).

Parmi ces lieux de vie, le domicile recueille, dit-on, la *majorité* des suffrages des personnes âgées. Mais, quand aucune autre alternative ne se présente, le maintien à domicile *« forcé »* se transforme en piège pour la *personne âgée, immobilisée* chez elle par des escaliers *impraticables*, seule dans un logement au confort aléatoire, *« où l'on attend la mort »*. Comment ne pas adhérer, dans ces conditions, au souhait d'un participant, imaginant une *« maison du coin »* insérée dans le quartier, *« là où seront sauvegardés les ancrages, où l'on est connu et reconnu »*, critères définissant bien le projet de rénovation des béguinages de Saint-Quentin.

Les béguinages – le premier *remonte* à Saint-Louis – *étaient*, à l'origine, destinés à recevoir des *« femmes honnêtes et soumises »*, c'est-à-dire, *« dociles et disciplinées »*. Les béguines *vivaient ainsi* dans une sorte de couvent laïque, consacrant la prière du soir à leurs bienfaiteurs. Aujourd'hui, les béguinages symbolisent la « maison de retraite *du pauvre »*. *Répartis en quatre* béguinages, implantés dans les zones vitales de la cité par groupes de *maisonnettes*, ce sont deux cent quatre-vingt-six logements qui sont attribués gratuitement aux personnes âgées de Saint-Quentin. Malheureusement, *le manque de confort*, pas de chauffage ni d'eau chaude, pas de toilettes intérieures ni de système d'alarme, pas d'isolation, les cours dallées de pierres *« cahotantes »* et le sentiment d'insécurité éprouvé par les locataires n'en font pas des lieux de vie satisfaisants.

La rénovation va y pourvoir tout en participant à la conservation du patrimoine immobilier et *culturel. Car ces maisonnettes* avec cour et jardin intérieurs, aux façades de briques rouges, datant pour la plupart de la première moitié du dix-neuvième *siècle, ont bien du charme* avec leur fronton découpé et leur architecture traditionnelle rappelant Bruges et Gand.

En plus de cette rénovation, les « promoteurs » – l'office d'HLM, le bureau d'aide sociale et l'office social de Saint-Quentin – ont *prévu d'y offrir des services* jusqu'alors inexistants : organisation sur place, de soins, de repas, *d'« aide à la vie quotidienne »*, salle polyvalente pour *la vie commune*, présence d'une maîtresse de maison et d'un concierge. Dans chaque béguinage, 40 % des logements seront réservés pour des personnes semi-valides, et de deux à trois appartements seront installés pour accueillir des personnes âgées *« désorientées »*.

Mais il faudra, pour équilibrer la gestion, renoncer à la gratuité et contribuer, par le versement d'un loyer, à ces dépenses, loyer que l'on promet modeste et compensé par une allocation de logement, complétée, pour les plus démunis, par un soutien du bureau d'aide sociale. A elle *seule la rénovation va durer* quatre à cinq ans et coûtera environ 120 000 F par logement.

A *l'automne, la Fondation* de France reprendra ses journées d'information et de réflexion dans les *régions*, en organisant des réunions à Bordeaux, Toulouse et Dijon.

CHRISTIANE GROLIER.

★ ***Des lieux de vie jusqu'à la mort*, étude réalisée par le Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées (CLEIRPPA), 15, rue de Chateaubriand, 75008 Paris. Tél. : 225-78-78. Prix : 30 F.**

(1) Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66.

Le Monde

culture

MUSIQUE

«ALCESTE», de Haendel, à Versailles

Une certaine pâleur

C'est toujours une joie de retrouver, grâce au Festival de Versailles, l'Opéra royal du château, mais l'on souhaiterait y applaudir des spectacles plus vigoureux que ceux des dernières années. L'English Bach Festival, dirigé par Lina Lalandi, à qui nous devons tant de productions d'opéras de haute qualité, notamment de Rameau, y joue actuellement une œuvre peu connue de Haendel, et même jamais représentée sous cette forme, *Alceste*.

Ecrite en 1749 (le musicien avait soixante-quatre ans), cette ample partition, qui réunit deux grandes *ouvertures, des airs, des chœurs et* des divertissements dansés, devait s'insérer dans une pièce de Tobias Smolett, *« un peu à la manière d'un masque purcellien »*, dit Jean-François Labie dans sa grande « bible » haendélienne) (1), mais le projet avorta, et le compositeur s'empressa de récupérer sa musique dans une cantate profane, *le Choix d'Hercule* (2).

Il est donc un peu inexact de qualifier *Alceste* d'« opéra », même si son intérêt est de montrer ce qu'aurait pu être un opéra anglais de Haendel, qui a toujours privilégié l'italien. La forme s'apparente à celle des courtes œuvres de Rameau, mais Haendel s'y montre inégalement inspiré, avec de belles pages d'orchestre, dont une grande chaconne, des danses, soit charmantes soit passe-partout, des airs d'Apollon qui font un peu bâiller, mais d'autres merveilleux, comme ceux de la muse Calliope ou de Charon, le nocher infernal.

La réalisation n'éveille guère l'enthousiasme, malheureusement. Dans l'habituel décor, qui renvoie de la salle une image pâlie, encombré de candélabres fort laids comme des horloges pansues, on revoit avec quelque ennui les costumes traditionnels de Boquet, et les danses *trottinantes* en petites vagues, les moulinets de bras de Belinda Quirey, qui rendent interminable le divertissement final.

Parmi les interprètes, un chanteur exceptionnel, *Peter Jeffes*, grâce à qui, soudainement, cette musique refleurit comme un rosier dans la rosée du matin ; les autres sont moyens ou médiocres (mais il y a peu de rôles chantés), et l'octuor vocal a du mal à se synchroniser avec l'orchestre. Celui-ci, l'English *Bach Festival Baroque*, a paru moins assuré que d'habitude (les trompettes surtout) et un peu endormi au début et à la fin, malgré les vigoureux encouragements de Jean-Claude Malgoire, qui a sans doute disposé de répétitions insuffisantes pour imposer son style toujours incisif et primesautier.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Robert Laffont, 862 p.

(2) Enregistré par l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields, sous la direction de Philip Ledger (EMI).

PRÉCISION : L'Institut lorrain des musiques anciennes nous prie d'indiquer que la tournée du Studio de Montréal *(le Monde* du 6 juin), *qui s'est achevée le 23 juin à Nancy*, a été réalisée grâce à un important soutien de l'*Association française* d'action artistique, ainsi qu'à l'aide du conseil général de la Moselle.

DANSE

BIENNALE DE LYON

Reinhild Hoffmann et le destin des divas

A peine envolées les évanescences de Josette Baïz, à la *sensualité* ambiguë, bien française, la Biennale de Lyon *propose, toujours à la Maison* de la danse, un aspect de la création contemporaine allemande avec *Callas*, de Reinhild Hoffmann, directrice du ballet de Brême. Le ton est différent et le style aussi. On y joue sur les rapports de forces, les affrontements ; on parle de séduction, de désir et de peur avec une certaine aigreur.

Sur le plateau prolongé par un vaste proscenium recouvert d'un tapis sanguinolent, la chorégraphe lance les *vagues d'assaut* d'un opéra-corrida sur la grandeur et la misère *des divas*, en nous montrant *tantôt* l'envers, tantôt l'endroit du décor. *Comme dans Noces* ou *le Jardin des mauvaises herbes*, elle dénonce les tabous, les conventions d'un système qui broie, viole, dégrade. La réalité sordide et l'illusion théâtrale se mêlent dans un collage étrange et fascinant.

La Callas au destin fulgurant symbolise toutes les stars. Il y a sur scène une danseuse (Christine Ott) qui lui ressemble fort. Mais Reinhild Hoffmann *ne tombe pas dans le* piège de la biographie romancée. *Chaque* membre de la compagnie – hommes compris – sera à un moment un fragment de Callas emporté dans le tourbillon d'une course à la gloire qui ressemble à un calvaire. Pas de manichéisme dans tout cela ; chacun est, à son tour, victime ou bourreau, acteur ou spectateur.

Le ton est donné dès le premier tableau rouge et or comme dans un opéra italien avec des hommes en smoking noir qui s'écroulent et roulent, foulés au pied par une Diva en *robe blanche tâchée de sang*. Reinhild Hoffmann projette sur scène d'inquiétants fantasmes où règnent les miroirs biaisés, les pratiques fétichistes (rituel du sang, fascination perverse des souliers, usage du fouet...). Elle développe un de ses thèmes favoris – l'empêchement – qu'elle avait déjà expérimenté dans *ses solos où des objets*, des tissus, entravaient les mouvements. Ainsi, dans la scène d'« Orphée », les danseurs sont reliés entre eux par une *bande d'étoffe qui les ramène inexorablement* à la table d'un repas de *noces*.

Le morceau de bravoure de ce ballet est, peut-être, le prélude répétitif de la « Habanera » de *Carmen*, introduisant, à chaque fois, un danseur revêtu d'un costume de scène de la Callas ; danse de séduction qui se transforme en musée de cire. Il y a aussi ce garçon que l'on maquille, que l'on déguise en star avec des frippes, et qui ploie sous son miroir comme le Christ sous la croix.

Dans la mouvance des groupes *l'œil saisit une image, un symbole* ; il s'attarde sur un portrait. Mais Reinhild Hoffmann n'est pas une familière de l'ellipse ; elle appuie et use chaque idée jusqu'à la trame. C'est le reproche qu'on peut lui faire : la scène du fouet qui n'en finit pas, le gag de la grosse chanteuse d'une lourdeur gênante. Mais l'ensemble reste du grand spectacle, cohérent dans l'écriture gestuelle et la mise en scène, et parfaitement vécu par toute la compagnie.

MARCELLE MICHEL.

Le Festival d'Angers

(Suite de la première page.)

Des concerts aux horaires flottants, *une œuvre remplacée par une* autre sans annonce préalable, une *plaquette-programme où* manquent une partie des biographies et des notices sur les œuvres, des défaillances dans l'organisation (un groupe de musiciens japonais auraient été découverts en pleine nuit, errant autour de la gare à la recherche de leur hôtel), beaucoup d'indices concordent pour révéler une maîtrise *insuffisante de l'appareil complexe et* exigeant que représente un festival d'art contemporain.

Si les responsables avaient à leur disposition les moyens correspondant à leurs ambitions (qui ne sont nullement extravagantes), on pourrait les juger sévèrement. Ce n'est pas le cas, et on peut seulement leur reprocher de ne pas avoir réglé leur programme sur leurs possibilités réelles et de n'avoir pas suffisamment « fumé » le terrain avant d'y planter un festival.

Seul un travail de longue haleine, réparti sur toute l'année, peut porter des fruits en fin de saison. Il faut *vraiment remuer ciel et terre*. Seuls ceux qui l'ont déjà fait savent ce que cela veut dire, et ce *n'est pas toujours* possible. L'équipe réunie autour de Roger Tessier, le directeur artistique, l'apprend un peu brutalement. De sa capacité à réagir dépendra l'avenir d'un festival assez attachant dans son principe pour qu'on lui souhaite des jours meilleurs.

Heureusement, les projets ne manquent pas, et le plus avancé permettrait de passer outre les défaillances du public local. Il s'agit d'une *sorte* de jumelage avec Darmstadt, ville allemande d'importance comparable *à celle d'Angers, qui vit naître*, au lendemain de la guerre, les cours *d'été où se fomentèrent les révolutions* qui ont ébranlé le monde musical depuis lors.

Venus des quatre coins du monde, les jeunes compositeurs et leurs aînés s'y retrouvent *régulièrement* pour s'interroger, faire le point et transmettre leurs expériences. Mais Darmstadt est en Allemagne et ne s'ouvre aux rencontres qu'une année sur deux. De là l'idée, chaleureusement accueillie par Friedrich Hommel, directeur de l'Institut international de musique de Darmstadt, d'une sorte de tour de rôle entre les deux villes, avec les échanges et la coopération *que cela suppose*. Cela ne devrait pas dispenser le Festival d'accroître *son retentissement* local, même si, à Darmstadt, ce genre de préoccupations reste très *secondaire*.

Les nerfs occidentaux

Ce *qui* est certain, c'est que le *programme* proposé cette année ne le cédait en rien, pour la qualité et la *diversité*, au *précédent*. Grâce au relais de France-Culture, qui consacre *seize heures d'émission* au festival et a collaboré avec lui pour la création d'un opéra de chambre et pour la journée Leibowitz (*le Monde* du 14 juin), ce que les Angevins auront dédaigné ne sera pas perdu pour tout le monde. Une trentaine de *créations (dont vingt mondiales)*, des ensembles régionaux, nationaux et étrangers, divers ateliers, des expositions de peintures et d'instruments, une vingtaine de concerts ou de spectacles musicaux...

La liste, qui montre un louable souci d'éclectisme, serait longue et fastidieuse à lire. Il n'est pas possible non plus de commenter ni même *d'évoquer* toutes les œuvres ou les artistes qui le mériteraient. On notera, entre autres, la création en concert de *la Barrique d'Amontillado*, d'Alain Féron (1954), d'après le *conte* d'Edgar Poe, *qui témoigne* d'une volonté, assez rare aujourd'hui, *d'écrire un véritable opéra. Sans être* un coup de maître, c'est déjà plus qu'un coup d'essai, et on espère *le* voir en scène l'an prochain à Angers et à Tours.

On attendait aussi avec intérêt *Ryoanji*, de John Cage, pour contrebasse, avec improvisations vocales et *ensemble instrumental*, dédié à Joelle Léandre, qui en a fait la création *le 18 juin*. *Le rôle des musiciens* se borne à émettre tous ensemble un son bref, librement choisi au départ mais immuable, à des intervalles plus ou moins espacés. C'est sur ce « fond » que se détache la partie de soliste, plus lyrique, avec des glissements *vocaux et instrumentaux*. L'œuvre dure vingt-cinq minutes et met à rude épreuve les nerfs des musiciens occidentaux, peu habitués à cette forme œuvre. L'exécution a donc été perturbée par des rires de moins en moins contenus, qui *contrastaient* avec le sérieux dont avaient fait preuve les membres de l'ensemble Alternance lors de la répétition générale.

Au même programme, deux autres créations : *El corro infragabile*, cinq miniatures pour douze instruments, de Michèle Reverdy, et *Le due sorgenti*, de Sandro Gorli, témoignaient, chacun à sa façon, du souci de ces deux compositeurs d'écrire simplement de la bonne musique sans vain *souci d'originalité*, car ils ont de toute évidence un monde propre, directement *lié à leur sensibilité*. Ces remarques s'appliquent également au Trio d'Alain Moëne, joué la veille par le Trio à cordes de Paris, formé de plusieurs séquences dont chacune diffère des précédentes sans jamais s'y opposer explicitement.

En toute partialité, on aimerait *également* signaler *Morgenlob*, de Nikolaus Brass (1949), donné par le *Trio à cordes allemand*, une œuvre qui se maintient au bord du silence, sans maniérisme cependant, et le *Klavierstück nº 6*, de Wolfgang Rihm, de caractère méditatif, dont le langage volontiers consonant résiste aux séductions de la tonalité.

GÉRARD CONDÉ.

LETTRES

Les premières Journées internationales Georges-Brassens à Sète

La nouvelle municipalité de Sète a voulu frapper un grand coup pour *les Journées internationales* Georges-Brassens, du 15 au 24 juin, organisées par l'Association des amis de Georges Brassens, Les copains d'abord. Elles étaient consacrées à la chanson, au cinéma et à la littérature. Raymond Devos, Yves Duteil et Serge Lama ont donné chacun un récital. Gérard Depardieu est venu présenter son film, *Tartuffe* accompagné de François Périer. Quatre membres de l'Académie Goncourt (Hervé Bazin, Daniel Boulanger, Robert Sabatier et André Stil) sont venus discuter avec les Sétois et présenter leur première sélection pour leur prochain prix. Et un débat sur « la défense et l'illustration de la langue française » a opposé Paul Guth et notre collaborateur Jacques Cellard, sous la houlette d'Yves Berger.

Plusieurs prix ont été décernés à des œuvres originales de jeunes auteurs s'inspirant de l'esprit de Georges Brassens et où, dit le règlement *« sont exaltées l'amitié, la liberté d'être et de penser, dont ne sont absents ni l'humour ni la tolérance et encore moins l'insolence »*. Les heureux lauréats ont été Julie Sinclair pour le Prix de poésie locale, Yvan Le Men, auteur de *A l'entrée du jour* (Flammarion), pour le Prix de poésie, Eric Deschodt, auteur de *le Roi fait battre tambour* (Lattès) pour le Prix du roman, et le film de l'Américain Richard Benjamin, *les Moissons du printemps*, a eu le prix du cinéma. Le Prix de la chanson a été donné à Tom Novembre.

La présélection des Goncourt

Les seize titres retenus par les Goncourt dans leur présélection, sont les suivants :

Angelo Rinaldi, *les Jardins du Consulat* (Gallimard) ; Annie Ernaux, *la Place* (Gallimard) ; Hortense Dufour, *le Tournis* (Grasset) ; Nicolas Soudray, *la Maison des prophètes* (Seuil) ; François Maspero, *le Chat* (Seuil) ; Didier Van Cauwelaert, *Poisson d'amour* (Seuil), lauréat du prix Roger-Nimier ; Tahar Djaout, *les Chercheurs l'os* (Seuil) ; Pierre Moustiers, *la Grenade* (Albin Michel) ; Alain Vircondelet, *Tant que le jour l'emportera* (Albin Michel) ; Jacques Lacarrière, *Marie l'Egyptienne* (Lattès), lauréat du prix Kléber-Haedens ; Michel Ragon, *les Mouchoirs rouges de Cholet* (Albin Michel), dernier lauréat du Prix des lectrices de l'hebdomadaire *Elle* ; Jean Joubert, *le Lézard grec* (Grasset) ; Albert Cossery, *Une ambition dans le désert* (Gallimard) ; Jean Raspail, *les Yeux d'Irène* (Albin Michel) ; Annick Geille, *Une femme amoureuse* (Grasset) ; Francine de Martinoir, *Un état à Mazargues* (Editions nouvelles Nadeau).

CINÉMA

SEMAINE VIETNAMIENNE AU COSMOS

L'efficacité humaniste de Pham Van Khoa

Deux films d'un même réalisateur, Pham Van Khoa, qui composent, parmi cinq titres, la Semaine du cinéma vietnamien qui s'achève, se complètent pour une sorte de panorama de l'époque colonialiste : *l'Épouse de Dau* (1981) et *le Village d'antan* (1983).

Pham Van Khoa est, paraît-il, le doyen des cinéastes vietnamiens. Cadrages, mouvements d'appareil, toute une technique éprouvée, mettent en œuvre une narration dramatique, une force émotionnelle, que nous pouvons, nous aussi, ressentir. Le noir et blanc un peu charbonneux des images convient à la tristesse et à la révolte d'un temps de misère et d'oppression.

Tiré d'un roman, *Quand la lampe s'éteint*, qui fut traduit en plusieurs langues, *l'Épouse de Dau* est la complainte de paysans pauvres des années 30, obligés de payer de lourds impôts aux notables rapaces d'un village. Les Français n'y apparaissent pas, même si l'on entend parler de leur administration. Tout se joue entre deux classes sociales dont la plus puissante entretient une sorte de servage.

Pour délivrer son mari, malade, la femme de Dau, après s'être adressée *humblement au potentat local et* à son épouse, doit leur vendre sa fillette (ils n'ont pas d'enfants), sa chienne et une portée de chiots pour faire bonne mesure. La douloureuse héroïne de cette histoire s'épuise en de vains efforts, garde, dans son humiliation et son malheur, une lueur de dignité humaine. Lorsqu'elle se sépare de son enfant en larmes, lorsqu'elle retombe, après cela, dans une autre épreuve, on se souvient de certains films de Donskoï, d'après Gorki.

Il en est de même pour *le Village d'antan*, dont le scénario condense une trilogie romanesque de Nam Cao. Le film est construit sur un retour en arrière. En 1945, un instituteur de village, Thu (*qui représente*, d'une certaine manière, la propre expérience du romancier), choisit la voie de la révolution. Les circonstances qui l'y ont amené forment la trame d'un récit, parfois un peu embrouillé (cela tient, sans doute, aux réductions de la trilogie) mais néanmoins passionnant par ce qu'il révèle de la condition de semi-intellectuels végétant dans les zones *rurales*.

De la ville à la campagne, l'organisation du système colonial est *implicitement désignée comme* responsable des inégalités sociales et des échecs. Pham Van Khoa ne se déprend pas d'une attitude humaniste, plus efficace et plus convaincante que les démonstrations idéologiques dont cette manifestation nous donne quelques exemples.

JACQUES SICLIER.

★ Le Cosmos, jusqu'au 26 juin.

NOTES

Théâtre

« WIELOPOLE, WIELOPOLE » au Théâtre de Paris

Les Cracoviens de Kantor sont de retour avec *Wielopole, Wielopole*. Ce sont bien, comme à Chaillot en 1980, les mêmes silhouettes grinçantes, les mêmes teints terreux, les mêmes meubles délavés. De sa présence furtive et inquiète, Kantor continue d'orchestrer la danse macabre de ses souvenirs. Mais, plutôt qu'à un classique album de famille (la grand-mère, les parents, l'oncle curé, les jumeaux Olek et Karol), on pense à la toile engluée que tisserait inlassablement une araignée de cauchemar, Kantor lui-même.

Mises en croix du prêtre ou du soldat, lits de souffrance, et de tortures, le rituel de l'horreur familiale et historique s'impose en tableaux répétitifs, brouillés aussitôt qu'effleurés. On porte ici sa croix comme son chapeau, son fusil ou son propre fantôme.

Et c'est encore Kantor qui vient, soigneusement puis brutalement, plier la nappe de son festin d'obsessions.

Son regard est celui de l'enfant qui n'en finit pas de vérifier ses angoisses. Celui du peintre plus que de l'homme de théâtre, mais du peintre qui s'inscrit sur sa toile au lieu de se cacher derrière elle. En 1984, son tableau de famille, après l'épopée de Solidarnosc, est forcément plus intime, plus national qu'universel.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30 (jusqu'au 29 juin).

Variétés

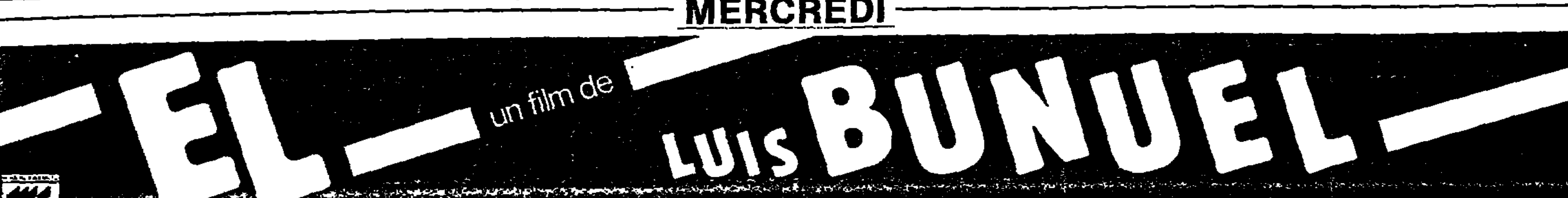
QUILAPAYUN à l'Olympia

Formé au Chili il y a près de vingt ans et exilé en France depuis 1973, le groupe Quilapayun, composé de huit chanteurs et musiciens solistes, a fondé l'essentiel de son travail sur l'expression d'une musique où la richesse des arrangements s'accorde à celle des harmonies. Se présentant régulièrement à Paris, le groupe s'est acquis peu à peu un public sensible non seulement à l'authenticité de la musique latino-américaine, à *sa poésie et à son imagination*, mais à une forme d'humour proche de la dérision, à une *manière parfois* surréaliste d'aborder les choses de la vie.

A l'affiche de l'Olympia pour une semaine en première et deuxième *partie*, Quilapayun a accompli un grand et beau travail de renouvellement *dans la présentation* depuis sa dernière prestation à Bobino. Avec *la collaboration de Daniel* Mesguich, ils ont introduit des jeux de scène simples et drôles, des suites d'images parodiques, des dialogues et des monologues qui transforment le concert en un spectacle vif et chaleureux où la musique éclate en une série de gerbes superbes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Soirée Stravinski : (Concerto pour violon (G. Balanchine) ; le Sacre du printemps (P. Taylor) ; Danses concertantes (K. Macmillan) ; Symphonie en trois mouvements (N. Christe) ; dir. musicale : H. Fiorato-Cl. Schnitzler.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

ODEON (325-70-32), 18 h 30 et 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-conférences-musée : 21 h : Phoné 2 ; Cinéma-vidéo : 16 h : Maso et Miso vont en bateau. réal. les Insoumises ; 19 h : le Village foudroyé, de J. Rouch ; Théâtre-danse : 18 h 30 et 20 h 30 : Murray Louis et Gigi Caciuleanu : Concert : 20 h 30 : Musique oblique joue : Mozart, Strauss, Stravinski.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.

AMERICAN CENTER (341-42-20), 21 h : Stuart Sherman.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (707-77-75), 20 h 45 : Un homme véritablement sans qualité.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Théâtre Jayu de Séoul.

MONTMARTRE, Parvis de l'église Saint-Pierre (277-19-90), 21 h : Souvenirs aux fenêtres.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

PLACE SAINT-SULPICE (329-12-78), 17 h : Gros René écolier ; 18 h : Coct'Œdiporphée.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Polka du spleen.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Vie du gars qui naît (dern.). 21 h 30 : la Gauchère contrariée ; 22 h 30 : Théâtre de poche.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 19 h 30 : Britannicus ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

La danse

TH. DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Ballets Jazz d'art.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h : Opéra cantonais.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Musiques pour Marsyas.

GOLESTAN (542-78-41), 18 h 30 : Musique traditionnelle iranienne-turque.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : Hootenanny.

Grands spectacles

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-01), 20 h 30 : 6 juin 1944.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : C. Minojosa, I. Villey (musique de la Renaissance).

Eglise St-Julien-du-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Bach, Albinoni, Haendel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Fischer-Dieskau, A. Brendel (Schubert).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Th. du Rond-Point, 20 h : B. Cook. Th. A.-Bernard. 20 h 30 : le Quatuor Marchand (Schumann, Braillard, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h : Tremplin de la Chapelle.

CITHEA (357-99-26), 20 h : J.-P. Chelle.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : P. Texier, D. Mahay, M. Villaroel, Cl. Mouton, J.-P. Malley.

L'ÉCUME (542-71-16), 21 h : Gam jazz trio. à 22 h : Berneguer, Sigaud, Simondin.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : G. Adams/Don Pullen Quartet, A. Shepp.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : High society jazz.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Chet Baker trio.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

THEATRE

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 : L'Enfant de la haute mer ; 22 h : la Répétition dans la forêt.

CONCERT

Hôtel d'Aumont, 21 h 15 : H. Delavault, Y. Prin (Villa-Lobos, Barber, Weil...).

DANSE

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, 20 h 30 : Classées X.

Jardins de l'Hôtel de Marle, 21 h : le Voyage de Poeyk.

Place du Marché Sainte-Catherine, 20 h 30 : Trafalmador.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Anne de Boleyn, de E. Lubitsch ; 17 h : Elisa, de R. Richebe ; 19 h : l'Enjôleuse, de L. Emuel.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bergère, 9e (770-77-58).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz (h. sp), 2e (742-60-33).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Lundi 25 juin

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE DERNIER TESTAMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ETE DU BAC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 13e (329-90-10) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88).

GABRIELA (Brésilien, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LOOKER (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boite à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISTER MOM (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MORFALOUS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

RECKLESS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SUCCÈS A TOUT PRIX (Franco-Britannique, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

TENDRES PASSIONS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

EMMANUELLE (Fr.) (**), Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LES FILMS NOUVEAUX

APPELEZ-MOI BRUCE, film américain d'Eliot Hong, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BONJOUR LES VACANCES, film américain de Harold Ramis, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; v.f., Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR, film américain de Hall Bartlett, v.o., Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FRANCE INTERDITE (**), film français de J.-P. Himbrohoris, J.-P. Garnier, G. Delamoy ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (**), film américain de Slava Tsukerman, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11).

MARIA CHAPDELAINE, film canadien de Gilles Carle, UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

MISSISSIPPI BLUES, film franco-américain de B. Tavernier et R. Parrish, Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE TOMBEUR, LE PRIMEUR ET L'ALLUMEUSE, film américain de Boaz Davidson, v.o., UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DERNIER HIVER, film israélien de Riki Shelack, v.o., Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f., UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Trois Murat, 16e (651-99-75).

UNE FILLE POUR GREGORY, film anglais de Bill Forsyth, v.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; v.f., Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Images, 17e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VOLEUR DE FEUILLES, film français de Pierre Traband, Movies les Halles, 1er (620-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'EXTRAVAGANT M. RUGGLES (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (h. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LAURA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MESRINE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROCKY III (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Miramar, 14e (320-89-52).

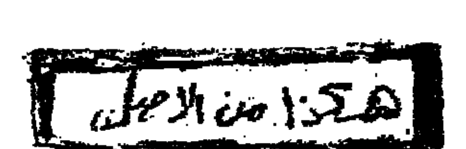
TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

WEEK-END (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Passy, 16e (288-62-34). – V.f. : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).



COMMUNICATION

LE DÉBAT SUR LES DROITS DES CRÉATEURS

Une partie décisive pour l'avenir de l'audiovisuel

Le sort de la création culturelle française se joue ces jours-ci au pas de charge. A peine sorti du Conseil d'État, le projet de loi de M. Jack Lang, dernière étape de sa politique législative sur les industries culturelles, a été arbitré en conseil des ministres et est présenté le 27 juin devant l'Assemblée. Cette précipitation a sans doute pour principale fonction de préserver des amendements en cascade un texte, fruit de longues négociations. Mais malgré la bousculade, les groupes de pression se mobilisent, le débat s'organise.

Le débat est aride parce qu'il prend, aux yeux de l'opinion publique, une allure de lutte plus ou moins corporatiste entre les principaux partenaires de la création. Comment comprendre, par exemple, la grève des artistes des 13 et 14 juin sur le travail intermittent, alors que les cachets des vedettes les font souvent apparaître comme une catégorie privilégiée ? Comment suivre les obscures discussions juridiques entre producteurs, diffuseurs et sociétés d'auteurs sur le câble et le satellite, alors qu'on en est encore à la préhistoire des nouvelles technologies ? Comment expliquer que se joue là, pourtant, une partie décisive pour l'équilibre délicat d'une nouvelle industrie ? D'un côté, il s'agit de préserver la rémunération des créateurs sans lesquels tout cet arsenal technique ne serait qu'illusion. De l'autre il faut prendre garde à ne pas entraver l'essor de nouvelles entreprises par trop de charges, de bureaucratie et de corporatisme.

Le projet de loi, tel qu'il est sorti du conseil des ministres, fait au moins deux heureux sans restrictions : les sociétés d'auteurs et les éditeurs de disques. Les premières ont évité une envahissante tutelle de l'Etat et ont gagné la gestion de la redevance sur la copie privée. Les seconds se félicitent de voir la chute de vente des disques compensée par une ponction sur les radios ou sur les discothèques qui les diffusent.

Mais déjà la résistance s'organise. Les fabricants et importateurs de cassettes vidéo et audio crient à l'asphyxie d'un marché par une taxe supplémentaire, et ce sont des groupes industriels puissants et influents. Les diffuseurs, au sein même du service public *(voir l'entretien avec M. Jeanneney)*, protestent contre une charge supplémentaire qui s'ajoute aux restrictions budgétaires. Dans ces conditions, la polémique économique risque de trouver au Parlement des relais politiques.

Les artistes-interprètes, pourtant largement protégés par le ministre de la culture, descendent dans la rue et font grève. Certes, il s'agit de régler la question des indemnités de chômage, mais aussi d'affirmer leur mécontentement contre certaines dispositions du projet de loi. Les artistes revendiquent en effet le droit d'autoriser ou d'interdire toute exploitation de leurs œuvres, droit qui est concédé par le texte aux producteurs audiovisuels. L'intention du législateur semble saine : imagine-t-on un producteur paralysé, au moment de vendre un film à la télévision par le refus de l'un de ses acteurs ? Mieux vaut régler le problème en amont. Mais c'est là justement que l'enjeu devient économique.

« Nous ne touchons rien de plus lorsqu'un de nos films passe à la télévision ou est édité en vidéo », proteste Jean-Pierre Cassel sur TF 1, au nom des acteurs. Les interprètes attendent des nouveaux médias des revenus supplémentaires et étalés dans le temps, qui leur assureraient une rémunération plus continue. *« D'accord pour une sorte de rente*, répondent les producteurs, *mais à condition de réviser en baisse la rémunération de base. »* Pour eux, les revenus des nouveaux médias ne s'ajoutent pas à l'exploitation traditionnelle des films en salles mais compensent à peine les pertes de celle-ci. Que valent les 300 millions de francs apportés par les achats de la télévision, les 40 millions de francs de la vidéo, face à la chute de 50 % de la fréquentation des salles, due, depuis vingt ans, à la télévision ?

Substitution de marchés, bouleversement de l'économie des médias traditionnels : la naissance des industries culturelles est difficile. On est encore loin de l'Eldorado promis par les prophètes de la « société informationnelle », des dizaines de milliers d'emplois attendus à la suite des politiques volontaristes d'équipements. L'industrie du cinéma, clé de voûte de ce redéploiement, surveille avec anxiété son équilibre économique.

Elle part, elle aussi, en guerre contre une partie du projet de loi. Celle qui, sous la pression du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, libéralise l'accès au satellite. Ainsi, on pourrait expédier des images vers ces répéteurs spatiaux sans autorisations, sans acquitter des droits ? *« C'est l'affaire des réseaux câblés étrangers qui reçoivent et exploitent ces programmes »*, réplique-t-on chez M. Fillioud.

Sans doute. Mais comment obtenir une harmonisation de la diffusion des films, de la rémunération des ayants droit dans une Europe aux intérêts divergents et déjà pénétrée par les investissements américains ? L'affaire, alors, échappe au législateur et prend des allures de conflit économique et culturel international.

Vouloir, au milieu de toutes ces incertitudes, fixer les grands équilibres entre partenaires de la création relève du défi. Mais *a contrario* l'absence de règles du jeu paralyse les initiatives, compromet l'exploitation du patrimoine. Le texte de M. Lang débloque la situation en créant un cadre souple pour des négociations contractuelles, qui pourront s'affiner au rythme de développement des marchés. Mais que deviendra-t-il dans le débat parlementaire ?

On est bien loin des polémiques sur la privatisation, refrain favori des hommes politiques dès qu'il s'agit d'audiovisuel. Ceux qui, faisant fi de ces mécanismes complexes, règlent l'avenir à coup de dérégulation brutale et préconisent le retrait de l'Etat, oublient que cette politique ne favorise que les industries puissantes. C'est sans doute le cas des Etats-Unis, mais ce n'est guère celui de la France dans le domaine de l'audiovisuel. Inversement, ceux qui s'accrochent aveuglément au seul service public et voient dans toute évolution une mise en cause des avantages acquis oublient qu'à rester immobile on est nécessairement victime de l'évolution technologique.

A l'heure où les satellites américains commencent à poindre sur nos têtes, il faut obligatoirement trouver une voie moyenne. La marge de manœuvre est de plus en plus étroite.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Jean-Noël Jeanneney : « On ne peut pas traiter le service public comme un simple diffuseur »

« Il est sain qu'une loi adapte enfin les droits des créateurs à l'essor des techniques audiovisuelles. Il est juste de remédier aux inconvénients de la copie privée. Nous avons déjà pris à Radio-France des mesures pour lutter contre le piratage. Je ne conteste pas le bien-fondé du projet de loi ; je dis seulement que les exigences des producteurs de disques placent le service public dans une situation très difficile. » Le cri d'alarme de M. Jean-Noël Jeanneney, président de Radio-France, vise une disposition bien précise du texte du ministère de la culture : celui qui donne le droit aux éditeurs de disques d'exiger une rémunération forfaitaire pour la diffusion des enregistrements par les radios comme par les discothèques ou les magasins.

Le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP) évalue cette rémunération à 1,15 % du budget de Radio-France. Cela représente pour 1984 la bagatelle de 18,4 millions de francs, soit l'équivalent du budget de France-Musique ou de celui de l'ensemble des « France-Inter régions » et des radios thématiques. Même si le SNEP propose d'atteindre ce taux progressivement sur cinq ans, l'importance de la ponction annuelle pose de sérieux problèmes à une société déjà affaiblie par les restrictions budgétaires (*le Monde* du 31 décembre 1983). *« Comme il n'est pas prévu d'augmentation de la redevance ou de la publicité*, précise M. Jeanneney, *cette somme sera nécessairement prélevée sur la seule part variable de notre budget, celle de la création et des programmes. »*

Cette part de la création a déjà été la victime du budget 1984 : réduction des émissions musicales de France-Culture, des coproductions avec les festivals, augmentation des rediffusions. Au total, les cachets versés aux artistes, réalisateurs et producteurs ont diminué de 1,3 % en un an. Une nouvelle ponction aggraverait sensiblement la situation de tous les partenaires culturels qui gravitent autour de l'entreprise Radio-France, contrariant les principes qui animent le projet de loi du ministère de la culture.

La situation est d'autant plus délicate que Radio-France a déjà un lourd contentieux avec les créateurs. Depuis sa création en 1974, la société n'a pas versé de droits sur la diffusion des disques, considérant que les demandes du SNEP étaient excessives. Un jugement de la cour d'appel de Versailles doit statuer sur le litige en juillet prochain. Même si Radio-France a constitué des provisions pour faire face à toute éventualité, elles ne couvrent qu'une partie du risque encouru.

Comment concilier la rémunération des créateurs et la survie du service public de radio ? *« La loi veut établir un équilibre entre la logique de la création et celle de la diffusion*, remarque M. Jeanneney. *Mais on ne peut pas traiter Radio-France comme un simple diffuseur, vivant du travail des artistes ou des éditeurs de disques. Ce serait oublier que la diffusion des disques à l'antenne assure leur promotion. Une journée sur Elisabeth Schwarzkopf à France-Musique entraîne la vente immédiate de plus de huit mille coffrets de la chanteuse. Ce serait oublier que nous faisons vivre en amont tout un vivier de créateurs dont le disque profite. Ce serait oublier que Radio-France est aussi un créateur culturel. »*

Et le président rappelle quelques activités du service public : trois cent soixante-dix musiciens répartis dans deux orchestres, un chœur et une maîtrise, donnant cent quatre-vingt-six concerts par an avec plus de trois cents chefs d'orchestre et solistes, cent dix-sept dramatiques et onze feuilletons enregistrés en 1983 et le soutien financier à de multiples festivals comme Aix, Avignon, Lille ou Strasbourg pour 9,5 millions de francs cette année.

« En face des droits des éditeurs de disques, il faut considérer tous les services que nous rendons. Il faut trouver un juste équilibre pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or. » Le président de Radio-France plaide pour un statut particulier du service public face à la loi. Il est vrai qu'il est difficile de mettre Radio-France sur le même plan que de simples discothèques ou même certaines radios privées qui n'ont pas la même vocation. Il est vrai que la création musicale, sous toutes ses formes, ne gagnerait rien à l'asphyxie d'une entreprise culturelle de cette importance. Face à ces arguments, il y a des éditeurs qui s'alarment à juste titre de la chute des ventes de disques et prétendent défendre, eux aussi, la création musicale française, même s'ils sont pour la plupart des filiales de multinationales américaines.

J.-F. L.

● *Licencié pour avoir cité les propos d'un ministre.* – Journaliste au *Pays d'Auge*, bi-hebdomadaire paraissant à Lisieux (Calvados) et dépendant du groupe Hersant, M. Gilles Morineau avait rapporté le 12 juin les propos très critiques envers le *Figaro-Magazine* tenus par M. Louis Mexandeau, ministre délégué aux PTT, au cours d'un dîner-débat pré-électoral, propos destinés à dénoncer la présence de M. Hersant sur la liste de Mme Veil. Dès le lendemain de la publication, M. Christian Renet, directeur du *Pays d'Auge*, signifiait par lettre au journaliste qu'il avait commis *« une faute lourde exigeant le licenciement immédiat »*.

Une entrevue entre la direction et le journaliste ayant abouti, le 21 juin, à la confirmation du renvoi, M. Gilles Morineau – qui est le fils de l'ancien directeur du *Pays d'Auge* – a saisi un conseil pour attaquer cette décision devant les tribunaux.

● *L'audience des radios locales en région parisienne.* – Selon un sondage effectué par la SOFRES à la demande du conseil régional Ile-de-France (réalisé du 10 au 19 mars 1984 auprès d'un échantillon de mille personnes représentatives de la population de plus de dix-huit ans), NRJ (92 MHz) arrive en tête des stations locales. A la question : *« Quelle est la radio locale que vous écoutez le plus souvent ? »*, NRJ obtient 10 %, suivie de 95,2 avec 5 %. Viennent ensuite RFM (96,9) avec 4 %, Radio-Montmartre (103,9), 3 %, la radio versaillaise CVS (95,5), 2 % ; Radio-Service Tour Eiffel (101,4), Tropic FM (102,3) et Fréquence Gaie (97,2) obtiennent chacune 1 %.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 L'avenir du futur.
Emission de Jean-Pierre Hutin.

20 h 40 Cinéma : Météor.
Film américain de R. Neame (1978), avec S. Connery, K. Malden, H. Fonda, B. Keith, N. Wood, M. Landau.
Un météorite géant menace de détruire la Terre. Les Américains et les Soviétiques s'unissent afin de le détourner. Il y a tout de même quelques catastrophes pour agrémenter, si l'on ose dire, un film trop grandiloquent dans ses aspects idéologiques et scientifiques.

22 h 20 Débat : Espace... si tous les savants du monde...
Avec MM. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche ; Hubert Curien, du CNES ; André Brahic, astrophysicien ; Roald Sagdeev, directeur de l'Institut de recherches cosmiques de Moscou ; Franck McDonald, directeur scientifique à la NASA.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Avec l'Orchestre et les choeurs de Paris et son directeur, Daniel Barenboïm. Et : Henry Duchamp, Elie Wiesel, le professeur Léon Schwartzenberg, Etienne Vatelot, Luciano Pavarotti, Dietrich Fischer-Dieskau, Arthur Oldham et Claude Bardon. Des extraits du Vaisseau fantôme, *de Wagner,* Symphonie nº 2, *de R. Schumann,* la Damnation de Faust, *de Berlioz...*

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Dominique Sanda) : Utopia.
Film français de I. Azimi (1978), avec L. Terzieff, D. Sanda, J. Daste, A.-M. Descotte, C. Gauvreau, G. Blain.
Un homme, désenchanté, quitte la ville pour regagner son village natal. Avec l'aide de son ancien instituteur, il s'adresse aux enfants de l'école, mais son enseignement idéaliste provoque l'hostilité et la colère des parents. Du cinéma d'auteur à l'état pur. Azimi refuse le récit, la psychologie, pour l'organisation d'un univers à part, images, couleurs, sons, musique, mise en scène. C'est très beau, hiératique et mystérieux.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Arrivée de la Transat en solitaire à Newport.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate en ut mineur, *de P.-José Gallez, et* Sonate en sol mineur *et* Sonate en fa dièse, *de P.-A. Soler, interprétées par T. Llacuna, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Hommage à Jacques Thibaud.
17 h 25 De bouche à oreille.
17 h 40 Des formes et des couleurs.
18 h 10 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Atout Pic : Peter Townsend.
19 h Informations.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Les Indiens d'Amérique du Sud.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : saint Ignace de Loyola et le discernement des esprits.
21 h 50 Les musiciens français contemporains : Gérard Garcin.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Les muses en dialogue.
21 h Concert (en direct de l'église-musée des Augustins) : *Prélude et fugue en sol mineur, Fugue en la bémol mineur,* de Brahms ; *Fantaisie,* de Tunder ; *Passacaille en ré mineur,* de Buxtehude ; *Fantaisie,* de Radulescu : *Trio en sol majeur, BWV 1027, Prélude et fugue en mi bémol majeur BWV 552,* par Michaël Radulescu, orgue.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : autour de *la Voix humaine* de Poulenc.

Mardi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h TF1 Vision plus.
11 h 50 Les rendez-vous d'Annik.
12 h 15 Télé-Foot.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
Magazine des handicapés.
14 h Série : Los Angeles, années 30.
14 h 50 Série : les Américains et nous : les Français face au modèle américain.
Une série de Claude Fléouter (diffusé le 22 juin).
15 h 50 Santé sans nuages.
Emission de M. Morance.
Nouvelles de la santé : le rire ; médecines d'ailleurs ; mots pour maux ; le jardin de la santé : le cocktail fraîcheur.
17 h Histoires naturelles : le chamois.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Quand la liberté venait du ciel.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Hip-hop.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Magazine de l'INC.
20 h 35 Les Mardis de l'information : La Caraïbe, partie de dominos pour super-grands.
Magazine de la rédaction de TF 1 et d'Alain Denvers. Reportage de Pierre Thivolet, Karel Procop, Pascal Corrand.
La Caraïbe comme enjeu stratégique entre les deux super-puissances. Après le débarquement des troupes américaines à l'île de la Grenade, une équipe s'est rendue dans cette région pour prendre le pouls et y rencontrer des paysans, des hommes politiques, des journalistes et des « rastamen ».
21 h 55 Concert.
Symphonie nº 4 en mi mineur, *de Johannes Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm.*
22 h 40 Hommage à Luc Bérimont.
Hôpital silence *et* Images de l'Eros, *poèmes de Luc Bérimont.*
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal *(et à 12 h 45).*
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Les tubes de l'été.
14 h 55 Série : La taupe.
15 h 45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Saint-Malo (diffusé le 18 mars).
17 h 10 Entre vous.
De L. Bériot.
Le Manitoba : l'école des parents et éducateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Yakari ; le Petit Echo de la forêt ; Latulu et Lireli ; Téléactica ; Terre des bêtes ; C'est chouette.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : Monsieur Ripois.
Film français de R. Clément (1954), avec G. Philipe, G. Montero, V. Hobson, J. Greenwood, M. Johnston, N. Parry (N. rediffusion).
Un Français fixé à Londres, époux d'une riche Anglaise, veut séduire une amie de sa femme. Il lui raconte son passé d'aventurier libertin, pour lui prouver qu'il n'a jamais aimé, avant elle. Est-il sincère, est-il menteur, ce personnage assez lamentable dont Gérard Philipe a fait une extraordinaire composition ? René Clément, dans sa mise en scène, construite de manière admirable, a préservé l'ambiguïté des jeux, parfois cruels, du badinage.
22 h 30 Mardi cinéma.
Avec Carole Bouquet, Bernadette Laffont, Véronique Genest, Pierre Mondy, Claude Rich, Ugo Tognazzi.
23 h 30 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 45 Le Pays basque au présent.
A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : le Convoi de la peur.
Film américain de W. Friedkin (1977), avec R. Scheider, B. Cremer, F. Rabal, Amidou, R. Bierri, P. Capell.
Quatre aventuriers transportent, en camion, sur des routes chaotiques, un chargement de nitroglycérine, destiné à « souffler » l'incendie d'un puits de pétrole. Un remake inutile du Salaire de la peur, *par un cinéaste spécialiste de l'épate technique.*
22 h 40 Journal.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Histoires naturelles, *de Maurice Ravel, interprétées par Gabriel Bacquier, baryton, Christian Ivaldi, piano.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Ciné 16 : Tom et Julie.
De Nina Companeez.
18 h 55 Atout Pic : Peter Townsend.
19 h Informations.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Les Indiens d'Amérique du Sud.
19 h 50 Il y a de la pub dans l'air.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : nouveauté musicale ; voyage dans le Nord magnétique ; pédagogie et jeu.
8 h Les chemins de la connaissance : heurs et malheurs du cochon : à 8 h 33, poétique de Lautréamont ; à 8 h 50, au bord des étangs.
9 h 5 La matinée des autres : Marco Pallis, ou : découvrir un découvreur (comment devient-on bouddhiste ?).
10 h 30 Le texte et la marge : « les Yeux d'Irène », avec Jean Raspail.
10 h 50 Musique : black and blue (« Chassin the Trane », une biographie de John Coltrane).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Présence des arts : le Musée des beaux-arts de Rouen.
14 h Présentation du musée Picasso, à l'hôtel Salé (à Paris).
14 h 10 Un livre des voix : « Chroniques napolitaines », de Jean-Noël Schifano.
14 h 50 Musique : portrait d'Irmgard Seefried, cantatrice (et à 21 h 50).
16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (Michel Simon) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, moteur ; à 17 h 15, l'autre rive (les Géorgiens en France) ; à 17 h 40, terre des merveilles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Bach à plusieurs voix – d'une rencontre Bach et Mozart.
12 h 5 Concert (les Orgues de Theraube) : *Messe des paroisses,* de Couperin, par l'Ensemble Organum, dir. M. Pérès, sol. M. Bouvard.
13 h 32 Repères contemporains : Jeunes compositeurs du Conservatoire ; E. Canat de Chizy, M. Kasai, A. Caplet, A. Gentilucci.
14 h 30 Petites formes.
15 h « Toulousaines » : Histoire du Capitole de Toulouse ; Les grandes voix de la région ; à 16 h 15, les carillons ; à 16 h 30, XVIe, XVIIe et XVIIIe à Toulouse et dans la région toulousaine : œuvres de Bertrand, Boni, Bouzignac, Dupuy, Gilles, Lanes, Levens, d'Alayrac.
18 h 5 Concert (en direct du réfectoire des Jacobins) : œuvres de Mozart, Sauguet, Kodaly, par le Quatuor du Capitole, J. Drouet, M. Plasson, E. Cantor, G. Raugué.
19 h L'imprévu.
20 h Le temps du jazz : portrait d'un jazzman.
20 h 30 Premières loges : *Mignon,* de Thomas ; *Shéhérazade,* de Ravel ; *Depuis le jour* (acte III), de Charpentier, par J. Micheau, soprano.
21 h Concert (en direct du cloître des Jacobins) : *Prélude nº 1, Concerto italien, Gavotte en si mineur, Toccata en ré mineur,* de Bach, par J. Loussier, piano, V. Charbonnier, contrebasse, A. Arpino, batterie.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct de la Cave des Blanchets).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 25 JUIN

– *M. François Léotard,* secrétaire général du Parti républicain, est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

Le Monde

sports

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

Première finale pour la France

Demi-finaliste des Coupes du monde 1958 et 1982 et de la première Coupe d'Europe des nations en 1960, l'équipe de France de football disputera, mercredi 27 juin, au Parc des Princes, sa première finale dans une grande compétition internationale.

La qualification des Français, samedi 23 juin à Marseille, n'a pas été aisée puisqu'ils ont dû attendre les cinq dernières minutes des prolongations pour égaliser, puis battre les Portugais (3 à 2). L'autre demi-finale, disputée le lendemain à Lyon, a été encore plus équilibrée et indécise puisque Danois et Espagnols n'avaient pu se départager à la fin des prolongations (1 à 1). L'épreuve des coups de pied au but a été favorable aux Espagnols déjà vainqueurs de la compétition européenne en 1964 à Madrid.

La profession de foi

De notre envoyé spécial

Marseille. – Dans le parc du château de Venergues, une vieille bastide provençale transformée en hôtel, des dizaines de journalistes traquaient Michel Platini et ses coéquipiers à la veille de leur demi-finale contre les Portugais. Assis un peu à l'écart de toute cette agitation, sous les arbres tricentenaires qui bordaient autrefois la route Paris-Vintimille, Michel Hidalgo devisait paisiblement. « *Être footballeur, c'est une profession*, disait-il, *mais, à ce niveau, cela devient une profession de foi.* » Avec ses mèches grises surmontant un visage serein, le directeur de l'équipe de France faisait alors figure de sage plus que de prophète. Et pourtant !

Si Michel Hidalgo et l'équipe de France ont pu, le lendemain, « *revenir de l'enfer* » dans les ultimes minutes des prolongations, ne le doivent-ils pas à cette foi nouvelle qui leur permet de renverser les montagnes et de remuer le cœur des foules ? Depuis le début de la compétition, les Français avaient d'abord surpris en relevant le défi physique des Danois, puis subjugué par leur festival offensif contre les Belges, avant de rassurer sur leur aptitude à réagir et à s'adapter au cours du match contre les Yougoslaves. Il leur restait encore à prouver qu'ils avaient assez de cœur pour renverser les situations les plus désespérées. Comment en douter après ces prolongations qui allaient d'abord plonger les cinquante-six mille spectateurs dans la stupeur après le deuxième but portugais de Jordao (98e minute), puis après l'égalisation de Jean-François Domergue (115e minute), et dans l'enthousiasme avec le but du miracle amené par Jean Tigana mais encore signé Michel Platini !

Deux ans après cette autre demi-finale dramatique contre la RFA, l'équipe de France prenait une belle revanche sur le mauvais sort, même si Michel Hidalgo préférait la mettre sur le compte des « *progrès des joueurs en force de caractère pour lutter jusqu'au bout, garder confiance et provoquer la réussite.* »

Exemplaire de sportivité, son homologue portugais Fernando Cabrita ne se montrait d'ailleurs pas trop déçu par le dénouement. « *Comme entraîneur de football, je suis heureux*, disait-il. *C'était un match formidable, joué avec cœur, technique et intelligence.* »

Mis en confiance par leurs résultats du premier tour, les Portugais avaient bien préparé leur match tactiquement. Avec cinq milieux de terrains vifs et bons techniciens, couverts par quatre défenseurs, ils allaient pratiquement réussir à neutraliser les Français en première mi-temps.

Deux anniversaires

La seule chose qu'ils ne pouvaient pas prévoir était la volonté de Jean-François Domergue et de Jean Tigana de frapper un grand coup pour fêter respectivement leur vingt-septième et vingt-neuvième anniversaires. Ainsi, sur un coup franc à vingt mètres face aux buts, Manuel Bento, le gardien portugais, avait bien placé son mur pour gêner un tir du pied droit de Michel Platini. Mais c'est l'arrière toulousain qui a profité de l'espace laissé libre à gauche de ce mur pour marquer (23e minute).

Contraints d'attaquer à leur tour, les Portugais se découvraient un peu plus en deuxième mi-temps, mais Bento multipliait alors les sauvetages dans les pieds de Luis Fernandez, de Michel Platini ou sur des tirs plus lointains d'Alain Giresse. Cette réussite allait rester portugaise en fin de match avec l'égalisation de Jordao de la tête sur centre de Chalanna (75e minute) puis sur un tir de Didier Six dévié sur la barre transversale par Bento (78e minute).

La fatigue des joueurs s'ajoutant à l'enjeu du match et à son environnement, les conditions étaient, dès lors, réunies pour faire des prolongations de France-Portugal l'une de ces grandes dramatiques que le sport de haut niveau propose désormais de faire vivre presque aussi intensément par les acteurs que par les spectateurs.

GÉRARD ALBOUY.

L'Espagne dans la cour des grands

De notre correspondant régional

Lyon. – « *Nous avons marqué trop vite* » : l'entraîneur de l'équipe du Danemark, Piontek, a donné une des clés de l'élimination de son équipe face à une formation espagnole, dont les vertus morales – déjà perceptibles à l'occasion de sa victoire à l'ultime seconde face aux Allemands de l'Ouest – ne sont plus à démontrer. Mais d'autres facteurs peuvent expliquer l'élimination du Danemark trois jours avant le bonheur d'une finale à Paris. La malchance : elle était, bien sûr, au rendez-vous du cinquième « *coup de pied au but* » du stratège Preben Larsen, un tir dans les nuages. Un arbitrage peut-être sévère au cours des prolongations : la faute disqualifiante infligée à Klaus Berggreen ne paraissait pas d'une gravité extrême. Mais la cause essentielle de l'échec danois tient, avant tout, à une baisse de régime très nette par rapport aux prestations du premier tour de la compétition. C'est physiquement que les « rouge et blanc » ont cédé.

La scène se passe au tout début de la seconde mi-temps. Le nº 10 danois, Larsen, accomplit une nouvelle série d'exploits dans la zone des buts espagnols : feinte de corps, *dribble chaloupé*, passe *parfaite* à Frank Arnesen. Tir et... poteau ! Les Danois ne prendront pas l'avantage décisif de 2 à 0. Ils avaient, en effet, largement dominé la première partie de la rencontre et ouvert la marque dès la sixième minute par Soren Lerby. Pendant une heure, on a cru les Danois capables de l'emporter largement. Les Espagnols n'avaient que la violence comme réponse. Trois cartons jaunes allaient tempérer des ardeurs qui faisaient presque oublier l'absence du « célèbre » Antoni Goicoechea.

Du bout des doigts

En seconde période, après l'échec d'Arnesen, les attaquants danois allaient buter encore sur Arconada, un gardien en état de grâce. Les premières banderilles espagnoles coïncideront avec l'adoption d'un jeu plus direct à base de centres venus des ailes à la recherche d'une conclusion signée Carlos Santillana, le « vétéran » (trente-deux ans), avant-centre du prestigieux Real de Madrid. Mais c'est l'entrée en jeu d'un autre attaquant, Manuel Sarabia, de l'Atletico de Bilbao, qui allait faire basculer la rencontre. Sarabia est entré pour... frapper sur le poteau danois. A la réception après un centre de Carrasco, Antonio Maceda trouvait l'ouverture pour battre Qvist d'un tir tendu et puissant (69e).

La fin du temps réglementaire n'apportait pas de changement au score, mais l'emprise sur la rencontre se teintait de bleu et rouge, les couleurs de l'équipe espagnole ce dimanche soir à Gerland. Un signe est révélateur : les cartons jaunes tombaient, cette fois, à parité entre joueurs danois et espagnols. Les derniers feux danois passés par Laudrup et Larsen s'éteignaient par manque de lucidité au moment décisif ou encore sur un arrêt miracle du bout des doigts de Luis Arconada, après un tir croisé surpuissant de Laudrup à la 90e minute.

Pendant les prolongations, les deux gardiens de but, décidément exemplaires, contraignaient les deux équipes à se départager par l'épreuve des tirs au but. Les Danois ont quitté la compétition en saluant longuement leurs admirables supporters vacanciers. Leurs regrets viendront plus tard, lorsqu'ils s'apercevront qu'il ont, sans doute, trop puisé dans leurs réserves physiques au cours d'une compétition de longue haleine. Et que leur mode de vie, un peu dilettante dit-on dans les coulisses de l'Euro 84, n'était peut-être pas la meilleure préparation avant une demi-finale qui s'annonçait équilibrée.

L'entraîneur espagnol Miguel Munoz a trouvé la formule pour battre les Allemands puis les favoris danois : « *Souffir, souffrir, souffrir.* » La formation ibérique a su attendre son heure, laisser passer sans trop de dommages la tempête venue du pays viking.

Il n'est pas sûr que l'équipe de France ait gagné au change. Les Danois de ce dimanche paraissaient bien moins fringants que lors du début de la compétition. En revanche, avec les Espagnols, tout est imaginable. Même si le « sauveur buteur » Antonio Maceda, bourreau des Allemands, égalisateur contre les Danois, ne pourra pas faire graver une ligne supplémentaire sur le piédestal de la statue que ses supporters ne manqueront pas de lui édifier dans sa ville de Gijon. « Averti » au cours des phases éliminatoires (contre l'Islande) puis sanctionné par un nouveau carton jaune, ce dimanche, par l'arbitre anglais, M. George Courtrey, il sera obligatoirement suspendu pour la finale de mercredi. Il retrouvera sur le banc de touche un de ses coéquipiers, le généreux Rafaël Gordillo, victime de la même mésaventure, mais Miguel Munoz avertit : « *Ceux qui joueront mercredi ont tous le moral et beaucoup d'enthousiasme.* »

Politiquement, l'Espagne frappe encore à la porte de l'Europe. Sportivement, son équipe nationale jusque-là inconsistante, y compris dans ses terres, vient d'entrer, sans être attendue, dans la cour des grands du football.

CLAUDE RÉGENT.

TENNIS

John McEnroe sous haute surveillance à Wimbledon

En vertu d'une tradition séculaire, c'est le champion en titre, l'Américain John McEnroe, qui devait donner, lundi 25 juin, le coup d'envoi officiel des championnats de Wimbledon en affrontant sur le Centre court l'Australien Paul McNamee. Le finaliste de Roland-Garros, tête de série nº 1, n'a pas eu un tirage au sort aussi favorable que le nouveau champion des Internationaux de France, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série nº 2, dans un tableau où, pour la première fois, les organisateurs ont tenu seulement compte du classement mondial.

La tâche du champion du monde devrait être d'autant plus difficile que le juge arbitre du tournoi, Allan Mills, a prévenu que les juges de chaise ne devaient faire preuve d'aucune indulgence à son égard : le comportement de McEnroe lors de sa récente finale victorieuse au Queen's a choqué les Britanniques, qui ne supportent pas les mauvaises manières du New-Yorkais, vivement attaqué dans la presse londonienne de dimanche. Sous peine d'être sévèrement pénalisé, le numéro un mondial ne pourra donc pas se permettre les accès de fureur qui, lors de sa première victoire en 1981, l'avaient déjà privé de la cravate de membre du All England Lawn Tennis Club (AELTC).

Au reste, les championnats, dotés de 1 448 280 livres sterling (+ 49 % par rapport à 1983) dont 100 000 livres au vainqueur et 90 000 livres à la gagnante, devaient être d'un niveau relevé. Exceptés l'Américain Teltscher (dixième), l'Espagnol Aguilera (treizième), l'Argentin Vilas (seizième) et le Français Noah (septième) forfait pour blessure, les vingt premiers au classement ATP avaient confirmé leur participation à la grande quinzaine du gazon. Chez les dames, où la Néo-Américaine Martina Navratilova est la favorite sur la lancée de son grand chelem bouclé à Roland-Garros, le niveau devrait être encore plus relevé : deux joueuses seulement parmi les vingt premières du classement WTA, les Américaines Jaeger (sixième) et Gadusek (neuvième), ont déclaré forfait.

Après les abandons, sur blessure, des numéros un et deux français, la participation nationale est réduite à Christophe Roger-Vasselin, qui devrait affronter le Sud-Africain Derek Tarr au premier tour, et à Guy Forget, qui, sorti des qualifications, devait rencontrer, au même stade, le Suisse Heinz Gunthardt. Dans le tournoi féminin, les quatre Soviétiques qui se sont illustrées à Roland-Garros représenteront l'URSS pour la première fois depuis 1976 : Natacha Reva a été inscrite directement dans le tableau où Svetlana Cherneva, Larissa Savchenko et Elena Elissenko ont accédé par les qualifications. – A. G.

RÉSULTATS

Athlétisme

RECORD DE FRANCE

Simine Créator a amélioré son record de France de lancer de poids en réalisant, dimanche 24 juin, à Créteil (Val-de-Marne), un jet de 17,45 mètres. L'ancien record – 17,30 mètres – avait été établi le 9 juin, à Lucerne.

RECORD DU MONDE

La Soviétique Tamara Bykova a amélioré, samedi 23 juin, à Kief, son record du monde de saut en hauteur avec un bond de 2,05 mètres. L'ancien record, 2,04 mètres, avait été établi le 25 août 1983 à Pise.

Motocyclisme

1 000 KILOMÈTRES DE ZELTWEG

Les Français Gérard Coudray et Patrick Igoa sur Honda ont remporté, dimanche 24 juin, les 1 000 kilomètres de Zeltweg (Autriche), première épreuve du championnat du monde d'endurance, devant le Français Jean-Pierre Oudin et le Belge Patrick de Radigues sur Suzuki, à un tour.

Sports équestres

CSIO D'AIX-LA-CHAPELLE

L'Allemand de l'Ouest Paul Schockemœhle sur Deister *a remporté, dimanche 24 juin, le Grand Prix du CSIO d'Aix-la-Chapelle, devant le Français Frédéric Cottier sur* Flambeau *et le Britannique Michael Whitaker sur* Overton Amanda.

CYCLISME

Laurent Fignon champion de France

De notre envoyé spécial

Plouay. – Le championnat de France sur route professionnel, organisé, dimanche 24 juin, à Plouay (Morbihan), n'a pas seulement couronné l'homme d'un jour, comme c'est généralement le cas. Il a aussi et surtout désigné le meilleur coureur du moment en la personne de Laurent Fignon qu'on tenait déjà pour le vainqueur moral du récent tour d'Italie. Un résultat logique, de nature à réconcilier les partisans d'un championnat par points avec la formule de l'épreuve unique, souvent contestée à cause de son caractère hasardeux.

Du maillot jaune au maillot tricolore

Nul ne méritait le titre national autant que Laurent Fignon, leader du groupe Renault. Sur la fin d'une longue course d'usure – vingt tours d'un circuit tourmenté de 12,800 kilomètres à travers la lande bretonne – disputée à plus de 40 kilomètres à l'heure de moyenne, cet athlète du vélo, en très grande forme, a donné l'impression de faire ce qu'il voulait et d'intervenir au moment de son choix.

Lorsqu'on le vit surgir, à 20 kilomètres de l'arrivée pour enrayer une contre-attaque de Marc Durant, son équipier, Pascal Poisson, se trouvait en tête avec une avance dépassant la minute et semblait s'acheminer vers la victoire. En théorie, la règle du jeu interdisait à Fignon de rouler contre son partenaire, mais l'offensive providentielle de Durant allait lui fournir l'occasion de s'exprimer en le libérant de ses scrupules.

A la suite de cette action brutale et quelque peu inattendue, il distança un premier peloton d'une dizaine d'unités au sein duquel on identifiait Hinault, Bernaudeau, Madiot et Caritoux. Puis, il lâcha Durant sans effort apparent et se rapprocha de Poisson à une vitesse qui ne laissait planer aucun doute quant à l'issue de ce match-poursuite opposant deux coureurs de la même formation. Au passage devant la tribune, à l'amorce du dernier tour, il ne lui restait plus que trente-huit secondes à combler pour s'emparer du commandement. Vingt minutes plus tard, il franchissait la ligne d'arrivée avec une avance d'une minute quinze secondes.

A vingt-quatre ans, alors qu'il effectue sa troisième saison chez les professionnels, Laurent Fignon vient d'apporter la preuve de son épanouissement et d'une maîtrise que lui envient des coureurs plus expérimentés. Il étrennera son maillot tricolore dans le prochain Tour de France, dont le prologue aura lieu vendredi 29 juin à Montreuil-sous-Bois. De nombreux observateurs estiment qu'il peut y renouveler son succès de l'an passé. Au cours de ce championnat de France, il a dominé Hinault, Pascal Simon et un excellent Bernaudeau, en recevant, il est vrai, l'appui d'une équipe puissante, remarquablement articulée.

Ses adversaires directs n'ont pas bénéficié d'un avantage identique. Mais Bernard Hinault, tout en faisant la démonstration d'une bonne condition physique, a révélé ses limites actuelles. Il s'est finalement classé onzième d'une course qu'il aurait sans doute gagnée en d'autres temps.

JACQUES AUGENDRE.

AU GRAND PRIX AUTOMOBILE DE DETROIT

Le retour au premier plan de Nelson Piquet et de Brabham

Le Brésilien Nelson Piquet sur Brabham-BMW a remporté, le dimanche 24 juin, le Grand Prix de Detroit, huitième épreuve du championnat du monde de formule 1, devant le Britannique Martin Brundle sur Tyrell à moteur atmosphérique Ford-Cosworth, les Italiens Elio de Angelis sur Lotus-Renault et Teo Fabi sur Brabham-BMW.

Le Français Alain Prost sur MacLaren-Porsche, qui a terminé la course à la cinquième place, est toujours en tête du championnat du monde des conducteurs, avec 34,5 pts, devant l'Autrichien Niki Lauda (24 pts) ; Elio de Angelis (19,5 pts) est troisième et Nilson Piquet (18 pts) occupe la quatrième place.

Le circuit de Detroit, tracé dans les rues de la capitale américaine de l'automobile n'est pas un circuit comme les autres. Comparé à celui de Monaco, qui est loin d'être exemplaire pour la conduite d'un bolide, il apparaît comme l'anti-circuit avec ses murets de béton qui remplacent les traditionnels rails de sécurité, ses virages à angle droit et ses innombrables plaques d'égout...

Organisé pour la première fois en 1982, afin de redonner un peu de vitalité à l'activité commerciale de la ville, le Grand Prix de Detroit avait, d'emblée, suscité à la fois l'inquiétude des conducteurs et des spécialistes pour qui les conditions de sécurité étaient loin d'être respectées sur le circuit américain.

Les pilotes, qui avaient fait grève, quelques mois plus tôt, en Afrique du Sud, pour que soient reconnus leurs droits en la matière, entendaient affirmer leur volonté. Didier Pironi et Niki Lauda, leaders du mouvement, n'avaient pas manqué alors d'exiger que des améliorations soient apportées au circuit. Cela fut fait. L'épreuve n'en connut pas moins un incident, lorsque la voiture de l'Italien Patrese, ayant « tapé » un muret, prit feu et bloqua la piste à un endroit où les organisateurs n'avaient pas prévu un dispositif de dégagement. Un deuxième départ dut ainsi être donné.

Cascade d'abandons

L'édition 1984 du Grand Prix n'a pas été très différente de la première. Dès le départ, la course était marquée par un accrochage entre la Brabham de Nelson Piquet et la Lotus du Britannique Nigel Mansell, qui avait tenté de s'intercaler entre le Brésilien et Alain Prost installés en première ligne.

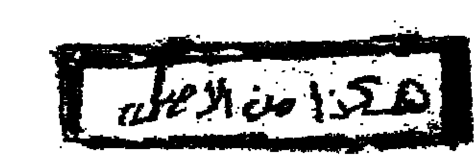
Cet accrochage, dont avaient été également victimes l'Italien Michele Alboreto (Ferrari), le Suisse Marc Surer (Arrows) et le Brésilien Ayrton Senna, contraignait les organisateurs à arrêter la course et à donner un deuxième départ.

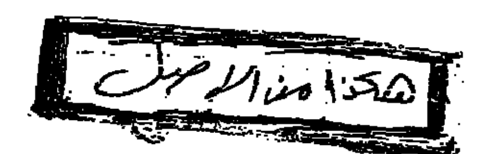
Après une interruption de quarante minutes, les pilotes reprenaient la piste, qui avec leur voiture d'origine, qui avec la voiture de remplacement. Marc Surer, qui appartient à une écurie modeste, restait toutefois dans son stand.

Piquet, Prost et Mansell se portaient aussitôt en tête devant Alboreto. Au quatrième tour, quatre voitures avaient déjà abandonné dont la Ferrari de René Arnoux. Le Brésilien faisait alors un cavalier seul, rééditant la course de Montréal, huit jours plus tôt. Alain Prost et Niki Lauda étaient victimes d'un mauvais choix de pneumatiques. L'Autrichien était même contraint à l'abandon ainsi que Nigel Mansell, qui, longtemps, avait été le seul à inquiéter Piquet. Patrick Tambay, qui effectuait sa rentrée après s'être fracturé le col du péroné à Monaco, et le Britannique Derek Warwick (Renault) rentraient pour leur part à leur stand à la mi-course. Cette cascade d'abandons profitait finalement au jeune Britannique Martin Brundle, qui prenait une étonnante deuxième place au volant d'une des rares monoplaces dotées encore d'un moteur conventionnel.

Après le Grand Prix du Canada, celui de Detroit marque un coup d'arrêt dans la marche en avant de l'écurie britannique MacLaren et de ses pilotes Alain Prost et Niki Lauda. Certes, la position de ces derniers dans le championnat du monde est loin d'être entamée, mais le retour au premier plan du champion du monde en titre, Nelson Piquet, et de Brabham est de nature à relancer la course au titre.

GILLES MARTINEAU.





Le Monde

ECONOMIE

LA Xe CONFÉRENCE DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

« Notre génération peut triompher de la faim »

affirme le document final

« *Nous affirmons qu'il n'est plus possible de prétendre que la faim sévit uniquement parce que l'humanité est incapable de produire assez de nourriture pour tous. Ce sont les hommes qui aujourd'hui en sont en grande partie responsables, ce sont eux qui la créent par leurs erreurs ou leur négligence, eux qui la perpétuent par leur insuffisance et qui pourraient l'éliminer définitivement s'ils y étaient fermement résolus.* (...) *Notre génération peut triompher de la faim.* » C'est par cette profession de foi que s'achève le document final de la dixième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation (CMA) qui a réuni du 11 au 16 juin, à Addis-Abeba, trente-cinq Etats membres et quarante-cinq pays observateurs.

Cette session avait une importance particulière puisque, en 1974, la conférence mondiale de l'alimentation avait fixé pour objectif d'éliminer la faim et la malnutrition au cours de la décennie à venir. « *Le monde nourrit, en 1984, près d'un milliard de plus de bouches qu'en 1974, les denrées alimentaires produites sont largement suffisantes pour nourrir la population mondiale. Et pourtant il y a encore des centaines de millions d'hommes qui souffrent de la faim et de la malnutrition* », conclut le CMA. Il n'en réaffirme pas moins qu'elles peuvent être « *éliminées de notre vivant* ». Même s'il souligne que, alors que la population mondiale atteindra 6 milliards d'êtres humains en l'an 2000, on assistera à une pression accrue sur les terres cultivables, à « *une croissance explosive des centres urbains* » et peut-être à un doublement de la demande de produits alimentaires au cours des vingt prochaines années.

MICROCOSME de la communauté internationale, le Conseil mondial de l'alimentation ne prend pas des décisions mais formule seulement des recommandations, résultats de compromis politiques qui devraient constituer autant de contraintes morales pour les institutions des Nations unies et les Etats. Les débats d'Addis-Abeba, capitale d'un pays touché par la disette, ont mis encore une fois en lumière certains des facteurs et les rapports de forces entrant en jeu derrière le drame de la faim.

Au chapitre des actions à mener, le Conseil est convenu qu'il doit s'attacher d'avantage « *à écarter les obstacles politiques, économiques et sociaux qui empêchent une répartition plus équitable des produits alimentaires* ». Il souligne l'importance de politiques de prix judicieuses, des coopératives et des institutions et services agricoles. Il demande d'agir avec « *beaucoup plus de diligence* » pour fournir revenu et accès à une nourriture peu coûteuse aux ouvriers agricoles sans terre et aux chômeurs des zones urbaines, pour améliorer la production et les circuits de distribution d'aliments de base, pour mobiliser l'épargne rurale, etc.

Il estime que les pays ayant accompli des progrès dans ce sens sont ceux qui ont adopté des stratégies alimentaires intégrées dans leurs programmes de développement et déclare : « *Une croissance autonome accrue exige une priorité plus élevée pour l'alimentation et l'agriculture, une meilleure intégration structurelle entre les secteurs et un équilibre judicieux entre le développement du marché intérieur et les exportations, tous ces éléments devant être étayés par une aide extérieure soutenue et accrue.* »

Les débats ont, en effet, fait ressortir qu'une aide extérieure accrue ne suffisait pas à assurer un accroissement de la production agricole alimentaire et que, d'autre part, toutes les idées avancées pour rendre les PVD autonomes n'étaient pas nécessairement faciles à appliquer. Pour certains, il peut sans doute être difficile d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. La Chine et l'Inde ont cependant cité, en exemple, leur propre expérience. Le représentant chinois, pour reconnaître que, si son pays avait résolu le problème alimentaire, le niveau de consommation demeurait très bas ; celui de l'Inde, pour admettre qu'il avait fallu vingt ans au sien pour conquérir une certaine sécurité alimentaire.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 20.)

Toujours la question la plus importante pour l'Inde

A New-Delhi, l'agriculture affiche un bon bulletin de santé. La production alimentaire de base (céréales et légumineuses), qui fluctuait autour de 130 millions de tonnes depuis 1978-1979, a enfin atteint un nouveau palier : 146 millions de tonnes en 1983-1984. Et pourtant, « *le problème alimentaire reste le problème numéro un* », nous confiait un proche conseiller de Mme Gandhi. La nature a été plutôt généreuse cette année et les chiffres globaux masquent d'énormes différences régionales.

LES rizières irriguées dans le delta de la Mahanadi (Orissa, au sud du Bengale) ne vont pas loin. Les montagnes aux jungles épaisses barrent l'horizon. Devant nous se succèdent les ondulations du terrain : champs en petites terrasses ou en pente légère. Le riz a été récolté après la mousson vers novembre. Depuis lors, faute d'irrigation, les champs restent vides jusqu'à la prochaine saison des pluies.

De loin, les hameaux ont l'air *riant : toits de palmes ou de chaume* entourés de bambous, de manguiers, avec, ici et là, un palmier ou un bananier. L'habitat est dispersé. Le peuplement relativement léger change des plaines alluviales. Décor trompeur. Le village de Baghnapal se trouve à 5 km de la grand-route. Vêtu d'un pagne, torse nu, Gopal regarde son puits. Avec la chaleur qui monte (mars) le niveau baisse. Aura-t-il assez d'eau d'ici à la mousson ? Il hoche la tête. Notre homme possède 0,4 ha de terre. Avec de bonnes pluies, il récolte 400 kg de riz (1 000 kg/ha), chiffre qui baisse d'un tiers ou de moitié quand la mousson fait grise mine. Devant cette insécurité, il ne peut se lancer dans les engrais chimiques et les semences, qui exigent plus d'eau que les variétés traditionnelles.

Gopal n'est pas trop misérable. Il vend parfois un de ses dix poulets et une partie du lait de ses deux vaches qu'il fait paître dans la forêt. Il trouve de temps à autre du travail chez un voisin, coupe un peu de bois, en fraude.

Darsan Hiban, notable et président du village, habite la seule maison en brique. Sous un abri ruminent quatre bœufs et six vaches. Les rendements des 2,8 ha de rizières ne dépassent pas, pour les mêmes raisons, ceux de Gopal, de sorte que Darsan ne vend que 400 à 500 kg de riz par an, après avoir assuré les besoins de sa famille.

Au hasard des villages se répètent, en gros, les mêmes données. La production du riz piétine depuis de longues années : une seule et médiocre récolte par an. Entre-temps, dans le district de Keonjhar, la population s'est accrue de 50 % de 1961 à 1981. Le district ne compte que 11,4 % d'urbains. Les ressources tirées de la forêt et un peu d'élevage assurent un complément de revenu qui permet d'éviter la misère noire. La plupart des hommes et des femmes ont, par exemple, au moins deux assortiments de vêtements, alors que, dans d'autres régions, les plus pauvres n'ont que les habits qu'ils portent sur eux.

Comment débloquer cette situation ? Au fond des ruisseaux pas encore à sec, de rares pompes sont installées. A l'heure actuelle, les surfaces irriguées couvrent 9 % des champs du district, avec un rendement de 1 700 kg/ha par récolte, chiffre plutôt modeste (peu d'engrais chimiques, semences pas toujours nouvelles). Or la marge supplémentaire de progrès ne paraît pas élevée.

Pour l'ensemble de l'Orissa, je notais, il y a trente ans, un surplus de riz. Aujourd'hui, cet Etat est déficitaire. Même le long du littoral, les périmètres irrigués avancent lentement. Les salaires des paysans sans terre n'augmentent guère ou déclinent en termes réels.

Mi-avril, pour la énième fois depuis 1963, je reprends la route de Delhi vers les districts de l'ouest de l'Uttar-Pradesh qui s'apparente au Pendjab, même si la croissance agricole y est moins spectaculaire.

La ville de Bulandshahr a encore grandi depuis deux ans. Petites fabriques, ateliers de réparation ou de bricolage, pompes, moteurs, bicyclettes, petites machines batteuses, tracteurs, marchands de fruits et légumes constituent un tohu-bohu permanent dans les rues, où camions, autobus, chars à bœufs, petites voitures à cheval, passent avec peine. L'ancien, le semi-moderne, s'entremêlent, on y trouve même deux cinémas.

GILBERT ÉTIENNE.

(Lire la suite page 20.)

Productivité, croissance emploi

Un nouveau rapport Méraud

EN présentant, mardi 26 et mercredi 27, au Conseil économique et social son rapport « Productivité, croissance et emploi », Jacques Méraud va créer sans le vouloir un véritable événement. L'auteur apporte, en effet, des réponses précises aux questions que chacun se pose concernant les causes du chômage et la meilleure façon de le combattre.

On connaît Méraud : pilier de l'INSEE, où il créa en 1958 les enquêtes de conjoncture que l'on utilise de plus en plus comme matière première indispensable à toute prévision sérieuse, ce polytechnicien disert, exigeant, rigoureux fit beaucoup parler de lui lorsqu'il publia en mars 1975 un rapport — devenu fameux — sur les inégalités sociales (à réduire mais sans viser l'égalitarisme). En compagnie de MM. Blot et Ventejol, Méraud récidiva en 1979 avec un rapport consacré à *l'impôt sur les fortunes, dans lequel il prenait tout le monde à contre-pied, proposant des solutions* (l'alourdissement des droits *de succession plutôt que l'impôt* sur le capital) que l'on n'attendait ni à droite, ni à gauche, ni au centre.

L'auteur, dans ses nouvelles œuvres, rappelle d'abord que le phénomène qui a créé le chômage est né il y a dix ans. Que faire maintenant que nous sommes profondément atteints ? Méraud montre que la réduction de la durée du travail amorcée à partir de 1964 partout dans le monde n'est pas une solution adéquate. A travers les expériences des différents pays, il ne relève aucune corrélation positive entre réduction d'horaire et création d'emplois. « *On observe plutôt le contraire* », écrit-il. C'est en France et en Belgique que les baisses de la durée du travail ont été les plus importantes, aux Etats-Unis et au Canada les plus faibles. Les deux premiers pays connaissent les difficultés que l'on sait alors que l'Amérique du Nord crée allègrement des millions d'emplois.

L'auteur est bien connu pour être partisan d'une croissance plus forte que celle que nous réalisons actuellement. Pour une bonne raison qu'il met en évidence : entre expansion et emploi, la corrélation est totale. Dès lors, *dit Méraud, pour éviter de* déséquilibrer notre commerce extérieur *par plus d'expansion*, il faut exporter davantage et, pour cela, se montrer très compétitif. Le pouvons-nous ? Oui, affirme l'auteur, qui démontre de façon fort savante que la France n'a jamais cessé d'accomplir des progrès de productivité très importants, et qu'elle peut continuer à le faire. La productivité, voilà la clé du problème.

Une seule condition, mais très importante : nos prix doivent définitivement cesser d'augmenter plus vite qu'à l'étranger. En ce sens, Méraud appuie la stratégie Delors. Il fait plus en affirmant qu'une progression du pouvoir d'achat est non seulement possible mais souhaitable. L'idée de ne pas affaiblir la demande intérieure sans faire courir de grands risques à notre économie plaira à la gauche de la majorité parlementaire. Un beau doublé...

ALAIN VERNHOLES.

LES 35 HEURES DANS UNE USINE DU GROUPE CIT-ALCATEL

Un meilleur climat dans l'entreprise mais, selon la direction, une contrainte supplémentaire

A l'époque de sa construction, en 1975, on avait dit de l'usine d'Ormes, dans le Loiret, à quelques kilomètres d'Orléans, qu'elle serait le Versailles du groupe CIT-Alcatel, tant la magnificence du lieu surprenait.

Construit au milieu des bois, à petite distance de la bretelle d'autoroute, le « site », comme on l'appelle ici, est en effet composé de nobles bâtiments qui encadrent, harmonieusement, une splendide pièce d'eau.

Depuis le début de 1983, Ormes est devenu aussi autre chose qu'un palais ou une vitrine : comme dans sept établissements de production du groupe, on y travaille désormais 35 heures par semaine. Sans vrais problèmes apparemment.

QUAND une entreprise de la taille de CIT-Alcatel, filiale du groupe nationalisé CGE, décide de passer aux 35 heures hebdomadaires ce n'est pas seulement pour faire dans le social ou s'attirer des louanges. Un problème d'emploi se posait, lié à l'évolution du marché de la téléphonie et aux extraordinaires mutations qui secouaient tout le secteur. Le maintien des effectifs à leur niveau de 1982, c'est-à-dire 17 000 personnes, déjà en baisse par rapport aux années précédentes, exigeait une solution. La direction et les organisations syndicales — sauf FO — décidèrent de ramener l'horaire global de 39 à 38 heures et, dans sept établissements de production, dont Ormes, de 39 à 35 heures à la suite d'un accord signé le 22 octobre 1982 qui se fixait pour objectif de sauver 400 emplois.

A Ormes, unité nouvelle qui emploie 1 100 personnes, dont 917 dans l'usine même, ce choix fit un peu l'effet d'une bombe. Spécialisé dans la fabrication des éléments de transmission, le « site » n'avait pas à souffrir d'une baisse de son plan de charge, comme les usines orientées vers la commutation, qui représente les trois quarts du chiffre d'affaires du groupe. On était même un peu privilégié puisque l'activité était tournée vers les petites et les moyennes séries et, mieux encore, vers la mise au point de prototypes, grâce à la présence, sur place, du service de développement.

Bref, l'application des 35 heures correspondait, pour les salariés, à un devoir de solidarité à l'égard des autres travailleurs menacés et, pour la direction locale, qui le reconnaît volontiers, à une difficulté supplémentaire à ajouter aux contraintes imposées par l'appartenance à un ensemble plus vaste. De part et d'autre, il fallait s'adapter, simplement, en trouvant le moyen de signer un accord, sachant qu'une partie du travail effectué à Ormes serait rapatriée dans d'autres unités et que les investissements justifiés par la fabrication de nouvelles générations de matériels pourraient permettre des gains de productivité de l'ordre de 3 à 4 % par an.

La direction l'emporte

Tout cela n'était donc pas si grave, et, pourtant, les discussions donnèrent lieu à quelques surprises. La section CGT, dirigée par un militant de Lutte ouvrière, se désintéressa bientôt du sujet, se bornant simplement à rappeler qu'elle souhaitait une réduction du temps de travail sans perte de salaire et sans contrepartie d'aucune sorte. Très curieusement, l'union locale CGT, puis l'union départementale et, enfin, la fédération, profitèrent de cette attitude négative pour dissoudre la section syndicale, sans même chercher à récupérer ses adhérents. Depuis, un comité d'action syndical, qui réalise des scores de 30 % aux élections professionnelles, est apparu.

La CFDT, qui a encore obtenu 65 % des voix aux élections des délégués du personnel, se trouve aussi en fâcheuse posture. Non seulement elle avait admis que les 35 heures s'appliquent avec 96 % du salaire antérieur, ce que certains lui reprochent encore semble-t-il, mais elle avait préconisé que la réduction du temps de travail soit étalée sur tous les jours de la semaine. Or, à l'occasion d'une mémorable réunion du comité d'entreprise, la séance fut interrompue par l'intrusion de plusieurs dizaines de salariés — 150 selon la direction, beaucoup plus selon la CFDT — qui réclamaient l'organisation d'un vote promis puis retardé par la direction. Ce fut l'occasion de découvrir que 27 personnes étaient favorables à la CGT, 190 à la CFDT et 455 à la direction. La confusion atteignait son comble !

« *Nous nous sommes ramassé une veste* », reconnaît l'un des responsables CFDT, M. Patrice Dabé, en éclatant de rire, et il ajoute : « *Aujourd'hui, on est bien content que la solution de la direction soit passée. Ce n'est finalement pas si mal, et puis cela pose plus de problèmes à la direction qu'à nous !* »

En examinant la situation à Ormes, la direction avait en effet préconisé une réduction du temps de travail bloquée sur une demi-journée par semaine ou sur une journée toutes les deux semaines. Après négociation, elle acceptait aussi que chaque membre du personnel puisse choisir librement l'une des formules et puisse fixer un jour dans la semaine en ayant la possibilité de modifier son choix quatre fois dans l'année. En outre, elle admettait des déplacements pour convenance personnelle, après accord du chef de service.

« *Nous allons chercher notre personnel jusqu'à 60 kilomètres du site*, explique M. Bybal, le directeur d'Ormes. *Une réduction quotidienne aurait entraîné une désorganisation de nos circuits de ramassage. De plus, avec ce système, notre établissement continue de fonctionner pendant 39 heures et même un peu plus grâce aux horaires décalés.* »

Pression syndicale

Finalement, l'accord se réalisa sur cette base. La possibilité d'horaires réduits jusqu'à 20 heures par semaine à 60 % du salaire y fut incluse, ce qui est pratiqué aujourd'hui par 49 personnes, à hauteur de 31 heures en moyenne. En majorité les femmes ont recours à cette disposition pour une absence le mercredi, et elles ont obtenu en outre l'assurance que, dès lors que le mouvement n'excède pas 2 % des effectifs globaux par an, elles peuvent ensuite revenir à un horaire normal. On y a aussi prévu des horaires décalés, le travail le samedi ou de nuit, mais c'est avec quelque réticence que 17 salariés seulement, dans des postes très précis, ont admis de commencer ou de finir leur journée avant les autres. Enfin, le protocole mentionnait le recours toujours possible à des heures complémentaires ou supplémentaires, en fonction des besoins de la production, qui ne s'élèvent à guère plus de 1000 heures par mois, en moyenne, et donnent lieu à des récupérations dans 90 % des cas, « *en raison de la pression collective et notamment des syndicats* », observe M. Bybal.

Aujourd'hui, après quinze mois de mise en vigueur, l'accord de réduction du temps de travail à Ormes s'applique dans une configuration un peu particulière, alors qu'il autorisait plus de souplesse. Le « site » ne décide pas seul de son plan de charge et dépend commercialement, comme pour ses investissements, de la politique du groupe CIT-Alcatel. « *Les 35 heures*, souligne M. Bybal, *c'est seulement une contrainte supplémentaire dans un ensemble de paramètres avec lesquels nous devons travailler. Nous nous efforçons seulement de limiter les dégâts.* » De fait, il n'est guère possible de gagner en productivité, sauf à l'occasion de la mise en série d'un nouveau matériel. La gestion du personnel de production s'en trouve compliquée, d'autant que les choix individuels se portent, essentiellement, sur le lundi matin, le vendredi après-midi et le mercredi. Surtout, la maîtrise (38 personnes) et les techniciens (237) souffrent pour l'organisation du travail de leurs équipes et pour eux-mêmes.

Mais cela n'est encore rien à côté de la situation des administratifs (205 employés). Certes, on informatise une partie des tâches, mais, à effectifs constants, la charge du travail est plus difficile à supporter en moins de temps.

Au moment de faire la balance des avantages et des inconvénients, M. Bybal note, d'un côté, la meilleure ambiance, l'amélioration des relations de travail, « *le meilleur vécu du personnel* », qui s'accompagnent d'une baisse de l'absentéisme (qui est revenu de 6,81 % en 1982 à 5,11 % en 1983), l'apparition de nouvelles souplesses avec le développement de la polyvalence, de la flexibilité et de la mobilité internes. En négatif, il comptabilise la « *maîtrise déstabilisée* », les équipements utilisés pendant moins de temps, le temps de réapprentissage des automatismes dû à une interruption supplémentaire de la séquence de travail au cours de la semaine et, peut-être, et il l'ajoute avec prudence, « *la réaction du personnel, qui pense plutôt à la gestion de son repos qu'à la gestion du travail* ».

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 22.)

LA Xe CONFÉRENCE DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Des vœux d'un caractère très général...

LES ministres ont conclu que pour atteindre les objectifs de la conférence mondiale *de l'alimentation les tâches principales étaient les suivantes :*

— des efforts soutenus de la part *des pays en développement, à l'échelon national et régional,* pour accroître la production alimentaire et améliorer l'accès aux approvisionnements alimentaires, la stratégie alimentaire intégrée jouant un rôle de plus en *plus important dans les années à venir ;*

— une reconduction de l'engagement *pour une réduction accélérée de la faim* et de la *malnutrition* chronique, intégrant des mesures directes et plus efficaces de lutte contre la faim au processus de développement économique et social ;

— un effort concerté important de la part des pays africains et de la communauté internationale *pour résoudre* la crise africaine *en ce qui concerne* l'alimentation et le développement, et la nécessité qui en découle d'accroître les ressources et *d'améliorer encore l'utilisation de ces ressources ;*

— de réels efforts des pays développés pour réduire le protectionnisme et *l'instabilité* du *marché international, afin d'aider* tous les pays à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire et de développement ;

— *des efforts pour résoudre* les graves problèmes financiers en général et les problèmes de liquidités en particulier auxquels se heurtent les pays en voie de développement, largement du fait des incidences de l'augmentation des *taux* d'intérêt ;

— l'engagement de poursuivre et d'accroître l'aide au développement en renforçant le rôle des organisations multilatérales et en améliorant la coordination de *l'aide internationale.*

(Publicité)

AVIS AU PUBLIC

ÉVACUATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BELLEVILLE (Cher)

LIGNE A DEUX CIRCUITS 400 Kv BOISMORAND-DAMBRON RÉALISATION D'UN PREMIER TRONÇON BATILLY-en-GATINAIS/DAMBRON

* * *

Il est porté à la connaissance du public qu'une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Électricité de France, en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne visée ci-dessus.

Conformément au décret nº 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté *par Électricité de France comporte une étude d'impact.*

Du lundi 18 juin 1984 au Samedi 29 *septembre* 1984 *inclus, les personnes intéressées* pourront en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après (sauf les jours fériés).

A la Préfecture du Loiret — Direction des relations avec les collectivités territoriales — *Bureau des opérations immobilières et de l'urbanisme.*

★ du lundi au jeudi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Permanences : *les samedis 23 juin et 21 juillet de 9 h à 12 h.*

A la *sous-préfecture d'Orléans.*

★ du lundi au jeudi de 8 h 45 à 16 h 45.
le vendredi de 8 h 45 à 16 h.

Permanences : les samedis 7 juillet et 21 juillet de 9 h à 12 h.

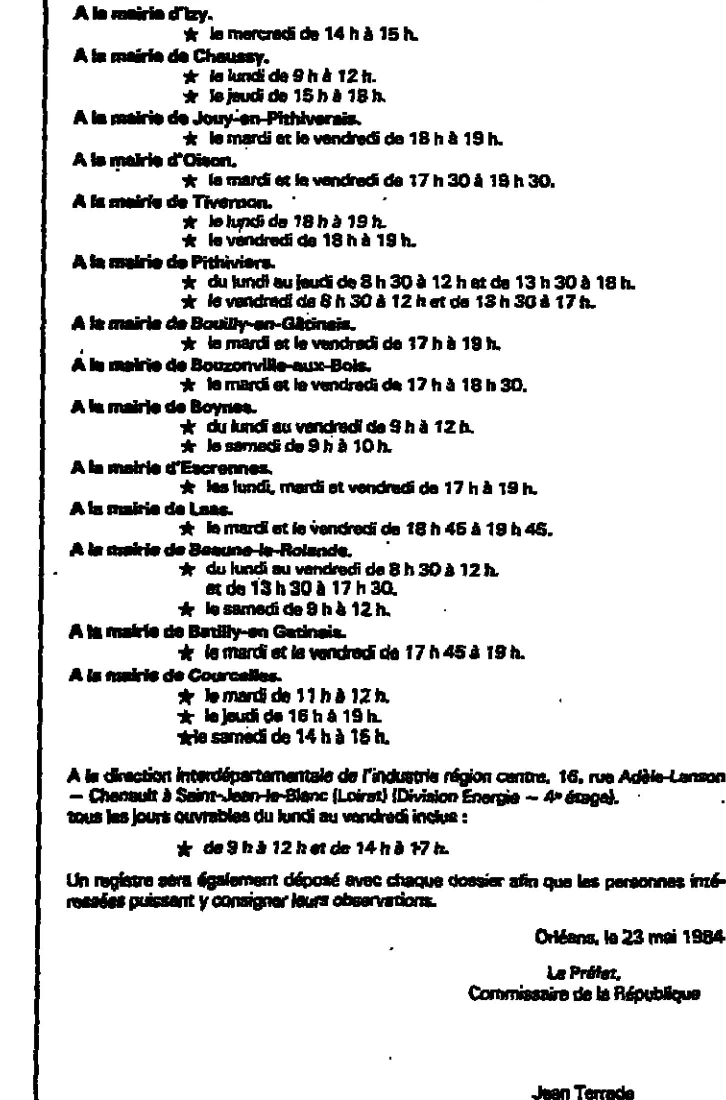
A la sous-préfecture de Pithiviers.

★ *du lundi au vendredi* de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Permanences : les samedis 23 juin et 21 juillet de 8 h 30 à 12 h.

A la mairie d'Artenay.

★ *du lundi au jeudi inclus* de 8 h 30 à 12 h. et de 13 h 30 à 18 h.
le vendredi de 8 h 30 à 12 h. et de 13 h 30 à 17 h.



A la mairie de Lion-en-Beauce.

★ le lundi de 17 h à 19 h.

A la mairie d'Outarville.

★ le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h 30.
★ le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h.
★ *le samedi de 9 h à 11 h 30.*

A la mairie d'Attray.

★ le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

A la mairie de Bazoches-les-Gallerandes.

★ le lundi et le mardi de 9 h à 12 h.
★ le mercredi de 16 h à 19 h.
★ le jeudi *et le vendredi de 13 h 30 à 18 h.*
★ Les 1er et 3e samedis du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

A la mairie d'Izy.

★ le mercredi de 14 h à 15 h.

A la mairie de Chaussy.

★ *le lundi de 9 h à 12 h.*
★ le jeudi de 15 h à 18 h.

A la mairie de Jouy-en-Pithiverais.

★ le mardi et le vendredi de 18 h à 19 h.

A la mairie d'Oison.

★ le mardi et le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30.

A la mairie de Tivernon.

★ *le lundi de 18 h à 19 h.*
★ le vendredi de 18 h à 19 h.

A la mairie de Pithiviers.

★ du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
★ *le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.*

A la mairie *de Bouilly-en-Gâtinais.*

★ le mardi et le vendredi de 17 h à 19 h.

A la mairie de Bouzonville-aux-Bois.

★ le mardi et le vendredi de 17 h à 18 h 30.

A la mairie de Boynes.

★ du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.
★ le samedi de 9 h à 10 h.

A la mairie d'Escrennes.

★ les lundi, mardi et vendredi de 17 h à 19 h.

A la mairie de Laas.

★ le mardi et le vendredi de 18 h 45 à 19 h 45.

A la mairie de Beaune-la-Rolande.

★ du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. et de 13 h 30 à 17 h 30.
★ le samedi de 9 h à 12 h.

A la mairie de Batilly-en-Gatinais.

★ le mardi et le vendredi de 17 h 45 à 19 h.

A *la mairie de Courcelles.*

★ le mardi de 11 h à 12 h.
★ le jeudi de 16 h à 19 h.
★ le samedi de 14 h à 16 h.

A la direction *interdépartementale de l'industrie région* centre, 16, rue *Adèle-Lanson* — Chenault à Saint-Jean-le-Blanc (Loiret) (Division Energie — 4e étage).
tous les jours ouvrables du lundi au vendredi inclus :

★ *de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.*

Un registre sera également déposé avec chaque dossier afin que les personnes intéressées puissent y consigner *leurs* observations.

Orléans, le 23 mai 1984

Le Préfet,
Commissaire de la République

Jean Terrade

« Notre génération peut triompher de la faim »

(Suite de la page 19.)

Parmi les moyens pour parvenir à ce résultat, le CMA incite depuis quelques années les PVD déficitaires à adopter des stratégies alimentaires. En Afrique, de nombreux pays souhaitent s'en doter, mais celles-ci se heurtent à des *contraintes structurelles, administratives* ou physiques (sécheresse). Et bien entendu financières. L'opération est toutefois en train de réussir et de créer un tissu économique au Mali, a déclaré M. Pisani, commissaire européen au développement.

D'autres exemples invitent malgré *tout* à la *prudence,* et *certains* Etats ignorent même *encore en quoi* consiste cette démarche novatrice, qui a semblé étrangère au langage du délégué américain. M. Rocard n'a pas craint de déclarer à Addis-Abeba qu'il y avait *« une certaine équivoque dans le satisfecit décerné aux stratégies alimentaires en Afrique ».* Comme l'aide alimentaire, elles peuvent représenter un instrument important d'influence politique.

Famine en Afrique

La situation en Afrique était l'un des trois principaux thèmes des discussions d'Addis-Abeba. En conclusion, le CMA a recommandé la tenue d'une session extraordinaire de la trente-neuvième Assemblée générale des Nations unies, à la rentrée, consacrée à l'Afrique. Ce faisant, le CMA n'a fait que reprendre une demande formulée récemment par les ministres de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU. Et cette initiative faisait elle-même suite à celle du directeur général de la FAO, qui avait suggéré la tenue d'une conférence mondiale où seraient abordés l'ensemble des facteurs (et pas seulement l'agriculture et l'alimentation) entrant en ligne de compte dans la crise que traversent la plupart des pays africains. Le CMA rappelle que près de la moitié connaissent des situations de disette et que, selon les estimations de la FAO, quelque 150 millions de personnes sont menacées. *« La famine va continuer de sévir sur le continent »,* a affirmé le représentant de cette organisation.

La proposition de conférence mondiale pluridisciplinaire sera soumise, le mois prochain, à l'approbation du Conseil économique et social des Nations unies. L'objet d'une session spéciale *« immédiatement avant »* ou après la trente-neuvième session de l'Assemblée générale serait principalement de mobiliser l'opinion internationale et de donner une impulsion politique à une action d'envergure sur tous les fronts.

Les représentants des pays industrialisés ont semblé accueillir cette proposition sans enthousiasme, se *montrant* sceptiques sur la portée pratique d'une telle initiative. En fait, des actions sont déjà engagées par les Etats donateurs et les institutions multilatérales. Les Etats-Unis, pour leur part, se proposent d'attribuer 500 millions de dollars supplémentaires en cinq ans aux pays adoptant des politiques économiques conformes aux vues de l'administration Reagan.

D'autre part, depuis quelque temps, diverses organisations dotées de moyens techniques et financiers importants (FAO, CEE, Banque mondiale, PNUD, etc.) étudient des programmes spéciaux en faveur de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement des régions affectées par la sécheresse. Le CMA demande d'y *« renverser la tendance à la détérioration de la production et de la consommation alimentaires ».* Il affirme que la crise alimentaire est *« la partie la plus visible d'une crise économique plus profonde »* et invite les donateurs à *« accélérer l'envoi de secours et d'aides d'urgence aux pays africains les plus gravement éprouvés ».*

Les transferts de ressources

On a assisté à un déclin du niveau des *engagements financiers* au cours des deux dernières années en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, en particulier de l'aide bilatérale dans les PVD. Les ministres ont souligné *« avec force »* la nécessité d'*« inverser »* aussi cette tendance. Cependant, pour d'évidentes raisons, les pays riches n'ont pas voulu prendre, à Addis-Abeba, de nouveaux engagements et fixer des objectifs chiffrés, alors que certains n'ont pas été remplis.

Devant l'opposition de la majorité des pays industrialisés, le CMA *n'a* pas repris à son compte, mais a simplement *« enregistré »,* la proposition de son directeur exécutif, M. Maurice Willians, en vue de majorer, *« à compter de 1986 »,* d'au moins 1 milliard de dollars par an le montant des ressources extérieures pour l'agriculture et l'alimentation dans l'ensemble des PVD (l'accent étant mis sur l'Afrique). Cette proposition ayant *été* d'emblée écartée par les Etats-Unis, qui ont fait valoir, en revanche, qu'ils étaient le principal bailleur de fonds des organismes travaillant pour le développement rural et agricole. La CEE a expliqué que, plutôt que d'envisager une augmentation de l'aide publique multilatérale et bilatérale, il serait préférable d'adopter le principe d'un soutien pluriannuel aux pays qui s'engageraient à adopter des *stratégies alimentaires.*

Certains intervenants n'ont pas manqué de *souligner que les institutions* qui ont le plus de difficultés à renouveler leurs ressources étaient celles dont les domaines d'activités relevaient des préoccupations du CMA. Près de la moitié des crédits de l'Association internationale de développement (AID), *filiale* de la Banque *mondiale prêtant* à des conditions préférentielles aux pays les plus pauvres, sont allés au secteur agricole et au développement rural. Or la réunion d'Addis-Abeba n'a pu que relever que les 9 milliards de dollars (au lieu de 12 milliards) *dont elle disposera* de juillet 1984 à juin 1987, du fait de la diminution de la contribution américaine, *« ne permettront pas d'apporter une assistance sensiblement accrue aux pays à faible revenu et à déficit alimentaire ».*

De même a-t-on assisté à des controverses à propos de la reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA), qui consacre *ses* financements — environ 1 milliard de dollars par an — aux couches les plus pauvres du monde rural. Créé, comme le CMA, dans la foulée de la conférence de l'alimentation de 1974, le FIDA est financé, pour l'essentiel, à la fois par les pays de l'OCDE et par ceux de l'OPEP. *« Un grand nombre de délégations »* ont invité tous les pays à honorer dans les meilleurs délais leurs engagements au titre de la première reconstitution (allusion notamment aux Etats-Unis et à quelques pays de l'OPEP en retard de paiement). Cela, *et les divisions au sein* du cartel pétrolier remettent en cause le *« partage du fardeau »* entre les deux groupes de pays et rend pour le moment problématique l'avenir du FIDA. Le CMA est appelé à offrir ses *« bons offices »* pour mener à bien la seconde reconstitution de ressources.

L'aide alimentaire

Les Etats-Unis ont également demandé que les facilités compensatoires accordées par le FMI pour atténuer leurs difficultés de balance des paiements de pays qui ont dû procéder à des importations céréalières pour combler un déficit alimentaire ne soient pas étendues. Cette faculté a pourtant été peu utilisée *tant en sont strictes* les conditions de recours.

La conférence d'Addis-Abeba a *fait apparaître* le souci de *mieux* maîtriser l'aide alimentaire et d'en *faire un outil au service du développement.* Un certain nombre de délégations ont souligné ses *« effets négatifs ».* Bien que le CMA reconnaisse que les besoins en la matière seront plus importants à l'avenir qu'il y a dix ans, les grands producteurs n'ont guère exprimé la volonté de la voir augmenter ; sans doute parce qu'il en coûte aux trésors publics. Le représentant américain a *fait remarquer, par exemple,* qu'il *n'était pas nécessaire d'en rehausser* le niveau — actuellement de 10 millions de tonnes — puisque celui-ci n'était pas atteint. On en est à environ 9,5 millions de tonnes de céréales, dont la moitié sont fournies par les Etats-Unis, principal pourvoyeur mondial. La CEE a *soutenu* que la priorité devait être donnée à une meilleure utilisation — dans le cadre de stratégies — du volant actuel. De même pour la réserve alimentaire internationale d'urgence ; les pays qui y contribuent ont estimé qu'il était souhaitable d'atteindre l'objectif de 500 000 *tonnes* chaque année, avant de le porter à 750 000 tonnes, comme le proposait le CMA.

Les discussions sur les échanges de denrées agricoles ont également constitué un point d'accrochage, entre notamment les Etats-Unis, qui occupent une position centrale au CMA, et le porte-parole de la CEE, prenant à *témoin* les PVD du débat à l'intérieur de l'OCDE.

La coopération Sud-Sud dans l'ombre

Le délégué américain a demandé une libéralisation de ces échanges, estimant que cela devait aller de pair avec tout effort sérieux pour aider les pays déficitaires, tandis que la CEE, accusée de protectionnisme et de pratiques commerciales discriminatoires, a *souligné que la majorité des importations* des Etats membres en provenance des pays souffrant de la faim et de la malnutrition entraient dans la Communauté sans acquitter de droits. La Yougoslavie a réclamé des ajustements aussi dans les politiques agricoles des pays développés.

Le Conseil n'est pas parvenu à la conclusion unanime que *« le problème alimentaire mondial ne pourra être résolu que par un processus général en vue d'une restructuration des relations économiques internationales sur une base équitable et démocratique et par la mise en place d'un nouvel ordre économique international »,* point de vue exprimé à plusieurs reprises par le Mexique, *mais,* bien entendu, repoussé par les Etats-Unis. Le CMA suggère cependant aux PVD de ne pas fonder leurs perspectives de développement dans les domaines agricole et alimentaire sur *« la reprise de la croissance du Nord industriel ».*

On a pu constater que la coopération Sud-Sud, en tant qu'élément *susceptible* de contribuer à développer la *production* et les échanges agricoles, n'avait pas occupé la place qu'elle *revêt généralement* dans les réunions de ce genre. Certains pays (Inde, France) ont cependant vivement plaidé en sa faveur, et le Conseil a finalement souligné *« le besoin de promouvoir la coopération régionale et subrégionale »* (pour la lutte contre la désertification, la maîtrise des eaux, la recherche agronomique, l'organisation des échanges et des marchés agricoles) *et invité* la *communauté* internationale à soutenir de tels efforts.

De leur côté, les pays industrialisés de l'Est (URSS, RDA) ont mis en avant leur propre action en matière d'assistance à l'agriculture dans le tiers-monde. C'est à leur initiative que le Conseil a réaffirmé que *« la paix et le désarmement sont les conditions préalables d'une amélioration de la situation économique et de la sécurité alimentaire, et que le droit à l'alimentation est un droit de l'homme universel que tous les gouvernements devraient s'efforcer de garantir à la population ».* La politique agricole fait partie intégrante de ce genre de débat.

Enfin, la prise de position du CMA aborde la délicate question de la coordination des activités des différentes institutions des Nations unies dans le domaine agro-alimentaire. Les ministres estiment que cette question est liée aussi *« aux orientations et politiques des organismes qui ne s'occupent pas d'alimentation, en particulier des institutions financières »* (allusion notamment au FMI), et que *« les conseils divergents de différentes institutions risquent de compliquer la tâche des gouvernements »...* La FAO, par exemple, n'a jamais bien accepté que le CMA ne soit pas placé sous sa tutelle et comprend mal qu'il prétende donner le ton en matière de lutte contre la faim. Et le CMA, organe politique très léger, prête le flanc aux critiques en ayant eu à sa tête depuis dix ans deux personnalités américaines et en ne remettant pas en cause le rôle des forces du marché dans l'économie mondiale agro-alimentaire. Les rivalités entre agences du système des Nations unies portent apparemment ombrage à sa capacité d'assumer la *fonction* politique pour laquelle il a été créé.

GÉRARD VIRATELLE.

Les 36 pays membres

Le CMA comprend trente-six Etats membres élus. Un tiers est renouvelé chaque année. Sa composition est pour 1984 : RFA, Argentine, Australie, Bangladesh, Botswana, Burundi, Canada, Chili, Chine, Colombie, Emirats arabes unis (absents à la réunion d'Addis-Abeba), Equateur, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Irak, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, République centrafricaine, RDA, Tanzanie, Thaïlande, URSS, Venezuela, Yougoslavie.

Toujours la question la plus importante pour l'Inde

(Suite de la page 19.)

Poussons plus avant, au cœur des campagnes. Le blé dense et régulier domine. La moisson vient de commencer. La coupe de la canne à sucre se termine et la nouvelle canne sort de terre. D'Unchagaon, dernier gros village avec ses échopes et ateliers de *tout* genre, je file à pied jusqu'à Khandoï. Les *hommes qui* ont fait la fortune du village prennent de l'âge ; Khanchand s'accommode d'une imposante bedaine, tandis que Ram Singh se creuse. Nawat se plaint d'avoir mal au dos... Paysans moyens, avec des exploitations *qui* n'excèdent pas 3 ha, illettrés ou sachant à peine lire et écrire, ils ont multiplié les puits tubés à pompe, comme les quelques grands propriétaires de 8 à 12 ha. Grâce aux nouvelles semences de blé et aux engrais chimiques, ils ont jusqu'à maintenant gagné le match ressources-population. Les rendements du blé ont plus que doublé *en* une quinzaine d'années, pour atteindre dans les 3 200 kg/ha (1 200-1 300 en 1963). Même les petits propriétaires (moins de 1 ha) utilisent engrais et nouvelles semences tout en achetant l'eau du voisin.

Le Pendjab, nourrice de l'Inde

Le mouvement général de l'économie et l'élargissement des débouchés hors de Khandoï se traduisent par la hausse des salaires : 10 à 12 *roupies par jour, soit le double,* ou plus, des normes de l'Orissa et de bien d'autres régions.

Ces contrastes *se répètent* presque à l'infini. *Grosso modo,* ils s'articulent sur les données suivantes : le milieu physique plus ou moins favorable à l'agriculture, des facteurs complexes et indépendants touchant à l'héritage historique, au leadership politique local, à la composition des castes, au comportement plus ou moins dynamique des paysans... Lorsque tous ces facteurs jouent dans un sens positif, il en résulte un fort mouvement : hausse des céréales, diversification de l'économie rurale. Tout le *nord-ouest* de l'Inde (Pendjab, Haryana, ouest de l'Uttar-Pradesh) et, dans une moindre mesure, les beaux deltas rizicoles du Sud-Est (Tamil-Nadu, Andhra-Pradesh) s'inscrivent dans ce schéma.

Ainsi, de 1970-1971 à 1981-1982 (deux bonnes années), la production nationale est passée de 108 à 133 millions de tonnes de céréales et *légumineuses.* Or 15,7 millions de tonnes supplémentaires *proviennent* des régions précitées. A lui seul, le petit Pendjab en a fourni 6 millions, et assure une part importante des stocks achetés par le gouvernement.

A l'autre extrême, de vastes zones de l'Inde péninsulaire voient leurs récoltes osciller au gré des bonnes ou des mauvaises moussons, faute d'une irrigation assez répandue.

Restent les plaines qui s'étendent de Bénarès jusqu'aux bouches du Gange, les plaines de l'Assam et de l'Orissa. Les sols sont fertiles, le potentiel d'irrigation énorme mais encore trop peu utilisé malgré des signes de mouvement. En même *temps,* le sort des plus pauvres est particulièrement précaire, et, au Bihar notamment, les abus des *grands* propriétaires semi-féodaux *vont bon* train, à côté d'autres tensions *et violences.* Aujourd'hui les rizières donnent 700 à 1 000 kg/ha de riz décortiqué, contre 2 000 à 3 500 dans les deltas bien aménagés du Sud-Est.

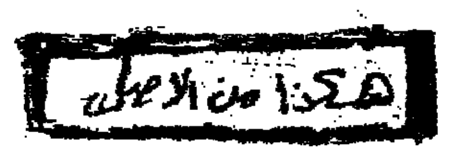
Il est évident que le Pendjab *et les* autres régions de pointe *ne pourront* éternellement *jouer* les nourrices de l'Inde, car leur production *finira* par plafonner. D'un autre côté, les districts mal dotés en possibilités d'irrigation, soumis à des pluies incertaines, ne peuvent accroître leurs rendements que dans des proportions modestes et sans grande chance de seconde récolte en saison sèche.

Ainsi l'avenir alimentaire va-t-il se jouer de plus en plus dans les plaines de l'Est où 20 à 27 *millions* d'ha peuvent être irrigués (1) et donner deux très bonnes récoltes de riz et de blé ou deux de riz. Le gouvernement central commence à prendre conscience de cette nécessité, mais les obstacles politiques et sociaux s'annoncent coriaces, et, du point de vue technique, *la bonne* maîtrise de l'eau sera plus délicate à assurer qu'au Pendjab.

Les progrès de l'irrigation, de la consommation d'engrais chimiques, de pesticides... expliquent l'avance soutenue des districts développés. Ailleurs, la mousson généreuse de 1983 est pour beaucoup dans la hausse des *récoltes.* C'est dire que, certes bien engagée, la *partie* n'est pas encore gagnée.

GILBERT ÉTIENNE.

(1) Surface cultivée nette (topographique) : environ 140 millions d'hectares ; surface irriguée : 45/47 millions d'hectares.



LE POIDS DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DANS L'ÉCONOMIE

Les premiers atteints par la crise

par ANNICK COLONNA-CESARI

CE n'est pas d'aujourd'hui que les pays d'Europe ont cherché à réduire et à contrôler l'immigration. En France, la politique migratoire actuelle repose sur la décision prise en juillet 1974 de fermer « temporairement » les frontières. En mai 1977, une note ministérielle annonçait la mise en place d'une aide au retour – le « million Stoléru », – dispositif supprimé en novembre 1981. C'est bien dans cette optique que se situe, après l'opération de régularisation des « sans-papiers » et son corollaire, l'*intensification de la lutte contre les* clandestins, la nouvelle proposition d'allocation à la réinsertion. Parallèlement, dans toute une frange de l'opinion publique, comme vient de le rappeler le succès électoral de M. Le Pen, se propage l'idée du rejet de la population étrangère. « *Le thème de l'immigration,* écrit Raphaël-Emmanuel Verhaeren, chargé de recherches au C.N.R.S. (1), *présente le triple avantage de situer une cause supplémentaire de la crise à l'extérieur du pays* (« ils viennent de l'étranger »), *de fournir une explication de l'importance de l'une des manifestations de la crise, le chômage* (« ils prennent la place des Français »), *et d'indiquer un remède* (« leur retour au pays allégera le sous-emploi »). » Que dire donc, au-delà de tout jugement aussi peu innocent que passionnel, du poids réel occupé par les travailleurs immigrés dans l'économie française ?

Bien que portant seulement sur les établissements industriels et commerciaux de dix salariés et plus, une enquête effectuée par le ministère des affaires sociales cerne bien le problème. Ainsi y recensait-on, en 1982, 913 000 salariés étrangers, soit 9,2 % de la population de ces établissements. A noter que les entreprises de 50 à 199 salariés sont actuellement les plus grosses consommatrices de main-d'œuvre étrangère (9,9 %) *(tableau I).*

Amortisseurs sociaux

Malgré une légère amélioration, les immigrés sont toujours ceux qui occupent les postes les moins qualifiés : 84 % d'entre eux sont ouvriers ; ils l'étaient à 94 % en 1971 *(tableau II).* Leur nombre est particulièrement important dans certains secteurs : presque 30 % dans l'hygiène (hôpitaux...), environ 25 % dans le bâtiment et les travaux publics, 16 % dans la construction automobile. Mais leur présence est loin d'être négligeable dans la production et première transformation des métaux, l'industrie des produits minéraux non métalliques, la fabrication d'ouvrages en métaux, l'industrie textile, l'industrie du caoutchouc, la transformation des matières plastiques ainsi que la restauration et l'hébergement, où ils *forment* à chaque fois plus de 10 % des effectifs. Ajoutons que, dans la plupart des secteurs déjà cités (2), plus d'un établissement sur trois a parmi ses salariés au moins 20 % d'étrangers.

Enfin, si leur poids est infime dans les régions de l'Ouest, il n'en est pas de même dans le reste du pays *(carte)* : 38 % d'entre eux travaillent en Ile-de-France, où ils représentent 14,5 % des effectifs locaux, et 15 % en Rhône-Alpes, où ils en représentent 13 %. En Alsace, Franche-Comté, Lorraine et Provence-Côte-d'Azur, ils constituent plus de 10 % des effectifs régionaux.

913 000 étrangers dans les établissements de dix salariés et plus, soit 9,2 % ; 1 074 000 en 1979, soit 10,2 %. Ces chiffres marquent un recul de population active confirmé par les plus récentes enquêtes sur l'emploi réalisées par l'INSEE auprès des ménages. D'après cette dernière source, l'industrie et le bâtiment et les travaux publics ont subi une diminution sensible de leurs effectifs étrangers. Comment s'en étonner ? Rien que pour le bâtiment et les travaux publics, secteur clé de l'immigration, 229 000 emplois ont été supprimés de 1974 à 1982, parmi lesquels 161 000 concernaient les travailleurs étrangers. Pour l'automibile, sur les 385 000 emplois disparus de 1976 à 1981, 225 000 étaient occupés par des immigrés. « *En fait,* explique Bruno Courault, chargé de recherches au Centre d'études de l'emploi, *là où les étrangers ont été employés massivement, ils se trouvent directement touchés par les réductions de postes. Ils ont contribué à la dynamisation du marché du travail et maintenant ils sont victimes de la perte de dynamisation.* »

En retardant en outre les effets visibles de la crise sur l'emploi – national, – ils ont par la même occasion joué le rôle d'amortisseurs sociaux. Plutôt concentrés dans les branches en difficulté, majoritairement cantonnés dans les activités de production, déqualifiés par nature, ils sont de toute manière les premiers atteints par le ralentissement économique. D'autant qu'à cette détérioration conjoncturelle s'ajoute celle engendrée par les mutations technologiques, de plus en plus indispensables à l'adaptation sur le marché international. Conséquence : les travailleurs immigrés formaient 9,3 % des demandeurs d'emploi fin 1979, mais 11,9 % fin 1982.

Rarement des concurrents directs

Encore ne faudrait-il pas trop rapidement conclure à une baisse générale du poids de cette main-d'œuvre. En effet, l'intensification progressive de la crise a provoqué un glissement vers les emplois non salariés et surtout vers le tertiaire, particulièrement les services marchands. Le travail temporaire (par lequel sont avant tout recrutés des ouvriers) est répertorié parmi les « services marchands rendus aux entreprises ». Quant aux « services marchands rendus aux particuliers », ils comprennent la blanchisserie industrielle, le nettoyage et l'enlèvement des ordures ménagères. Même « tertiaires », ces activités restent très proches des emplois ouvriers traditionnels.

Rappelons de toute manière que les immigrés sont principalement des hommes (2/3) et des ouvriers (84 %). Les chômeurs français par contre sont des femmes au moins pour moitié, et leurs qualifications s'échelonnent davantage de l'employé au cadre en passant par l'agent de maîtrise. De toute évidence, les profils des deux populations ne correspondent guère. Sans compter que les départements où règnent les plus importants taux de chômage ne sont pas systématiquement ceux où la proportion d'immigrés est la plus forte. Les étrangers occupent toujours les postes qui se caractérisent par la pénibilité et la déqualification des tâches, la médiocrité des salaires.

Les éboueurs parisiens

Même actuellement, il est peu vraisemblable que les Français acceptent d'entrer dans le circuit, sauf à changer les conditions d'embauche. N'est-ce pas ce que démontre le cas des éboueurs parisiens ? En 1975, il y avait parmi eux trois étrangers sur quatre ; à présent, les étrangers ne sont plus que 38 %. Raison plus que probable : le rééchelonnement incidiaire intervenu entre-temps. En 1975, un éboueur gagnait en début de carrière environ 1 200 F et 2 700 F en fin de carrière. En 1984, il gagne respectivement environ 4 000 F et 7 700 F, le salaire de début de carrière correspondant, dans un cas comme dans l'autre, au SMIC.

Les exemples de remplacement ne sont pas légion. La possibilité de substitution est à la mesure de la revalorisation du travail manuel. Car, pour l'instant, la main-d'œuvre immigrée demeure bel et bien le complément structurel de la main-d'œuvre nationale.

Finies les migrations tournantes

Acteurs à part entière de la vie économique, ils n'en sont pas moins, coincés entre leur pays d'origine et le pays d'accueil, les otages des intérêts de chacun. D'un côté, le plus souvent fragile politiquement et économiquement, le pays fournisseur de main-d'œuvre ; de l'autre, le pays « récepteur », à la recherche d'une main-d'œuvre aussi précaire que mobile, facilement adaptable aux besoins du marché.

Or, depuis la fermeture des frontières, force est de constater que la situation des travailleurs étrangers s'est rigidifiée. Autrefois, leur « projet migratoire » était le retour au pays d'origine ; aujourd'hui, l'installation dans le pays d'accueil. Finies donc, par la force des choses, les migrations tournantes des années 60-70. Terminés les flux d'entrées qui succèdent aux flux des sorties. Crise oblige. L'immigration individuelle a donc fait place à l'immigration familiale. Ce qui n'a fait que renforcer le phénomène de sédentarisation. Recherche d'un logement et d'un emploi stable, scolarisation des enfants... le travailleur étranger veut avant tout s'intégrer. Mais, dans le même temps, ses aspirations et ses revendications se rapprochant de celles des travailleurs français, il perd quelque peu, aux yeux des employeurs, sa spécificité originelle. Reste à savoir s'il en perdra totalement son attrait. La population française, il faut ne pas l'oublier, vieillit, et les classes les plus jeunes, en âge de travailler, risquent à l'avenir de faire défaut. Or modernisation et automatisation ne signifient pas disparition des postes de « cols bleus ». Ayant perdu tout espoir d'y attirer massivement les nationaux, pourquoi les entreprises ne fonderaient-elles pas de grands espoirs sur les « seconde génération », qui présenteront, à la différence de leurs parents, l'avantage d'être scolarisés ? En fait, plus que le poids économique des travailleurs immigrés, c'est le problème social qu'ils posent qui est le plus important.

ANNICK COLONNA-CESARI.

(1) GRECO 13, « Recherches sur les migrations internationales ».

(2) Excepté dans l'industrie textile, l'industrie du caoutchouc et la transformation des matières plastiques.

I. – C'est dans les plus grandes entreprises que la proportion des étrangers a le plus diminué

Pourcentage de salariés étrangers selon la taille des établissements

	De 10 à 49 salariés	De 50 à 199 salariés	De 200 à 499 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
Octobre 1976	8,4	10,9	10,8	11,6	10,5
Octobre 1979	8,8	10,4	10,7	11,2	10,2
Avril 1982	8,4	9,9	9,7	9,1	9,2

Source : ministère des affaires sociales.

II. – Les immigrés restent surtout des ouvriers

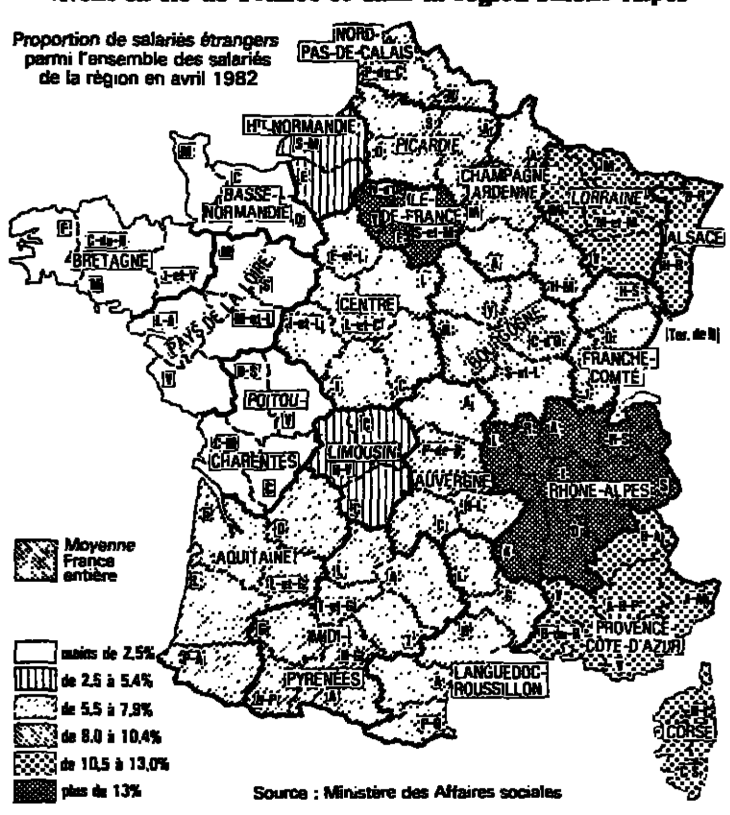
Répartition par qualification de 100 salariés étrangers

	Manœuvres	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Total ouvriers	Employés	Agents de maîtrise techniciens	Cadres	Ensemble (1)
Juin 1971	26,7	40,1	26,8	93,6	3,6	1,7	1,1	100,0
Octobre 1973	18,8	42,6	30,5	91,9	5,1	1,7	1,3	100,0
Octobre 1976	16,1	38,3	34,8	89,2	6,7	2,1	1,7	100,0
Octobre 1979	13,4	34,5	37,9	85,8	9,2	2,6	2,1	100,0
Octobre 1982	14,0	33,1	37,3	84,4	9,8	3,0	2,3	100,0

(1) Y compris apprentis.

Source : ministère des affaires sociales.

Plus de la moitié des travailleurs immigrés vivent en Ile-de-France et dans la région Rhône-Alpes



Source : Ministère des Affaires sociales

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LES MAGASINS CARREFOUR

Quelques vieilles habitudes remises en cause

Depuis 1982, la société Carrefour (17500 salariés, 56 magasins à travers la France) a institué pour son personnel un système d'horaires réduits adaptés aux variations de la clientèle. S'agit-il de l'application des 35 heures ? On est loin du compte. Après plus de deux ans de cette expérience, les avis restent partagés sur son efficacité, selon qu'ils émanent de la direction ou des syndicats de l'entreprise.

« *BIEN sûr, nous ne sommes pas des philanthropes,* a reconnu M. Bernard Dunand, directeur des relations sociales de la société Carrefour, lors d'une visite de l'Association des journalistes de l'information sociale à l'établissement de Pontault-Combault (Seine-et-Marne). *Et il n'est pas question que nous allions vers la semaine de 35 heures. Nous avons cependant profité de la mise en place de la nouvelle réglementation sur le temps de travail pour remettre en cause les vieilles habitudes.* »

En février 1982, un accord cadre avait été signé en ce sens, au plan national, par FO, la CFTC, la CGC et le Syndicat autonome — la CGT et la CFDT s'abstenant. Aux termes de cet accord, l'horaire de travail effectif est passé de 40 heures par semaine à 39 heures sans diminution de salaire ; puis, un mois plus tard, à 35 heures 45 minutes par semaine, à quoi s'ajoutent 2 heures 15 de pause imposée qui sont payées, prises ou non, au taux forfaitaire de 6,30 % du salaire mensuel. Au total, donc, 38 heures de présence.

En contrepartie, la direction a instauré un système d'horaires modulés selon les flux de la clientèle, qui varient, par exemple, en fonction des grands événements sportifs : ces jours-là, le magasin s'emplit l'après-midi pour se vider brusquement à l'heure des émissions de télévision. D'où des semaines courtes ou des semaines « rouges » plus longues, dont l'amplitude varie de 32 heures 45 à 38 heures 45 de travail effectif. Un système d'horaires variables est en outre établi au sein des services, sur la base d'un compteur « individualisé ».

Un gain de productivité

Ainsi, à Pontault-Combault : dans cet établissement ouvert en 1978 et qui compte aujourd'hui 403 salariés, dont 215 femmes, les deux syndicats représentés, FO et la CGT, sont très minoritaires par rapport aux non-syndiqués : ils comptent respectivement 20 et 30 adhérents. Ils ont toutefois signé l'accord sur la réduction du temps de travail et ont rendu, de ce fait, un signalé service à la direction, puisque celle-ci, après deux ans de fonctionnement des nouveaux horaires, se félicite d'un gain de productivité : le nombre d'heures travaillées a progressé de 5 % en 1983 par rapport à 1982 et le chiffre d'affaires de 14 %. « *Dans un premier temps,* a expliqué M. Papilon, directeur de l'établissement de Pontault-Combault, *il a fallu bouleverser le train-train quotidien, et il y a eu quelques retards dans le travail. Mais, au bout du compte, l'expérience s'est révélée concluante.* »

Les syndicats sont plus réticents, surtout la CGT, qui regrette que la direction ne se soit pas engagée sur l'emploi, bien qu'en un an l'effectif ait été augmenté d'une trentaine de personnes — ces dernières rémunérées sur la base de 38 heures de présence. Les caissières, au salaire moyen de 5 800 F brut sur treize mois, semblent satisfaites de leurs horaires modulés. En revanche, on l'est moins dans d'autres secteurs tels que les primeurs : « *Il n'est guère possible d'arriver plus tard le matin* », dit un ouvrier maraîcher. « *En réalité,* affirme un syndicaliste cégétiste, *Carrefour a utilisé les 35 heures à son seul profit, pour nous faire travailler plus aux heures de pointe. En semaine « rouge », on est là 9 heures par jour, et la fatigue s'accumule...* »

Tel n'est pas, bien sûr, le point de vue de la direction, qui fait observer que l'application des nouveaux horaires résulte d'un consensus où l'ensemble du personnel s'est impliqué. Selon elle, les discussions qu'a entraînées cette réforme ont « *créé un contact* » entre les salariés de base et les membres de l'encadrement, et ce n'est pas le moindre résultat de l'opération.

J. B.

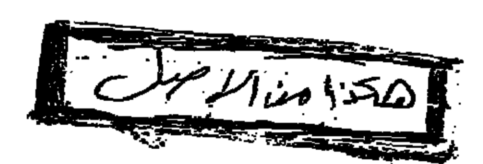
Les 35 heures dans une usine du groupe CIT-ALCATEL

(Suite de la page 19.)

Côté syndical, on se déclare plus que satisfait de cet avantage que constituent les 35 heures. « *Je trouve ça passionnant,* s'exclame M. Dabé. *Le jour de repos est devenu une institution, et il n'est pas question pour le personnel d'y toucher.* » Au détour de la conversation, on comprend toutefois que les responsables syndicaux sont parfois gênés aux entournures pour défendre les débordements, toujours possibles, au nom de la sauvegarde de l'emploi, ailleurs, quand les travailleurs d'Ormes ne paraissent pas menacés. Mais ces difficultés d'application, légères, ne sont rien à côté des avantages sociaux nombreux qu'en tire le personnel. Mieux, la réduction du temps de travail a favorisé une remise en cause du fonctionnement syndical. Entouré de deux camarades, M. Dabé se montre enthousiaste à ce sujet. « *Maintenant,* dit-il en se rappelant sa position initiale, *on voit les choses différemment. Nous n'avions pas intégré dans notre réflexion les économies ménagères que cela représentait avec les dépenses pour la nourrice, par exemple, ou les absences nécessitées par les démarches administratives. Il n'y a pas de doute, les 35 heures ont joué le rôle de soupape. Elles ont diminué la fatigue générale.* »

Certes on reconnaît au passage, tout comme la direction, que les effets économiques « *sont difficiles à mesurer* », malgré l'augmentation de la productivité, mais on affirme aussi que « *la négociation nous a décoincés* ». Du syndicalisme traditionnel, on est passé à autre chose de plus précis, de plus moderne aussi. « *Maintenant,* affirme M. Dabé, *nous sommes plus ouverts aux problèmes économiques et de gestion.* » Manifestement, on s'admet « recentrés », à l'instar du fameux recentrage de la CFDT, comme si les 35 heures étaient une mesure tellement périlleuse pour l'entreprise qu'elle obligeait à la lucidité de chacun des partenaires.

ALAIN LEBAUBE.

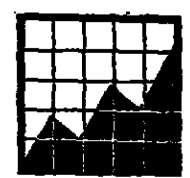


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

S.S.C. INFORMATIQUE PARIS

EN VUE DE PROMOUVOIR LES RÉALISATIONS DE NOS INGÉNIEURS DANS LES DOMAINES INFORMATIQUES DE POINTE E.A.O., C.A.O., X.A.O.

recherche

UN DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Très introduit dans les domaines de l'informatique et de la formation. Capable de vendre ce type de service auprès d'une clientèle à créer.

Rémunération comprise entre 150.000 F et 350.000 F par an selon les résultats.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération *sous n° T 066.577 M*, Régie Presse, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Directeur des ventes

260.000 F

Systèmes électroniques - La filiale française d'un important groupe international, réputée dans son secteur, recherche son directeur des ventes. Basé à Paris et placé sous l'autorité immédiate du président-directeur général de cette société (150 personnes), il disposera d'une équipe d'une dizaine de vendeurs, aura la responsabilité commerciale complète d'une clientèle diversifiée (banques, grandes surfaces, commerces, industries diverses...) et bénéficiera de la logistique nécessaire à l'atteinte d'objectifs ambitieux. Ce poste ne peut convenir qu'à un véritable homme de terrain, doté de solides qualités d'animateur, justifiant d'une expérience réussie de la vente et de l'encadrement d'une équipe commerciale au niveau national *ou régional dans un secteur alliant une technique de pointe à la notion de service* complet (systèmes électroniques, informatique, bureautique...). De bonnes connaissances en anglais seraient un atout supplémentaire. La rémunération annuelle globale, de l'ordre de 260.000 francs, sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9057M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Futur directeur commercial

Produits cosmétiques et capillaires - Filiale d'un groupe multinational, cette société de distribution (90 personnes - 200 millions de francs de chiffre d'affaires), recherche son futur directeur commercial. Rattaché au directeur général, et en liaison avec les chefs de produits, il participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale. Après une période de plusieurs mois de prise de connaissance des produits, de la clientèle et de la force de vente, il devra animer, former et contrôler une quarantaine de VRP exclusifs et quatre directeurs régionaux de vente. Ce poste conviendrait à un candidat, âgé de 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une expérience commerciale acquise auprès de la grande distribution et de la distribution sélective dans un poste d'animation d'une force de vente. Ce poste, qui implique de fréquents déplacements de plusieurs jours, est à pourvoir à Paris. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience et des compétences du candidat retenu, sera de l'ordre de 250.000 francs. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/2533M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Société leader sur le marché du bricolage
et de la décoration
(400 personnes - 140 millions de F de CA)
Filiale d'un groupe de premier plan
(4000 personnes, 4 milliards de F de CA)
recherche pour MELUN son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Poste :
- *Comptabilité générale et analytique*
- Contrôle de gestion
- Fiscalité, droit social
- Trésorerie et relations bancaires
- Crédit Management
- Secrétariat Général
- Gestion de personnel.

Profil :
35-50 ans, formation supérieure type ESSEC, SUP de CO ou équivalent + D.E.C.S.
Rémunération 220.000 + /an.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions 95790 à notre conseil Patrick Bruneteau

PB International Management

8, rue Georges Ville - 75116 Paris

AFCOREM

Aujourd'hui le directeur technique pour la compétition de demain

Comme tous les ingénieurs mécaniciens, vous avez d'abord «fait de la technique» : BE, Méthodes, Proto. On peut *même dire que* vous êtes *passionné, par la conception et la réalisation de machines spéciales. Cette expérience d'une* dizaine d'années vous a appris peu à peu à associer techniciens et ouvriers à vos projets et à vos réussites. Et maintenant, vous savez expérimentalement que vos compétences (pneumatique, hydraulique, asservissements, automates programmables) ne débouchent sur le succès qu'à condition d'être relayées, amplifiées par la bonne volonté et la créativité de vos collaborateurs du BE ou des ateliers. Aussi, êtes-vous considéré par votre entourage comme celui qui sait faire travailler ensemble cadres, projeteurs, monteurs, régleurs, parce qu'il est à la fois décidé et enthousiaste.

Mais il faut développer votre carrière, vous affronter à de nouveaux défis. C'est pourquoi vous pouvez devenir notre directeur technique. Pendant deux ans, vous travaillerez avec votre prédécesseur qui partira en retraite. Auparavant, il *vous fera découvrir notre parc de machines* d'assemblage *à haute cadence* (pièces métalliques et plastiques). Toutes conçues et réalisées dans l'entreprise, elle assurent une production de très grandes séries (40 millions de pièces / mois). Il vous transmettra ses connaissances qui sont grandes.

Vous commencerez par un stage d'initiation qui, en 3 mois, vous permettra de visiter les autres usines européennes du groupe. Vous y apprendrez beaucoup (en anglais) et entre autre chose vous comprendrez pourquoi l'usine française (proche banlieue Paris) est actuellement la plus performante. A l'issue de ce périple vous commencerez à exercer votre management des équipes de réalisation, de méthodes, de conception. Puis viendra l'heure de la responsabilité totale... *et des remises en cause imposées par les nouvelles compétitions économiques et technologiques. A vous de saisir cette* opportunité qui vous assure, dès le départ, un traitement motivant et la possibilité d'accéder à un vrai poste de dirigeant dans les meilleures conditions. Merci d'adresser votre première lettre aux conseils de Sirca sous réf. 182 450M, qui vous assurent de la plus totale confidentialité.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes la filiale française d'une entreprise internationale de renommée mondiale dans la fabrication de matériel pour les INDUSTRIES GRAPHIQUES.

Afin de rendre plus performante la commercialisation de nos produits de HAUTE TECHNOLOGIE en FRANCE, nous recherchons :

UN DIRECTEUR DES VENTES

Ce poste conviendrait à un candidat disposant d'une SOLIDE EXPERIENCE acquise dans un poste à responsabilités chez un fabricant de materiel pour imprimeries, en particulier dans le domaine de l'OFFSET-FEUILLES. Outre un tempérament de MANAGER, il devra posséder un bon RAISONNEMENT ECONOMIQUE et un excellent CONTACT HUMAIN.

La rémunération proposée est TRES ATTRACTIVE et reste ouverte compte-tenu de la valeur des candidats.

Nous avons chargé notre conseil de prendre les permiers contacts, ce qui vous assure d'une DISCRETION ABSOLUE :

Info RESSOURCES HUMAINES

Rue de la Forêt - 67550 VENDENHEIM
Tél. (88) 69.45.33

Biens de consommation durables ... pour le marché européen

Nous sommes une importante Société (CA : 300 MF, 1.200 personnes), filiale autonome d'un Groupe industriel de grand renom.
Nous produisons et commercialisons des biens de consommation durables pour le monde entier.
Notre développement nous conduit à remodeler nos implantations et à créer le poste de

Directeur de zone Europe

Sous l'autorité du Directeur Commercial, et en liaison avec les équipes Marketing, vous aurez à favoriser notre développement *sur l'Espagne et le Portugal, et à conforter nos positions en Belgique et en Italie. C'est dire que vous devrez analyser des marchés*, proposer un marketing-mix, construire des réseaux d'agents et/ou de distributeurs. Bref, une responsabilité complète dans le cadre d'une politique de Groupe.

Vous êtes jeune, diplômé de l'enseignement supérieur commercial, possédant si possible une expérience acquise dans des sociétés internationales, et axée sur des produits tels que l'équipement de la maison, le sanitaire, les meubles etc... Vous parlez l'anglais *et une autre langue européenne. Vous souhaitez vous investir pleinement.*

Nous attendons votre résumé de carrière, sous réf. PR/DZE/LM, pour le développer ensemble.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants · 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Directeur administratif et financier

Paris

Nous sommes l'un des tous premiers groupes européens de conseil et de services en informatique.
Nous recherchons le directeur administratif et financier de l'une de nos principales filiales.

Rattaché au directeur général, il participera au comité de direction et assurera l'ensemble des tâches administratives et financières. Il coordonnera tous les services administratifs (facturation, comptabilité, personnel, secrétariat) et apportera une assistance sur le plan juridique, fiscal et social en utilisant les services centraux du groupe.

De formation supérieure (HEC, Sup de Co, ESSEC...) le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération à Rolande Mandon, Réf. T417.

KEYMEN
2 rue Childebert 69002 Lyon.



Première chaîne mondiale avec plus de *7 000 restaurants repartis dans 31 pays,* McDONALD'S poursuit son implantation en France.

Dans le cadre de notre expansion *à Paris*, nous souhaitons rencontrer nos **FUTURS DIRECTEURS DE RESTAURANT.**

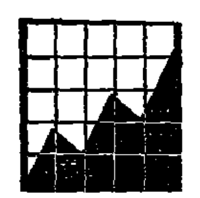
- Agés d'environ 25-30 ans, de formation supérieure commerciale (ESC ou équivalent), vous avez une première expérience professionnelle réussie (un débutant motivé peut valablement postuler). *De plus, vous parlez l'anglais.*
- Après une période de formation théorique *et pratique, nous vous confierons* la responsabilité de l'un de nos restaurants.
- Votre travail se fera à l'intérieur même *de votre restaurant* où vous prouverez vos qualités d'homme ou de femme de terrain dans les domaines suivants :
  - gestion économique,
  - recrutement et animation du personnel,
  - marketing,
  - exploitation de l'unité *opérationnelle.*

Nous recherchons des hommes et femmes *à fort potentiel, disponibles, rigoureux,* ayant le goût des contacts et la volonté de réussir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions s/réf.* GBB-OPE-2M à **McDONALD'S FRANCE** - 28, av. de Messine - 75008 PARIS.

McDonald's

MEDIA PA



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

La **CAMIF**, Coopérative de consommation, 3e société de Vente par Correspondance en France, 1200 collaborateurs et collaboratrices a décidé :
- de poursuivre une politique d'innovation dans tous les secteurs de l'entreprise et souhaite privilégier **l'innovation sociale**, condition essentielle de développement de son activité,
- **de s'ouvrir d'avantage sur l'extérieur** pour se faire connaître, promouvoir ses idées, ses réalisations et mieux participer ainsi à la vie économique de la nation.

Elle recherche pour cela son :

Directeur de l'information interne et des relations extérieures

Responsable, devant la Direction Générale de l'une des 8 Directions de l'entreprise, il jouira d'une **forte délégation de pouvoirs** à tous niveaux de sa mission.
Celui ou celle que nous recherchons aura une formation de base suffisante pour comprendre tous les aspects de la gestion de l'entreprise (Grandes Écoles, Sciences Po, Celsa).
Une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires est indispensable.
D'une manière générale, nous accordons beaucoup **d'importance aux capacités d'imagination et aux facultés d'adaptation** de nos collaborateurs.
Si vous répondez à cela, et si en plus vous pensez que travailler dans une Coopérative, à NIORT, loin d'être un handicap, peut représenter **une étape intéressante dans votre vie active, écrivez-nous.**

Envoyez C.V. détaillé avec photo récente à l'adresse suivante : C.A.M.I.F., TREVINS DE CHAURAY 79039 NIORT CEDEX.

GRAND GROUPE DU NORD DE LA FRANCE
recherche

Directeur Comptable

d'une de ses activités (plus d'un milliard)

Mission :
assurer la comptabilité générale de plusieurs sociétés, la comptabilité analytique d'un réseau national et l'établissement des tableaux de bord.

Profil souhaité :
Ecole de commerce (option Finance-Comptabilité), première expérience professionnelle comptable, âge minimum 30 ans.

Rémunération motivante.
Poste évolutif grâce à l'intégration dans un groupe leader dans son secteur.

Adresser candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions à AXIAL Publicité (réf. 7373) 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Défi à un Directeur de Marketing 400 000 F
Produits de marque

Une société scandinave, de grande notoriété, leader sur son marché, présente dans une vingtaine de pays, développe ses activités en France et crée le poste de Directeur du Marketing.

Dans un premier temps, il élaborera la politique marketing : études de marché, recherche de nouveaux débouchés, commercialisation, contrôle sur place des réalisations. Puis, il animera la société.

Agé d'au moins 32 ans, diplômé d'une école de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), maîtrisant bien l'anglais, vous avez réussi *dans la vente et le marketing de produits de marque touchant des domaines tels que le linge de maison, l'habitat... Vous êtes* habitué à travailler dans un contexte international. Vous connaissez bien sûr les circuits modernes de distribution (grands magasins, MGS, VPC...).

Nous souhaitons vous rencontrer surtout si, en plus de ces qualités, vous êtes un gagneur et si démarrer une affaire vous passionne.

Poste à pourvoir à Paris.



Ecrire avec CV, photo et prétentions sous réf. 3015M
à Ph. VINCHON, CORT, 65 avenue Kléber, 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
(Val-de-Marne)
recrute

ATTACHÉ ou DIRECTEUR

Des Services Administratifs pour Services financiers informatisés

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITÉES

Adr. c.v. et photo à : Monsieur le Maire de MAISONS-ALFORT B.P. 24
94701 MAISONS-ALFORT Cedex.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND
(Seine-Saint-Denis)
RECRUTE d'urgence
par voie de concours sur titres :
DIRECTEUR du CENTRE MUNICIPAL de SANTÉ
Conditions :
- Soit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur permettant l'accès au grade de S.G.A. ville 20.000 à 40.000 hab. ;
- Soit être titulaire du grade d'attaché communal et remplir les conditions de passage de l'examen du grade d'attaché principal ;
- Soit être titulaire dans la fonction publique départementale ou d'Etat d'un grade au moins équivalent à celui d'attaché d'administration centrale.

Adresser candidature et c.v. à : Madame le Maire, B.P. 49, 93161 Noisy-le-Grand Cedex.

Assoc. rech. Directeurs de vac. *habit. 250 km Paris maxi.* Août, Espagne. 500-13-41.

Assoc. rech. Directeurs séjours linguistiques Angleterre, juillet ou août.
Tél. : 500-13-41.

Groupe Sté DE SERVICES 150 millions C.A. 1.200 pers. rech. pour Paris DIRECTEUR ADMINISTR. ET FINANCIER Formation sup. commerce DECS ou équiv., expér. dans PME importante 5 ans min. responsable des fonctions :
- Comptabilité.
- Finances,
- Personnel.
- Contentieux.
- Juridique,
- Informatique.

Ecr. lettre man., C.V. dét., photo, prét. à MEDIA-SYSTEM, 104, r. Réaumur, 75002 Paris, réf. 13259, qui tr.

Entreprise matériaux de construction
Dynamique - Fort exportateur
Cinq cents personnes

cherche

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Homme de caractère mais aussi de contact ayant :
- *soit déjà assumé fonctions direction générale ;*
- *soit atteint fonction spécialisée haut niveau.*

PROFIL IDÉAL :
- formation grande école ou universitaire ;
- âge : 40 ans environ ;
- anglais courant et connaissances allemand ;
- compétence technique ;
- tempérament commercial ;
- bon gestionnaire ;
- *sens des relations sociales.*

Réponse sous référence nº ????? à « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transm.

Confidentialité totale.

FLONIC

Société du Groupe SCHLUMBERGER exerçant son activité dans le domaine de la Mesure et de la Régulation recherche pour sa Division GAZ basée à Colombes (92) un :

Directeur ventes internationales

De formation Grande Ecole d'Ingénieurs (centrale...) *éventuellement* complétée par une formation supérieure de gestion (MBA, CESA, IMSEAD...) vous disposerez d'une bonne expérience (5 à 10 ans) de la vente de produits industriels à l'exportation *(appels d'offres internationaux engineering)* associée à une réelle aptitude à l'animation des hommes.

Vous serez chargé de définir la stratégie commerciale à l'exportation (actuellement 30 % du C.A.) et de la mettre en oeuvre avec votre équipe.
Une grande motivation et un anglais parfait sont nécessaires pour bénéficier des perspectives d'évolution qui sont offertes par un groupe de notre dimension.

Merci d'adresser dossier et prétentions à X. Barrière, Flonic Schlumberger, 420 rue d'Estiennes d'Orves 92700 Colombes

FLONIC
Schlumberger

Nous *prions* instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres *qu'ils reçoivent* et de *restituer aux intéressés* les documents qui leur ont été confiés.

SOCIETE DE SERVICES
Assurance et Assistance
filiale Groupe international
recherche

directeur administratif et financier

- *30 ans minimum.* Formation supérieure comptable et de gestion, DECS minimum exigé. Pratique comptable, financière et informatique nécessaire, acquise en PME ou PMI.
- Il dépend du Directeur Général et prend en charge tout l'aspect administratif de la société : comptabilité, budgets, *trésorerie et banques, informatique, services généraux ainsi* que le Personnel.
- Rôle très opérationnel au sein d'une équipe d'une trentaine *de personnes. Poste basé à Paris. Société et poste appelés* à une large évolution.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 93-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

OPPORTUNITE POUR UN ECONOMISTE CONFIRME

Spécialiste du financement du commerce international, implantée dans plus de 60 pays, la Banque INDOSUEZ *se situe parmi les premières banques françaises et les plus grandes banques internationales.*

Notre Département d'Etudes Economiques recherche un Economiste.

*Celui-ci devra suivre l'évolution conjoncturelle de plusieurs pays industrialisés. Il participera aux diffé*rents comités de la Banque, présentera ses analyses aux clients et publiera des articles dans la revue économique de la Banque.

Agé d'une trentaine d'années, il aura de préférence un diplôme d'une école d'ingénieur ou de commerce, complété par une formation économique, et possèdera une expérience d'analyste de la conjoncture de 3 à 5 ans.

La pratique courante de l'anglais est impérative.

Ce poste permettra au candidat d'envisager de réelles opportunités de carrière à Paris ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence JC 8 à

Banque Indosuez,
Service recrutement, carrières, formation,
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
recrute

CHEF DE SERVICE

Conférence et Documents
Fonctions :
1) Organisation matérielle des réunions au siège et dans les pays membres ;
2) Production, diffusion et gestion des documents de travail.

Conditions :
1) Diplôme universitaire ;
2) *Langue française, connaissance approfondie de l'anglais, autres langues un avantage ;*
3) Expérience utile, de préférence acquise dans un milieu international ;
4) 30-40 ans.

Grade OC A3 : traitement mensuel *net d'impôts 103.739 FB* à majorer des indemnités (expatriation, foyer, etc.).
Il ne sera répondu qu'aux candidats susceptibles d'être retenus.
Adresser c.v. à la Division Administration, *Conseil de coopération douanière,* 26-28, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82



VOUS ETES INGENIEUR DE FORMATION

VOUS AVEZ ACQUIS UNE EXPERIENCE :
- dans la gestion des Contrats Internationaux de vente et de sous-traitance (loi anglo-saxonne en particulier).
- de l'Administration des Contrats : Coface, problèmes de changes, assurances, suivi des coûts, facturation, ...

VOUS MAITRISEZ PARFAITEMENT L'ANGLAIS

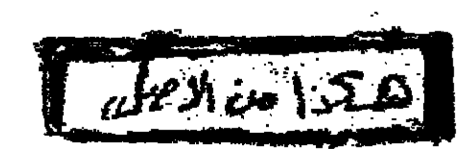
VOUS AVEZ DEJA TRAVAILLE ou vous connaissez bien l'Industrie du Pétrole Offshore.

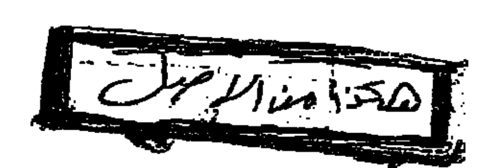
ECRIVEZ-NOUS. Nous offrons 2 postes de

contract manager

basés à Paris, au sein d'une équipe dynamique.

Envoyez votre C.V. + photo à Mme WATTEAU, COFLEXIP 23, avenue de Neuilly - 75116 Paris.







emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

POUR MOYEN-ORIENT

Société d'Ingénierie Internationale

recherche

INGÉNIEUR (ou architecte) DE LIAISON

Il assurera la représentation du chef de projet auprès du Ministère, réglera les formalités administratives et sera responsable de l'approbation du projet.

Cet ingénieur (ou architecte), diplômé Grande Ecole, aura une bonne expérience en conception des grands projets bâtiment et une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 066.651 M
RÉGIE PRESSE - 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Minimum 5 ans expérience pour poste
ASSISTANT MANAGER
dans petite société (maintenance et services) en expansion.
Langage anglais, français, arabe souhaités.

Envoyer C.V., réf., lettre manuscrite, prétentions et photo à : NTS - Post Office Box 6711, ABU-DHABI, UAE. *Tél. : 971-2 - 332 148.*

FIDAFRICA

CONSEIL JURIDIQUE et FISCAL

Implanté dans de nombreux pays d'Afrique, notre société conseille la plupart des grandes entreprises internationales locales. Nous recherchons le responsable de notre bureau de Port Gentil, capitale économique du pays. Si après un DESS de droit des affaires votre expérience de plusieurs années en cabinet vous a familiarisé avec le conseil fiscal et juridique, nous serons heureux de vous rencontrer. Vous évoluerez dans une entreprise performante ayant le goût du challenge et dans un environnement international. A une rémunération attrayante et transférable s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation (logement, frais, retour en France chaque année). *La scolarité* de vos enfants ne posera pas de problème. Anglais indispensable.

Gabon
320.000+

Merci d'adresser sous Réf. 41 120 G votre CV à notre Conseil. Gérard PONT 15 Rue du Louvre PARIS 1er chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.



nervet pont conseil

Curriculum

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

INGENIERIE DE LA FORMATION

Bureau d'études para-public recherche :

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

- 1 à 5 ans d'expérience.
- *Grande mobilité et anglais exigés.*
- Formations complémentaires Economie ou Informatique appréciées.
- Devant s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire de consultants pour Pays en Voie de Développement et Organisations Internationales.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 7351 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur de production

MAROQUINERIE

Nous sommes un groupe de sociétés performant : chiffre d'affaires : 75 Millions de francs, effectif : 300 personnes. Nous développons notre propre marque et travaillons comme sous-traitant pour les plus prestigieuses griffes françaises. *Notre développement se poursuit et nous créons aujourd'hui le poste de directeur de production pour l'une de nos sociétés.* Ce nouveau collaborateur sera responsable de la gestion de production de deux ateliers (120 personnes), des fabrications (délai, quantité, qualité), de l'ordonnancement-lancement et des méthodes. Compte-tenu de notre expansion, il devrait rapidement pouvoir évoluer vers un poste plus important. Nous souhaitons recruter un homme ayant déjà dirigé une unité de fabrication, connaissant l'industrie du cuir ou de l'habillement, sensible aux méthodes nouvelles de production et aux problèmes de qualité. *Le collaborateur* que nous recherchons devra avoir une bonne autorité naturelle, le sens du dialogue ainsi qu'une certaine curiosité d'esprit. Le poste est basé à Paris.

Si cette proposition vous intéresse, *nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 374.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS*



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

futur directeur administratif et financier

450 000 F

Paris. *En forte croissance,* cette société de matériels industriels de haute technicité, filiale d'un groupe mondialement connu, recherche son futur Directeur Administratif et Financier.

Dans un premier temps, dépendant de l'actuel titulaire du poste, il sera Directeur Financier et aura la responsabilité directe d'un certain nombre de services (comptabilité générale, fiscalité, trésorerie, assurances, etc...).

Il aura ensuite la responsabilité totale de la Direction Administrative et Financière, y compris la définition de la politique financière et le contrôle de gestion. Il devra être apte à manager plus de 300 personnes.

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, *diplômé d'une grande école,* a au moins cinq ans d'expérience d'une direction de services financiers et comptables, comportant l'utilisation de l'outil informatique. Le poste requiert un potentiel évolutif important, une personnalité de haut niveau et un excellent contact. Anglais indispensable.

Adresser CV., lettre manuscrite et photo sous réf. L114/M à H. BOUET, Sema-Sélection :
Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC



sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Direction des Ventes France

Chimie **Nord**

Un important groupe industriel français, très performant au plan mondial, recherche le patron de ses ventes, bras droit du Directeur Commercial France.
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, c'est avant tout un homme de terrain et un animateur. Commercial par tempérament son expérience a été acquise dans la chimie, chez un fournisseur de l'industrie alimentaire ou dans l'industrie papetière.
Il animera le réseau français, sera présent en clientèle pour mener des négociations importantes, assumera une gestion commerciale rigoureuse. De bonnes capacités de réflexion en matière de stratégie commerciale sont indispensables. Siège Nord de la France.

Ecrire sous réf. 1104 aux consultants chargés de cette recherche, en précisant vos dates de vacances.

PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris.

LA COMMISSION FRANCO-AMÉRICAINE D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES *ET CULTURELS*
appelle des candidatures au poste de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

à pourvoir le 1er-10-84

La Secrétaire Général de la Commission est chargé de promouvoir et d'administrer un programme de bourses et d'échanges universitaires entre la France et les Etats-Unis. Il supervise le Centre d'information universitaire sur les deux pays et doit par conséquent connaître parfaitement les systèmes universitaires français et américain et posséder la maîtrise des deux langues.

Envoyer les candidatures à la :
COMMISSION
FRANCO-AMÉRICAINE
9, rue Chardin
75016 PARIS
avant le 15 juillet 1984 avec : lettre de candidature, curriculum vitae détaillé en 5 exemplaires, indication du poste occupé actuellement et du traitement perçu, noms et adresses de trois personnalités susceptibles de servir de références au candidat.

Société de Restauration collective et commerciale recherche son

DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS

Chargé de l'encadrement et de l'animation d'une équipe d'inspecteurs, des relations commerciales et du suivi des restaurants situés sur PARIS et PROVINCE, ce poste requiert une expérience du secteur d'activité ainsi qu'une fonction de direction.

Rémunération : 180.000.

Envoyer C.V. + photo n° 85.540,
Contesse Publicité,
20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

emplois régionaux

un organisateur, à Grenoble, pour notre banque régionale

Le développement de notre outil de production, l'informatique, passe aussi par une meilleure *organisation de nos services* bancaires et de gestion tenant compte des possibilités de cet outil. Voulez-vous participer à nos réflexions et piloter la mise au point du cahier des charges ?

Sup de Co *par exemple, vous avez acquis une première expérience* dans le département organisation/informatique d'une banque ou d'un cabinet. Chez nous, vous êtes plus qu'un *conseiller,* vos solutions seront réalisées si elles sont réalistes et si vous savez nous en convaincre. Bien qu'exigeants, nous sommes prêts à vous croire.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 953 *LM*).



Établissement privé de crédit et de caution pour le financement des investissements d'entreprise (280 p. dans notre siège et nos 20 *délégations régionales*) ; nous créons à Paris le poste suivant :

le responsable de l'inspection

Vous assurez l'audit des procédures *comptables* et informatiques *ainsi que le contrôle budgétaire.* Votre expérience acquise de préférence dans un environnement bancaire ou financier vous *permet d'être rapidement opérationnel et peut vous offrir* d'autres possibilités de développement.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4410 LM).

■■■

un jeune ingénieur méthodes et D.A.O. dans une P.M.I. à Annecy.

Jeune PMI (100 salariés), notre appartenance à un groupe renommé et notre souplesse *nous* permettent *de nous développer franchement,* notamment à l'export où nous réalisons 80 % de notre CA.

Vous créez, chez nous, la fonction méthodes, améliorez l'industrialisation de nos *produits en* petites séries et démarrez notre système de D.A.O., en relation avec le B.E. et la production.

Jeune diplômé de l'INSA ou d'une ENI, vous raisonnez en mécanicien et savez ce qu'est le D.A.O. Cette fonction créative et formatrice peut être le début d'une belle carrière dans notre groupe.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 979 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC



Ingénieurs Informaticiens

Expérience 0 à 2 Ans **Nancy** ***HF***

Vous venez d'obtenir votre diplôme d'Ingénieur, option informatique, un DEA universitaire... ou avez déjà une première expérience en grands systèmes ou télématique.

La S.N.V.B. importante banque appartenant au Groupe CIC couvrant 15 départements de l'Est avec 175 points de vente, une informatique, noeud de charnière de l'ensemble, tient à renforcer les équipes projet pour participer à l'évolution des applications existantes, développer des services nouveaux axés sur la télématique, les bases de données.

Si de participer à cette évolution, avec un avenir prometteur vous intéresse, merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 84238 M, à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEURS
ELECTRONICIENS ET INFORMATICIENS

Vous êtes passionné par la recherche et la micro-informatique, vous avez une première expérience en la matière (2 à 3 ans) et souhaitez évoluer à court terme vers des fonctions de **Chef de Projet.**

Notre laboratoire de **GRENOBLE** compte plus de 90 Ingénieurs et *nous avons aujourd'hui des projets ambitieux qui portent d'une part* **sur le traitement du signal et de la parole (synthèse et reconnaissance)** d'autre part **sur le développement d'applications sur micro-ordinateurs dans les domaines aussi variés que le vidéotex, les liaisons téléphoniques ou la messagerie vocale.**

Pour faire acte de candidature, écrire sous référence CC 062 à Christine CHESNEAU - Département du Personnel - HEWLETT-PACKARD 5, avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.



AFFLUENTS

CLERMONT-FERRAND

La Fédération du Crédit Mutuel Auvergne - Bourbonnais étoffe ses structures et recrute son

RESPONSABLE PERSONNEL - JURIDIQUE CONTENTIEUX

Il devra avoir exercé la direction effective d'un Service de Personnel ou avoir été Adjoint pendant plusieurs années.

Il possède de préférence une formation juridique et une bonne *expérience de l'entreprise.*

Ses compétences techniques ne doivent pas lui faire oublier qu'il devra être essentiellement un homme de communication.

Le poste pourra évoluer vers des fonctions de Secrétaire Général.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et photo sous référence 926 à la Fédération du Crédit Mutuel Auvergne-Bourbonnais 67, Bd. Lafayette 63000 CLERMONT-FERRAND

Curriculum

Crédit Mutuel

Jeunes ingénieurs
Grenoble

Equipements et systèmes automatisés - Cette société, filiale d'un groupe international important, conçoit et commercialise des équipements et installations de projections électrostatiques. La position privilégiée qu'elle occupe dans ce domaine, son développement important (plus de 50 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export) l'amènent à rechercher deux jeunes ingénieurs, l'un électronicien ou électrotechnicien, l'autre mécanicien ou micromécanicien. Au sein du service études et développement de la société, ils seront chargés du développement de nouveaux systèmes industriels robotisés, et du suivi et de l'amélioration des produits existants. Nous souhaitons rencontrer des candidats pouvant justifier d'une solide formation d'ingénieur et ayant, si possible, pu approfondir leurs connaissances au cours d'une première expérience professionnelle de courte durée dans un secteur voisin. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout supplémentaire et permettrait aux titulaires de ces postes d'intervenir régulièrement dans le cadre de réalisations à l'export. De réelles opportunités seront offertes à des ingénieurs performants. Les rémunérations seront fonction de la formation et de l'acquis professionnel éventuel des candidats retenus, et de nature à intéresser des personnalités de valeur. Ecrire à Ph. BONNEFOY en précisant la référence A/3815M.



78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Vos idées d'aujourd'hui seront les techniques de demain

Notre Division Aérospatial figure parmi les principaux équipementiers français. Potentiel de recherche important, puissants moyens de tests et de CAO, outil industriel sans cesse renouvelé : notre capacité de réponse à nos clients, grands maîtres d'œuvres internationaux, est assurée.

Cette division recrute à Valence

Un ingénieur composants

Au sein de l'équipe responsable de l'intégration des composants dans nos produits, cet ingénieur électronicien ou physicien (disposant de quelques années d'expérience en prospective, *standardisation ou sélection de composants) prendra rapidement* la responsabilité d'un domaine de spécialité (mémoires, par exemple).

Il conseille les équipes projets dans leurs choix de composants, participe au développement de notre plan micro électronique et est *en relation avec de nombreux partenaires internes et externes.* Il parle la langue anglaise.

(réf. 253406)

Un ingénieur concepteur de circuits intégrés spéciaux

*Cet ingénieur électronicien, connaissant bien les circuits prédiffu*sés ou cell aways pour en avoir conçu, à partir d'outils CAO, maîtrise les règles d'implantation et la technologie des semi-conducteurs. Il met en place les moyens de conception, les logiciels associés et la formation des utilisateurs dans le cadre de notre plan microélectri*que CIS. Reportant au chef de projet CIS, il est en liaison* permanente avec les services internes (industrialisation, utilisateurs) et avec les fondeurs.

Il parle la langue anglaise.

(réf. 253404)



Adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie au responsable du recrutement, Crouzet SA 26027 Valence Cedex.

ingénieur commercial électronicien
200.000 +

Rhône - Alpes. Un important constructeur français de *matériel électrique et électronique occupant* une place prépondérante dans sa branche recherche un technico-commercial de haut niveau pour la région Rhône-Alpes.

Rattaché au Directeur Commercial et dans le cadre d'une large autonomie, il aura pour mission de renforcer les liens avec la clientèle existante et de développer la commercialisation de produits nouveaux intéressant les domaines de l'électronique et des télécommunications. Il contribuera en outre à la conception d'autres produits en liaison avec le Siège situé dans le Sud Ouest.

Ce poste convient à un ingénieur électronicien âgé d'au moins 30 ans et ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans. La connaissance de l'anglais et de bonnes introductions dans les milieux industriels de la région Rhône-Alpes sont un atout supplémentaire. De réelles aptitudes techniques et commerciales permettront au candidat d'évoluer très vite vers la Direction de l'agence commerciale.

Ecrire avec CV. sous la réf. B782/M. à P. Audhuy, Sema-Sélection : **54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Responsable gestion locative
Montpellier

Le Groupe ARCADE (HLM, CIL) recherche pour son antenne de Montpellier un ou une **Responsable de la gestion locative.**

Placé(e) sous l'autorité du représentant du Groupe ARCADE à Montpellier, le ou la candidate sera responsable :
- des rapports avec les locataires, les administrations, les CIL et les employeurs,
- de la mise en location et du suivi de gestion de ses groupes.

Pour ce poste, une expérience similaire est indispensable (résidence à Montpellier ou dans ses environs nécessaire).

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. AM/LM au

groupe Arcade — Pour un habitat social de qualité

Groupe ARCADE
63, rue de la Victoire
75009 PARIS

MEDIA PA



CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES SOUS-MARINS TÉLÉCOMMANDÉS ET D'ENSEMBLES AUTOMATISÉS

recherche dans le cadre du développement de son Groupe d'Etudes de TOULON

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

appelé après une période d'intégration à assurer la responsabilité d'un Service d'Etudes Electroniques pluridisciplinaire mettant en œuvre des technologies de pointe.

– Expérience d'une fonction analogue, rigueur d'analyse et esprit de synthèse seront les atouts du candidat.

Adresser c.v. à SOCIÉTÉ ECA Z.I. TOULON EST, 83087 TOULON CEDEX.



HELIOS STRECO DURANDO
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

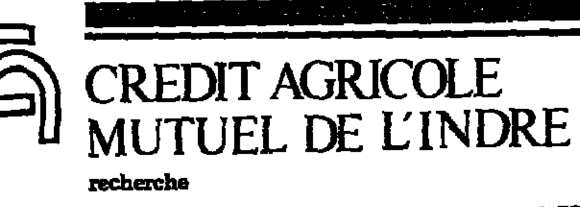
recrute pour LYON

fiscalistes auditeurs

Nous vous proposons :
- un cadre de travail stimulant
- une clientèle nationale et internationale
- une carrière évolutive et des prises de responsabilités rapides
- une formation de haut niveau comportant des séminaires nationaux et internationaux.

Nous vous demandons :
- une formation supérieure
- une expérience professionnelle de 3 ans minimum, en cabinet ou dans l'administration
- la connaissance de l'anglais.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à HELIOS STRECO DURANDO - B. MOGENNET - B.P. 39 - 69811 TASSIN Cedex.



recherche

jeunes diplômés
HF

ETUDES SUPERIEURES
(Droit, Sciences Eco, DECS Comptable, Ecole Supérieure de Commerce,...).

Merci d'adresser lettre *manuscrite* avec c.v. et photo à Monsieur le Directeur de la C.R.C.A.M. de L'Indre 68, avenue Pierre de Coubertin - 36001 Chateauroux.

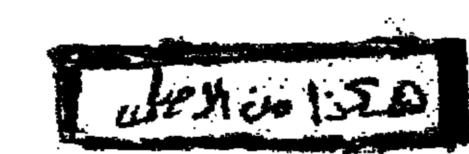
Axial Publicité

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
recrute pour son centre informatique de NANTES

ANALYSTES

– *Formation : école ingénieur ou maîtrise informatique* ayant de préférence 1 à 2 ans d'expérience professionnelle.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions au :
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Division de l'Informatique
22, rue La Pérouse, 75016 PARIS
ou Centre de Traitement de l'Information
48, rue Georges-Méliès, 441000 NANTES.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour nous, l'Europe existe...

C'est à cette échelle que nous concevons le marketing de nos gammes de produits. C'est à cette échelle qu'interviendront les hommes que nous recherchons.

chef du département marketing jeux électroniques

Votre double rôle : gestionnaire de vos produits (dictée et livre magique, maths magiques), vous définissez et réalisez une nouvelle gamme de produits de jeux, en liaison avec le département recherche et développement. Nous attendons de vous, ingénieur + MBA ou équivalent, aptitude à faire passer des idées nouvelles et compréhension du marché. A cet égard, une expérience de vente ou de marketing d'au moins 5 ans est nécessaire, celle de l'industrie des jeux éducatifs et de ses circuits de distribution serait *un atout apprécié. Ce poste implique maîtrise de l'Anglais et grande disponibilité pour de nombreux déplacements (Europe, Etats-Unis, Japon).* Il évoluera vers une fonction marketing à plus haut niveau ou vers une responsabilité opérationnelle dans une filiale. Réf. ECDHQ1/0684/1M

jeune chef de produit

Ingénieur en électronique + MBA ou équivalent, vous êtes débutant ou avez une première expérience. Vous avez en tout cas déjà programmé des microprocesseurs et votre bonne connaissance des technologies Hardware et Software vous permet de concevoir et de développer des architectures de microprocesseurs avec logiciels associés. Vous serez responsa*ble de nos lignes "calculatrices programmables et ordinateurs portables". Outre cet aspect technique, vous aurez à identifier et développer les marchés, élaborer votre politique de prix et de publicité.* Réf. ECDHQ2/0684/1M

Ces postes sont basés à VILLENEUVE-LOUBET près de NICE.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence du poste choisi à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex



Organisation et Publicité

Développer un outil industriel déjà performant dans un Groupe international

BDF tesa, *filiale française du Groupe* **BEIERSDORF**, *est le 1er fabricant français de rubans adhésifs. Son usine de GIVET, dans les Ardennes (300 personnes) est une unité moderne, automatisée. L'équipement machine est en constante évolution (5 MF d'investissements annuels en moyenne).*

Pour diriger les Services Entretien et Energie, Etude et Développement des Travaux Neufs (25 personnes), nous recherchons un **Ingénieur de haut niveau** imaginatif et réalisateur, connaissant les automates programmables, et aimant les contacts sur le terrain. Sa connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais facilitera ses échanges techniques avec les usines sœurs à l'étranger et sera un atout pour son évolution de carrière ultérieure.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité), sous la référence H/JPB/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM  Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



UNE NOUVELLE BATTERIE POUR LE VEHICULE ELECTRIQUE

SAFT, leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel, recherche un

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN
(Arts et Métiers, INSA...)

Débutant ou ayant une première expérience, nous vous offrons de contribuer au développement d'un produit nouveau (accumulateur Nickel-Fer) pour des applications de demain (véhicules électriques urbains entre autres).

Vous aurez la responsabilité, au sein du Groupe d'Etudes qui a élaboré ces batteries, des études de nature mécanique concernant la batterie Ni/Fe, la réalisation des pilotes de développement et les méthodes de production.

Merci d'adresser votre candidature sous référence A.8.14/LM à SAFT - Direction des Ressources Humaines 57, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine.

y a-t-il quelqu'un qui veuille être Chef des Ventes?

- Si vous êtes bon vendeur sans n'être que celà,
- Si vous vendez des **PHOTOCOPIEURS** concurrents sans être suffisamment payé à votre goût,
- Si vous êtes ambitieux tout en restant modeste,
- Si vous aimez la Province et surtout la **BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.**

Alors, vous serez **CHEF DES VENTES** chez nous.

Nous vous remercions d'écrire avec photo et prétentions sous référence **608** *à notre Conseil, en précisant si vous voulez être reçu* **à DIJON** ou **à PARIS.**

Votre dossier sera traité confidentiellement par

J.F. ALLIX - 17, rue de la Baume
75008 PARIS - 359.77.55

HLA conseil

amp

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

FINORPA S.A.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU NORD PAS-DE-CALAIS

Dans le cadre de son activité d'industrialisation du bassin minier

recherche

CHARGÉS D'AFFAIRES

FONCTION :

- Prospecter les industriels (ou créateurs d'entreprises) susceptibles de s'implanter ou de développer leurs activités dans les régions minières ;
- étudier les dossiers afin de déterminer le bien-fondé d'une intervention financière ;
- conseiller l'entreprise jusqu'au retrait des fonds engagés afin de consolider et de développer l'emploi de manière compatible avec une saine gestion.

PROFIL :

- Origine : Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce ;
- solides notions de gestion d'entreprise et d'analyses financières ;
- seraient appréciées une bonne connaissance des P.M.I. acquise dans un poste de direction de l'une d'entre elles ainsi que l'habitude des contacts avec l'administration et les organismes bancaires ;
- anglais indispensable, allemand souhaité ;
- âge minimum : 35 ans.

LIEU DE TRAVAIL :

- poste à pourvoir à *Lens* (62).

ADRESSER LES CANDIDATURES A :

FINORPA
BP N° 149
62303 LENS CEDEX.

UN DES PREMIERS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANCAIS
renforce sa division export (43 % du CA) par la fonction suivante :

International manager pharmacie

Il aura *l'entière responsabilité* des pays de langue hispanique et de certaines régions anglophones. Correspondant privilégié de nos licenciés ou de nos agents, il leur fournira l'aide technico-commerciale permettant un développement des ventes. Nous accueillerons un homme d'animation disponible pour des déplacements à environ 1/3 de son temps.
Les critères de notre discernement seront **les suivants :**
- **Bonne maîtrise de l'espagnol et de l'anglais,**
- **Expérience significative sur le terrain à l'export.**

Ce poste constitue une opportunité pour un candidat jeune et de formation supérieure voulant évoluer rapidement dans un groupe à taille humaine connu pour ses performances industrielles et son rayonnement mondial.
Base à LYON.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 840 M.

Cabinet Gatier

INGENIEURS COMMERCIAUX
MARSEILLE - LYON

Un important constructeur d'ordinateurs propose à des informaticiens de haut niveau de venir prendre part à son développement régional et cherche des **Ingénieurs Commerciaux, responsables des produits informatiques industriels.**

Ingénieur de formation, vous avez au minimum deux ans d'expérience de la vente de systèmes informatiques appliqués à l'industrie.

Homme de contact, vous aurez à promouvoir et surtout vendre à toutes les *entreprises situées dans le Sud de la France, les solutions industrielles de ce constructeur* en **CFAO, GPAO, CNNC, Automatisme et Temps Réel scientifique.** Ces produits sont développés sur une gamme de systèmes connus sur le marché et sur une nouvelle série d'ordinateurs 32 Bits.

Merci d'écrire sous réf. 1414/L à Bertrand Bissuel. Information téléphonée sur nos opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

média-system

Préservatrice Foncière

L'UN DES PREMIERS GROUPES PRIVÉS D'ASSURANCES, présent sur le marché international, polyvalent dans ses activités, recherche de

JEUNES DIPLOMES
(ESC, Maîtrise Sciences Eco, Gestion...)

pour

animer et contrôler la gestion d'agences régionales

Vous désirez exercer un métier riche en contacts et vous permettant d'exprimer une personnalité forte.
L'autonomie et la mobilité sont des attraits pour vous.

Après une formation complète, technique et pratique, vous serez rattaché à l'une de nos délégations régionales en tant qu'Inspecteur de Circonscription et responsable du *conseil* et de l'assistance auprès d'agents généraux, sur un à trois départements.

Nous vous *remercions d'adresser votre dossier de candidature avec photo pour un premier entretien, s/réf. 7388 à PRESERVATRICE FONCIERE, Emplois et Carrières, 18, rue de Londres 75457 Paris Cedex 09.*

Axial Publicité

LE CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES recherche

UN CHEF DE CENTRE

Poste offert à ingénieur diplômé ayant acquis une solide expérience.
Les candidatures avec curriculum vitae et prétentions sont à adresser à Monsieur le Directeur Général du Centre hospitalier régional, Centre régional d'informatique hospitalière 15, rue Guillaume-le-Troubadour 86021 POITIERS Cedex.

VILLAGE VACANCES 200 lits — Sud Finistère recherche

ANIMATEURS (TRICES)

Juillet, août. Exp. similaire indispensable. Spécialisation audio-visuel, artisanat, sport. VILLAGE VACANCES, Kerbeuz Pregarven, 29127 Plomodiern. Téléphone : (16-98) 26-02-76.

LA CAISSE REGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DE L'ARDECHE

recherche

pour son siège de PRIVAS (à 17 Km de la Vallée du Rhône)

un analyste financier

(secteur agro-alimentaire)
Formation Supérieure
(Ingénieur agro - I.S.A.R.A. - E.S.C.A.E. etc...)
Expérience bancaire souhaitée.

Position cadre possible.

Ecrire par lettre manuscrite avec CV et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel
C.R.C.A.M. de l'ARDECHE
B.P. 205 - 07002 PRIVAS CEDEX.

JRP/Jean Régnier Publicité

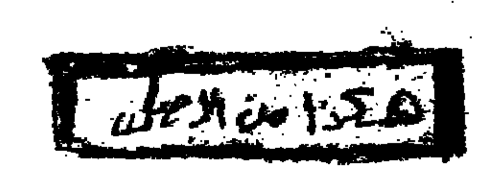
OFFRES D'EMPLOIS

Division d'une grande Société d'Electronique recherche un

INGENIEUR GENIE CIVIL

Ayant l'expérience de chantiers importants pour être l'homme "génie civil" au sein d'une équipe spécialisée dans les lots "courants faibles" (téléphone, télé-circuit fermé, télé-alarme,...) de grands projets de construction (ensembles universitaires, hospitaliers, administratifs,...)

Merci d'adresser votre candidature C.V. + photo + rémunération souhaitée sous Réf. 512 à CURRICULUM 26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.



VOUS ÊTES AMBITIEUX ET DYNAMIQUE

VOUS VOULEZ PILOTER UN TRÈS GRAND PROJET TÉLÉMATIQUE AUTOUR DE LA CARTE A MÉMOIRE ?

VOUS ÊTES CAPABLE D'EN ASSURER LA CONDUITE TECHNIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE ?

VOUS AVEZ DÉJA GÉRÉ UN PROJET ?
VOUS PARLEZ ANGLAIS ?
VOUS ÊTES INGÉNIEUR POSITION III A, ou III B ?

VOUS ÊTES

L'INGÉNIEUR D'AFFAIRES

QUE NOUS RECHERCHONS

VOUS SEREZ

L'INTERLOCUTEUR UNIQUE

DE NOTRE CLIENT.

Le poste est basé dans la région parisienne.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature, c.v. + photo + prétentions sous réf. 17.828 à : ALMA CONSEIL, 121, rue de la Pompe, 75116 PARIS. Téléphone : 727-08-08.

AUDITEURS INTERNES SENIORS PARIS

Important groupe

dont l'activité est orientée vers la santé humaine et animale, les produits de beauté et les parfums (C.A. 10 Milliards F - 18.000 personnes) souhaite étoffer son

Service d'Audit Interne

Les missions de vérification de comptes, de contrôle des procédures et, d'une façon plus générale, d'évaluation des organisations et des structures du Groupe ont pour but d'apporter une option indépendante à la Direction Générale sur le bon fonctionnement des systèmes d'information et du contrôle de gestion, indispensable dans un Groupe décentralisé.

CES POSTES CONVIENDRAIENT :

à des professionnels(les) de formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. av. option comptabilité - D.E.C.S. éventuellement) ayant acquis une expérience d'au moins trois ans *dans un Cabinet d'audit international.*

Après quelques années dans le Service d'Audit Interne, les auditeurs évoluent vers des postes de responsabilité dans les divisions ou filiales du Groupe.

Anglais indispensable. Nombreux déplacements en province et à l'étranger (estimés à 50 % du temps).

Ecrire sous n° T 866.612 M - RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE

cadre de gestion

PARIS 160.000 F +

Adjoint et conseiller de la direction générale d'une importante société *immobilière parisienne d'un groupe :*

– il a une mission d'inspection et d'audit sur la gestion d'un patrimoine locatif d'un million de m² environ,

– il met en place la fonction achat : rationalisation des approvisionnements, politique fournisseurs, passation des marchés, etc., avec le soutien d'une informatique de gestion de bon niveau.

27 ans minimum, il a une formation ESCAE ou équivalent et quatre ans au moins d'expérience dans la gestion immobilière, dans l'audit ou le contrôle de gestion. Des connaissances en droit immobilier seront bien accueillies.

C'est un créatif, capable de jouer un rôle moteur dans l'évolution d'une entreprise parmi les plus performantes de son secteur.

Ce premier poste doit lui permettre d'évoluer vers des fonctions de responsabilité, *soit plus financières soit plus opérationnelles.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 360, à Mme Catherine de LA ROCHE, JACQUES TIXIER S.A., 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT

Jeune ingénieur technico-commercial

A & M OU EQUIVALENT + 1re EXPERIENCE

Notre Société élabore des matériaux de haute qualité destinés aux secteurs industriels de pointe : *aéronautique, aérospatiale, nucléaire, pétrochimie, automobile*, constructions mécaniques...

Pour renforcer notre équipe de collaboration technique avec la clientèle, nous recherchons un ***jeune ingénieur de formation A et M ou équivalent.***

Le candidat aura quelques années d'expérience, si possible au sein d'un laboratoire métallurgique ou d'un atelier de traitement thermique. Dynamique et accrocheur, il aura le goût de la négociation technique et *une aisance certaine en clientèle.*

Le candidat retenu pourra faire valoir rapidement ses qualités au sein d'un service aux structures légères.

Merci d'adresser lettre *manuscrite*, C.V., *photo et prétentions* en précisant sur l'enveloppe la réf. 3048/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BL



La Banque de France

organise un

concours spécial

de REDACTEUR *(premier grade du personnel d'encadrement)*

pour le recrutement d'

ANALYSTES

dans ses

services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats (hommes ou femmes) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er Janvier 1984, libérés OU NON des obligations militaires et titulaires d'une **MAITRISE D'INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION (MIAGE)** ou **au moins** d'un diplôme national sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (**DUT,** DEUG, BTS...) ou du diplôme d'une école de niveau équivalent.

Les candidats reçus seront affectés à PARIS ; ils participeront aux activités informatiques de la Banque de France et, en particulier, à la mise en place d'un nouveau plan d'équipement, à la gestion des grandes banques de données d'intérêt national et à des travaux d'ordre économique ou monétaire. Ils seront à même, à la mesure de leurs capacités, d'accéder rapidement à des fonctions de responsabilité et bénéficieront de possibilités de promotion interne.

Les épreuves écrites auront lieu les 15 et 16 Septembre 1984. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 Juillet 1984.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE - *Direction Générale du Personnel*
Service du Recrutement et des Concours - 39, rue Croix-des-Petits-Champs
75049 PARIS CEDEX 01 - Téléphone : 261.56.72 postes 35-43 et 35-44.



COMPAGNIE AERIENNE FRANCAISE

Au-delà de la comptabilité analytique : l'information financière

Notre compagnie réalise un chiffre d'affaires de six milliards de francs. Nos activités se développent tant dans le transport des passagers que celui du fret.

Au sein de la Direction Financière, notre souci de la gestion nous a conduit à concevoir un nouveau système de comptabilité analytique en temps réel. Nous souhaitons aujourd'hui en recruter le (la) *responsable.*

Votre mission sera d'abord d'assurer la mise en route de ce système, d'y apporter les améliorations nécessaires et d'en achever *les spécifications informatiques ; mais surtout,* vous devrez exploiter les informations et les données recueillies pour analyser avec les responsables de nos directions et de nos filiales, l'évolution de nos activités dans le domaine de l'Aérien.

Agé d'au moins 28 ans, votre formation (DECS minimum) et *votre expérience vous ont permis d'acquérir une bonne pratique* de la comptabilité et une excellente connaissance de l'informatique et de la bureautique : vous avez conçu et mis en place des systèmes de comptabilité analytique ou effectué des missions d'audit élargies ou encore exercé des fonctions de contrôleur de gestion à des fins de reporting.

Nous vous proposons aujourd'hui d'accéder, grâce à votre maîtrise de ces techniques, à des fonctions de réflexion et d'analyse.

COFROR étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT, sous référence 932/31M, Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris La Défense.

UNE SOCIETE DE ***CHARGEURS S.A.***

INSPECTEUR POUR LE CONTROLE GENERAL

Agé(e) de 25 à 30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (IEP, HEC, ESSEC, ESCP), vous disposez d'une expérience de 2 à 3 ans à l'Inspection Générale d'un grand établissement bancaire.

Cette formation vous permettra d'exercer immédiatement des responsabilités de chef de missions. Celles-ci concernent le plus souvent le siège de la Banque, et environ un tiers d'entre elles ont pour objet des établissements bancaires, filiales de la Banque Indosuez, en France ou en Europe limitrophe.

Après quelques années au Contrôle Général, vous serez appelé(e) à exercer d'autres fonctions dans l'un des multiples domaines d'activité, tant en France qu'à l'étranger, que peut offrir une grande Banque internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence FC 5 à

Banque Indosuez - Service recrutement - carrières - formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités



Nous sommes un important groupe industriel français, leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

Nous sommes le plus important producteur français de systèmes électroniques de conversion d'énergie.

Nous recherchons pour notre usine de TROYES, spécialisée dans la fabrication de convertisseurs, un

JEUNE INGENIEUR ORDONNANCEMENT
(Arts et Métiers, ECAM, ICAM, INSA...)

Débutant ou ayant une première expérience, vous voulez valoriser vos connaissances techniques sur le terrain en devenant responsable de l'ordonnancement de l'usine.

Vous participerez à la mise en place informatique de l'ordonnancement et du planning usine.

Votre fonction (pivot de l'organisation de l'usine) vous permettra d'intégrer l'ensemble des activités industrielles d'une usine performante.

Merci d'adresser votre curriculum vitae sous référence E.1.13/LM à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COLGATE PALMOLIVE (3000 personnes, CA 3 milliards).
Principale filiale d'un groupe international, leader sur de nombreux marchés de produits de grande consommation : Axion-Gamma-Soupline-Ajax-Calines-Tendresse-Tonigencyl-Ultrabrite- etc... recrute actuellement :

Deux ingénieurs chimistes confirmés pour son laboratoire de support technique.

Aux départements industries, collectivités et parapharmacie (produits de nettoyage, d'hygiène et de soins, à usage professionnel).

Leur mission :
- assurer des travaux de laboratoire : mise au point de nouvelles formulations, analyse des produits et évaluation de leur performance, développement de méthodologie et de plans d'expérience.
- prendre en charge des essais en clientèle et des contacts avec des partenaires extérieurs (fournisseurs, laboratoires, etc...).

Leur profil :
- ingénieur chimiste justifiant impérativement d'une expérience de la formulation, de l'analyse et de l'évaluation de produits de grande consommation (entretien, nettoyage, hygiène et soins).
- goût et aptitude pour le travail en laboratoire en relation avec les responsables commerciaux.
- connaissance de l'anglais exigée.

Postes à pourvoir à Courbevoie - La Défense.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 8425, au Service Central de l'Emploi et des Carrières, 55 bd de la Mission Marchand 92401 Courbevoie Cédex.

COLGATE PALMOLIVE

média-system

Responsable administratif du personnel

Région Centre

Filiale d'un grand groupe français, nous sommes une importante société de télécommunications (1 000 personnes) dont le principal établissement est implanté en région Centre.

Vous avez :
- l'expérience de l'ensemble des problèmes d'administration du personnel et de paie,
- une formation de type DUT/BTS ou équivalent,
- la capacité d'animer une équipe de 7 personnes.

Au sein de la Direction du Personnel et des Relations Sociales, votre première mission sera, en collaboration avec notre Service Informatique, la

mise en place d'un progiciel de gestion du personnel et de paie.

Rattaché au Directeur du Personnel, vous prendrez rapidement la responsabilité complète du bureau du personnel dans l'ensemble de ses tâches :
- gestion et maintenance des dossiers et fichiers informatiques,
- gestion et traitement de la paie,
- déclarations obligatoires et statistiques,
- application de la réglementation.

En fonction de votre expérience, nous pourrons vous proposer le statut cadre et la rémunération sera motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3044/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Banque Française
recherche ses

Responsables d'agence

Pour Paris, Région Nord de Paris et l'Oise

Vous possédez une expérience de 4 à 5 ans dans l'exploitation bancaire, de bonnes compétences des techniques bancaires, le sens du risque en matière *de crédits et un grand dynamisme commercial.*

Rejoignez-nous !

Votre tâche sera de gérer et développer notre clientèle de particuliers et de PME/PMI. Vous assurerez ainsi le montage et le suivi technique des opérations financières, notamment les accords de crédits. Vous devrez également animer, former et gérer le personnel de l'agence.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite à RECOR, (*Département Recrutement bancaire et financier*).

RECOR 37 rue d'Amsterdam - 75008 Paris.

SOURCES



Vous serez chargé :
- de suivre l'évolution du marché aéronautique et spatial.
- *des relations avec les compagnies de ce secteur (constructeurs, transporteurs, assureurs...).*
- de définir, négocier et monter les opérations de financement d'avions en leasing international.

Vous êtes un cadre expérimenté ayant :
- la connaissance du secteur aéronautique.
- *la pratique des financements internationaux.*
- la parfaite maîtrise de l'anglais courant et financier.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant du goût pour les techniques financières nouvelles et/ou complexes et des qualités commerciales adaptées à la négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 317 SFA à :



Service Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS

bleu

Il sera au comité de direction, notre responsable du contrôle de gestion. 300 000+

Certes, nous lui demandons d'être un homme de chiffres et d'analyse. Formé à bonne école, rodé par un passage en cabinet, ayant approfondi ses connaissances en entreprise, si possible dans un contexte international, ayant donc assimilé toutes les techniques propres à son art, il (elle) se meut avec aisance parmi les tableaux de bord, clignotants, budgets et autres procédures. Tout cela forme un acquis sûr.

Mais les constats ne suffisent pas. Il lui faudra s'impliquer, se «mouiller» dans les décisions, voire les initier, détecter les problèmes, proposer des solutions, en contrôler la mise en oeuvre... Assister les opérationnels dans le montage et l'argumentation de leurs projets en apportant vigilance et perspicacité, prendre ses responsabilités, rechercher avant tout l'efficacité, le bien commun. En sachant inspirer confiance et convaincre, avec entrain et bonne humeur.

Ceci en région parisienne, au sein d'une société industrielle profitable, qui rassemble près d'un millier de personnes et a implanté plusieurs filiales à l'étranger. Vous aurez bien sûr à vous en préoccuper, ainsi que de la coordination des contrôleurs de chaque division et *de la supervision du service informatique. Les consultants de SIRCA étudieront confidentiellement votre dossier. Merci de leur écrire* sous référence 184 512 M en joignant CV, photo et en mentionnant niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

NCR

Après un siècle de progrès et d'innovations technologiques, NCR lance chaque année de nouveaux produits de pointe, accélère encore sa progression, accroît ses moyens, en tout premier lieu son capital humain.

ingénieur commercial

division OEM

Familiarisé avec ce marché, connaissant UNIX, vous commercialiserez nos systèmes TOWER.

De formation *supérieure scientifique ou gestion, vous parlez l'anglais* et êtes prêt à assumer les responsabilités croissantes d'une carrière évolutive dans un puissant groupe multinational.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. 163 M à Bernard Bablon, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense cedex 20.

Centenaire et toujours précurseur

CHESEBROUGH - POND'S

(CUTEX, Q - TYPS,...)

recherche pour sa filiale française

Chef de Produits (H.F) (hygiène - beauté)

Une expérience d'au moins 4 à 5 ans des biens de grande consommation *est indispensable, de préférence dans le domaine des produits d'hygiène et de beauté.*

Une parfaite maîtrise de l'anglais est également indispensable.

Ce poste très complet, au sein d'un groupe renommé pour la qualité de ses produits et pour ses résultats financiers, comporte de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à l'attention de Monsieur COOKE - CP FRANCE - 43/47, av. de la Grande Armée 75116 PARIS.

TUILLET et Cie

recherche pour compléter son équipe de révision comptable

UN CHEF DE MISSION
4 ans au minimum d'expérience.
Mémorialiste

DEUX ASSISTANTS REVISEURS
ayant déjà connu une première expérience
1 an à 2 ans de pratique
Certificat Supérieur Juridique et Fiscal

DEUX ASSISTANTS REVISEURS DEBUTANTS
D.E.C.S. complet

Tous ces postes impliquent d'être diplômés de l'enseignement supérieur.

Nous vous offrons :
— *la possibilité de vous intégrer dans* une structure souple et évolutive
— une activité axée sur la région parisienne
— *une variété de missions permettant* une préparation adaptée à l'obtention *du Diplôme d'expertise comptable.*

Merci d'envoyer votre candidature à :
Jacqueline GRALL - Cabinet TUILLET et Cie
22, rue de la Banque - 75002 PARIS

FRANCACIP

Jeune ESC pour seconder responsable comptable d'une division

La Division Nord de cette Société comprend siège, agences et usines (6). Elle fonctionne comme une PMI, sa gestion est centralisée. Son Chef Comptable souhaite s'adjoindre un jeune cadre pour, sous son impulsion, intervenir dans la centralisation, le contrôle budgétaire, développer et contrôler les procédures liées à l'informatique. Enfin assister les différents établissements dans la tenue de leur comptabilité.

Ce poste peut convenir à un jeune ESC soucieux d'acquérir une expérience riche et variée, susceptible à terme d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein du groupe.

Prévoir des déplacements de courte durée.

Lieu de travail : Conflans Sainte Honorine (78).

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. RC 657 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

RC particuliers votre spécialité

Société d'assurances IARD à forme mutuelle, nous avons une gestion participative originale. Notre réussite en responsabilité civile individuelle est indiscutée : près de 6 millions d'assurés. Notre *implantation est véritablement nationale et très décentralisée.*

Notre Département Technique voudrait vous confier la supervision de la gestion de tous les sinistres. Bras droit du responsable du département votre compétence vous permettra d'assurer en outre des missions ponctuelles d'étude ou d'organisation, le poste est *évolutif.*

Il faut pour réussir une solide formation en droit, une très bonne connaissance de la jurisprudence, une importante expérience exploitation assurance IARD, un sens de l'organisation, un goût certain pour l'animation participative, une autorité naturelle *s'appuyant sur une compétence reconnue.*

Le poste est à pourvoir en province à 1 heure de Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 4966M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

SOURCES

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE
Paris 8ème recherche

le jeune second de son service juridique

Diplômé d'enseignement supérieur, il aura quelques années de pratique juridique au sein d'une banque. Il *sera notamment en charge* de tout ce qui concerne la procédure mais pourra être également chargé d'études ponctuelles pour les besoins propres de la banque ou ceux de sa clientèle.

Il aura en outre vocation au suivi et à la diffusion *de toutes les novations juridiques et fiscales* intéressant les activités financières et bancaires.

France Cadres Adresser votre candidature s/réf CT 543/77 à FRANCE CADRES 22, rue St Augustin 75002 Paris qui vous garantit le plus strict anonymat.

GROUPE SYSECA

SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(740 personnes, C.A. 280 M.F.)

partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

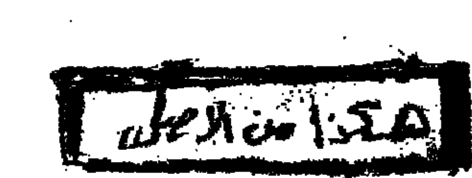
d'ingénieurs informaticiens

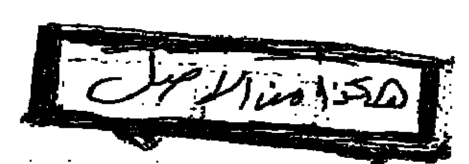
Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

SYSTEMES TEMPS REEL	INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
LOGICIEL DE BASE	SYSTEMES DE GESTION
SYSTEMES DE COMMUNICATION	SYSTEMES DE GESTION DE BASES DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 1950
GROUPE SYSECA - *Service du Personnel* - 315, *Bureaux de la Colline* - 92213 SAINT CLOUD Cedex

P.R.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'ingénierie internationale - plus de 3 000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'Exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

recherche pour son Service Etudes Economiques et Financières :

Ingénieur Economiste

**DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE +
FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN ÉCONOMIE-GESTION
(ISA - INSEAD - MBA...)**

débutant ou possédant une première expérience en gestion financière.

Le poste proposé s'adresse à un candidat de fort potentiel qui participera à des études de rentabilité pour des investisseurs français ou étrangers, englobant les aspects techniques, commerciaux et financiers d'un projet.

Le candidat retenu devra posséder la maîtrise de la langue anglaise, une réelle facilité pour le travail en équipe et une grande ouverture d'esprit.

La connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + CV sous référence 4418 à SOFRESID
Service Recrutement - 59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

SOFRESID



INGÉNIEURS INFORMATICIENS

La Direction des Etudes d'INTERTECHNIQUE, le grand constructeur français d'ordinateurs de gestion, recherche pour ses nouveaux produits :

INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE

et ayant une expérience dans le ou les domaines suivants :

a) **Logiciel systèmes de gestion** (réf. DE-42)
- Bureautique (messagerie, traitement de texte,...).
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes de télécommunications.
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

b) **Logiciel systèmes d'instrumentation** (réf. DE-43)
- Systèmes d'exploitation.
- Systèmes d'acquisition de données.
- Applications traitement du signal.

c) **Matériel pour systèmes de gestion** (réf. DE-44)
- Contrôleurs disques durs.
- Microprocesseurs 16 ou 32 bits.
- Contrôleurs de transmissions.

La Direction Commerciale Informatique désire pour renforcer son équipe de formation :

- **INFORMATICIENS** (réf. DCI-45)
ayant une expérience d'au moins une année en formation logiciel. Après un séjour d'une année environ dans la région parisienne, ce personnel sera transféré dans la région de Montpellier.

Pour support logiciel de base.

- **INFORMATICIENS** (réf. DCI-46)
ayant de bonnes connaissances en système et en réseaux de télécommunications. La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Le Département Instrumentation Scientifique demande :

- **1 INGÉNIEUR D'APPLICATIONS EN TRAITEMENT DU SIGNAL** (réf. DI-47)
débutant ou ayant 2/3 ans d'expérience (grande école ou équivalent universitaire).
Il participera au développement d'applications dans le domaine industriel et médical.

LIEU DE TRAVAIL : PLAISIR.

Adresser c.v. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE B.P. N° 1, 78374 PLAISIR. CEDEX.

jean bailly PARIS

responsable export

Notre entreprise, de taille moyenne, 70 Millions de francs de C.A., fabrique et commercialise du PAP féminin. Nous réalisons 15 % de notre chiffre à l'exportation et nous souhaitons développer notre implantation sur ces marchés. Nous créons aujourd'hui le poste de Responsable Export. Ce nouveau collaborateur sera responsable de l'animation des agents, de l'approche marketing et du développement de nos ventes sur tous les marchés étrangers. Nous souhaitons recruter un jeune cadre ayant une première expérience de vente de biens de consommation à l'étranger, parlant couramment Anglais et, si possible, une autre langue. La connaissance des produits habillement est un "plus". Ce poste est basé à Paris et nécessite des déplacements, environ 60 % du temps de travail.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 376.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

Gerland : un groupe français performant
CA : 2 Milliards Frs
+ de 4 000 salariés



Gerflex : un département du groupe.
1ère marque française de revêtement de sols.
(CA + de 600 Millions Frs)

Un bon diplôme (HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent), quelques années de vente sur le terrain, une solide expérience de Marketing (5 ans minimum), la parfaite maîtrise de l'Anglais et si possible d'une autre langue (Allemand ou Espagnol) : c'est ainsi que nous imaginons le cursus du :

Responsable marketing

**DE NOTRE DIVISION INTERNATIONALE
(CA = 300 M Frs)**

A 35 ans environ, vous souhaitez utiliser pleinement vos qualités de réflexion et de réalisation ainsi que votre tempérament d'animateur.
L'exportation étant aujourd'hui l'axe essentiel de notre développement, nous créons pour vous ce poste qui comporte une triple responsabilité :
- Etude et adaptation des produits aux marchés du monde entier.
- Analyse de ces marchés et de leurs structures de distribution.
- Conception de notre communication (promotion - publicité...).

Quand vous connaîtrez l'ampleur de notre croissance internationale, vous serez d'autant plus séduit que le poste se trouve basé en Provence, au soleil...

Les consultants à qui nous avons confié cette recherche attendent rapidement votre dossier de candidature (et l'indication de votre rémunération actuelle)
Assistance Internationale en Recrutement - 132 av. de Villiers 75017 PARIS sous réf. M 626

AUDIT INTERNE

Grand Groupe Français - Leader dans son secteur d'activité souhaite recruter des jeunes candidats à fort potentiel, terminant leurs études à HEC/ESCP/ESSEC et désireux d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles après un passage de deux à trois ans dans notre service d'AUDIT INTERNE.

Cette offre s'adresse à des hommes (libérés O.M.) et femmes intéressés par la filière financière et ayant choisi une option Finance/Comptabilité/Contrôle au cours de leurs études.

Nous offrons une formation aux techniques modernes de l'Audit, des possibilités de développement de carrière particulièrement motivantes dans une société en plein essor.

Adresser C.V. + photo à N° 96055 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

MICRO INFORMATIQUE



Rejoignez l'innovation logicielle made in France !

Notre vocation est d'éditer et de distribuer des logiciels pour micro-ordinateurs et de former les utilisateurs.

TEXTOR,
Progiciel français de traitement de texte (+ 6 000 exemplaires vendus d'ici à fin 84) est le point d'appui d'une collection de progiciels que nous allons promouvoir avec des

Jeunes responsables de clientèle.

Vous êtes créatif, enthousiaste, passionné par la micro-informatique et titulaire d'un diplôme d'études supérieures.
Votre sens du contact vous destine à la pratique de la démonstration et de la vente de nos progiciels.
Votre mission sera de créer, conquérir, former, animer, conseiller et motiver un réseau de boutiques, SSII et de revendeurs micros.
Au-delà des produits, votre sens pédagogique vous permettra de promouvoir des concepts d'applications.
Vous évoluerez sur un marché sélectif très porteur (taux de progression 100 % par an), bénéficierez d'un appui publicitaire et promotionnel important, et pourrez évoluer rapidement vers d'autres fonctions.

TALOR DISTRIBUTION LOGICIELS

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo, chez ADM, 164 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris, qui transmettra. (sous réf. 4570)



La Bureautique et les six Technologies
- Dans le monde un C.A. de plus d'un milliard et demi de $
30.000 personnes.
- En France un C.A. de 350 Millions de Francs
400 personnes, plus de 3.000 systèmes installés.

recherche dans le cadre de l'expansion de son Département MAINTENANCE un

CONTROLEUR DES STOCKS

Assistant du Directeur du Service Logistique, le titulaire du poste devra :
- Assurer le contrôle et la gestion du stock de pièces détachées (3 Millions de dollars).
- Planifier les réassortiments grâce au package informatique et négocier les achats de pièces détachées.
- Surveiller le tableau de bord technique et financier.

Les candidats de formation supérieure (anglais indispensable) auront une première expérience de gestion d'inventaire. Une connaissance de l'outil informatique serait un atout supplémentaire

Envoyer candidatures à Brigitte RISCHARD, Direction du Personnel
WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

bleu

jeune cadre financier

La Direction Financière d'un Groupe privé (CA 3 milliards de francs) recherche un jeune cadre pour développer son service trésorerie.
Sa mission sera de planifier les moyens de prévisions, de gérer la trésorerie d'une dizaine de filiales en coordination avec les services comptables et la Direction Générale. Interlocuteur privilégié des *banques, il développera les relations avec les exploitants* au travers du suivi des comptes et des autorisations de crédit des sociétés.
Cette fonction conviendrait à un homme de rigueur, de négociation et d'encadrement.
Diplômé d'**Etudes Supérieures (option Finances),** il a un fort potentiel d'initiatives pour promouvoir *l'organisation et la gestion du service.* Aussi devra-t-il justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.
Ce poste tremplin offre de sérieuses possibilités d'évolution au sein d'une direction financière pour un jeune cadre ambitieux.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions)
sous référence 2453 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS. qui transmettra.

Professionnel Averti — HF
Administration et Gestion du Personnel

Notre entreprise d'aménagement et de construction (20 000 logements, effectif : 420 personnes) située en proche banlieue parisienne, met en place une gestion par objectifs et une organisation décentralisée. Elle recherche son Responsable de la Division Relations Sociales.

Animateur d'une petite équipe, votre mission sera double : superviser l'administration du personnel. Simultanément, mettre en œuvre, en contacts étroits avec les responsables hiérarchiques et le personnel concerné, la gestion des ressources humaines de l'Etablissement.

De formation supérieure, vous justifiez, à environ 35 ans, d'une expérience étendue de l'entreprise, des méthodes modernes d'administration, d'organisation de la fonction personnel, et de gestion. Mais votre personnalité, votre maturité, *votre sens du dialogue constitueront les critères déterminants du choix.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 6 107 M à notre Conseil.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ARJOMARI

L'un des premiers groupes papetiers français (3 milliards 1/2 de CA) recherche pour son siège social **Paris 6ème** *un*

Ingénieur en organisation *débutant*

Dans un premier temps il sera rattaché à un organisateur expérimenté et prendra en charge l'étude et la réalisation de missions ponctuelles concernant les circuits administratifs, commerciaux et financiers de la société.

Par la suite, ses fonctions s'étendront à la responsabilité complète de projets importants, dans l'ensemble des établissements du groupe.

Il évoluera dans un environnement très informatisé et travaillera en liaison étroite avec les service études informatiques.

Ce poste associant conception et réalisation, et faisant appel à des *qualités de contact et de persuasion conviendrait à un ingénieur* Grande Ecole Scientifique ou à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, possédant si possible une formation complémentaire en gestion.

Les perspectives de l'entreprise et ses possibilités d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et prétentions sous référence BGI 98 à ARJOMARI, Service Relations Industrielles, 3 rue du Pont de Lodi, 75006 Paris.

DESSEIN

Akzo COATINGS

Branche peinture d'un des premiers groupes chimiques mondiaux

recrute pour un poste de
RECHERCHE INNOVATIVE un

INGÉNIEUR CHIMISTE
CONFIRMÉ

Ayant une expérience des peintures industrielles (connaissance du COIL COATINGS appréciée) et possédant une bonne maîtrise de l'anglais

L'aptitude au management des hommes contribuera à la réussite et à l'évolution d'un candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à Mme LACOSTE
Société ASTRAL - Direction Organisation et Développement
Tour AKZO - 164, rue Amboise Croizat - 93204 SAINT-DENIS

bleu

Ingénieurs d'affaires

Notre approche rationnelle et globale des systèmes de protection anti-intrusion fait appel aux technologies les plus avancées. Elle nous a permis de devenir le leader incontesté de la sécurité industrielle en France (*centrales nucléaires, laboratoires de recherche, centres informatiques...*) et d'accroître rapidement notre développement à l'export.

Filiale du Groupe LYONNAISE DES EAUX, notre expansion rapide nous conduit à rechercher ceux qui, avec nous, seront capables d'entreprendre et de réaliser de grands projets.

VOUS ETES INGENIEUR GRANDE ECOLE GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE

venez prendre en mains des affaires importantes allant de l'analyse des risques à la proposition de plans de sécurité. Vous assurerez aussi la réalisation des installations et la maîtrise financière de vos contrats. Votre rigueur technique, votre sens de la négociation et votre goût des contacts *vous permettront de réussir pleinement* et de vous développer avec nous tant en France qu'à l'étranger.

Que vous soyez débutant ou que vous bénéficiez d'une première expérience, rejoignez une équipe jeune et de taille humaine (180 personnes) *en adressant votre dossier de candidature sous référence* US/JA à

UNIDEL sécurité 33 Av. du Maréchal Joffre 92000 NANTERRE.

JOURDAN

April

APRIL, c'est l'association des deux grands de l'automate programmable RENAULT AUTOMATION et MERLIN GERIN.
Ensemble, ils pèseront plus de la moitié du marché. La mise en commun de leurs moyens techniques et industriels donne à APRIL sa dimension internationale.
APRIL est déjà au deuxième rang européen.

ingénieur export

Ingénieur de formation, vous avez fait vos armes de technico-commercial (2 à 3 ans) dans les biens d'équipement et vous avez une première expérience (un an au moins) à l'exportation.
Nous aimerions bien sûr que vous ayez déjà une bonne connaissance de notre milieu : électronique, éventuellement automatismes.
Mais nous retiendrons avant tout votre sens de la négociation, votre aptitude à l'argumentation technique et votre enthousiasme.
Pour vous déplacer sur l'Europe (environ 60 % de votre temps), nous vous demanderons de posséder parfaitement la langue anglaise, si possible l'allemand. Vous serez basé au Plessis-Robinson (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) au Cabinet ROUBEIX DECISION - 32, rue des Volontaires, 75015 Paris

MERLIN GERIN



Pour mieux produire, tout simplement.

Sté DE DISTRIBUTION + de 4 milliards F.

+ de 1.000 MAGASINS
à dominante alimentaire
SA DIRECTION DU CONTROLE DE GESTION met en place une nouvelle structure et CREE au Siège (proche Banlieue PARIS) TROIS postes :

3 CONTROLEURS DE GESTION opérationnels

Ils mettront en place et animeront les fonctions décentralisées de C. de G. pour chaque ligne de *magasins (Petites, Moyennes et Grandes Surfaces)*: ORGANISATION ET ANIMATION DES PROCEDURES (Budget, effectifs, prix de revient, investissements, reporting...). CONSEIL et *ASSISTANCE DE L'ENCADREMENT* des Directions opérationnelles. Etude et Contrôle de l'EVOLUTION DES COUTS et MARGES, des investissements,...

REELLE OPPORTUNITE POUR DES « JUNIORS » A FORT POTENTIEL

- **de formation type E.S.C., Licence Sciences Eco,...**
- **ayant une 1re EXPERIENCE de 2 à 4 ans de C. de G., d'UN CENTRE DE PROFIT (de *préf. près du terrain*) dans la *DISTRIBUTION* ou INDUSTRIE DE PRODUITS DE G.C.**

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (*lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et* rémunération) sous réf. 8065 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE
VAL D'OISE - YVELINES
recherche un

CHEF DE PROJET
FUTUR DIRECTEUR
DE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE SAINT QUENTIN EN YVELINES (78)

Il sera chargé de la mise en place du CFA regroupant 3 formations professionnelles et accueillant 250 jeunes dans les secteurs : électronique, électrotechnique et commerce (étude de marché, mise sur pied des programmes - *conditions d'admission* -, *gestion administrative*, financière et comptable du projet, implantation équipements techniques et pédagogiques).

Il assurera ensuite :
- l'animation pédagogique de l'enseignement
- la gestion administrative, financière et comptable de l'Etablissement
- le développement et l'innovation des formations proposées...

Le candidat retenu sera motivé par la formation des jeunes et devra faire preuve de dynamisme et de rigueur. Une expérience en entreprise (industrielle) et en formation (jeunes ou adultes) est vivement souhaitée.
Formation supérieure ou autodidacte.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions
au Service du Personnel, CCI,21, avenue de Paris
78011 VERSAILLES

gérer une équipe comptable

au sein des services du Siège d'un puissant Groupe multinational français, implanté à *Paris Est.*

IL FAUT AVOIR acquis au minimum 5 ans d'expérience en comptabilité au sein d'une entreprise industrielle, dirigé du personnel, *être motivé par le développement* des applications informatiques.

La rémunération sera négociée en fonction des compétences des candidats.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions *sous réf.* **21615-M** à *I.C.A.*, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Important Groupe de Distribution
recherche

1 Responsable Audit Interne

environ 35 ans, de formation ESSEC-ESCAE, ou équivalent, + DECS.

3 à 5 ans d'expérience audit acquise en cabinet comptable ou grande entreprise. Connaissances informatiques souhaitées. Il sera chargé d'animer une équipe de 3 ou 4 personnes.

Ce poste nécessitant autonomie, esprit d'initiative, *disponibilité, sera basé à PARIS avec de nombreux* déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. **8219** à

Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

Responsable Financier
Paris

Notre client, une société de service pétrolier recherche un responsable financier pour son siège parisien.

Outre la supervision d'une équipe de 6 personnes, le candidat retenu sera responsable du contrôle interne des comptes-rendus financiers, des problèmes juridiques et fiscaux des différentes entités du siège, ainsi que des développements informatiques.

Agé de 26 à 30 ans, il aura acquis une expérience minimum de 3 ans dans un cabinet d'audit ou dans une multinationale, et devra parler couramment la langue anglaise.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner à **Mark Brewer** au **(19-441) 831 0431**, ou d'envoyer un c.v. détaillé à Michael Page International, Sicilian House, Sicilian Avenue, London WCIA 2QH (Angleterre).

Les entretiens auront lieu à Paris.

MP
Michael Page International
Recruitment Consultants
London New York
Birmingham Manchester Glasgow

Filiale d'un grand groupe industriel français, nous fabriquons des produits usinés de haute technicité.
Nous recherchons actuellement :

Jeune ingénieur gestion de production

AM, ENSI ou équivalent, votre première expérience de fabrication dans l'industrie mécanique vous a donné le goût de la gestion de production.

En charge de l'ordonnancement-lancement planning, vous participerez activement à la mise en place d'un système de gestion de production *informatisée*.

Nous ferons volontiers confiance à un jeune débutant à fort potentiel, s'inté*ressant aux problèmes humains et techniques ayant le sens du terrain et du* travail en équipe. (Réf. LM/4025/A)

Jeune ingénieur contrôle de processus

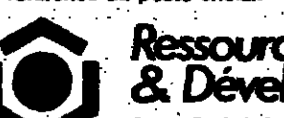
Vous prendez en charge l'étude et la mise en place d'un système de contrôle statistique du processus et d'assurance qualité dans une ligne d'usinage de produits destinés aux Etats-Unis.

Ingénieur mécanicien ou équivalent, vous avez, si possible, de bonnes notions de métallurgie et une toute première expérience en fabrication mécanique.

Réussissez dans cette fonction, nous saurons vous offrir des évolutions ultérieures. (Réf. LM/4025/B)

Notre contexte, très tourné vers l'international rend la pratique de la langue anglaise *indispensable*.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil en précisant bien la référence du poste choisi.



6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS AFCOREM

MEDIA 84

Chef de Département Articles Maison
HERMES

Nous commercialisons déjà dans notre magasin parisien des articles pour la maison mais nous voulons également les diffuser dans l'ensemble de nos boutiques et auprès de points de vente indépendants. Pour cela nous devons offrir des collections complètes dans les secteurs suivants : linge de maison, arts de la table, accessoires, jeux, articles cadeaux... et nous créons un département de produits maison.

La mission de ce cadre est de coordonner les phases de création et de mise au point de ses produits et de veiller à développer les ventes et la rentabilité de son secteur. Il étudie donc les articles à intégrer dans son assortiment, recherche la meilleure adéquation produits/marchés, soumet ses projets à nos créateurs et filtre leurs idées; il sélectionne les fournisseurs extérieurs, négocie les prix et les délais et contrôle la qualité des livraisons (il peut se faire aider de notre service achats).

Il rédige l'argumentaire de vente de ses produits et fait passer son message auprès des forces de vente chargées de leur diffusion qu'il ne contrôle pas directement.

Ce poste sera confié à un acheteur chef de produit ayant déjà acquis une expérience de la fonction dans l'un des articles concernés, pouvant allier à des qualités de goût, du sens commercial et le souci de la rentabilité.

Anglais apprécié - Résidence Paris.

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous réf M 320 C.

jpv Jean Paul VELLA - 106, Bd Haussmann 75008 Paris

LEVI TOURNAY

Cabinet eau de Loménie
Conseils en brevets d'invention
55, rue d'Amsterdam, 8e
recherche

INGÉNIEUR-CHIMISTE

Si possible ancien élève du C.E.I.P.I.
Adresser C.V. et prétent. au Service du Personnel.

TRAITEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES

Importante Sté recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour études, établissement des offres et suivi commercial. Une expér. de plusieurs années dans la profession est souhaitable.

Adr. C.V., photo et prét., nº 77515 à Bleu, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

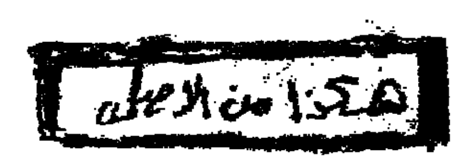
IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
proche banlieue sud Paris
recherche

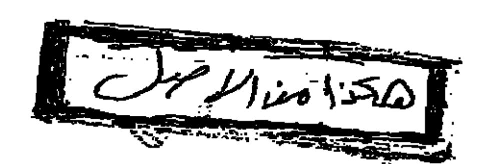
INGENIEUR

(A.M., INSA, ou équivalent)
en AUTOMATISMES et ASSERVISSEMENTS

- Travaillera sur systèmes asservis hydrauliques et électriques.
- Sera affecté au B.E. avec assistance au service essais.
- Expérience 4 à 5 ans environ.
- Anglais lu et parlé.

Envoyer C.V. *manuscrit détaillé et prétentions* sous référence No 798 à :
PUBLIALE G.R. 27, faubourg *Montmartre* 75009 PARIS, qui transmettra.





PETITEAU SCACCHI ET ASSOCIES

AUDIT & CONSEIL

Pour faire face à son développement rapide, notre bureau parisien recherche deux chefs de mission **mémorialistes.**

Nous offrons de belles perspectives de carrière à de **jeunes professionnels** ambitieux, mobiles, travailleurs. Une expérience de plusieurs années en cabinet français ou international vous permettra de réussir dans un contexte stimulant.

2 Chefs de mission

HEC-ESSEC
ESCP-ESCL-ESCAE

Merci d'adresser sous Réf. 41119 G votre CV à notre Conseil, Gérard PONT 15 Rue du Louvre PARIS 1e (1) 233.09.27 chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.



nervet pont conseil

Curriculum

GRACE

la souplesse d'une PME, la puissance d'un grand Groupe...

Le Groupe WR GRACE avec 80.000 personnes dans plus de 40 pays, occupe une position de premier plan au niveau mondial.
Nous-mêmes, Filiale française (1.050 personnes dont 200 Cadres), nous avons su allier l'expérience et la technologie d'un grand groupe avec la souplesse d'action d'une entreprise autonome, grâce à la motivation d'un encadrement qui sait "innover, s'adapter, réaliser".
Implantée près de Rambouillet sur 13 hectares, l'unité d'Epernon (40' de Paris-Montparnasse) regroupe, entre autres, les activités relatives à : l'emballage plastique alimentaire, les joints d'étanchéité pour l'industrie de la conserve et de l'embouteillage, les silices, les tamis moléculaires, les produits chimiques à usage industriel, les catalyseurs. Nous recherchons aujourd'hui pour notre

DIVISION CRYOVAC-EMBALLAGE

ingénieur développement H/F

AGRO, AGRI, ENSIA, BIOCHIMIE, ...

Intégré au sein de la structure Produits Laitiers et intervenant en France, Belgique, Hollande, Suisse, ses principales missions porteront sur :
- le développement de nouvelles applications de procédés d'emballages souples pour les fromages,
- l'appui à la force de vente par des actions promotionnelles et publicitaires,
- les relations techniques avec les usines du Groupe et le Centre de Développement Européen.

Pour postuler valablement, une expérience industrielle de 2 à 3 ans en développement, fabrication ou commercialisation de fromages ou produits laitiers est indispensable.
Pour réussir dans ce poste, cet ingénieur devra avoir un esprit d'analyse et de synthèse et faire preuve de curiosité. Homme de terrain, il aura une démarche marketing. Homme de contact et de communication, il devra être capable à terme d'évoluer vers des fonctions d'animation ou de conduite de projet. Ce poste qui implique de nombreux déplacements (50 % du temps) demandera une grande disponibilité.
Compte-tenu de l'environnement européen, une bonne maîtrise de l'Anglais sera nécessaire.
Nous attendons votre candidature adressée sous la référence MO 449 à Société GRACE Service Recrutement - B.P. 10 - 28230 EPERNON

Organisation et Publicité

Jeune consultant(e)

L'organisation et l'informatique à la

Caisse d'Epargne de Paris



Afin d'améliorer encore les services que nous apportons au public, nous entreprenons des projets importants qui incluent, en particulier, la restructuration d'un réseau informatique de plus de 500 terminaux et l'utilisation de nouveaux moyens de paiement. La Direction des Systèmes et de l'Organisation, créée récemment, devient le promoteur principal de cette évolution avec l'équipe de Consultants internes qu'elle constitue. Elle vous invite à vous joindre à elle. En relation avec notre centre informatique comme avec l'ensemble de nos unités, vous accomplissez des missions diversifiées : études d'organisation, participation aux schémas directeurs et à la conception de systèmes d'information, planification comptable, gestion prévisionnelle, coordination des relations entre les utilisateurs et les informaticiens, etc. En exerçant ces fonctions, vous vous donnez les moyens de construire une carrière dans notre organisme.

De préférence diplômé(e) d'une grande Ecole, vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle en organisation et/ou en informatique de gestion, avec une pratique de l'analyse fonctionnelle. La connaissance du secteur bancaire serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M/290, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris



ISOBOX

Rendre notre nouvelle informatique opérationnelle

Filiale d'un groupe pétrochimique de réputation internationale, notre entreprise de transformation de matières plastiques, avec 350 MF de CA et 6 usines en France, occupe une place privilégiée dans sa spécialité.

Nous mettons en place une mini-informatique de gestion autonome dans chacune de nos usines et nous recherchons un jeune cadre qui rendra ce système opérationnel. Basé au siège, il sera l'interface entre la Direction Financière et les usines, élaborera les guides d'utilisation et formera les utilisateurs. Ensuite, il fera l'audit du système et participera à ses développements.

Diplômé d'une ESCAE ou titulaire d'une MIAGE, vous avez environ deux ans d'expérience dans un poste de correspondant informatique ou organisation et méthode. Basé à Paris, vous êtes disponible pour des déplacements en province.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 4965M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

JOURCLES

Notre société conçoit, fabrique et commercialise des équipements à haute technicité pour l'industrie mécanique. Sa stratégie de redressement nous implique tous. Nous recherchons le

Reporting manager

comptabilités-trésorerie-contrôle budgétaire

décidé à relever notre challenge

180/200 000 F — **60 km Paris-Sud**

Rendant compte directement au Président, il aura pour mission de :
- créer son service sur les plans : humain, outils de travail, méthodologie,
- mettre en place une comptabilité générale suivant le nouveau plan comptable de type européen, une comptabilité analytique par section,
- assurer la gestion budgétaire, traiter les problèmes fiscaux, mener les opérations de trésorerie,
- Informatiser le système de gestion sur IBM 34 (rédaction du cahier des charges...).

Agé d'au moins 32 ans, vous ne craignez pas le travail, êtes rigoureux et avez des idées. Titulaire du DECS ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finances comptabilité), vous êtes un praticien de la comptabilité. Votre expérience réussie dans une PMI fabriquant des petites séries vous a permis de créer un service, d'en établir les procédures.

Gilbert RAYNAUD, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5104/LM à l'adresse suivante :

argos — Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

AFCOREM — MEDIA PA



banque centrale des coopératives et des mutuelles

Nous recherchons pour notre département
OBJECTIFS ET DEVELOPPEMENT
un

contrôleur de gestion

H/F

Autonome et acceptant les challenges
- si vous êtes de formation supérieure (ESC, DECS ou équivalent...)
- si vous avez une première expérience réussie dans la fonction.

Adressez votre dossier de candidature sous référence M/CG à Mr BRUSSIER Service du Personnel BCCM 12 place de la Bourse

---

NEIMAN

La société d'exploitation des brevets NEIMAN recherche pour son siège en Banlieue Ouest de Paris un

Ingénieur mécanicien

responsable des relations techniques avec l'étranger

Le candidat souhaité est un ingénieur confirmé ayant une expérience de l'assemblage de petites pièces en grandes séries et des problèmes de fonderie (Zamak + plastique).
Il sera chargé des contacts et suivi techniques auprès des clients étrangers (nombreux déplacements).
L'anglais et l'allemand techniques sont indispensables.
Des connaissances en électronique constituent un atout supplémentaire.
Adresser CV, photo et prétentions à Antivols NEIMAN, Service du Personnel, BP 38, 78290 Croissy-sur-Seine en indiquant la référence 8411

média-system

ENERTEC

Leader européen de la mesure et de la régulation, filiale du groupe Schlumberger, propose au sein de sa **division Electricité-Distribution,** les postes suivants :

Ingénieurs commerciaux

Paris - Réf. IC/256 — **Marseille** - Réf. IC/257

Ils auront la responsabilité de vendre aux centres de l'E.D.F. et aux régies de distribution d'électricité nos systèmes de :
- comptage industriel et domestique d'électricité
- télécommande.

Ingénieurs de marketing

Poitiers - Réf. IC/258

Leur mission sera la définition de matériels et systèmes électroniques de comptage et de télécommande adaptés aux marchés français et étranger. Ils seront responsables de la promotion des produits et du suivi des affaires. La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Ces postes constituent pour des candidats diplômés de l'enseignement supérieur, mobiles et accrocheurs, un excellent tremplin vers des responsabilités accrues au sein d'un groupe international de tout premier plan.

Merci d'adresser votre dossier -lettre manuscrite, CV, photo et prétentions- en précisant la référence, à C. de LA COMBE, ENERTEC, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

ENERTEC
Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE REGION SUD DE PARIS
recherche

INGENIEUR

PROJETS - DEVIS ELECTRICITE ET AUTOMATISMES.

Formation automatismes, électrotechniques.

- 5 ans d'expérience minimum dans l'étude, la conception et la réalisation de systèmes automatisés appliqués à l'industrie.
- définition des fonctionnements et études des cahiers des charges.
- élaboration et chiffrage des dossiers projets intégrant du matériel électromécanique et des configurations complexes d'automates programmables.
- contacts clients.

La connaissance de l'anglais constitue un plus.

Envoyer C.V. détaillé, photo s / réf. 1295 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

Aujourd'hui adjoint, demain responsable d'une trésorerie de 1 milliard de francs.

Une trésorerie qui tourne sans problèmes majeurs, mais qui doit moderniser sa gestion, en particulier avec une aide accrue de l'informatique. Dès aujourd'hui, comme adjoint(e) de notre trésorier, nous comptons sur vos idées et votre active participation pour avancer dans cette modernisation. Vous serez ensuite associé(e) plus directement aux relations avec les banques et au traitement des dossiers financiers. Puis il faudra s'attaquer à la coordination de la gestion de trésorerie des filiales. Et tout cela vous préparera bien à prendre, dans deux ans, la responsabilité de cette trésorerie.

4 ou 5 années d'expérience bien assimilée du métier, après une formation de niveau supérieur, nous paraissent nécessaires au départ pour réussir dans ce poste. Nécessaire aussi une forte motivation à mettre en place un système complet de trésorerie dans notre groupe, dont l'activité est axée sur des produits d'amélioration de l'habitat. Pas nécessaire, en revanche, que vous ayez déjà une réelle expérience de trésorerie internationale, mais avoir touché aux problèmes de l'import serait un plus.

Vous avez bien perçu l'enjeu et l'avenir de ce poste, basé à Paris. Nous aimerions conclure rapidement. Les consultants de SIRCA traiteront confidentiellement votre candidature, adressée sous référence 185 211M avec la mention de votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — JOURCLES

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE FRANÇAIS A IMPLANTATION INTERNATIONALE
(30 filiales à l'étranger)

+ 10 FILIALES EN FRANCE
12.000 pers. - 4,1 milliards F
rech. pour siège à PARIS-OUEST
(déplacements Province + Étranger : 25 %)

CADRE FINANCIER
Audit + Consolidation
(France et Étranger)

Sous l'autorité du Directeur Comptable *du Groupe, il aura en charge*
- le SUIVI DES FILIALES : supervision des comptabilités, normalisation des procédures comptables et informatiques, suivi *juridique, optimisation des flux* avec les filiales,...
- la CONSOLIDATION des Sociétés du Groupe.

Très « professionnel »
- avec une FORMATION COMPTABLE ET *ÉCONOMIQUE* : E.S.C. (*finances*/compt.), D.E.C.S. complet
- ANGLAIS COURANT (indispensable) si poss. Espagnol
- EXPÉRIENCE (5 *ans minimum*) EN CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL ou en D.F. D'UN GROUPE INDUSTRIEL (consolidation, reporting international...)

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous *remercie* d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8065 à



sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

La filiale d'un important groupe à vocation tertiaire (C.A. 2 000 000 000 F) recherche pour sa Direction Financière :

L'ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT GESTION

De formation supérieure (D.E.C.S. et / ou Ecole de Commerce), *le candidat retenu devra être* familiarisé avec la comptabilité analytique, et posséder une expérience de 2 ou 3 ans *minimum, basée essentiellement sur* l'étude, l'organisation, et l'évolution des systèmes de gestion informatisée.

Merci d'adresser votre lettre da candidature + C.V. sous réf. *509 M* à *Catherine MANGET*



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Très important Groupe de Transports *recherche dans le cadre* d'une Direction Régionale située en région parisienne son

Responsable administratif et financier

Animateur d'une dizaine de personnes, il prendra en charge la comptabilité générale et analytique, la gestion financière, le contrôle *de gestion.*

Dans le domaine administratif, il suivra plus particulièrement les fonctions Personnel, *Assurances* et Litiges.

Ces travaux s'insèrent dans une structure informatisée et dans le cadre de procédures *de gestion établies et centralisées au niveau* du Groupe.

Ce poste conviendrait à un cadre, homme de contact, *possédant si possible une expérience* dans la branche Transports et titulaire d'un DECS.

Adressez votre C.V. *détaillé* + photo, sous réf. 4007/M à notre Conseil qui vous garantit une totale discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

BANQUE
fonction inspection/contrôle

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.

La fonction Inspection/Contrôle *vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer* des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de l'exercer dans nos *Agences et Filiales.*

Afin que nous élaborions un «véritable» plan de carrière, adresser votre C.V. ss réf. 3220/JN à : M. BOTREL - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS

Rejoindre une équipe de Consultants au sein d'un des plus importants CABINET D'AUDIT FRANÇAIS

INFORMATICIEN

motivé par les problèmes de :

SECURITE et de SYSTEME

- environ 30-32 ans
- *Ingénieur diplômé*
- 4 à 6 ans d'expérience

incluant une bonne connaissance de l'exploitation.

- Votre expérience a été acquise en Entreprise ou en S.S.I.I.
- Vous avez le goût de vous perfectionner dans les techniques informatiques et de maintenir votre acquis dans ce domaine.
- Vos qualités de contact vous permettent de communiquer sans problème avec les clients du Cabinet et *avec les Consultants auxquels vous apporterez votre* appui.
- Vous êtes prêt à vous impliquer dans une structure en développement.
- *Vous recherchez une rémunération attrayante.*

Envoyer lettre de *candidature manuscrite,* CV, *photo* et prétentions, sous n° 6442, à Publicité MEESTERS 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

6442

ORGANISME DE PREVOYANCE
PARIS 8è
recherche

Collaborateur H.F.
pour études et travaux statistiques

au sein d'un service chargé de la fonction de correspondant *informatique. Les candidats diplômes d'enseignement* superieur (Maîtrise de Sciences-Eco ou Gestion) devront posseder de bonnes connaissances statistiques. *Envoyer lettre manuscrite,* C.V., photo et pretentions sous reference 2594 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.





G3S INFODIF

G3S INFODIF, *filiale de distribution de* CSEE, SAGEM, SAT.
(23.000 personnes - C.A. 8,5 milliards de francs), leaders sur les sec*teurs d'activité de l'informatique, des télécommunications et de* l'électronique.

Notre développement nous amène à étoffer notre réseau commercial en recrutant, pour notre siège social situé à Levallois :

Un (e) assistant (e) technico-commercial (e) attaché (e) au département logiciel

Sa mission consistera à assister les Ingénieurs Technico-Commerciaux en :
Effectuant des démonstrations et des démarrages en clientèle sur toute la France.
Rédigeant des documentations techniques destinées à la clientèle.
Son rôle sera déterminant dans la conclusion et le suivi des affaires.
Ayant de bonnes connaissances en gestion, il ou elle aura une première expérience du travail sur système informatique.
Il ou elle sera mobile, dynamique et aura le sens du travail en équipe.
Nous lui offrons :
- Une rémunération intéressante sur 13 mois.
- Un contexte de travail agréable.
- Une possibilité d'évolution

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) sous référence 1506 P
39, rue Etienne-Marcel 75001 PARIS



FRANCE MARKETING
CONSEILS EN MARKETING

SOPALIN S.A.
Filiale d'un groupe multinational

sopalin – Freedom – BREVIA – Kleenex

Nous recherchons pour notre service Contrôle de Gestion, un

ANALYSTE FINANCIER JUNIOR *HF*

- avec le Contrôleur de Gestion auquel il est rattaché, il participe aux analyses financières concernant :
  - les études liées à la création de produits.
  - l'analyse de résultats.
  - l'établissement du budget annuel.
  - la rentabilité des investissements.
- Il assure le suivi des fichiers d'information de base.
- Il utilise un ensemble de méthodes de gestion budgétaire très développée.

Le Poste requiert une formation de type Ecole Supérieure de commerce, une pratique courante de l'anglais.

Il convient à un débutant.

Poste à pourvoir à SAINT-CLOUD

Adresser votre candidature (C.V. + photo) à :
Société SOPALIN - François ROBERT
Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD
Discrétion totale et réponse de rigueur.

COFAP

SOCIETE
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

réviseurs confirmés *HF*

Diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis la pratique de l'audit en cabinet.

Les candidats retenus :
- interviendront auprès des sociétés dans des secteurs d'activités variés,
- bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.

Merci d'envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à COGERCO
72, rue de Bellechasse 75007 PARIS.

Notre groupe de construction et de promotion continue son développement.
Il recherche un

RESPONSABLE COMMERCIAL

(adjoint au chef de service des ventes), sérieux, *dynamique,* ayant le goût de la vente, en *vue de prendre la responsabilité* du secteur ouest de la région *parisienne afin de commerciali*ser plusieurs programmes d'ap*partements neufs.* Haute rémunération et avant. soc. réels pour homme ou femme ayant réellement l'étoffe de très bon vendeur et organisateur.
Tél. ou écrire à C.I.S.
9, avenue Matignon,
75008 PARIS.
Tél. : 225-09-92.

LA SOFRES

souhaite s'attacher la collaboration de

PSYCHO-SOCIOLOGUES

Free-lance.
Expérimentés.
Spécialisés dans les études qualitatives.

Si vous êtes intéressés envoyez votre C.V. + lettre au Service des Etudes Sociologiques de la SOFRES,
16-18, rue Barbès,
92129 *Montrouge* Cedex.

Développer notre marché grands utilisateurs

500 personnes, 240 MF de CA, nous sommes parmi les trois fabricants leaders en France de cahiers d'écriture et d'enveloppes.
Au sein de notre structure, nous avons deux départements *commerciaux, l'un est orienté grand public,* l'autre clients professionnels et concerne notamment les enveloppes. C'est pour ce dernier département que nous recrutons notre *Chef des Ventes* directes «grands utilisateurs». Le poste est une création.

Votre objectif : développer parallèlement au circuit grossistes traditionnel, la vente de produit enveloppes, conçu spécifiquement pour être utilisé sur machines de mise sous pli, avec des innovations techniques et commerciales très valorisantes. Votre action, fondée sur une démarche rigoureuse et qualitative, devra être menée de façon méthodique et systématique pour obtenir une réelle pénétration du marché.
Le succès de votre mission, que vous mènerez d'abord seul, avec l'appui de la force de vente en place, vous fera ultérieurement recruter une équipe.

30-40 ans, vous avez *une expérience terrain réussie d'au moins 5* ans.
Au-delà de vos qualités de souplesse et de votre sens de l'équipe, nous aimerions trouver chez vous un esprit bien construit, car nous vous voulons homme d'action, mais aussi de réflexion et de stratégie.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. *Merci d'écrire sous* référence 2964M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Important constructeur équipements industriels, leader sur son marché, recherche son

RESPONSABLE financement matériels

Il aura pour mission de développer et gérer le *montage des dossiers de financement* auprès du réseau commercial.
- Responsable d'un centre de profits il aura, à la fois, le tempérament d'un homme de vente et la rigueur d'un bon gestionnaire.
- Diplômé de l'enseignement supérieur, débutant ou avec une première expérience professionnelle.

Poste basé en région parisienne.

Merci d'envoyer C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. 32525 à COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS 9e

recrute

1 Calculateur-Rédacteur Vie Grande Branche QUALIFIE(E)

- Expérience professionnelle dans la fonction indispensable.
- Débutant(e) s'abstenir.

Adresser C.V., photo, sous n° 6744 PUBLIFOP - 29, rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra

---

SOCIETE
D'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
filiale d'un grand Groupe recherche

INGENIEUR-ELECTRONICIEN-INFORMATICIEN

FONCTION : conception de matériels pour applications
« ROBOTIQUE et PRODUCTIQUE »

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
I.M.C. - sous référence 1292
38 / 40, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

BANQUE
Commerce Extérieur

Nous recherchons
pour un *grand groupe bancaire*

Un Collaborateur Cl. IV, V

diplômé enseignement supérieur, anglais courant, ayant acquis en 2 à 3 ans les bases des techniques bancaires.

Secondant un Chef de Secteur géographique, il sera chargé des relations avec *les* exportateurs, l'administration, les banques co-participantes, et effectuera de nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. sous réf. 3218/JN à :
Monsieur BERGER
40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
(qui transmettra)

GROUPE INDUSTRIEL
C.A. *consolidé* 2 milliards F.

Faisant du profit
10 FILIALES FRANCE et ÉTRANGER
Au sein de la Direction Financière & Juridique
le Chef du Sce JURIDIQUE de ce Groupe
recrute au Siège
(GRANDE BANLIEUE OUEST PARIS)

Jeune collaborateur JURISTE F/H

chargé d'assister les Stés du Groupe dans leur vie juridique courante, de rédiger des contrats et de participer à *la réalisation* juridique d'opérations financières, d'effectuer des études juridiques diverses, d'étudier également des contrats d'assurances et d'en assurer le suivi.

- MAITRISE DROIT des affaires (ou DESS) : absol. indispensable. Ouverture *ÉCONOMIQUE* appréciée.
- 1re *EXPÉRIENCE* PROFESSIONNELLE DANS UN SERVICE JURIDIQUE DE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ou en Cabinet.

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8063 à



sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Filiale d'un groupe international

SECTEUR NAUTISME
C.A. 120 MILLIONS DE FRANCS
LES MUREAUX (78)

recherche

pour assurer son expansion

SON JEUNE CHEF COMPTABLE

Niveau BTS/DECS
Rattaché à la Direction Financière

- Comptabilité générale et analytique.
- Bilan, déclarations, résultats mensuels et gestion administrative.
- *Dynamique, sens de l'organisation.*
- Animation 5 personnes.
- Anglais écrit et parlé.
- Connaissance de l'outil informatique.
- Candidat âgé de 28 ans minimum.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° T 066.654 M, *RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.*

Société française,
filiale d'un groupe anglais, recherche un

Contrôleur financier

(DECS ou équivalent)

Située à Annemasse (Haute-Savoie), la société est spécialisée dans la fabrication de matériel électronique, avec chiffre d'affaires de 50 millions de francs par an.

La personne retenue aura l'entière responsabilité du service de la comptabilité *et de* son développement par conséquent, la connaissance de l'ordinateur est essentielle.

Connaissance de l'anglais et expérience de la préparation des comptes *pour la Grande-Bretagne* ou l'Amérique, bien que n'étant pas indispensables, seraient un grand atout.

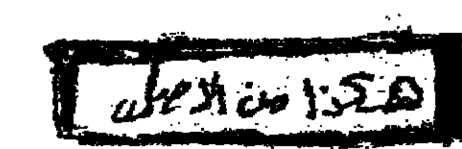
Adressez votre c.v., avec numéro de téléphone, à Michel Meyer, 17, av. *George-V*, 75008 PARIS, *qui transmettra.*

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
filiale d'un groupe important

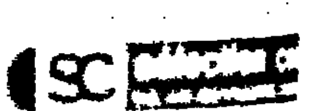
recherche

COMPTABLE
hautement qualifié

Niveau DECS, ayant solide expérience comptabilité et fiscalité immobilières.
Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions.
Ecrire sous n° 8.097 *le Monde* Pub., serv. annonces classées 5, r. des *Italiens*, 75009 Paris.







Ingénieurs Grandes Ecoles, vivez le succès CGI

La Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, se place parmi les premières SSII tant par son développement que par ses résultats.

Rejoindre CGI c'est profiter d'une avance technologique, **d'une formation**, d'une évolution à travers notre expansion.

Nos 1 100 collaborateurs, répartis en équipes opérationnelles à taille humaine, mettent en oeuvre les méthodes informatiques les plus innovatrices.

Si à votre tour vous souhaitez bénéficier de l'expérience CGI, élargir rapidement votre niveau d'intervention et vos responsabilités d'encadrement, faites **le choix informatique.**

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à CGI, DJ/I-06, 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.

CGI est implantée dans plusieurs régions : Paris, Nord-Picardie, Ouest-Atlantique, Rhône-Alpes, Midi-Méditerranée.

FACOM leader de l'outillage à main et de l'équipement de garage (+de 1 Milliard de C.A. en consolidé) vous propose un **défi** :

la gestion centrale des stocks

Sous l'autorité du Directeur logistique et à la tête d'une petite équipe (à MORANGIS 91) vous êtes le responsable de la gestion centrale de 17.000 références : en fonction des prévisions commerciales et *du niveau optimum des stocks vous déclenchez la fabrication dans les 3 usines FACOM, dans 3 filiales* industrielles et chez les sous-traitants. Plaque tournante d'un très important flux d'informations, vous êtes le premier garant d'un service Livraison performant (en Métropole, dans les 7 Filiales commerciales étrangères et à l'Export), mais vous êtes aussi le premier maillon de la réduction des valeurs d'exploitation. Nous recherchons : une formation supérieure (Ingénieur de préférence), une bonne expérience des contraintes commerciales et industrielles (de 5 à 8 ans dans des fonctions similaires) et une grande rigueur associée à des qualités de négociateur.

Réponse rapide souhaitée. Confidentialité assurée

Hervé Le Baut - Consultants
8 rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 265.38.39

JVC
Leader de la Vidéo

Jeune Responsable du Personnel

Une opportunité à saisir car vous êtes prêts (prêtes) à développer votre acquis technique (droit, gestion,...) et à enrichir au sein d'une PME votre jeune expérience (2 ans minimum) de la Gestion et de l'administration du personnel. Le caractère généraliste du poste que nous vous offrons va vous permettre de franchir l'étape opérationnelle de la fonction.

En effet, rattaché(e) à la Direction Générale, vous allez prendre en charge tous les aspects de l'administration et de la gestion du personnel, paies, déclarations sociales, suivi de la législation, contrats, formation, recrutements mais vous assurerez aussi les relations avec les partenaires sociaux et les différentes instances. Vous utiliserez et profiterez de l'outil informatique. Une bonne connaissance de l'anglais vous sera nécessaire.

Jeune filiale dynamique et performante du groupe JVC (75 pers. - CA 500 MF) notre croissance et nos objectifs nous incitent à élargir la fonction initiale. Nous comptons sur vous pour en développer tous les aspects et assurer ainsi la pérennité de la qualité de nos relations. (Le poste est situé à Rueil).

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel sous réf. 32106 M à Nicole Le Breuilly TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) *Management*

Responsable comptable et administratif

La Société (750 millions de CA, 1 500 personnes), est structurée en divisions régionales. Celle de la région Nord, la plus importante, a son siège et sa principale usine à Conflans Sainte-Honorine.

Pour seconder le Directeur de l'usine, nous recherchons le Responsable Comptable et *Administratif, qui en relation fonctionnelle avec* la Direction Régionale, exerce la totalité de la fonction : comptabilité générale jusqu'au bilan, comptabilité analytique, comptes d'exploitation, budgets prévisionnels, gestion des stocks, paies et tâches administratives...

Le poste est dynamique, suppose des relations avec les principaux cadres de l'usine et la faculté de propositions et d'initiatives.

Cette fonction peut intéresser un homme de bonne formation comptable BTS ou DECS bénéficiant d'une première expérience probante et polyvalente en comptabilité générale et analytique informatisées vécue dans une unité industrielle.

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.

Lieu de travail : Conflans Sainte-Honorine (78).

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous référence RCA 656 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Grande marque produits de *luxe français.*
Société leader sur son marché fortement Exportatrice rech. :

CHEF DE ZONE EXPORT

Sous l'autorité du chef de service, il (elle) développera ses ventes sur ses marchés, animera et contrôlera la distribution et coordonnera le suivi des affaires avec les services fonctionnels. Le ou la candidat(e) parlera couramment l'anglais et l'allemand, possédera une expérience de 5 ans dans l'exportation des produits de luxe.

Envoyer C.V., prétent., photo s/nº 9065, Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
Conseil - Commissariat
Informatique
en plein développement
recherche

1 CHEF DE MISSION

Ayant au minimum 2 ans d'expérience d'audit.

2 COLLABORATEURS

Niveau N 3.

UN(E) COMPTABLE

Ayant 5 ans expér. Cabinet.

Env. C.V. à M. O. LANGMANTIL, 14, rue Soufflot, 75005 Paris.

LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

travaillant en coopération avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche PHILIPS

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Réf. 31 Option INFORMATIQUE : Débutants ou quelques années d'expérience en LOGICIEL pour mener des études systèmes dans le domaine de l'informatique domestique et des micro-ordinateurs du futur.

Ecrire avec CV ET PHOTO au Service du Personnel
3, Avenue Descartes - B.P. 15 - 94450 LIMEIL-BREVANNES.

La C.A.N.S.S.M.

recrute POUR SES SERVICES DE PARIS
FIN SEPTEMBRE - OCTOBRE 84
PAR CONCOURS OUVERT NOTAMMENT AUX TITULAIRES D'UNE LICENCE

• 2 Attachés d'administration

– 35 ans au plus ;
– traitement : 7.130 F environ (primes non comprises).

• 1 CHEF DE SERVICE

– de 21 à 30 ans ;
– traitement : 7.790 F environ (primes non comprises).

Clôture des inscriptions : lundi 10 SEPTEMBRE 1984

Les notices contenant tous renseignements utiles *sont remises ou envoyées aux personnes qui en font la demande à la :*
CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DANS LES MINES
Service du personnel, 77, avenue de Ségur, 75730 Paris Cedex 15
Tél. : 567-55-92, poste 737.

SNCF OFFRE

75 emplois de chef de district stagiaire et 45 emplois de chef de circonscription stagiaire

Possibilité de postuler pour les deux emplois

Recrutement par concours des 3 et 4 septembre 1984

OUVERTS AUX JEUNES :
- Nés entre le 1er avril 1955 et le 1er avril 1967
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 87 000 F environ.
Carrière intéressante, emploi stable.
Avantages sociaux.

Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (Adresse à demander à toute gare).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET





Grand équipementier aéronautique français, nous sommes une société de 2800 personnes dont 650 ingénieurs et cadres, répartis dans 2 établissements (Vélizy et Châtellerault).
Notre CA dépasse 1.2 Milliard de francs dont plus de 50 % à l'exportation.
Nous recherchons pour notre Direction du Personnel un

Responsable administration du personnel

Rattaché au Chef du Service du Personnel de l'établissement de Vélizy (2000 personnes), vous aurez à assurer la gestion de la paie et serez chargé principalement de l'amélioration de son informatisation après une analyse approfondie du système en place. Vous suivrez d'autre part les données permanentes sur le personnel (effectifs, etc...) et assurerez les formalités administratives en matière de participation, retraite et prévoyance.
Agé de 30 ans environ, de formation supérieure (DUT ou Maîtrise, en gestion du personnel ou en informatique), vous aurez acquis l'expérience de l'administration du personnel et déjà assuré l'informatisation de cette fonction.
Nous vous proposons un poste à responsabilités dans une société de haute technologie.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. P201 à Sféna, Gestion des Cadres BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



Invites you to innovate with leaders
intel MHS

CIMATEL, filiale d'INTEL Corporation et MHS est située dans la Région Parisienne à Saint-Quentin-en-Yvelines (près de Versailles).

Les équipes d'ingénieurs de CIMATEL sont chargées de transférer la technologie avancée d'INTEL Corporation en France pour la conception et le design de produits VLSI sur les marchés de l'informatique, des télécommunications et de l'automatisme.

CIMATEL double ses effectifs techniques en 84 et recherche des

CHEF DE PROJET CONCEPTION CIRCUITS VLSI

Vous avez une expérience de 4 à 10 ans en conception de circuits intégrés. A CIMATEL, vous aurez accès aux méthodes et aux équipements de pointe développés par INTEL, à des échanges techniques fréquents avec les équipes américaines, à un environnement et à un système de management internationaux.
Une formation aux techniques d'INTEL, est assurée en France ou aux Etats-Unis.
Evolution de carrière possible dans le groupe INTEL ou MATRA HARRIS.
Anglais nécessaire. Rémunération motivante et bonus.

Envoyer c.v. à Direction du Personnel, CIMATEL, «Les Quadrants» 3, avenue du Centre 78182 St-Quentin-en-Yvelines, ou téléphoner à Félix Bustin (3) 043.60.97.

Maîtrise de gestion + 2/3 ans d'expérience

Ce jeune gestionnaire jouera un rôle spécifique dans l'administration des ventes.
Il sera chargé de la mise en application d'un système informatique existant déjà, dans un nouveau réseau commercial (création fichiers, statistiques, états des ventes et des stocks).
Il communiquera aux usines les prévisions de ventes en vue des plannings de fabrication.
Homme d'études et d'organisation, il aura déjà travaillé sur informatique avec des équipes de vente et développé ainsi ses qualités relationnelles.
Basé à Paris, au sein d'un important groupe industriel et commercial, ce poste servira de tremplin à un élément de valeur.
Rémunération 9.000 F x 13.
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV très complet *+ photo sous réf. 84404 M à*

Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.



L'AIR LIQUIDE, groupe privé français multinational : 25 000 personnes dans 55 pays, 120 filiales, 400 usines, son CA a atteint 17 milliards de F en 1983 et ses bénéfices nets 1 milliard de F. Une promotion au sein de notre Direction des Services Comptables à Paris, nous amène à rechercher un Chef de Service qui, assisté de 4 collaborateurs, sera

Responsable de notre organisation comptable

Environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez une solide expérience *comptable et pratiquez un bon anglais. Organisateur et* animateur naturel, vous êtes pragmatique et mobile. Vos bons contacts et votre réussite dans ce poste-tremplin vous permettront d'évoluer *au sein d'un Groupe aux multiples opportunités de carrière.*

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre souhait de rémunération, sous référence 2581 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.


Ernst & Whinney Conseil

OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE

recherche

SON ATTACHÉ COMMERCIAL

POUR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE BASÉE A COURBEVOIE

Rattaché à la Direction Commerciale, il déterminera les actions à entreprendre et animera personnellement un réseau de concessionnaires poids lourds.
Il veillera à développer la clientèle et sera responsable de l'administration des ventes.

La préférence sera donnée à un candidat d'au moins 30 ans, ayant acquis une expérience de quelques années en région parisienne dans le secteur des

LUBRIFIANTS et/ou du POIDS LOURDS
Il aura une bonne formation commerciale et des qualités affirmées de leader.

La rémunération devrait se situer aux environs de 150.000 F. Une voiture sera fournie.

Ecrire à HUILES RENAULT DIESEL, Direction Commerciale
route de Lyon, 69800 Saint-Priest.

BANQUE INTERNATIONALE
(siège social à Paris)

recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

pour assister le responsable des recouvrements dans le suivi, l'analyse et la renégociation de certaines créances internationales.

Le(la) candidat(e) recherché(e) aura acquis une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des crédits bancaires internationaux (*euro-crédits et engagements par signature*) ainsi qu'une parfaite connaissance de l'anglais (parlé et écrit).
Une *formation juridique de base serait appréciée, mais* n'est pas indispensable.

Adresser c.v. détaillé et prétent. s/n° 8.102 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE AMERICAINE
CHAMPS ELYSEES
cherche pour son service crédit

analyste financier

jeune diplômé ESC
Parfaite connaissance anglais
Libre de suite
Cadre agréable - avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétent. sous réf. 96392 à CONTESSE *PUBLICITE*, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

Importante Société Commerciale Paris-Sud

recherche

ASSISTANT(E) DE GESTION

Formation comptable exigée.

Expérience souhaitée.

Salaire annuel brut offert 100.000 F environ.

Adresser c.v. et candidature à RÉGIE-PRESSE, sous n° T 066.672 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Qui transmettra.

GROUPEMENT DE SOCIÉTÉS EXPORTATRICES

cherche

EXPERT COMPTABLE

Jeune, dynamique, acceptant déplacements fréquents province et étranger pour seconder chef d'entreprises.

PROFIL :
- Disponibilité ;
- Agressivité ;
- Créativité ;
- Langues et connaissances législation française et douanière appréciées.

Adr. c.v. dét. man. + photo et prét. s/n° T 66.625 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy. 75007 PARIS.

CABINET JURISTES ANGLO-SAXONS

recherche

JURISTE

MINIMUM 5 ANS EXPÉRIENCE

- Environ 30 ans.
- Niveau doctorat, diplôme anglo-saxon souhaité.
- Anglais courant.

Adresser curriculum vitae avec photo à :
FRESHFIELDS
69, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

leader mondial spécialisé en formation technique

POUR INGÉNIEURS EN TECHNOLOGIE DE POINTE

recherche

GENERAL MANAGER

pour son centre de formation à Paris

Le candidat, diplômé d'une grande école et ayant une formation de base « logiciel » ou « électronique », sera responsable de la gestion et du développement du Centre de Formation.
- Age minimum 30 ans.
- Anglais courant vivement souhaité.

Nous lui offrons un emploi attractif et dynamique dans une société jeune mais bien établie, saine et en expansion.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae à :

ICS PUBLISHING COMPANY (UK) LTD
3 SWAN COURT-LEATHERHEAD
SURREY KT 22 8 AD England

Société en expansion située en région Parisienne recherche pour son
SECTEUR BATIMENT

INGENIEUR

Débutant ou ayant une expérience dans l'un des domaines suivants:
- *acoustique du bâtiment*
- *acoustique architecturale*
- *bruit et vibrations dans le bâtiment.*

Ce poste conduit à terme à des responsabilités et à une participation active.
Merci d'adresser c.v. et lettre manuscrite à Axial publicité (sous réf. 7336) 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

CHEF DU PERSONNEL PARIS

Au sein de notre groupe industriel, il a la responsabilité de l'ensemble de la gestion du personnel du Siège Social, des Agences Commerciales et d'une usine de production située dans la proche banlieue sud (280 personnes).

Il est rattaché au Secrétaire Général.
Une expérience de plusieurs années dans la fonction et une bonne connaissance des questions sociales sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, c.v. + prétentions sous n° 45.514 HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal
75001 PARIS, *qui transmettra.*

INGÉNIEUR TRAITEMENT DES EAUX ASSAINISSEMENT

Nous offrons la responsabilité de notre service

OFFRES ET NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Nous sommes une entreprise moyenne performante et souhaitons intégrer un jeune cadre compétent et motivé en lui offrant un job intéressant et une potentialité de carrière.

Ecrire à : M. REGENT - SOAF, 5, rue de la Comète 75007 Paris.

L'OFFICE DES PRESSES DE L'UNESCO

recrute
pour son siège à Paris

UN CHEF ADJOINT

de ses services de production et coordonnateur *technique*

hautement qualifié et possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'imprimerie et des arts graphiques (principalement production de livres et périodiques). Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Traitement et indemnités annuels exonérés d'impôt direct : équivalent en Francs français de 39,270 $ (36,503 $ sans personne à charge). Les candidats sont invités à s'adresser aux autorités nationales chargées dans leur pays respectif des relations avec l'Unesco afin d'obtenir les formulaires réglementaires de curriculum vitæ qui doivent être accompagnés d'une photographie d'identité récente ainsi que des photocopies des diplômes pour transmission au bureau du Personnel, UNESCO, 7, place de Fontenay, 75700 Paris, France, av. le 26 juillet 1984 avec la réf. PUB-272.

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème
Filiale d'une grande Banque Française

recherche

Assistant administratif change

GRADE III-IV

Back Office - Contrôle comptable
Déclarations Banque de France - DGDDI

Aptitudes comptables confirmées.

Bonnes connaissances des procédures comptables du **Service Change.**

Poste évolutif.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite à *RECOR* (Département Recrutement bancaire et financier),

RECOR 37 rue d'Amsterdam
75008 Paris.

SOURCES

PREMIER GROUPE FRANCAIS DE FORGE - FONDERIE

recherche

ADJOINT au DIRECTEUR des VENTES chargé de l'Export

pour animer, contrôler, évaluer les réseaux d'agents commerciaux à l'étranger, en liaison avec les usines.

- Soit de formation technique, il aura le goût et l'expérience des contacts à l'étranger,
- Soit de formation commerciale supérieure, il aura acquis une expérience dans la vente des produits concernés.

Poste basé à Paris et impliquant de nombreux déplacements en Europe et Outre-Mer

Allemand et anglais courants indispensables.

Adresser CV et prétentions ss réf. CD/32 à



PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 Montrouge

PROFILS

COFAP

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
(Groupe Caisse des Dépôts Développement)
recherche pour son Département Etudes Financières

ATTACHÉ D'ÉTUDES

Statisticien-économiste de formation ENSAE, ISUP, IEP, Eco-Fi ou équivalent (DECS apprécié), avec 2 ans expérience dans études financières et/ou économiques

Au sein d'une équipe expérimentée, il réalisera des études économiques portant sur les problèmes d'épargne et de patrimoine.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence D-MD2 à SEDES, 15, rue Bleue, 75009 PARIS.

P.M.E. demande

TECHNICIEN

Chauffage, plomberie
Lieu de travail
BRIE-COMTE-ROBERT 77
Tél. : 405-20-71.

Entreprise plomberie, chauffage couverture, recherche

TECHNICIEN

AGENT DE MAITRISE
pour direction chantiers Paris et grande banlieue.
Envoyer C.V. et photo à : n° MO 77443 Bleu, 17, rue Label 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Groupe de Conseil en forte expansion, nous recrutons

CHARGE D'ÉTUDES QUALITATIVES

(Références 5.062 C.E.) Formation *supérieure, solide expérience de la fonction*

2 COMMERCIAUX

- COMMUNICATION-EDITION.
(référence 5.062 CCE)
- ETUDES DE MARCHE
(référence 5.062 CEM)

Ils seront chargés de constituer et développer une clientèle de grandes entreprises.
La réussite dans ces fonctions nécessite une formation supérieure, ainsi qu'une expérience commerciale de 3 ans environ.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo *et prétentions* sous référence du poste choisi à RSCG carrières,
48, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS.

VILLE BANLIEUE SUD 40.000 habitants

RECHERCHE

1 ATTACHÉ COMMUNAL
POUR SES SERVICES TECHNIQUES

Ayant la responsabilité des études de marchés et de la comptabilité.
Expér. en ce domaine souhaitée.
Envoyer les candidatures.
Ecr. s/n° 8.070 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT CABINET COMMISSARIAT AUX COMPTES ET AUDIT

recherche

Candidats de formation supérieure (Ecoles de commerce appréciées) pour postes :

AUDITEUR confirmé : 3 à 5 ans d'expérience dont 2 au minimum en cabinet de révision.

RÉVISEURS : 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.

ASSISTANTS DÉBUTANTS.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
CABINET PAYER, 16, avenue Hoche, 75008 PARIS.

FIDUCIAIRE JURIDIQUE et FISCALE DE FRANCE
BUREAU DE LA DÉFENSE
recrute

FISCALISTE

FUTUR CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
2 ans d'expérience
diplômé (e) de l'enseignement supérieur DJCE, IAE, DESS, fiscalité appréciée.
- Rémunération incitative.
- Poste évolutif.

Veuillez adresser C.V. à :
M. BENSOUSSAN
FIDAL DE LA DÉFENSE
11, avenue Dubonnet
Immeuble le Doublon
92407 COURBEVOIE Cedex.

Société recherche

JEUNE INGÉNIEUR

DÉBUTANT
ayant très bonnes connaissances en résistance des matériaux et informatique, anglais indispensables. Poste à pourvoir région parisienne
Contrat à durée déterminée jusqu'à FIN 1984
avec possibilité de transformer ce contrat en contrat à durée indéterminée après cette période.
Envoyer C.V., prétentions n° 77.452 Bleu, 17, rue Label, 94307 VINCENNES Cedex qui tr.

---

secrétaires

Siège important groupe industriel axé sur l'énergie
ROND POINT DES CHAMPS ELYSEES recherche

Secrétaire de Direction

Formation BAC minimum + école de secrétariat.
Quelques années d'expérience.
Bonne ambiance de travail. Horaires souples.
Rémunération motivante. Perspectives d'évolution.
Ecrire avec CV, photo et prétentions à
CEPIAD, 135. Av. de Wagram 75017 Paris

Dessein

Sté de services St-Lazare
recherche pour sa
Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Ce poste s'adresse à une véritable PROFESSIONNELLE DU SECRÉTARIAT, de formation BTS, qui possède une expérience confirmée d'un secrétariat administratif auprès d'un dirigeant.
Une parfaite maîtrise de la *STENO est indispensable.*

Salaire motivant.

Merci d'adr. lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 601 M à INTER P.A.,
B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02,
qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER INTERNATIONAL
recherche une

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

BILINGUE ANGLAIS.
Avantages sociaux.
Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo à :
JONES LANG WOOTTON
80, av. Marceau, 75008 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE région ROUENNAISE recherche

SECRÉTAIRE

SERVICE EXPORT
bilingue anglais, expérience 3 ans commerce international souhaitée.
Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 11.579 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

STÉ D'ÉLECTRONIQUE
(P.M.I. en forte expans.) rech.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Vous êtes diplômé, avec quelques années d'expérience. Vous possédez une compétence soit microprocesseur (matériel ou logiciel), soit analogique (BF et RADIO). Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dynamique pour l'étude de produits originaux et performants.
Lieu de travail : PARIS.
Env. C.V. au serv. du Personnel, réf. 239, S.M.E., 88, rue *Didot, 75014 PARIS.*

LA STÉ ETA ELECTROTECH
6, allée Mozart, 93270 Sevran
recrute

2 TECHNICIENS

- Niveau DUT.
- Génie électrique.

OPTION ÉLECTRONIQUE.
Débutant ou ayant qques années d'expérience.
L'ANGLAIS EST INDISPENS.

Les postes sont à pourvoir de suite.
Les tests d'embauche sont prévus le 5 ou le 6 juillet 84.
Tél. : 384-36-63 pour R.V.
Poss. d'être basé Grenoble.

PROGRAMMEUR (DÉBUTANT) F. ou H.

- Formation assurée.
- Langage PL1.
- Système IBM VM/CMS.
- Salaire : 13 X 7.500 F.

Env. C.V. à M. PASSARD, 12, rue Lord-Byron, 75008 Paris.

INFOROP INGENIERIE
Membre de Syntec informatique environnement aplications industrielles.
(2 centres de calcul) recherche

CONCEPTEURS ET RÉALISATEURS

Système MITRA mode I et II.
Pour R.V. Immédiat tél. à C. JOSSE (1) 377-42-45 ou écrire à INFOROP,
70, av. du Gal-de-Gaulle 94000 CRÉTEIL.

INFOROP ENGENIERIE
Membre de Syntec informatique environnement applications industrielles (2 centres de calcul) recherche

CONCEPTEURS ET RÉALISATEURS

systÈme MITRA mode I et II
pour RV immédiat. Tél. à C. JOSSE ((1) 377-42-45
ou écrire à INFOROP
70, av. du général-de-Gaulle
94000 CRÉTEIL.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

15 ans d'expérience diversifiée dans la fonction personnel, en usine, siège et état-major européen de
SOCIÉTÉS MULTINATIONALES AMÉRICAINES
Bilingue français-anglais
Excellente maîtrise du droit du travail
des techniques de communication interne
et audit social
recherche poste orienté vers le recrutement des cadres la gestion et le développement des ressources humaines soit en entreprise, soit en cabinet.

Ecrire sous n° 3.546 le Monde Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MON SOUHAIT : DÉFENDRE VOS COULEURS

EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER AVEC PASSION

J.F. 38 ans, dynamique, combative, cadre banque : 10 ans responsable agence. *Etudes* marchés étranger. Montage dossiers crédit.
Recherche financement diplômes : DECS, BP banque, cadre *commerce international,*

anglais courant, étudie toutes propositions, peut être libre rapidement.
Téléphone : (1) 708-47-40.

CADRE DE DIRECTION

Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Etudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Ecr. s/n° 3.553 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

MÉCANICIEN

(Diesel et mécanique générale), 34 ans, 13 ans d'exp., ch. contrat, longue durée étranger, départ en famille, libre immédiat. Etudierait ttes propos. Urgent. 16 (98) 29-75-20.

J.F., 30 ans, maîtrise droit + IAE + format. informatique, *ch. poste dynamique :* déplacements et contacts avec l'étranger souhaités.
Ecrire sous le n° T 066.693 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Etudiante Bac A recherche emploi *du 7/07 au 31/07.* T. : 252-16-67 de 9-12 h et 18 h.

Libre me déplacer
offre service acheteur ou autres. Tél : 370-27-86, *répondeur téléphonique.*

J.H., 28 ans, programmeur sur IBM S 34, lang Cobol GAP II, cherche emploi. Etudie toutes propositions.
Ecr. s/n° 3.638 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

COUPLE 31 ANS, DUT
Industrie alimentaire
ELLE : respons. labo contrôle MICROBIOLOGIE
LUI : recherche et développ. PRODUITS NOUVEAUX
Assume respons. et souhaite poste évolutif.
Ecrire sous le n° T 66.636 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FORMATEUR INFORMATIQUE ORGANISATION
H., 39 ans, IESTO, maîtrise d'informatique, exp. entreprises et formation, cherche poste formateur informatique, tech. d'organisat., tech. comptable. Tél. : 010-15-84.

Secrétaire dame de compagnie, trilingue anglais-allemand, cherche travail.
Tél. : 370-15-33 le matin.

JEUNE FILLE, 28 ans, aidesse, travailleuse, cherche emploi, logée, nourrie, Paris ou province, possibil. garde-enfants ou personnes âgées ou tt autre trav. T. 281-35-70 ou 280-15-18, 16 h 30 à 17 h 30.

J.H., 24 ans, lic. lea. ang./esp., permis de cond., cher. travail juillet/août. Tél. : 237-91-71.

H. 51 a. autodidacte, volonté créatrice, sens contacts et organisation, rech. situation *en* rapport activité artistique, prendrait aff. *en mains ou autre.* Ecr. s/n° 3560 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 a., titulaire maît. gestion + 1 a. exp. dans gestion financière, ch. pl. stable. 296-16-24 à partir de 10 h.

ADJOINT DIRECTEUR AGENCE, 41 ans. Connaissant Vente et APV. VP. VI. TP matériel industriel
CHERCHE
pl. FRANCE ou ÉTRANGER.
Accepterait remplacement.
Ecrire sous N° 8126 à Agence HAVAS-14000 CAEN.

J.H., Bac G2, étudiant CPECF, cherche emploi juillet/sept. 724-06-79. 30, av. Gambetta, 92400 COURBEVOIE.

Architecte D.P.L.G. expér. cherche poste entretien modif. dével. patrimoine. Libre.
Ecr. s/n° 3510 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. luxemb. 25 ans, DEA philos., parfait trilingue franç., allem., angl., solide culture générale. cherche emploi dans enseignement, édition ou autre activité culturelle.
Disponible France, Europe, E.-U., Canada.
Ecr. s/n° [illegible] *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F. 26 a., Géog. cart. DEA aménagt terr. (urb. rur. tourist.), *exp. coll. loc. et org.* aménagt, rech. poste chargée *d'études opérationn.* auprès Org. Aménag. ou Envir. *(parcs nat. ou rég., municip.,* ateliers urb. archit., S.E.M., C.C.I., syndic. *interc., off. tourisme).* Etud. ttes prop., ttes rég.
Ecr. s/n° 8089 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

SOCIOLOGUE

Terminant mémoire maîtrise (Paris V) sur
CERCLES DE QUALITÉ
ayant mené enquête auprès nombreuses entreprises privées et nationalisées avec expérience FORMATEUR en mini-informatique, cherche intégrer équipe promotion
RESSOURCES HUMAINES
dans l'entreprise.
Ecr. s/n° 3.547 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

33 ans, Noire, nationalité française, études littéraires, très bonnes connaissances économie et politique africaines, spécialisée études quantitatives *en* Afrique. Etudie ttes propos. Tél. : 527-96-84.

J.H. études sup. Bonne présent. cherche juil. et/ou août place chauffeur direction. Sur R.P. + évent. courts déplacements prov. Tél. : mar. ap. m. ; vend. mat. (3) 973-14-11.

Age 37 ans. CADRE TECHNIQUE. BAT coord. chantier. BET 15 ans exp. 1 an exp. étranger. Anglais, cherche place stable. Etudierai toutes propositions.
Ecr. s/n° 6.528 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 22 ans, étud. *en rel.* publ., b. présent., anglais cour., *ch. emploi août et/ou sept.* Ecr. s/n° 8069 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

RENTRÉE 84
ÉCOLE SECONDAIRE
GARÇONS
RÉGION PARISIENNE
recherche

1°) PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

2°) CHEF DE MAISON
Pour encadrement et animation d'un groupe d'internes.

Écr. av. C.V., photo en indiquant votre téléphone à HAVAS CONTACT, 1, pl. du Palais-Royal, 75001 PARIS, ss réf. 35410.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Paris-8e
recrute pour faire face à sa croissance des

ASSISTANTS (ES) DE CABINET

DECS complet + 1 à 2 ans, expérience en cabinet.
Env. C.V. sous réf. 4244 M à PUBLIPANEL, 20, rue Richer 75441 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

ERIN
recherche
pour réalisation
de logiciels :
– Informatique industrielle.
– logiciels de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique, automatique, électronique.
Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Écrire avec C.V. s/réf. 7.342 à AXIAL publicité
27, rue Taitbout
75009 PARIS, qui transm.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
● Bonne présent., goût des contacts à haut niv., sens des responsabilités.
● Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.
Tél. au 500-24-03, poste 40, pour Paris et région Versailles, et ou : 860-52-62, poste 55 pour banlieue Sud.

Vous êtes dynamique, à la recherche d'une situation stable et évolutive. Une importante société suisse vous propose de devenir

CHARGÉ DE MISSION
DÈS LE 1er SEPTEMBRE 1984

A PARIS
EN RÉGION PARISIENNE

La rémunération est motivante et la formation assurée par ses soins.

Adresser votre C.V., photo à son service « ORGANISATION », 41, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

Cabinet impt. d'expertise comptable, en très forte expansion, recherche

2 CHEFS DE GROUPE MISSION

5 ans d'expérience min. Format. expertise comptable pour dupervision de dossiers sur les plans comptable, fiscal et jurid. Majorité mission région parisienne, possibilité déplacts.
Env. C.V. et prétentions à SERICO, 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE RÉVISION, EN FORTE EXPANSION
avec implantations PROVINCE et U.S.A.
recherche :

UN CHEF DE GROUPE
pour encadrer missions d'audit et de commissariats aux comptes.

Écrire avec C.V. et prét. à SERICO
65, av. Kléber, 75116 PARIS.

VILLE BANLIEUE SUD
40.000 HABITANTS
RECHERCHE

1 ATTACHÉ COMMUNAL
POUR SES SERVICES TECHNIQUES

Ayant la responsabilité des études de marchés et de la comptabilité.
Expérience en ce domaine souhaitée.
Envoyer les candidatures.
Écr. s/n° 8.070 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
QUARTIER DÉFENSE
recherche

AUDITEUR INTERNE
(haute maîtrise)
30 ans minimum
pour contrôle succursales FRANCE
Expérience d'un poste similaire indispensable

Adresser C.V. et prétentions sous n° 22.034, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

formation professionnelle formation professionnelle

Congé formation-Plan de formation

Vous avez au minimum cinq années d'expérience professionnelle. Vous souhaitez une progression importante de vos responsabilités dans l'entreprise. L'UNIVERSITE PARIS DAUPHINE vous propose des formations de 4 à 7 mois à temps plein dans les domaines suivants :

■ Gestion approfondie et direction d'entreprise. ■ Gestion et management des achats et approvisionnements.
■ Informatique de gestion sur petits systèmes. ■ Gestion du commerce extérieur.

Les programmes ont été batis à la suite de l'analyse des besoins des entreprises, et d'une expérience portant sur plusieurs années.


UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
département d'éducation permanente

Ces formations s'adressent également à des demandeurs d'emploi.

Contactez dans les plus brefs délais : Téléphone 505.14.10
Poste 44-23 ou 22-47 ou 44-15
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris cedex 16.

---

ville de BREST

institut d'informatique industrielle

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE EN INFORMATIQUE

L'Institut d'Informatique Industrielle recrute sa première promotion (Promo 84/85).

Il faut, pour être candidat :
• Etre ingénieur Grande École ou docteur de formation scientifique.

• Etre motivé pour recevoir une formation accélerée de haut niveau en :
Génie logiciel
Technologie temps réel
Connectique
Conception assistée par ordinateur
Test des systèmes électroniques
Science et ingénierie des systèmes d'information.

• L'Institut assure la prise en charge des frais de scolarité, délivre une bourse d'études, garantit le recrutement à l'issue de la formation.

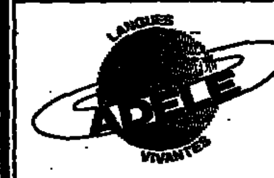
• Candidature avec C.V. adressés à M. le Directeur Action Économique
Ville de Brest - Rue Frézier
29279 BREST Cédex

Grand Angle Brest

INGÉNIEURS, GESTIONNAIRES, INFORMATICIENS, JURISTES...
venez acquérir les Techniques et le Savoir-Faire qui vous ouvriront les portes d'une
CARRIÈRE INTERNATIONALE
NOS RÉFÉRENCES : 25 ans d'expérience.
– 1.000 entreprises nous ont confié des missions à l'étranger.
– 90 % des 1.000 diplômés exercent une carrière internationale.
LE CENTRE D'ÉTUDES DU COMMERCE EXTÉRIEUR (C.E.C.E.)
LE CENTRE SUPÉRIEUR DES TRANSPORTS MARITIMES (C.S.T.M.)
accueillent des cadres et des étudiants diplômés de l'enseignement sup., pour un 3e cycle de 9 mois, d'octobre à juin.
Chambre de Commerce et d'Industrie C.E.C.E./C.S.T.M., avenue Grand-Pré, 13009 Marseille. Tél. (91) 75-04-96.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE
CYCLES 84/85
Ouverture des inscriptions pour la formation
ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU
Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé).
Base scientifique ou économique.
PROGRAMME : ASSEMBLEUR IBM-COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1.
Méthode d'analyse. Programmation structurée.
PROJET SUR MATÉRIEL IBM.
EMPLOI ASSURÉ
A tout candidat ayant obtenu certificat avec mention.
Envoyer CV pour recevoir un dossier à : INSIP - Service Admission
19, RUE YVES TOUDIC - 75010 PARIS - TEL. (1) 241 65 66

INSTITUT NATIONAL d'INFORMATIQUE de GESTION
propose aux
JEUNES DIPLOMÉS
(Ing. - E.S.C. - Maît. Univ.)
et CADRES EXPÉRIMENTÉS
Formation d'un an (octobre à juillet) de
CONCEPTEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION
Prochaine sélection le 11 juillet 1984
INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 Paris
Téléphone : 578-61-52.



ANGLAIS
RAPIDE et EFFICACE
COURS INTENSIFS

ÉTÉ 84
1 à 4 semaines.
– ANGLAIS COURANT.
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES ».
1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face gare Saint-Lazare. Tél. : 522-51-18.

ESIP
ÉCOLE SUPÉRIEURE INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE
522.13.17 –78, rue la Condamine - 75017 PARIS
FORMATION D'ANALYSTES PROGRAMMEURS-I.B.M.
ENSEIGNEMENT DE HAUT NIVEAU
CYCLE COURT : 22 semaines.
Programme : Assembleur Z 80 : micro
Assembleur I.B.M.
I.B.M./COBOL ANS
DL/1 - V.S.A.M.
C.I.C.S.
} moyens et gros systèmes
Travaux pratiques intensifs sous forme de projet réel sur ordinateur de 4096 K dans l'école avec terminaux sous VM/CMS - DOS/VSE.
Pour renseignements ou dossier d'admission : Écrire ou téléphoner.

DEMANDEURS D'EMPLOI DE PLUS DE 21 ANS
INSCRITS DEPUIS PLUS DE 3 MOIS A L'A.N.P.E.
INTÉRESSÉS PAR L'IMPORT-EXPORT
Possibilités de suivre des stages gratuits et rémunérés (Stages F.N.E.)
Bonne connaissance de l'anglais exigé
Lieu des stages : Région parisienne
Démarrage immédiat - 1 mois de congé en août
Tél. : LUNDI, MARDI au 328-27-98.

Cadres expérimentés à l'export menacés de licenciement ou demandeurs d'emploi l'Institut de formation au Commerce International (Groupe ESCAE Clermont-Ferrand) vous permet de créer votre structure de Responsable Export en temps partagé pour PME. Stage rémunéré de 9 mois (octobre à juin).

I.F.C.I. - ESCAE, 4, boulevard Trudaine, 63000 CLERMONT-FERRAND.
Tél. : (73) 91-18-08
(C. PICHOT ou R. SERVAN).

STAGE 3
INSTITUT D'INFORMATIQUE
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BASES DE DONNEES
FACILITES DE PAIEMENT
AIDE ASSUREE A L'EMPLOI
26, rue Bergère Paris 9ème
M° Montmartre / R.E.R. Auber
824.45.25 +

FORMATION
(courte et longue durée)
PENDANT L'ÉTÉ ET POUR SEPTEMBRE
– ANALYSTES-PROGRAMMEURS petits systèmes (IBM PC).
– INGÉNIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE.
– MONITRICES EN BUREAUTIQUE.
ANIMATION. MOTIVATION.
74, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.
TÉL. : 293-45-12.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

TROUVER UN NOUVEL EMPLOI
Stage intensif de 3 jours.
Tél. (1) 225-63-33.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE. IMMEUBLE XVIIe. A aménager. 82 m², 4e ét., ascenseur. 272-40-19.

4e arrdt

MARAIS à aménager, 40 m² + petits combles, 4e ét. s/gde cour pavée. 272-40-19.

5e arrdt

5e, petit studio, kitchen. équipée, s. d'eau, w.-c., super aff. 140.000. « FAC » 337-69-59.

J. D'ARC « Nouveau Monde », 22e ét., belle vue, très gd séj. + 2 ch. 79 m² + dressing 9 m², plac. park. 647.000. 686-81-59.

6e arrdt

St-Germain Maubert. 703-32-31.
140 m², SOLEIL

7e arrdt

EXCEPTIONNEL
pr. QUAI VOLTAIRE s/cour-jdin, Hôtel part. XVIIe, Luxueux duplex, 180 m². V.I. 296-59-52.

8e arrdt

VENTE PAR NOTAIRE entre ROME et EUROPE, imm. ancien, pierre de taille, 3e ét. beau 4 P. principales, séj. + 3 chbres, s. de bains, cab. de toil., cuis. équipée, bon état général, 2 caves, 1 chbre de service. 1.240.000 F.
Ce jour 26 juin, de 14 h 30 à 16 h 30, 11, rue Bernoulli.

9e arrdt

9, RUE D'AUMALE
TR. RÉSIDENT SUPERBE 6 P. 230 m² + park. + Serv. DORESSAY. 624-93-33.

15e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jrs 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

Près M° COMMERCE RÉSIDENCE 5-6 P., à créer s/terrain privatif 150 m², permis construire (r-de-ch. : 100 m² ; mezzanine 50 m², jard. 50 m²). Px en l'état. : 700.000 F ou construction luxe suivant plan, clés en main. 1.500.000 F. S. place : mardi, mercredi (10-12 h) 26, rue de l'ABBÉ-GROULT ou tél. : (1) 763-18-22.

M° FELIX FAURE
cuis., w.-c., s. de bains possib., soleil. 255.000 F. 567-60-78.

16e arrdt

VILLA MONTMORENCY
MAGNIFIQUE DUPLEX 180 m²
2 TERRASSES PLAIN-PIED
dans charmant Hôtel partic.
EMBASSY. 562-16-40.

17e arrdt

Ternes, 250 m² autour patio
TERRASSE 200 m²
Belle rénovation. 703-32-44.

RUE AMPÈRE, GRAND 2 P., IMM. RÉCENT STAND. 650.000 F. 526-99-04.

92 Hauts-de-Seine

PONT DE NEUILLY
Vue directe s/Seine, studio de petite résidence service, charges réduites. Idéal pour pied-à-terre ou placement. Tél. 789-48-40, de 13 à 19 h., sauf mercredi et dimanche.

Province

VERNOUILLET près DREUX, de rés. gd stdg 5/6 p. 110 m² + loggias, 2 salles de bains, ASC. 400.000 F (59) 32-23-34.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS
préfère rive gauche
avec ou sans travaux
PAIE CPT chez notaire
873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICES DES LOCATAIRES.
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

A louer F 5 avec balcon dans très belle résidence à l'orée du parc André-Malraux, 3' du RER, Nanterre-Préfecture. 4.200 F mensuel. Libre au 1er août au 1er sept. Tél. Gallet : 721-20-34 après 19 h 30.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

locations non meublées demandes

Paris

Couple fonctionnaire rech. loc. F 5 Paris 11e-18e-19e environ 5.000F. charges comprises
Tél. : soir 805-43-28.

FONCTIONNAIRE E.N. cherche 2 pièces dans 4, 5, 6, 11, 12e arrdt pour 1 an. GALLET. 33750 Baron.

Couple, recherche dans 15e, 17e, 2e, 3e, et 8e arrdt, 1 appt 3 pièces, 62 m² minimum, calme. 3.800 F T.T.C. Tél. au 252-80-35 après 18 h 30.

Collaborateur journal cherche 3/4 pièces ou atelier, Paris centre + 11e, 12e, 13e, 14e arrdt. Loyer maximum : 4.000 F. Tél. : 579-05-67.

Pour dirigeants et personnel mutés IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS et VILLAS ttes tailles même loyer élevé Paris et environs. 503-37-00, p. 240.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

PARIS LA DÉFENSE
RÉSIDENCE ORION
OUVERTURE 30 JUIN
Studios, 2 pièces
Tout équipés, linge fourni
Téléphone, télévision
Prix studio : 2 jours 560 F. sem. 1.600 F, mois 6.000 F.
Renseignements :
39, rue de Suresne, 75008 Paris
Téléphone : (1) 266-33-26.

(7e) Rue des SAINTS-PÈRES
STUDIO TT CFT 40 m²
Cuis. équipée, chff cent., w.-c., s. de bains. Tél. ascenseur. 4.445 F net. 524-60-14.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

bureaux

Ventes

RUE AMPÈRE, GRAND 2 P., IMM. RÉCENT, STAND. 650.000 F. 526-99-04.

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

SIÈGE SOCIAL
RÉDACTION D'ACTES
TÉLEX ts SERVICES BURX
AGECO 294-23-93
(STATIONNEMENT AISÉ).

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Société G.S.M.P., 54, av. de Crimée, 19e et 4, r. des Deux-Avenues, 13e. Tél. : 607-82-00.

ARTISAN 100 F, R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8 faubourg Poissonnière, 9e-10e. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
bureaux équipés avec services ou votre siège social, Tél., Télex, secrétariat, salles de réunions avec vidéo, bar, etc. Location courte ou longue durée.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

locaux commerciaux

Ventes

PONT DE NEUILLY
Murs boutique pour restaurant dans petite résidence service. 789-48-40 de 13 à 19 h. sf mercredi et dimanche.

Locations

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche BUREAUX à louer 150 à 200 m² dans 7e, 8e, 17e, 18e. Tél. : 501-92-30.

pavillons

Part. vend 95 Vémars dans petite rés. calme, 25 km de Paris, 9 km d'Ermenonville, proche RER, pavillon individuel, 4 pièces + garage = 103 m², 3 chambres, cuisine meublée scandinave, cave sur 400 m² de terrain clos et arborisé. 436.000 F.
Téléphone : 459-49-63.

villas

LE PERREUX-SUR-MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON
Conception récente
Séj. 45 m² + 4 chbres, calme soleil, très belle affaire
DEMICHELI
Tél. 873-50-22 et 47-71.

BRIGNOLLES VAR 83170
VENDS villa surf. habit. 127 m², terrain 1.225 m².
Px : 680.000 F. Tél. pour tous renseignements : 739-59-84 le soir après 19 h. Possibilité créd.

maisons de campagne

VENDS EN ANJOU, 9 km Angers, bord de Loire, maison 4 pièces principales, 2 vérandas, garage, 2 cours closes. 500.000 F, très bon état. Tél. : (41) 43-03-39.

propriétés

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
Ouest proche Paris magnifique propriété sur très beau parc. 2.100.000 F.
Téléphone : H.B. 260-66-13.

BELLE PROPRIÉTÉ 18e
8 pièces principales tout confort, parc, verger et vignes 5 ha. T. (47) 29-97-57 h. rep.

A VENDRE A CHEVIGNEY-LES-VERCEL (Doubs) village entre BESANÇON et LA SUISSE, vaste maison en très bon état de 7 pièces, dépendances. Terrain attenant d'environ 40 ares.
Office notarial LE VALDHAON. Tél. : (81) 56-21-58. S'adresser à Me José CARPENTIER, notaire associé.

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES
300 MÈTRES R.E.R.
BELLE MAISON S/600 m² terrain, séj. 60 m², 4/5 CHBRES
PARFAIT ÉTAT
DEMICHELI
Tél. : 873-50-22 et 47-71.

CHANTILLY, quartier gare, SOMPTUEUSE PROPRIÉTÉ style Mansard, entièrement restaurée, comprenant 12 pièces sur sous-sol complet + MAISON de gardien. 4.000 m² de parc, clos de mur. Pompe à chaleur, équipement informatique, idéal professionnel où habitation.
Px : 2.800.000. Tél. heures de bureau : 16/4/458-07-56.

viagers

Etude LODEL 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 - 09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

EDITEUR D'ART
CÈDE FICHIER
clients 5.000 adresses
Tél. de 9 à 11 h. 975-55-07.

travail à domicile

Ts travaux DACTYLOGRAPHIE et/ou TRADUCTIONS d'Anglais, Allemand en Français. T. 226-18-64 le soir, 20 h 30.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

CADRE RENAULT vd R 5 Alpine turbo noire, faible km garantie, prix intéressant Tél. (7) 876-53-13, bureau (7) 833-33-12, apr. 17 h.

Collaborateur Peugeot, vend 205 GR (5 cv, 5 vitesses), année 18 mai 1983. 11.000 km, (couleur brun, glaces teintées, essuie-glace arrière, haut-parleurs avant et arrière). Tél. 419-00-20 domicile après 19 h et/ou 989-14-17 bureau.

de 8 à 11 C.V.

R 12 Break Société 2 places. 90.000 km. Parfait état mécanique 9.000 F.
Téléphone : 721-77-75 M. Pichaud.

URGENT double emploi Collaborateur journal vend ALPHA ROMEO Guilietta 1.8, chaîne HI-FI, bon ét. gén. assuré. 79000 km. 20 000 F. 730-17-86 (soir).

villégiature

Cherche pour juillet, maison à louer avec jardin, préférence sud de Paris, maximum 60 km, confort.
Téléphone : 326-98-43 après 19 heures.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Cinq personnalités soulignent la fragilité des approvisionnements pétroliers de l'Europe

Cinq personnalités européennes importantes du monde de l'énergie – parmi lesquelles M. André Giraud, ancien ministre français de l'industrie, M. Ulf Lantzke, ancien directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, et M. Umberto Colombo, ancien patron de l'ENI italien et président du commissariat à l'énergie atomique, viennent d'écrire à M. François Mitterrand, président du conseil européen. Ils entendent attirer l'attention des responsables gouvernementaux sur les mesures qui devraient être prises pour mettre la Communauté à l'abri de certains risques qui pèsent sur son approvisionnement pétrolier.

« A long terme, estiment-ils, *l'instabilité politique au Proche-Orient constitue une menace plus directe pour l'Europe (et le Japon) que pour les Etats-Unis.* (...) *L'Europe doit* [donc] *faire face au défi qui consiste à définir une politique commune vis-à-vis de cette région, à accepter de ce fait des responsabilités qui soient à la mesure de ses intérêts et à coordonner cette politique avec celle des autres pays industrialisés. »*

A court terme, et parce que *« la réaction du marché à une crise dépend de la façon dont sa nature et sa durée probables seront perçues, de la confiance plus ou moins grande dans un partage international équitable et un recours en temps utile aux stocks »*, ces experts préconisent un renforcement des arrangements institutionnels déjà établis. Ils suggèrent la constitution de stocks accessibles d'un niveau suffisant mais aussi la mise au point, à l'avance, des mécanismes effectifs permettant la mise sur le marché, d'une façon coordonnée, dès le début de la perturbation, d'un certain volume de stocks, afin de combattre toute tendance à une montée injustifiée des prix.

Venant après l'appel d'un comité d'Oxford (des experts de pays producteurs et consommateurs) en faveur *« d'une action menée par les gouvernements des pays producteurs et consommateurs d'une façon convaincante, décisive et coordonnée »* (*le Monde* du 29 mai), la lettre des cinq (1) a un objet plus restreint et plus précis. Il s'agit de convaincre les chefs d'Etat et de gouvernement qui sont réunis à Fontainebleau les 25 et 26 juin de décider des dispositions qui permettraient d' *« idendifier une part des stocks existants qui serait mobilisée dès que les approvisionnements en provenance du Golfe viendraient à être interrompus »*.

Peut-être cet appel apparaîtra-t-il un peu alarmiste aux opérateurs d'un marché pétrolier fort indifférent aux événements du Golfe. Mais le passé récent – le second choc – a montré que l'impréparation et l'absence de volonté collective pouvaient conduire au pire. Une bonne raison pour être prêt et pour comprendre l'initiative de personnalités, dont certaines avaient d'ailleurs des responsabilités importantes en 1989 et 1980, ce qui explique qu'elles en tirent les conséquences. Reste à savoir si les Anglais, qui ont des réserves pétrolières et d'autres préoccupations à Fontainebleau, sont à même d'envisager une telle hypothèse.

B. D.

(1) MM. Robert Belgrave, Umberto Colombo, Paul Frankel, André Giraud et Ulf Lantzke.

SOCIAL

2,9 MILLIONS DE CHOMEURS EN 1986 ?

La politique de l'emploi en gestation

« Le chômage va atteindre les 2,9 millions en 1986 et nous échouerons politiquement », aurait dit en substance M. Pierre Mauroy au cours du comité interministériel qui, le lundi de Pentecôte, devait préparer le conseil des ministres du 13 juin consacré aux mesures pour l'emploi (*le Monde* du 15 juin). En conséquence, le premier ministre aurait *demandé aux participants* de trouver les moyens de contenir le chiffre de 2,4 millions en avançant ses propres solutions : l'accord avec le CNPF sur la formation en alternance des jeunes garantissant 300 000 places de stages, il fallait encore 200 000 nouvelles préretraites, dont le coût global était évalué à 2 milliards de francs.

Cette proposition, on le sait, n'a pas été retenue officiellement, les autres ministres considérant soit qu'elle était trop coûteuse, soit qu'elle était inopérante. A des titres divers, MM. Delors, Bérégovoy et Ralite s'y sont opposés avec cette conviction supplémentaire que le traitement social n'est *plus adapté* à la situation. Peu à peu, on s'est en effet aperçu que le financement de telles mesures empêchait d'investir ailleurs, ce qui, par contrecoup, pouvait induire une diminution des possibilités d'emploi. Du côté des syndicalistes, *on n'est pas loin de partager* ce point de vue, si l'on en juge par les appréciations de M. Henri Krasucki, dans un entretien *publié* par *la Vie ouvrière*, ou par les propos qu'a pu tenir M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, dans une *interview* à l'AFP la semaine dernière.

Pour des raisons évidentes, seul M. Pierre Mauroy, donc, paraît croire à ce moyen, sans nourrir toutefois trop d'illusions puisqu'il se fixe, aujourd'hui, un objectif en forme d'aveu en abandonnant, de fait, la fiction de la *« crête des deux millions de chômeurs »*.

Cette révision traduit bien le trouble qui s'empare de tous, aujourd'hui, à l'examen du dossier emploi. *De façon lancinante*, il revient dans toutes les analyses et les raisonnements de caractère politique ou économique.

Dès lors, les réflexions s'orientent dans toutes les directions. Ainsi évoque-t-on maintenant, dans l'équipe gouvernementale, un *« triangle magique »* qui serait constitué par la croissance économique, la formation professionnelle et la réduction du temps de travail, combinés, sachant que les gains de productivité peuvent absorber les effets attendus d'une reprise. Sur ce raisonnement, que les Français partagent avec les représentants des *gouvernements étrangers, comme* le prouve l'adoption de la résolution des ministres européens du travail à *Luxembourg, le 7 juin, s'échafaudent* quelques initiatives.

On a pu voir, récemment, plusieurs ministres porter leur attention sur les problèmes de formation, en plus de M. Marcel Rigout, le ministre de la formation professionnelle, qui y est légitimement attaché. On reconnaît maintenant que l'effort de formation pour une main-d'œuvre qualifiée, préparée à changer d'emploi plusieurs fois dans sa carrière, constitue une réponse au rétrécissement du marché du travail.

Le test Citroën

Mais l'on sait aussi que ce chemin sera long à parcourir, avant d'aboutir à des résultats, et c'est tout naturellement qu'on se préoccupe donc de lier la formation à la réduction du temps de travail. Là aussi, on constate que les ministres, et à commencer par le premier, *se sont faits* très insistants sur ce thème depuis plusieurs semaines. Certes, certains reconnaissent que la réduction du temps de travail s'accommoderait mieux d'un retour à la croissance ou s'intégrerait plus facilement dans les politiques sociales d'entreprises performantes mais, au-delà, on en fait désormais une exigence gouvernementale. Deux éléments témoignent d'ailleurs de cette attitude. Il s'agit d'abord de l'adoption, par le conseil des ministres du 29 mars, de la nouvelle formule des contrats de solidarité-réduction du temps de travail (1 500 francs de prime par heure diminuée et par emploi pendant trois ans dans certains cas) qui n'ont pourtant guère connu le succès jusqu'à présent (sept contrats signés en mai). Il s'agit ensuite de la façon dont est menée l'affaire Citroën par M. Pierre Bérégovoy lui-même, qui veut *se faire* l'artisan d'*un autre* mode de traitement des dossiers sociaux.

Partant du principe que, en période de crise prolongée et parce qu'il faut sauver les entreprises, rien ne peut se réaliser sans la participation des salariés, *il entend apporter* la démonstration que des sureffectifs peuvent être résorbés par la formation et, surtout, par la réduction du temps de travail. Très clairement, le ministre des affaires sociales veut réussir un test, le ministre de l'emploi, M. Ralite, allant même jusqu'à en évoquer l'exemplarité. En d'autres termes, obtenir un *succès chez Citroën ouvrirait la voie* à d'autres contrats et pèserait sur l'issue des négociations engagées entre les partenaires sociaux sur le thème de la flexibilité.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu, reconnu de tous, on peut se demander tout à la fois si le dossier était bien choisi. Mais, dès lors que le gouvernement a sainement décidé de s'en remettre à la discussion contractuelle pour voir s'appliquer la réduction du temps de travail sans encourir les inconvénients d'une mesure *généralisée* et *autoritaire*, il ne disposait que de l'affaire Citroën pour faire avancer les choses...

Un autre langage

Reste le dernier élément du triangle, la croissance. Sur ce sujet, aussi, les ministres sont divisés entre ceux qui parient *sur* les résultats à venir de la rigueur et ceux qui pensent, soit à une politique de relance, soit à des opérations *sélectives*, comme le réclame aussi le CNPF. Au lendemain des élections européennes, ce débat se trouve ravivé et même aiguillonné par les exigences de plus en plus affirmées de M. Bergeron et de M. Krasucki, bien sûr, mais aussi de la *CFDT, qui* a *manifestement* choisi de porter là le fer de sa critique. Les déclarations de M. Pierre Héritier, responsable du secteur économique de la CFDT, le confirment : *« Après un premier échec de la politique de relance par le pouvoir d'achat en 1981-1982, un second est prévisible si le gouvernement se contente de copier les doctrines néolibérales »*, a-t-il affirmé à l'AFP, en ajoutant : *« Notre critique porte sur la stratégie – ou l'absence de stratégie – qui est utilisée pour faire front aux contraintes économiques. »*

Partagé entre le *réalisme et* la crainte du chômage, coincé entre l'impossibilité de prendre d'autres mesures et *la nécessité de rester lui-*même, le gouvernement sait ne pas pouvoir convaincre complètement. C'est que, de toute manière, la voie est étroite, et plus encore parce que le pouvoir rejette ces « facilités » que lui souffle le patronat, désireux de se débarrasser des contraintes sociales. *« Nous refuserons toute déréglementation »*, affirme M. Bérégovoy, *comme* il l'a *encore* dit à la conférence annuelle de l'OIT, à Genève (*le Monde* du 16 juin), tout en *ne souhaitant pas encombrer* le dispositif législatif de nouveaux textes.

Aussi pense-t-on encore à d'autres solutions, peut-être intéressantes à long terme. Par exemple, on réfléchit beaucoup sur la possibilité de substituer aux sommes importantes affectées aux préretraités (10 milliards de francs) des opérations consistant à réorienter, vers les activités tertiaires ou de services, des travailleurs *condamnés par le déclin* des emplois industriels. Avec de la formation et des contrats qui pourraient être *passés entre des* entreprises, l'Etat financerait des conversions sans que cela lui coûte plus cher que le traitement social actuel mais en assurant, cette fois, des emplois.

Toutes proportions gardées, des solutions de ce genre sont déjà prévues pour les pôles de conversion et les restructurations industrielles. Or, si elles ont été annoncées le 29 mars, avec le retentissement que l'on sait, elles n'ont pas encore connu un commencement d'exécution. Les décrets d'application, les arrêtés comme les *circulaires ne sont pas publiés*, alors que tout le monde reconnaissait la nécessité de « faire vite ».

Cette dernière affaire illustre tristement ce qui se passe sur l'ensemble du dossier de la politique de l'emploi. Pris dans un réseau de contradictions, le gouvernement, qui constate la fin du traitement social, tarde à définir sa réponse ou, ayant promis de grandes actions, rate son *« effet d'annonce »*, comme le 13 juin dernier. On parle beaucoup d'essouflement du gouvernement Mauroy. L'emploi en est un exemple. Une nouvelle équipe tiendrait-elle un langage nouveau ? Tout le laisse supposer.

ALAIN LEBAUBE.

A Fos-sur-Mer

M. KRASUCKI ÉVOQUE « LA CONVERGENCE DES LUTTES SYNDICALES » SUR LE PLAN EUROPÉEN

Plusieurs milliers de personnes, venues des cinq régions du sud de la Loire, ont participé, le samedi 23 juin, à la journée « portes ouvertes » organisée par la CGT sur le site de l'usine Ugine-Aciers de Fos-su-Mer (Bouches-du-Rhône). Ces *« portes ouvertes sur la vérité et sur l'avenir de l'industrie sidérurgique nationale »* étaient la réplique de celles qui ont eu lieu le 30 mai en Lorraine. La direction de l'entreprise ne les avait pas autorisées et en a contrarié le déroulement en suspendant le fonctionnement des installations. Au cours d'un meeting tenu devant les portes de l'usine, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a, une nouvelle fois, dénoncé *« l'absurdité de l'actuel plan acier »* et évoqué, en présence d'une délégation des mineurs britanniques de Liverpool, *« la convergence des luttes syndicales »* sur le plan européen pour faire échec au *« capital cosmopolite multinational »*. – (Corresp.)

ELF-AQUITAINE : LA CFDT ET LA CGT REMPORTENT LA MAJORITÉ DES SIÈGES D'ADMINISTRATEURS

La CFDT et la CGT emportent chacune deux sièges, contre un siège à FO et un siège à la CGC, aux élections du conseil d'administration de la société nationale ELF-Aquitaine, qui ont eu lieu le 13 juin. Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 47 695 ; *votants :* 32 704 (68,6 %) ; *exprimés :* 31 249. Ont obtenu : *CFDT :* 24,7 %, deux sièges ; CGT : 24,3 %, un siège ; CGC : 21,4 %, un siège ; FO : 20,7 %, un siège ; CFTC : 8,8 %, aucun siège.

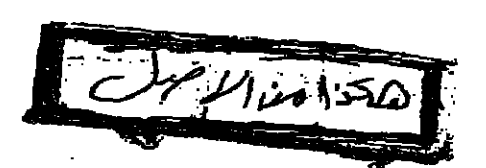
FAITS ET CHIFFRES

● **La CGT critique la gestion de Renault.** – M. *Gilbert Lebescond*, responsable fédéral CGT pour le groupe Renault, a vivement critiqué, le 20 juin, la gestion de M. Bernard Hanon, PDG du groupe automobile.

La CGT constate que, *« contrairement aux engagements pris en 1983 »*, la direction du groupe a décidé *« unilatéralement et sans concertation »* d'investir 5 milliards de francs dans sa filiale aux USA.

La centrale syndicale estime, en effet, que les investissements projetés par American Corps, filiale de Renault à 46,5 %, au Canada, sont faits au détriment de ceux qui pourraient être engagés en France. La CGT exige la *« transparence financière »* des comptes du groupe. Selon elle, les pertes annoncées par Renault le 23 mai (1,576 milliard en 1983) seraient essentiellement dues à l'endettement et non à l'augmentation de la masse salariale.

● ***Brevets électroniques* : la France au troisième rang.** – La France se situe au troisième rang mondial pour le nombre de brevets déposés dans le secteur électronique, loin derrière les Etats-Unis et le Japon, indique une étude de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Les Etats-Unis ont déposé 32,5 % des trois mille brevets sur l'électronique publiés dans le monde au cours du second semestre 1983, le Japon 26,3 % et la France 17 %, suivie par la RFA, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Sur les dix-huit premiers déposants, on trouve huit Japonais, sept Américains, un Français (Thomson), un Allemand (Siemens) et un Néerlandais (Philips). Dans le domaine informatique, les firmes japonaises et américaines comptent pour 70 % des dépôts.



AFFAIRES

L'Européenne de banque va recevoir 360 millions de francs de fonds propres

Encore convalescente après deux exercices lourdement déficitaires (une perte de 96,8 millions de francs, qui s'ajoute à celle de 320 millions de l'année précédente), l'Européenne de banque vient de recevoir une *nouvelle bouffée d'oxygène* sous la forme d'un important renforcement de ses fonds propres afin de l'aider à parvenir au rétablissement de l'équilibre, escompté *« à partir de 1985 »* par les dirigeants de l'ex-banque Rothschild.

Déjà, en janvier 1983, l'établissement de la rue Laffitte avait vendu au groupe Suez pour quelque 500 millions de francs le solde de ses participations industrielles. Débarrassée de ce fardeau, l'Européenne de banque, qui avait auparavant cédé à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme sa filiale hôtelière PLM, s'intégrait en juillet dernier à un trio bancaire animé par le Crédit commercial de France et complété par l'Union de banques à Paris, en attendant une possible ouverture de cette coopération à d'autres établissements.

A présent, le CCF confirme l'intention qui lui était prêtée (*le Monde* du 31 mai) de resserrer les liens établis entre ces partenaires — tout en écartant l'idée d'une fusion — en prenant une participation directe de 10 % dans l'Européenne de banque, laquelle sera portée à 51 % au début de l'année 1985. Parallèlement, le Crédit commercial de France va verser à la banque de la rue Laffitte, à titre d'actionnaire, une avance de 130 millions de francs sans intérêt.

De son côté, l'Etat vient de mettre à la disposition de l'Européenne de Banque — conformément aux prévisions — une avance d'actionnaire de 100 millions de francs. Enfin, cette dernière va se voir octroyer un prêt participatif de 130 millions de francs d'une durée de quinze ans. Ce prêt, remboursable en onze annuités avec un différé de quatre ans, sera assorti d'un taux d'intérêt de 5 % pendant les premières années, lequel devrait être relevé progressivement par la suite selon des modalités qui restent à déterminer.

Au total, ce sont donc 360 millions de francs d'argent frais qui devraient permettre à l'Européenne de banque *« d'être remise sur les rails »*, selon l'expression des pouvoirs publics, qui doivent encore régler un problème : sceller le sort de la Discount Bank. Rachetée en 1975, cette filiale est apparue rapidement comme une mauvaise affaire pour la banque Rothschild de l'époque, et les différentes tentatives entreprises pour la recéder à un autre réseau bancaire ont toutes échoué, notamment auprès de la Banque Hervet, qui trouvait trop élevé le prix demandé. Mais une solution définitive devrait être trouvée au cours des prochaines heures pour la Discount Bank, qui serait reprise par un établissement appartenant à cette constellation à trois, sous réserve de l'accord des autorités de tutelle.

S.M.

TRANSPORTS

UNE CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR LE PAQUEBOT « MERMOZ »

Les responsables de la Nouvelle compagnie de paquebots (NCP) — du groupe des Chargeurs réunis, — qui organisent les croisières Paquet ont confirmé leur intention de transférer le paquebot *Mermoz* sous le pavillon de complaisance des Bahamas, ce qui donne lieu, dans la Compagnie à des mouvements de grève lancés par la CFDT et la CGT.

« Nous devons, pour être au même niveau de compétitivité que nos concurrents sur le marché des croisières, faire des économies sur nos coûts d'exploitation. Or, avec le pavillon des Bahamas, nous pourrions obtenir une économie sur les charges de main-d'œuvre de 200 000 F par an et par employé », indique M. Benoît Georges-Picot, président de la NCP.

Des assurances ont été données aux actuels marins et officiers de la compagnie (trois cent quatre-vingt-dix personnes) qu'ils ne perdraient ni leur statut d'inscrit maritime, ni leur emploi. D'autre part, aucune décision ne sera prise avant janvier 1986 à propos du transfert éventuel de l'*Azur*, le deuxième paquebot de la Compagnie, sous pavillon de complaisance.

La NCP a aussi décidé de mettre à neuf le *Mermoz* pour lui donner une durée de vie supplémentaire de dix ans. Coût des investissements à 80 millions de francs environ. La commande pourrait être passée soit à un chantier de réparation navale de Malte, soit plus vraisemblablement à un chantier de Marseille, si l'offre de ce dernier est compétitive.

LE 27e CONGRÈS DES COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION

Une ambition : reprendre des entreprises saines

Bordeaux. — Les Sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ont tenu à Bordeaux les 21, 22 et 23 juin leur vingt-septième congrès, qui a lieu tous les trois ans. Les six cent cinquante délégués venus de toutes les régions ont confronté leurs expériences, et débattu des forces et des faiblesses de ces PME particulières qui prétendent vivre la démocratie dans l'entreprise et accepter la concurrence avec l'univers professionnel traditionnel.

A la fin de 1983, il y avait 1 269 SCOP, employant 40 423 salariés, dont 61 % (24 625 personnes) sont « sociétaires ».

Les créations de SCOP se sont accélérées depuis trois ans, avec 255 SCOP nouvelles en 1981 (3 538 emplois), 299 en 1982 (4 897), et un peu moins en 1983, sans que les chiffres précis soient encore disponibles.

Il est vrai que la crise, avec son cortège de dépôts de bilan, de licenciements, a suscité de nombreuses créations de SCOP, les salariés refusant de voir disparaître l'outil de travail. Mais ces SCOP-là sont particulièrement fragiles, les anciens salariés n'étant que rarement prêts à endosser les responsabilités de coopérateurs... *« Nous ne voulons plus de ces coopératives qui se cassent la figure parce qu'elles ont repris des affaires moribondes... »*, a pu ainsi s'exclamer M. Régis, président de la Confédération nationale. Pour les instances confédérales, comme pour

De notre envoyée spéciale

les pouvoirs publics, la voie à encourager est la création de SCOP à partir de PME saines, dont le responsable souhaite prendre sa retraite sans avoir de successeur. Ces *« mutations »*, que des aménagements fiscaux doivent prochainement encourager, *a dit* M. *Jean Le Garrec*, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, ont, depuis 1978, représenté 10 % des créations de SCOP. Or 3 000 PME, a encore dit le ministre, disparaissent chaque année faute d'héritier... Le plus grand obstacle, à cet égard, semble bien être l'état d'esprit du monde patronal, pour qui ces entreprises, *« démocratiquement gérées »*, continuent à sentir le soufre.

Quant aux SCOP créées spontanément, il semble que, peu à peu, la place soit faite aux activités de pointe : la vannerie, la poterie, le tissage, ces activités artisanales de luxe, avaient attiré trop d'amateurs insuffisamment soucieux de gestion ; aujourd'hui, l'informatique, les arts graphiques les plus élaborés, les activités de conseil (en marketing, voire en publicité) se font jour.

Les SCOP attirent les jeunes, puisque 60 % des coopérateurs ont moins de quarante ans.

Les difficultés que connaissent les SCOP sont celles de toutes les PME : faiblesse, absence ou manque de dynamisme de la commercialisation des produits, surendettement, insuffisance des fonds propres. Il est cependant difficile de juger, au cours d'un congrès, de la santé d'un secteur, à la fois diffus et hétérogène. Parmi ceux qui ne se sont pas rendus au congrès national, combien, sur la corde raide, sont à la veille de décisions déchirantes, combien, trop heureux d'avoir des commandes à exécuter, étaient trop occupés pour songer à perdre deux ou trois journées de travail ? Il y a fort à parier que, branche par branche, les SCOP ne se portent ni mieux ni plus mal que les sociétés capitalistes.

L'une d'entre elles, le Chèque-Déjeuner (deuxième sur le marché de la gestion des chèques-restaurant), est en train de constituer une Union de coopératives, sorte de holding qui permettra de mettre une partie des résultats en commun. *« C'est le contraire des lois de la biologie »*, dit M. Antoni, ancien président de la Confédération : *« Ce sont les filles qui vont créer la mère. »*

Deux courants d'opinion se font cependant jour. Certains souhaitent faire sonner haut et fort leur originalité d'entreprises démocratiques (un homme, une voix), où le patron est soumis régulièrement à réélection et où les décisions importantes (investissements, politique des salaires) sont prises en commun. D'autres, tout aussi motivés par l'esprit coopératif, estiment que cette originalité doit n'être pour l'environnement du marché qu'un statut juridique, l'effort de communication portant sur la qualité du produit, sa compétitivité.

JOSÉE DOYÈRE.

Aux États-Unis

L'ACCORD IBM-HITACHI EST EXAMINÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE

Le département de la justice des Etats-Unis procède, depuis plusieurs mois, à une *« enquête de routine »* vis-à-vis du constructeur informatique IBM. Cette enquête vise à déterminer si certains accords qu'IBM a passés avec des concurrents ne sont pas contraires à la loi antitrust.

Le département de la justice fait notamment allusion à l'accord à l'amiable conclu le 6 octobre 1983 entre IBM et la firme japonaise Hitachi à l'issue d'une affaire d'espionnage industriel entre les deux firmes ; IBM avait renoncé à ses plaintes en justice contre Hitachi pour vol d'informations confidentielles sur son matériel, en contrepartie de quoi Hitachi avait accepté de lui verser une indemnité d'un montant de 300 millions de dollars.

● **La CFDT et la politique économique du gouvernement.** — *« La gauche fait fausse route si elle n'apporte pas des correctifs importants à sa politique économique »*, déclare M. Pierre Héritier, secrétaire général de la CFDT, dans une interview à l'AFP. *« On ne voit pas ce qui peut arrêter la marée noire du chômage »*, estime M. Héritier, qui considère que *« le traitement social du chômage ne tient pas lieu d'une politique de l'emploi »*.

Préconisant une *« politique sélective de relance par l'investissement »*, M. Héritier ajoute qu'*« un redressement est urgent en sortant des politiques traditionnelles »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6270	8,63	− 20	+ 10	− 35	0	− 135	− 15
$ can.	6,5745	6,5792	− 0	+ 40	− 10	+ 40	− 85	+ 25
Yen (100) ...	3,6080	3,6110	+ 165	+ 185	+ 353	+ 372	+ 1035	+ 1100
DM	3,0674	3,0695	+ 150	+ 163	+ 308	+ 324	+ 917	+ 968
Florin	2,7245	2,7263	+ 127	+ 140	+ 260	+ 275	+ 777	+ 825
F.B. (100) ...	15,0870	15,0970	− 18	+ 110	+ 110	+ 125	+ 16	+ 504
F.S.	3,6809	3,6838	+ 209	+ 229	+ 451	+ 473	+ 1407	+ 1475
L (1 000) ...	4,9830	4,9861	− 124	− 92	− 271	− 229	− 856	− 746
£	11,7612	11,7739	+ 283	+ 342	+ 530	+ 604	+ 1470	+ 1671

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 5/8	11 7/8	11 15/16	12 1/16	12	12 1/8	12 1/2	12 5/8
DM	5 1/8	5 3/8	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6 3/16	6 5/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 7/16	6 9/16
F.B. (100) ..	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 1/2	11 7/8	12 1/4
F.S.	1 1/2	2	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000) ..	15	15 1/2	14 1/4	14 13/16	14 3/4	15 1/4	15 1/2	15 7/8
£	8	8 1/8	8 13/16	8 15/16	9 3/16	9 5/16	9 13/16	9 15/16
F. franç. .	11 3/4	11 15/16	11 13/16	12	11 7/8	12 1/16	13	13 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'AVENIR DE CREUSOT-LOIRE

La mise en règlement judiciaire paraît probable

Le tribunal de commerce de Paris, sous la présidence de M. Jacques Bon, devait rendre son jugement, dans l'après-midi du 25 juin, sur l'éventuelle mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire. En fin de matinée, tant chez Schneider — l'actionnaire principal du groupe en difficulté — que chez les pouvoirs publics, le pessimisme prévalait, et le pire — le dépôt de bilan — apparaissait comme la solution la plus vraisemblable. La plus grande faillite qu'aurait connue la France industrielle.

Le week-end, il est vrai, a été l'occasion une fois encore de part et d'autre d'échanger des arguments par médias interposés plutôt que de traiter sur le fond. Comme si, dans ce dossier, depuis des semaines le rôle des protagonistes était d'abord de mettre l'opinion publique de leur côté.

M. Fabius, interrogé sur TF 1 le 23 juin sur l'avenir de Creusot-Loire, répondait : *« Il faut absolument que la proposition qui a été faite par les investisseurs* (*le Monde* daté 24-25 juin) *soit discutée par les dirigeants ; il faut absolument sauver cette entreprise. »* Et d'ajouter : *« La seule chose que disent les dirigeants à l'Etat et aux contribuables, c'est : il faut que vous payiez 3 milliards, et vous n'aurez aucun droit de regard. En agissant ainsi, ces dirigeants prennent en otages les trente mille salariés de l'entreprise et ses sous-traitants. »*

Le lendemain, la société Schneider SA répondait dans un communiqué n'être pas hostile à l'entrée dans son capital d'un groupe d'investisseurs, à condition que *« le groupe Empain-Schneider garde le contrôle de ses principales filiales industrielles : Jeumont-Schneider, Merlin-Gérin et Spie-Batignolles »*. Ce qui suppose soit une prise de participation minoritaire par le groupe d'investisseurs, soit que les actionnaires d'Empain-Schneider rachètent à Schneider SA sa participation dans Jeumont-Schneider. Une manière de dire, une fois encore, que seule Creusot-Loire devait faire l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

Les dirigeants de Schneider répétaient que les dernières propositions gouvernementales revenaient *« à nationaliser Schneider et les sociétés du groupe Empain-Schneider soit contractuellement, soit par les contraintes financières imposées »*. Un argument auquel M. Fabius avait répondu par avance en affirmant : *« Si les pouvoirs publics avaient voulu nationaliser le groupe, ils auraient pu le faire en 1981. »*

Devant tant d'incapacité à s'entendre — il n'y a pas eu la moindre réunion ni samedi ni dimanche — on voit mal quelle solution miracle pourrait être trouvée dans les quelques heures précédant l'échéance. Même si les vingt-deux mille salariés (non compris ceux de Framatome) et les milliers de sous-traitants qui emploient eux-mêmes quelque cent mille salariés (principalement en Saône-et-Loire) continuent de s'attacher au plus maigre espoir.

Mais quand bien même une société d'exploitation serait-elle désignée par le tribunal pour maintenir l'activité (et sauver commercialement ce qui peut encore l'être) — on parle d'Alsthom-Atlantique, d'Usinor ou de Framatome et de son groupe d'investisseurs, — elle devrait prendre les mesures de gestion qui s'imposent et auxquelles nul syndic n'échappera. Le rapport Schulz parlait de deux mille sept cents suppressions d'emplois immédiates, mais il apparaît déjà dépassé et l'*« ardoise sociale »* pourrait être de plus du double. De plus, sur le plan industriel, qu'adviendra-t-il des unités et filiales les plus déficitaires du groupe (Delattre-Levivier, Pinguely, voire de la division Batignolles) ? D'autant que les pouvoirs publics craignent que la situation ne soit *« pis encore que ce qui a été avancé »*.

Autant dire que, alors qu'approchait l'heure de l'audience du tribunal de commerce de Paris, l'ampleur des dégâts qui pourraient résulter d'une mise en règlement judiciaire était loin d'être complètement appréciée.

B. D.

AFFAIRES

A L'INITIATIVE DE LA CGE ET DE THOMSON

Grandes manœuvres dans le secteur des services informatiques

Les deux groupes nationalisés, CGE et Thomson envisagent de regrouper au sein d'une même structure l'ensemble de leurs participations dans les sociétés de services informatiques. L'idée, à vrai dire, n'est pas nouvelle et découle directement des accords conclus entre les deux groupes à l'automne dernier.

La CGE est présente dans ce secteur à travers une filiale, la Compagnie générale de services informatiques GSI (1,2 million de francs de chiffre d'affaires), qui est plutôt spécialisée dans ce qu'on appelle le « traitement machine » et la fourniture de logiciels relativement simples (comptabilité, paie, gestion de fichiers). Plus récemment, la société a étendu ses activités aux banques de données. Elle a racheté Sligos, la filiale du Crédit lyonnais, et vient d'être chargée d'élaborer la banque de données macro-économiques française avec l'INSEE.

Depuis plusieurs années, la CGE détenait également 45 % de la SESA (500 millions de francs de chiffre d'affaires), la société de services maître d'œuvre du réseau français de transmission de données par paquets, Transpac. Toutefois, face à une équipe dirigeante de la SESA, majoritaire et soucieuse de son indépendance, cette participation ne laissait en fait que peu de pouvoirs à la CGE. Or, à la fin de 1982, le groupe prenait, à travers une procédure complexe et discrète, la majorité (52 %) dans l'affaire, au moment même où Cap-Gemini-Sogeti, société privée et numéro un européen des services informatiques (1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires), rachetait les 35 % du fondateur de la SESA, M. Jacques Stern, aujourd'hui président de Bull.

Désagréablement surpris en découvrant cette opération de la CGE, Cap-Gemini-Sogeti a porté, depuis, sa participation à 42 % en rachetant 7 % aux dirigeants de la SESA, ces derniers conservant 6 %. Une sorte de *statu quo* s'était établi entre les deux principaux actionnaires de la SESA, Cap-Gemini-Sogeti ne manquant cependant pas une occasion de rappeler qu'elle souhaitait devenir le principal actionnaire de SESA.

Vint l'opération Thomson-CGE. A l'origine, les sociétés de services spécialisées du groupe que préside M. Gomez, en particulier TITN et Answare, devaient être transférées au nouvel ensemble qui regroupe, sous la responsabilité de la CGE, les activités télécommunications de Thomson. Syseca (242 millions de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans l'ingénierie des grands systèmes informatiques militaires, devait, cependant, à la demande pressante du ministère de la défense, rester dans le giron de Thomson.

Ce schéma initial allait être modifié, la CGE proposant il y a quelques mois de créer un holding qui coifferait toutes les sociétés de services du nouvel ensemble : GSI, SESA, Answare, TITN, mais aussi Syseca. La CGE détiendrait 51 % de ce holding, et Thomson 49 %. L'idée de donner un strapontin à Bull a été abandonnée. Bref, derrière Téléphone de France pointait Logiciel de France...

Les réactions n'ont pas tardé. D'autant que les arguments avancés par ses initiateurs n'ont pas toujours convaincu et restent encore flous. Pour apaiser les inquiétudes des sociétés concernées, il leur a été expliqué que ce holding et ses dirigeants — on parle de M. d'Orléac comme PDG — seraient « *transparents* ». « *Votre autonomie sera préservée... Il n'y aura rien de changé.* » Pourquoi dans ces conditions mettre en place une telle structure ? Est-ce pour permettre à la CGE de s'affirmer comme le numéro un européen du service informatique, et un des grands mondiaux sur le papier, en consolidant les cinq entreprises concernées (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) ? Le groupe Thomson ne voit-il pas là l'occasion de préserver l'avenir en conservant une position dans le service informatique, qu'il avait peut-être abandonné un peu vite lors des premières négociations avec la CGE ?

Les cadres de GSI, qui avaient jusqu'à présent vécu tranquillement « loin du Bon Dieu », se sont en tout cas vivement opposés au projet, faisant valoir qu'il n'y avait aucune synergie possible avec les autres sociétés et qu'ils ne voyaient pas l'utilité d'être intégrés dans cette nouvelle structure. Apparemment, ils ont obtenu gain de cause. Le ministère de la défense, de son côté, est toujours réticent à une intégration de Syseca dans une vaste structure.

Mis en sommeil ces dernières semaines en raison des incertitudes qui ont plané quant à la nomination de M. Pébereau à la présidence de la CGE, le projet semble être ressorti des tiroirs ces derniers jours. GSI ne serait plus concernée, mais pour le reste *il n'y aurait rien de changé.*

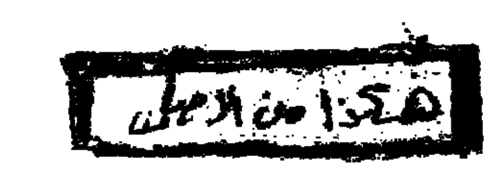
Une industrie pas comme les autres

Si les dirigeants d'Answare, de TITN et même de Syseca paraissent résignés, espérant tirer leur épingle du jeu en naviguant entre les deux actionnaires du holding, le cas de la SESA pose de sérieux problèmes. *D'une part, les dirigeants* et les équipes de la société ne veulent pas d'une telle intégration. D'autre part, Cap-Gemini-Sogeti, qui détient plus que la minorité de blocage, y est hostile. Son PDG, fondateur et actionnaire principal, M. Serge Kampf, l'a fait récemment savoir à la CGE. Il lui a en outre demandé un réexamen rapide de la situation en vue d'une redistribution des responsabilités et du capital entre les deux actionnaires et les dirigeants de la SESA.

Ces derniers préféreraient, à tout prendre, avoir Cap-Gemini-Sogeti comme actionnaire principal plutôt que la CGE. Et ce, pour plusieurs raisons. L'industrie du logiciel n'est pas une industrie comme les autres. Elle s'accommode mal de grandes et lourdes structures où une bonne partie du temps et de l'énergie des cadres supérieurs est absorbée par les problèmes de coordination et les relations avec les maisons mères. SESA et Cap-Gemini-Sogeti se connaissent bien, et il existe des complémentarités entre ces deux sociétés. Le fait que la CGE soit nationalisée et Cap une société privée qui a réussi est également un élément qui entre en ligne de compte.

L'intégration de la SESA dans Logiciel de France risquerait donc de créer un conflit majeur avec le personnel de la SESA, Cap-Gemini-Sogeti et le milieu des services informatiques, toujours très attentif aux ambitions des grands groupes industriels. Voire avec Bull qui peut nourrir depuis un an des inquiétudes face à l'appétit de la CGE.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.





FINANCES

Les négociations entre le Nigéria et le FMI sont interrompues

Les négociations entre le Nigéria et le Fonds monétaire international (FMI) ont été interrompues *une nouvelle fois*, le gouvernement de Lagos continuant à juger inacceptables trois des conditions imposées par le Fonds pour accorder un prêt de 3 milliards de dollars : dévaluation de 25 % (par rapport au dollar) du naira (monnaie nationale nigériane), libéralisation du commerce avec l'étranger et arrêt des subventions pétrolières.

Une délégation nigériane, dirigée par le ministre de l'économie et les dirigeants de la Banque centrale, s'était rendue la semaine dernière à Washington pour y rencontrer M. de Larosière, directeur général du FMI, et discuter de ce fameux prêt. Elle vient de rentrer à Lagos, les entretiens ayant, semble-t-il, tourné court.

Les négociations avaient commencé en avril, et, déjà, une mission du FMI avait écourté sa visite en raison de divergences de vues sur le programme d'austérité « conseillé » au gouvernement. Le ministre nigérian des finances déclarait, au début du mois de juin : *« Le Nigéria peut vaincre ses difficultés économiques avec ou sans l'aide du Fonds, et n'est pas dans un état désespéré. »* Ajoutant que *« l'intérêt national »* déterminerait l'acceptation ou le refus des propositions du FMI. Le Nigéria doit trouver 3,5 milliards de dollars par an jusqu'en 1987 pour rembourser le capital et les intérêts d'une dette extérieure de 15 milliards de dollars.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

La commission de conciliation du Congrès se prononce pour une réduction du déficit budgétaire de 61 milliards de dollars

Au terme d'un marathon épuisant de vingt et une heures de négociation, la commission de conciliation mixte Sénat-Chambre des représentants s'est mise d'accord samedi 23 juin pour proposer au vote des deux assemblées, cette semaine, une *réduction de 61 milliards de dollars* du déficit budgétaire sur les trois années qui viennent.

Cette réduction comporte des augmentations d'impôts pour 50 milliards de dollars et des diminutions de dépenses pour 11 milliards de dollars. Elle s'inscrit dans un programme global de réduction du déficit budgétaire de 140 à 150 milliards de dollars en trois ans, dont une bonne partie doit venir d'un freinage des dépenses militaires et d'économies sur divers postes.

Ce compromis, acquis péniblement, a surtout une valeur politique et constituant une sorte d'« acompte » *(down payment)* sur la promesse de réduire le déficit budgétaire que l'ensemble des parlementaires ont virtuellement contractée vis-à-vis des électeurs. Pour l'année qui vient, si ce compromis est adopté, ce qui est probable, et si le président Reagan lui donne son accord, ce qui est également probable, à l'exception d'un différend encore pendant sur les dépenses militaires, l'effet des mesures ainsi décrétées sera réduit. Déjà, l'augmentation des taux d'intérêt, qui a alourdi la charge de la dette publique, en a absorbé la majeure partie. Parmi les principales mesures, figurent un alourdissement de la taxe sur les alcools, le *maintien, pendant deux ans,* d'une taxe sur les communications téléphoniques, un relèvement des taxes sur le gazole et un blocage pendant quinze mois des honoraires des médecins de la Sécurité sociale. En revanche, l'impôt indirect sur les tabacs sera réduit.

Une série d'aménagements divers a été proposée, dont le plus important est la suppression de la retenue à la source de 30 % *(withholding tax)* sur les intérêts payés aux investisseurs étrangers. Cette suppression, qui comble les vœux du Trésor, favorisera l'afflux de capitaux étrangers sur le marché américain, aux dépends des émissions internationales en eurodollars, et ne manquera pas, si elle est votée, de perturber considérablement les marchés financiers mondiaux (*le Monde* des 20 et 21 mars).

MAURITANIE

● **Un nouveau gisement de phosphate découvert en Mauritanie.** — Les réserves d'un nouveau gisement mis à jour dans le sud de la Mauritanie sont estimées à 95 millions de tonnes. La teneur du minerai est de 19 % à 20 % et la production annuelle est évaluée à 4,7 millions de tonnes. Le coût de la mise en exploitation est de l'ordre de 370 millions de dollars (près de 3 milliards de francs). La recherche a été menée par un consortium regroupant des intérêts mauritaniens, le Bureau de recherches géologiques et minières BRGM-France et la Société sénégalaise des phosphates de Taïba.

RFA

● **Le PNB a augmenté de 3,6 % en un an.** — Le produit national brut d'Allemagne fédérale a augmenté de 3,6 % (en chiffres réels) au premier trimestre 1984, par rapport à la même période de 1983, annonce l'Office fédéral des statistiques. Au premier trimestre 1983, le PNB ouest-allemand avait diminué de 0,3 %, par rapport à la même période de 1982. — *(AFP.)*

● **Baisse de 10,8 % de la production automobile.** — La production automobile ouest-allemande a diminué de 10,8 % en mai par rapport à avril. Selon l'Association ouest-allemande des constructeurs automobiles (VDA), 309 700 véhicules sont sortis des chaînes de montage en mai contre 347 410 le mois précédent. Par rapport au mois de mai 1983 (374 140), la production a baissé de 17,2 %. Les constructeurs ouest-allemands ont exporté en mai 200 400 véhicules, en augmentation de 10 % par rapport à avril.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 1984

Au cours de la discussion qui a précédé le vote des résolutions, le président a répondu aux questions posées par les actionnaires.

Interrogé sur le préjudice causé à la CFR par les conditions d'application de la formule de prix, le président a rappelé que celle-ci n'avait été normalement appliquée qu'au cours du premier semestre 1983. En 1982, les mesures successives d'écrêtement des prix avaient diminué les recettes de la CFR de plus de 700 millions de francs.

Au deuxième semestre 1983, deux nouvelles dispositions ont coûté ensemble 400 millions de francs à la CFR. En juillet tout d'abord, les paramètres de la formule ont été modifiés, puis, à partir de septembre, l'administration a retenu un cours fictif du dollar pour le calcul des prix de vente maximum.

Le plafonnement du dollar jusqu'au 9 février 1984 et le maintien des paramètres à leurs valeurs de juillet 1983 ont encore coûté 300 millions de francs supplémentaires à la CFR au premier semestre 1984.

Le président a ajouté qu'il n'y avait pas lieu d'espérer en 1984 une nouvelle diminution sensible des frais financiers. Leur réduction en 1983 a été surtout la conséquence d'un déstockage important, rendu possible par le changement de la réglementation. Il n'y a pas de raison actuellement d'accentuer le déstockage, sauf à adapter les stocks au marché.

Les autres facteurs qui affectent défavorablement les résultats de la CFR sont la dépression du marché international et le décalage inhérent au système de détermination des prix. Comme l'effet de stock ne sera sans doute que légèrement positif au premier semestre 1984, il apparaît que le résultat comptable au 30 juin 1984 sera négatif.

Interrogé sur la concurrence des produits raffinés en provenance des pays producteurs de brut, M. Guilbaud a indiqué que l'Europe occidentale ne serait sans doute pas l'objectif principal de ces exportations et que, si leurs prix n'étaient pas alignés sur ceux des pétroles bruts, il en résulterait certes une concurrence dangereuse, mais le marché des bruts ne manquerait pas d'en enregistrer les conséquences.

Exposant la situation de la distribution, le président a indiqué que la concurrence était très vive entre les grandes marques, les grande surfaces et les discounters. Les points de vente à gros débit, à coût d'exploitation plus faible que les petites stations, peuvent consentir des rabais en restant bénéficiaires, et il y a des chances que la situation actuelle se prolonge et que les marges de distribution ne retrouvent pas leur ancien niveau.

La CFR et TCFD en tireront les conséquences, en réduisant le nombre de leurs points de vente, tout en modernisant ceux qui seront conservés et en augmentant leur débit.

A la demande d'un actionnaire, M. Guilbaud a précisé que l'offre de départ en préretraite formulée par la CFR en 1983 avait été acceptée par 420 personnes environ, et que celles-ci recevraient, jusqu'à la date de leur retraite effective, de 60 à 65 % de leur dernière rémunération, selon l'ancienneté.

En réponse à des actionnaires qui regrettaient l'absence de dividendes, le président a rappelé les mauvais résultats des années passées. Certes, l'exercice 1983 marque un net redressement, mais se solde encore par une perte. La CFR a conscience des vœux de ses actionnaires, elle a fait de gros efforts pour s'équiper d'un outil de raffinage moderne et compétitif, et pour assainir l'ensemble de ses participations chimiques, mais ses résultats futurs ne dépendent pas que d'elle. Actuellement, l'exploitation reste déficitaire, pour les raisons indiquées plus haut. Le niveau de la perte est sujet, entre autres, aux variations du cours du dollar. A certains moments, le résultat est proche de l'équilibre, mais il est le plus souvent négatif et risque de le rester tant que le régime des prix ne sera pas modifié.

Interrogé sur les perspectives de la chimie du groupe, le président indique que plusieurs participations, telles Pétrosynthèse et Socabu, avaient d'excellents résultats, et que le redressement de Hutchinson était maintenant bien engagé. Le secteur qui avait donné de graves préoccupations ces dernières années était celui des engrais, mais un ensemble de mesures prises depuis 1983 permet d'espérer un retour progressif à l'équilibre. Le président a fait état, à ce propos, du programme de modernisation de Cofaz, des importants concours financiers apportés à cette société, et des aménagements de tarif du gaz naturel, qui devraient mettre les producteurs français à égalité avec leurs concurrents étrangers, notamment hollandais.

Commentant l'adaptation de l'outil de raffinage, le président a rappelé que la capacité de distillation avait été ramenée à 70 % de son niveau de 1979, et que cette évolution devait se poursuivre. La capacité de reformage avait également été réduite. Par contre, les moyens de conversion avaient été considérablement renforcés.

Un actionnaire a demandé quelles étaient les perspectives d'introduction sur le marché de l'essence sans plomb. Après avoir rappelé toute l'importance du plomb pour le fonctionnement des moteurs automobiles, et le caractère sans doute limité de ses effets polluants, le président a indiqué qu'il importait d'éviter dans cette affaire d'aboutir à une impasse technologique ou à des gaspillages financiers. Les propositions de la profession pétrolière française, consistant à introduire un carburant sans plomb, d'un indice d'octane supérieur à celui de l'essence ordinaire, qui deviendrait progressivement le carburant unique, vont tout à fait dans ce sens.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENTS (EX-KINTA)

S.A. au capital de 43 447 600 F divisé en 434 476 actions

Le conseil d'administration, dans sa séance du 8 juin 1984, a décidé de soumettre à une assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le 26 juillet 1984, une augmentation de capital de 4 344 800 F par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle pour dix anciennes et également une augmentation de capital de 4 344 800 F par souscription en numéraire à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes détenues avant l'attribution, au prix de 120 F l'action.

L'action est actuellement cotée aux environs de 760 F.

Les actions nouvelles auraient droit au même titre que les anciennes au dividende de l'exercice 1983-1984; dividende qui pourrait être de 20 F net par action.

La Société centrale d'investissements a encaissé le 18 juin 1984 : 15 498 750 dollars, prix de vente de 309 975 actions Bancal Tree State qu'elle détenait, soit, au cours de la devise titre actuelle, environ 148 millions de francs. Le bénéfice réalisé sur cette cession devrait être de 120 millions de francs.

Compte tenu de cette réalisation, le bénéfice prévisionnel au 31 juillet 1984 serait d'environ 116 millions de francs, le bénéfice d'exploitation de 4 600 000 F.

La situation nette de la société s'établit à 220 204 682 F, à laquelle il y a lieu d'ajouter le bénéfice prévisionnel de 116 000 000 F.

Le conseil d'administration.

SIMCO

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1984 sous la présidence de M. Maurice GONTIER, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à F 124 105 073,51 (dont F 4 575 859,75 de plus-values nettes) contre F 113 071 758,03 (dont F 5 003 288,17 de plus-values nettes).

L'Assemblée a décidé de distribuer une somme de F 117 106 250 correspondant à un dividende de F 20,50 par action, en augmentation de 10,8 % sur celui de l'exercice précédent. Après affectation de F 793 569,84, le report à nouveau se monte à F 19 512 364,85.

Le dividende sera mis en paiement le 31 juillet 1984 contre remise du coupon n° 19 (A et B) pour F 20,50.

Le Président a fait, dans son allocution, le point sur l'activité de la Société à la fin du premier semestre, cette situation demeure satisfaisante :

- le patrimoine de la Société est pratiquement loué dans son intégralité ;
- le montant des loyers émis au titre du premier semestre 1984 est en augmentation de 6 % sur celui afférent à la même période de l'année précédente ;
- le pourcentage de loyers impayés se maintient à un très faible niveau.

La Société poursuit sa politique de rénovation de son patrimoine, les ventes atteignent 85 % sur l'immeuble de Vitry-sur-Seine et 35 % sur celui de Rungis. Deux ensembles viennent d'être mis en vente : 143 appartements à Saint-Cyr-l'Ecole et 110 à Orange dans le Vaucluse.

- le chantier de la rue des Ardennes - 70 appartements - devrait être achevé à la fin de l'année ;
- l'immeuble de 4050 m² de bureaux, troisième opération de la Société dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, viend d'être achevé et est partiellement loué ;
- une nouvelle opération de 4000 m² environ sur le même site devrait-être lancée à la fin de l'exercice.

L'affaire contentieuse du Manoir n'a été plaidée que le 7 juin 1984, l'arrêt de la Cour, qui doit fixer le montant définitif des indemnités à recevoir par la Société, n'est pas encore rendu.

Les rapports avec l'UNION POUR L'HABITATION ont continué à se développer favorablement, notamment au travers d'un Groupement d'intérêt économique.

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Maurice GONTIER et celui du GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES, Incendie, Accidents ; il a également renouvelé le mandat de censeur de VIA BANQUE.

L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire a modifié les statuts pour les mettre en harmonie avec les normes des Communautés européennes. Elle a également décidé la mise au nominatif des actions de la Société afin de permettre la création d'un lien permanent avec les actionnaires et de faciliter ainsi leur information.

Le Conseil d'administration s'est réuni après les assemblées générales, il a réélu M. GONTIER aux fonctions de Président et nommé Vice-président M. Bernard GANCEL dont les fonctions de Directeur général ont été reconduites.

Un communiqué publié en commun avec l'UNION POUR L'HABITATION « UPH » vient d'informer les actionnaires des deux Sociétés d'un projet de fusion qui, sous réserve de confirmation par les commissaires aux Apports, serait réalisé sur la base de l'émission d'une action SIMCO pour une action UPH.

CREUSOT-LOIRE

Le Conseil d'Administration de Creusot-loire, dans sa séance du 20 juin 1984, a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance précédente (12 juin 1984), au cours de laquelle le Président a été mandaté pour demander au Tribunal de Commerce de Paris la mise en règlement judiciaire de la Société, démarche qui a été effectuée le 13 juin.

Réuni à nouveau le 21 juin 1984, le Conseil d'Administration confirme la décision prise, demande d'en informer le Tribunal de Commerce à l'audience de ce jour, en lui exposant que les propositions faites par les pouvoirs publics n'apportent à Creusot-loire aucun élément concret et immédiat pour remédier à sa situation critique. Il a pris également connaissance d'une lettre de M. Schulz *(voir ci-dessous)* l'informant que ce dernier considérait ne plus pouvoir assumer, à ce jour, et en raison des délais écoulés, la responsabilité du plan de redressement sur la base duquel les Conseillers ont remis des propositions au Tribunal de Commerce.

Roger Schulz, 15, rue Duban, 75016 Paris. Paris, le 19 juin 1984. A M. Pineau-Valencienne, président-Directeur Général de Creusot-Loire.

Mon Cher Président,

A votre demande, j'ai procédé, avec le concours de vos équipes dirigeantes, entre le 1er décembre 1983 et le 20 mars 1984 à l'établissement d'un rapport sur le « Plan de Restructuration industrielle » de Creusot-Loire.

Ce document, auquel j'ai accepté que soit attaché mon nom, concluait à la viabilité de la Société — rassemblée sur ses activités de base — pour autant qu'un certain nombre de conditions soient remplies. Il a été remis au Ministère de l'industrie et de la recherche le 22 mars 1984.

Depuis, trois mois se sont écoulés, au cours desquels, à ma connaissance, aucune concertation réelle et constructive n'a eu lieu, et aucune décision n'a été prise.

« En revanche, les nombreux commentaires souvent malveillants qui ont suivi la remise de ce rapport ont profondément atteint le fonds de commerce de la société, qui a été conduite à se placer sous la protection judiciaire.

Dans l'article que j'ai publié dans le Monde *le 10 mai 1984, je déclarais, à propos de l'adoption de ce plan :* « Elle est en tout état de cause d'une extrême urgence si l'on veut éviter la détérioration irrémédiable d'un fonds de commerce déjà atteint par les indiscrétions et commentaires qui ont suivi la remise du dossier. »

Nous avons cherché, les conseillers nommés par le Tribunal et moi-même, à évaluer les conséquences de ces événements, dont il a été tenu compte dans la proposition qu'ils ont transmise aux pouvoirs publics et à vous-même le 22 mai 1984.

Depuis, plusieurs semaines ont passé, pendant lesquelles la gestion de la Société a été de plus en plus difficile à maîtriser.

Dans ces conditions je considère, pour ma part, que les données sur lesquelles reposait l'établissement de ce rapport cessent d'être valables, et que, par conséquent, il ne m'est plus possible d'assumer la responsabilité de ce document, même tel que remanié dans le document du 22 mai.

Je suis désolé de vous tenir ces propos, alors que j'ai été témoin des efforts inlassables que vous avez déployés pour tenter de mettre en œuvre ce plan dans l'intérêt de votre personnel et de vos actionnaires, mais il serait malhonnête de ma part d'entretenir une équivoque à ce sujet.

Vous connaissant à peine lorsque vous m'avez appelé à cette tâche, je tiens à vous exprimer ma profonde estime, qui n'a fait que croître au cours de cette longue période d'étroite collaboration, et à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée.

Le cœur serré devant un tel gâchis, je vous prie de croire, mon Cher Président, à mes sentiments très profondément cordiaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICQLÈS-ZAN

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Ricqlès-Zan, réunie le 20 juin 1984 sous la présidence de M. Henri Girardel, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, s'est élevé en 1983 à 179 millions de francs, en augmentation de 7 % sur l'exercice précédent, la progression à l'exportation compensant en grande partie le fléchissement enregistré sur le marché intérieur.

Les amortissements ont atteint 7,9 millions de francs contre 6,7 millions en 1982.

Après plus-value à long terme et impôts, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 4,95 millions de francs contre 5,14.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 7 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F. Ce dividende sera mis en paiement le 27 juillet 1984.

A fin mai 1984, le chiffre d'affaires s'élève à 94,5 millions de francs en augmentation de 9,8 % sur 1983.

L'assemblée a par ailleurs élu comme administrateur Mme le Dr Anne-Marie Delabroise et ratifié la nomination de M. Alain Dorfner, en remplacement de M. Pierre Bognon.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE UIF

Réunis en assemblée générale ordinaire le 15 juin 1984, sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983 qui font ressortir, après dotation de 11 994 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, un bénéfice net de *100 081 000 F* contre *91 343 000 F*, en progression de 9,6 %.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 21 F par action contre 19,25 F en 1983.

La mise en paiement aura lieu le 16 juillet 1984 sur présentation du coupon n° 39 A, le coupon B correspondant étant, cette année, annulé eu égard à la modicité des primes à la construction qui, dans l'attente d'une prochaine distribution, se trouvent incluses dans le report à nouveau.

Au cours de son allocution, le président a précisé que, sur un marché toujours très demandeur, la société a mis en exploitation au mois de mai l'immeuble d'habitation situé à Issy-les-Moulineaux dont les 27 appartements ont rapidement trouvé preneurs. L'ensemble du domaine est pratiquement loué à 100 % et le taux de rotation des locataires tend encore à diminuer cette année.

GROUPE CFAO

CICA

Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique

L'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1984 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983, se soldant par un bénéfice net de 11 638 901,95 F après amortissement, provisions et impôt.

Concernant les comptes consolidés du groupe CICA, la méthode de consolidation a été mise en harmonie avec la pratique habituelle des groupes de sociétés et les règles préconisées par le Conseil national de la comptabilité et la Commission des opérations de Bourse.

Le bénéfice net consolidé se chiffre à *10 101 066 F (6 150 864 F à méthode égale de consolidation)* contre 8 970 346 F en 1982.

L'assemblée a décidé de distribuer à partir du 29 juin 1984 un dividende net par action de 38,50 F assorti d'un avoir fiscal de 19,25 F, égal à celui versé en 1983.

Le mandat d'administrateur de M. J.-M. Mullier, arrivé à expiration, a été renouvelé.

SOFIREC HOLDING

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 mai 1984 sous la Présidence de Monsieur Bernard ESAMBERT, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Comme les années précédentes, l'activité de la société a été constituée principalement par les dividendes qui lui ont été distribués par sa filiale, la Banque SOFIREC.

Le bénéfice net de SOFIREC-HOLDING, au titre de l'exercice 1983, s'élève à F. 2.455.176,44 contre F. 1.807.027,81 en 1982.

Le dividende distribué aux actionnaires a été fixé à 11 F. sans changement, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, porte le dividende global à 16,50 F.

PIETRI

Banque SOFIREC

L'Assemblée Générale qui s'est réunie le 28 mai 1984 sous la Présidence de Monsieur Bernard ESAMBERT, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Parallèlement à son activité de banque de dépôt, la Banque SOFIREC s'est attachée plus particulièrement à développer ses opérations d'Affacturage commercial au bénéfice des P.M.E. - P.M.I. de toutes les branches professionnelles.

Le chiffre d'affaires total de l'activité Affacturage qui inclut les opérations au bénéfice des professions médicales s'est établit à F. 1.570.414.000 contre F. 1.252.054.000 en 1982, soit une progression globale de 25,50%.

En matière d'activité bancaire classique, les opérations traitées ont progressé de manière satisfaisante.

Le bénéfice net de la Banque SOFIREC, au titre de l'exercice 1983, s'élève à F. 7.593.148,92 (y compris les plus-values nettes à long terme de F. 2.355.605), contre F. 8.132.675,43 (y compris les plus-values nettes à long terme de F .2.625.515,20) en 1982.

Pour l'année 1984, il est prévu un développement du chiffre d'affaires de l'ordre de 30% et les résultats enregistrés au cours du premier trimestre 1984 confirment cette bonne orientation de l'activité.

NOTE D'INFORMATION



crédit foncier de france

Société anonyme au capital de 973 260 000 francs
Siège social : 19, rue des Capucines, PARIS 1er - R.C.S. PARIS B 542 029 848

EMPRUNTS JUIN 1984

Emission de deux emprunts d'un montant total de 3 milliards de francs représentés par 600 000 obligations foncières de 5 000 F nominal

Caractéristiques de l'émission

EMPRUNT A TAUX FIXE

MONTANT : 1 milliard de F divisé en 200 000 obligations de 5 000 F.
PRIX D'ÉMISSION : *le pair, soit 5 000 F par titre.*
DATE DE JOUISSANCE ET DE RÈGLEMENT : 9 juillet 1984.
DURÉE TOTALE : 12 ans.
DURÉE DE VIE MOYENNE : *11 ans pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement.*
INTÉRÊT ANNUEL : 13,70 %, soit 685 F par titre.
TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT (AU 9 JUILLET 1984) : 13,70 %.
AMORTISSEMENT NORMAL : *en trois tranches sensiblement égales les 9 juillet 1994, 1995 et 1996, soit par* remboursement au pair (pour au moins la moitié des titres à amortir), soit par rachats en Bourse.
AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : exclu, sauf par rachats en Bourse.

EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE

MONTANT : *2 milliards de F divisé en 400 000 obligations de 5 000 F.*
PRIX D'ÉMISSION : le pair, soit 5 000 F par titre.
DATE DE JOUISSANCE ET DE RÈGLEMENT : 9 juillet 1984.
DURÉE TOTALE : 12 ans.
INTÉRÊT : intérêt annuel fixe payable les 9 juillet de chaque année à un taux révisable tous les trois ans de la manière suivante :
- *le taux applicable aux trois premières échéances est de 13,70 %, soit 685 F par obligation ;*
- ultérieurement, le taux sera égal à la moyenne arithmétique des deux derniers taux moyens mensuels au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, publiés par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Les taux moyens mensuels retenus seront les deux derniers taux effectivement établis préalablement à la date de révision, *le dernier des deux taux devant être obligatoirement l'un de ceux établis pour les mois de mars,* avril ou mai précédant cette date de révision (1).

Pour les échéances tombent en :	*La date de révision sera le :*
1988, 1989 et 1990	25 juin 1987
1991, 1992 et 1993	25 juin 1990
1994, 1995 et 1996	25 juin 1993

AMORTISSEMENT NORMAL : en totalité à l'échéance finale du 9 juillet 1996.
FONDS DE RACHAT : la société s'engage, si cela est nécessaire au bon fonctionnement de l'emprunt, à procéder à des rachats en Bourse dans la limite de 8 % des titres restant en circulation chaque année, à un prix, tous frais compris, au plus égal au pair (hors intérêts courus).
AMORTISSEMENT ANTICIPÉ : exclu, sauf par rachats en Bourse.

(1) Voir dans la notice au BALO les dispositions prévues en cas d'interruption dans l'établissement du taux de référence.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX EMPRUNTS

Forme des obligations :

Les obligations pourront revêtir la forme au porteur ou nominative, au choix des obligataires.

Il ne sera pas délivré matériellement de titres au porteur : ceux-ci seront représentés par une inscription au nom de leurs titulaires chez l'intermédiaire de leur choix.

L'admission des obligations aux opérations de la SICOVAM sera demandée.

Il est rappelé qu'à partir du 3 novembre 1984, l'ensemble des titres de cette émission, quelle que soit leur forme, devront, en vertu de l'article 94-II de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, être obligatoirement inscrits en comptes tenus, selon *les cas, par la société ou un intermédiaire habilité.*

A cet égard, la non-délivrance matérielle de titres au porteur dès la souscription évitera le moment venu aux obligataires les formalités de dépôt et, à défaut d'un tel dépôt, la suspension ou la perte de leurs droits.

Jusqu'au 3 novembre 1984, les dispositions du décret du 7 septembre 1959 portant simplification de la gestion des titres nominatifs seront applicables à l'emprunt à taux révisable.

Régime fiscal :

Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront *effectués* sous la *seule déduction* des retenues opérées à la source ou des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation :

Les personnes physiques domiciliées en France ont le choix entre les modalités suivantes :
- *retenue à la source égale à 10 % des intérêts et ouvrant droit à un crédit d'impôt d'égal montant ;*
- prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu dû à raison de ces intérêts.

Les intérêts de ces titres figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 5 000 F par an et par déclarant *accordé aux porteurs de certaines valeurs à revenu fixe.*

Garanties des obligations :

Les ressources obtenues par émission d'obligations foncières, ainsi que les autres ressources que la société se procure *spécialement aux mêmes fins ne peuvent dépasser le montant des prêts fonciers consentis* par la *société* ; il est procédé, le cas échéant, au remboursement des obligations ou des autres ressources dans une proportion telle qu'elles n'excèdent jamais les capitaux restant dus sur les prêts.

Les créances provenant de ces prêts sont affectées, par privilège, au remboursement des obligations et des autres ressources ayant servi au financement des opérations considérées.

En application de ces dispositions, les obligations de la présente émission seront gagées par les prêts fonciers de la société.

Cotation :

L'admission à la cote officielle de la Bourse de Paris sera demandée dès la clôture de l'émission.

Les titres seront *négociables en bourse à partir du 11 juillet 1984.*

Service financier :

Pendant toute la durée de l'emprunt, la société tiendra à la disposition de toute personne qui en fera la demande la liste à jour des établissements chargés du service financier.

Souscription :

Ouverte à partir du 25 juin 1984, au siège, dans les directions et agences du Crédit foncier, auprès des banques, des agents de change, du Crédit agricole, des comptables du Trésor, des PTT et des Caisses d'épargne.

Perspectives d'avenir et but de l'émission

La loi de finances pour 1984 prévoit le financement de 150 000 PAP dont plus de 120 000 sous la responsabilité du Crédit Foncier de France (contre 130 000 au titre du budget 1983).

L'important effort budgétaire qui se manifeste depuis 1981 en faveur de la construction aidée et notamment des PAP conduit à une augmentation notable des besoins du Crédit Foncier en capitaux à long terme, le marché obligataire constituant traditionnellement une des sources majeures de son financement.

Les réalisations prévisibles des nouveaux prêts sur ressources à long terme conjuguées aux consolidations encore élevées de crédits à moyen terme précédemment distribués maintiendront en 1984 ces besoins à un niveau au moins égal à celui de 1983.

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats ou la situation financière de la société.

Visa de la Commission des Opérations de Bourse

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des *Opérations de Bourse a apposé, sur la présente note, le visa n°* 84-190 en date du 20 juin 1984.

Le rapport *annuel* de l'exercice 1983 *sera* fourni sur demande aux souscripteurs, adressée au Siège de la Société, 19, rue des Capucines, 75001 Paris.

La notice légale a été *publiée au BALO du* 25 juin 1984.

Personnes qui assurent la responsabilité de la note d'information

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le gouverneur : G. BONIN.

Vu pour vérification en ce qui concerne la situation financière et les comptes de la société.

Les commissaires aux comptes : *J.-C. CAILLIAU, M. ANGELL.*

Renseignements généraux sur la société

Le Crédit Foncier de France est une société anonyme française autorisée par décret du 28 mars 1852, dotée d'un *statut* légal spécial.

Son capital, d'un montant de 973 260 000 F, est réparti entre 58 000 actionnaires parmi lesquels détiennent une participation supérieure à 5 % : la CDC et les entités qui lui sont affiliées (7 % environ), les groupes AGF (5,8 %) et UAP (5,5 %) et le *personnel de la société à travers les fonds communs de placement (5,3 %).*

Il a pour objet principal :

— de consentir :
- des prêts fonciers, soit avec une garantie hypothécaire, soit avec la garantie totale de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une chambre de commerce et d'industrie,
- des prêts aux collectivités publiques.
- des prêts à la navigation ;

— et d'émettre en représentation de ces prêts, des obligations foncières, communales ou pour prêts à la navigation, et de se procurer toutes autres ressources spécialement affectées à *leur objet.*

Le Crédit Foncier de France intervient également comme auxiliaire des Pouvoirs publics, notamment pour la distribution de primes et le contrôle du respect de la réglementation des prêts conventionnés et du marché hypothécaire.

Depuis 1950, son activité a surtout été orientée vers la distribution des prêts à la construction aidés par l'Etat, principalement en faveur de l'accession à la propriété — actuellement les PAP.

Eléments significatifs d'activité depuis trois ans

(en millions de francs)

Autorisations de prêts	1981	1982	1983
— Fonciers	25 038	31 893	39 494
(dont prêts aidés à la construction)	(22 915)	(30 969)	(37 380)
— Aux collectivités publiques	24	16	85
— A la navigation	—	14	217
Total	25 062	31 923	39 796

Emissions	1981	1982	1983
Emissions obligataires en France	7 500	7 000	9 500
Emprunts directs à long terme	1 515	11 918	25 430
Bons à moyen terme	5 584	8 106	3 020
Emprunts extérieurs	3 282	7 181	10 330
Total	17 881	34 206	48 280

Ces capitaux ont servi à hauteur de plus de 95 % à financer les réalisations et les consolidations de prêts aidés par l'Etat.

Principales données financières

(en millions de francs)

	1981	1982	1983
Situation en fin d'année			
— Total du bilan	115 869	140 968	195 338
— *Fonds propres (situation nette après réévaluation)* ...	1 345	1 347	1 635
— Encours total des prêts	99 524	120 805	163 120
— Encours des emprunts obligataires	42 631	50 157	69 189
— *Encours des emprunts, bons, avances et ressources diverses*	94 080	114 591	158 151
Résultats annuels			
— *Produit brut d'exploitation*	1 620	1 941	2 016
— Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions ...	711,9	918,4	825,6
— Résultat net	119,1	138,2	198,3
— *Résultat net par action (en francs)*	39,2	45,5	40,8 (1)
— Dividende par action (en francs) distribué au titre de l'exercice	31,5	31,4	27,5 (1)

(1) Augmentation de capital en 1983.

Echéancier de la dette au 31 décembre 1983

(en millions de francs)

	Total	1984	1985	1986	1987	1988	1989 suivantes
• Emprunts obligataires en France	53 048	2 999	2 816	3 132	3 354	4 837	35 910
• Autres emprunts domestiques							
— Long terme	53 499	1 332	1 559	1 841	1 965	2 355	44 447
— Moyen terme	24 974	2 421	3 585	3 691	3 684	3 965	7 628
• Emprunts extérieurs (1)	23 883	—	—	105	932	3 230	19 616
Total	155 404	6 752	7 960	8 769	9 935	14 387	107 601

(1) Convertis sur la base des parités au 31 décembre 1983. Principale devise d'endettement à cette date : dollars des EUA (59 % au total).

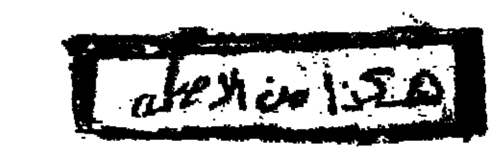
Bilans résumés au 31 décembre

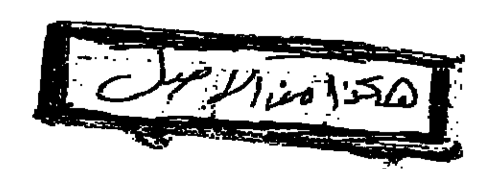
(en millions de francs)

ACTIF	1981	1982	1983	PASSIF	1981	1982	1983
— Immobilisations nettes	633	614	625	— Situation nette après réévaluation .	1 345	1 347	1 635
— Prêts	99 524	120 805	163 120	— Provisions et fonds de garantie des prêts spéciaux ...	3 038	3 443	3 761
— Effets non mobilisables et titres de participation	2 922	3 641	4 012	— Dettes à long terme	98 598	120 210	164 118
— Valeurs à court terme et stock ...	12 790	15 908	27 581	— Dettes à court terme	12 769	15 830	25 626
				— Résultats nets ...	119	138	198
Total	115 869	140 968	195 338	Total	115 869	140 968	195 338

HORS BILAN

	1981	1982	1983
— Engagements de prêts	46 172	48 206	46 676
— *Effets endossés ou remis en pension*	682	64	183
— Engagements de mobilisation de crédits à court et moyen terme	11 517	10 165	8 665
— Cautions accordées	379	496	371
Total des engagements donnés	58 750	58 931	55 895





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 14-6-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	392 269
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	38 336
ECU	79 810
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 141
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 729
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 840
dont :	
Effets escomptés	90 163
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 725
5) DIVERS	7 925
Total	689 488

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	191 256
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 819
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 269
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	84 585
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	17 682
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 557
Total	689 488

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	15 juin	22 juin
Valeurs franç. à revenu variable	1398,5	1410,9
Valeurs étrangères	3182,6	3232,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	201,8	203,6
Dont valeurs industrielles	206,7	207,9
Valeurs étrangères	427,9	437,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	175,3	176,9
Dont valeurs industrielles	180,8	181,9
Pétrole-Energie	172,5	186,6
Métallurgie	100	98,3
Chimie	197	204,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,3	111,7
Constructions mécaniques	119,6	120,9
Matériel électrique	183,6	187,6
Automobile et accessoires	117,8	119,5
Industr. de consom. non alim.	267,2	274,7
Agro-alimentaire	239	244,9
Distribution	103,3	106,5
Transports	176,1	175,7
Services	203,3	205,6
Assurances	185,2	182,2
Banques	212,2	213,5
Immobilier et foncier	163,4	164,7
Investissement et portefeuille	192,2	195,5
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,8	104,9
Emprunts d'État	105,5	105,6
Emprunts garantis et assimilés	104,5	104,5
Sociétés	105,7	105,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,9	91,9
Sociétés	100,5	100,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	167	168,3
Produits de base	171,8	168,9
Construction	113,5	112,8
Biens d'équipement	127,2	129
Biens de consom. durables	161,9	167
Biens de consom. non durables	233,6	240
Biens de consom. alimentaires	235,1	238,9
Services	136,9	138,5
Sociétés financières	200,1	201,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	144,4	147,5
Valeurs industrielles	170,7	171,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	144,9	148,3

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACCOR. – Ce groupe issu de la fusion intervenue en 1983 entre Novotel SIEH et Jacques Borel international, poursuit son expansion, notamment dans le domaine hôtelier, avec l'ouverture prochaine d'une demi-douzaine d'implantations nouvelles, les deux coprésidents, MM. Gérard Pélisson et Paul Dubrule, confirmant l'intérêt qu'ils portent à la zone Pacifique à cet égard. Pour l'exercice en cours, les dirigeants d'Accor tablent sur un bénéfice net consolidé voisin de 135 millions de francs, soit une progression de plus de 15 % par rapport à l'année précédente.

GAN. – Le Groupe des assurances nationales (GAN) vient de lancer une très importante OPA sur les Minster Assets, qui regroupent les compagnies d'assurances, une banque et les sociétés de gestion de douze syndicats de Llyods, une opération portant sur quelque 65 millions de livres. Le chiffre d'affaires des seules compagnies d'assurances se monte à 2 milliards de francs. Cette opération a été négociée et lancée par M. Guy Verdeil, avant son départ de la présidence du GAN.

Aux termes de l'accord de principe conclu avec Minster Assets, le GAN reprendrait la totalité de ses intérêts dans l'assurance et les services financiers. Minster assurance deviendrait ainsi la propriété intégrale du groupe français, qui en détenait jusqu'à présent 40 %.

BIS. – Durement touché depuis 1981 par la crise qui a frappé le travail temporaire, le groupe BIS, numéro un dans sa spécialité, devrait encore connaître une année difficile en 1984, selon son président, M. Laurent Negro. En effet, pour les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé du groupe est estimé à 974 millions de francs, en baisse de 2 % par rapport au premier semestre 1983. L'année dernière, le chiffre d'affaires consolidé global avait atteint 2,01 milliards, contre 1,98 milliard en 1982. Le bénéfice net consolidé a, quant à lui, sensiblement baissé, tombant à 17 millions de francs, contre 24 millions en 1982 (recul de 29 %). En 1980, le bénéfice de BIS était 3,7 fois plus important, à 63,7 millions de francs.

Le PDG de BIS estime que le bout du tunnel n'est plus très loin. Selon lui, 1985 devrait être l'année de la reconquête à partir de bases assainies et d'une nouvelle diversification dans le domaine des services.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	21 juin	22 juin
Valeurs françaises	109,8	110,9
Valeurs étrangères	86,8	88,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 juin	22 juin
Indice général	166,8	168,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 juin 11 5/8%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 juin	25 juin
1 dollar (en yens)	235,30	236,70

BOURSE DE PARIS Comptant 22 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	2 180
5 %	38	1 954
3 % amort. 45-54	....	2 680
Emp. 7 % 1973	9761	..
Emp. 8,80 % 77	117 73	0 747
9,80 % 78/93	89 86	9 291
8,80 % 78/86	92 40	4 884
10,80 % 79/94	92 75	8 846
13,25 % 80/90	101	0 726
13,80 % 80/87	102 50	9 454
13,80 % 81/99	101 40	6 033
16,75 % 81/87	109 95	13 136
16,20 % 82/90	110 75	7 170
16 % juin 82	110 89	0 614
E.D.F. 7,8 % 61	....	8 352
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 25	0 894
Ch. France 3 %	123	..
CNB Bques janv. 82	102 05	6 347
CNB Paribas	102 45	6 347
CNB Suez	102 30	6 347
CNI janv. 82	101 94	6 347

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2705	....
Carrefour 6,75 % 77	338 50	338 50
Interbail (obl. conv.)	254	....
Lafarge 6 % 72	343	345
Martell 8,75 % 70	1785	1785
Michelin 5,50 % 70	847 50	847 50
Moët-Hennes. 8% 77	1830	1850
Pétr. (Fse) 7,50 % 78	254	257
Peugeot 6% 70-75	365	....
SCREG	176	175
Télém. 7% 74	164	169
Thom.-CSF 8,9% 77	302	....

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 60	45 50
A.G.F. (St Cent.)	365	365
A.G.P. Vie	5600	....
Agr. Inc. Madag.	76	....
Allobroge	290	300
Amrep	66 60	64 o
André Roudière	145	144 50
Applic. Hydraul.	300	302
Arbel	30	30 05
Artois	506	503
At. Ch. Loire	13	12 50
Aussedat-Rey	25	26
Bain C. Monaco	80 10	78
Banania	465 60	457
Banque Hypoth. Eur.	293	295
Blanzy-Ouest	357	369 50
B.N.P. Intercontin.	133 10	138 40
Bénédictine	1670	1660
Bon-Marché	130	128
Borie	297	297
Bras. Glac. Int.	808	806
Calf	417	420
Cambodge	245	243
C.A.M.E.	100	100
Campenon Bern.	161 20	161 20
Caout. Padang	353	353
Carbone-Lorraine	77	80
Carnaud S.A.	154	160 20
Caves Roquefort	896	900
C.E.G.Frig.	270	270
C.E.M.	30	30
Centen. Blanzy	830	821
Centrest (Ny)	118	118
Cerabati	66	63 40 o
C.F.F. Ferrailles	264	269
C.F.S.	801	....
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	121 70	117
Chambon (M.)	407	401
Chambourcy (M.)	965	....
Champex (Ny)	110	113 90
Chim. Gde Paroisse	88 50	90
C.I. Maritime	410	426
Ciram (B)	128	....
Clause	515	511
Cochery	39 60	....
Cofradel (Ly)	412	415
Cogif	253	255
Comindus	745	745
Comiphos	183 90	184
Comp. Lyon-Alem.	245	250
Concorde (La)	312 50	....
C.M.P.	15 60	15 50
Conte S.A. (Li)	56 50	52 o
Crédit (C.F.B.)	208	208 80
Créd. Gén. Ind.	527	534
Cr. Universel (Cie)	458 60	442
Crédinal	124 70	124 90
Darblay S.A.	242	....
Darty Act. d. p.	782	785
De Dietrich	380	386
Degremont	142	142 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	701	708
Delmas-Vieljeux	721	735
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115 20	115
Didot-Bottin	621	615
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	248 50	245 60
Duc-Lamothe	150	151
Eaux Bass. Vichy	1200	1210
Eaux Vittel	950	950
Ecco	2400	2400
Economats Centre	489	489
Electro-Banque	245	249
Electro-Financ.	474	470
Elf-Antargaz	174	174
E.L.M. Leblanc	800	800
Enafi-Bretagne	130	130
Entrepôts Paris	269	287
Epargne (B)	1248	1220 o
Epargne de France	322	314
Escaut-Meuse	395	395
Eurocom	560	560
Europ. Accumul.	31 35	31
Eternit	395	400
Félix Potin	1076	1090
Ferm. Vichy (Ly)	104 80	....
Finalens	98 50	98 50
FIPP	126	127
Fnac	259 90	252 20
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	197 50	195
Fonc. Agache-W.	167 50	165
Fonc. Lyonnaise	1780	....
Foncina	173	173
Forges Gueugnon	13 80	14 20
Forges Strasbourg	147 80	150
Forinter	1150	1150
Fougerolle	63	62
France I.A.R.D.	120	....
France (La)	794	....
Frankel	181 30	188
Fromageries Bel	790	785
From. Paul Renard	403	410
GAN	677	684
Gaumont	506	506
Gaz et Eaux	1270	1280
Geovrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	26 50	27
Gerland (Ly)	575	574
Gévelot	303 70	....
Gr. Fin. Constr.	215	215
Gds Moul. Corbeil	80	82
Gds Moul. Paris	302 20	290
Groupe Victoire	740	750
G. Transp. Ind.	201 30	208
Hutchinson	562	396 o
Hydro-Energie	237	238
Hydroc. St-Denis	41	41 60
Immindo S.A.	201 60	192 d
Immivest	167	165
Immobail	330	330
Immobanque	540	523
Immob. Marseille	2250	2290
Immofice	401	393
Industrielle Cie	936	900
Invest. (Sté Cent.)	753	762
Jaeger	22 10	21 20
Lafitte-Bail	315	313
Lambert Frères	48	48
Lampes	125	128
La Brosse-Dupont	114	113 50
Lille-Bonnières	302	302 50
Locabail Immob	485	500
Loca-Expansion	202	202
Locafinancière	295	297
Locatel	330	339 80
Lordex (Ny)	118 90	119
Louvre	450	450
Luchaire S.A.	289 70	289
Machines Bull	33	33
Magasins Uniprix	60	....
Magnant S.A.	74 70	77 70 d
Maritimes Part.	149	149
Marocaine Cie	38 60	38 50
Métal Déployé	339	329
M. H.	65 70	59 o
Mic	305	....
Mors	225	234
Nadella S.A.	118 30	113 80
Naval Worms	125	126
Navig. (Nat. de)	64 30	66 90
Nicolas	310	311
Nobel Bozel	6 75	6 75
Nodet-Gougis	93	93
OPB Paribas	140	138
Optorg	128	127 50
Origny-Desvroise	105	106
Palais Nouveauté	299 50	291 c
Paris France	90 50	94 20
Paris-Orléans	156	156
Part. Fin. Gest. Im.	285	....
Pathé-Cinéma	198	212 20 d
Pathé-Marconi	115	117 50
Piles Wonder	120	120
Piper-Heidsieck	305	307
P.L.M.	99	99
Porcher	185	185
Profils Tubes Est	4	3 10 o
Prouvost ex-Lain.R.	73	72
Providence S.A.	423	437
Publicis	1300	1310
Raff. Souf. R.	125	121 10
Rassorts Indust.	55	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Révillon	450	450
Ricqlès-Zan	136	....
Ripolin	39	....
Rochefortaise S.A.	84 80	92 60 d
Rochette-Cenpa	20 60	21 40 d
Rosario (Fin.)	106	105
Rougier et Fils	47 20	46 10
Rousselot S.A.	890	889
Sacer	43 70	....
Sacilor	3 71	2 96 o
SAFAA	186	....
Safic-Alcan	245	235 20
SAFT	240	249 60
Saunier Duval	19	19 05
Saint-Raphaël	84	82
Salins du Midi	291	290
Santa-Fé	156	156
Sarem	50	51 50
Savoisienne (M)	78	....
SCAC	136	141 50
Sellier-Leblanc	289	289
Semelle Maubeuge	185	188 10
S.E.P. (M)	171	168 50 d
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sicli	30 80	31 95
Sicotel	275	279
Sintra-Alcatel	495	480
Simnin	140	....
Siph (Plant. Hévéas)	225	220
SMAC Acieroïd	162	162
Sofal financière	417	418
Soffo	205	205
Soficomi	483	495
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	790	783
Sogepal	211	....
Soudure Autog.	84 50	85
Sovabail	580	550
S.P.E.G.	176	176 30
Speichim	150	155
S.P.I.	325	320
Spie Batignolles	170	170
Stemi	280	278 20
Taittinger	770	761
Testut-Aequitas	464	472 20
Thann et Mulh.	100	100
Tour Eiffel	335	335
Ufiner S.M.D.	81	84 20
Ugimo	225	225
Unibail	538	538
Unidel	82 10	84
U.A.P.	565	567
Union Brasseries	68 50	68
Union Habit.	280	280
Un. Imm. France	268	278 70 d
Un. Ind. Crédit	320	320
Usinor	3 35	1 45 o
U.T.A.	249	250
Vicat	240	238
Vinix	60	....
Vuitton	525	526
Waterman S.A.	230	239 20
Brass. du Maroc	138	....
Brass. Ouest-Afr.	31	31

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	330	....
Akzo	231	252
Alcan Alum	265	278
Algemeine Bank	970	961
Am. Petrofina	582	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	90	....
Banco Central	101	102
Banco Santander	80 10	79 50
Bco Pop Espanol	95	94
B. Régl. Internat.	30700	30600
Barlow Rand	101	....
Blyvoor	134 90	132 50
Bowater	33	....
British Petroleum	66	64
Br. Lambert	369 50	....
Caland Holdings	105	....
Canadian-Pacific	301 80	306 60
Cominco	380	....
Commerzbank	520	545
Dart. and Kraft	725	....
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	269 20	269 20
Dresdner Bank	525	531
Femmes d'Auj.	80 30	....
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	300 10	302
Gevaert	510	....
Glaxo	114 40	114 50
Goodyear	250	249
Grace and Co	355 10	426
Gulf Oil Canada	124	122
Hartebeest	810	830
Honeywell Inc.	517	....
Hoogovens	176	150 o
I. C. Industries	430	....
Int. Min. Chem	337	340
Johannesburg	1240	....
Kubota	13	13 30
Latonia	222	222
Mannesmann	485	....
Marks-Spencer	32	33
Midland Bank Plc	44	43 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mineral-Ressourc.	73 50	73
Nat. Nederlanden	620	....
Noranda	152	150 10
Olivetti	23 10	....
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	320 50	327 10
Phoenix Assurance	61 60	55 80 o
Pirelli	11 60	10
Procter Gamble	490	507
Ricoh Cy Ltd	35 70	34 50
Rolinco	179 80	182 80
Robeco	185 20	191
Rodamco	416 50	436
Shell fr. (port.)	80 50	....
S.K.F. Aktiebolag	201	210
Sperry Rand	371	370
Steel Cy of Can.	165	....
Stilfontein	144	142
Sud. Allumettes	284	....
Tenneco	365	....
Thorn EMI	68	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17	17
Vieille Montagne	550	570
Wagons-Lits	350	....
West Rand	83	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1848	....
C.D.M.E.	529	529
C. Equip. Elect.	244	240
Delas	310	315
Dauphin O.T.A.	1620	1620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	765	775
Marlin Immobilier	1710	1710
Métallurg. Minière	176 90	176 50
M.M.B.	240	239
Novotel S.I.E.H.	1660	....
Om. Gest. Fin.	248 50	246
Petit Bateau	449	447
Petrofigaz	565	543
Poron	470	470
Salomon	1319	1330
S.C.G.P.M.	274	275
Far East Hotels	1 01	0 97
Softbus	214	212
Sovac	512	512
Zodiac	1210	1230

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	195	....
Cellulose du Pin	29	26 70 o
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	510	500
Dunlop	13	10 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Promuptia	137	....
Rorento N.V.	612	604
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	140	140
Total C.F.N.	47	....
Ulinex	262 20	264

SICAV 22/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	221 78	211 72 ◆
Actions-Investiss.	254 06	242 54 ◆
Actions sélectives	325 93	311 15 ◆
Aedificandi	349 46	333 61 ◆
A.G.F. 5000	243 68	232 61
Agimo	368 45	351 74
A.G.F. Interfonds	344 56	328 94
Altefi	210 38	200 84 ◆
A.L.T.O.	178 81	170 70 ◆
Amérique Gestion	456 93	436 21
A.M.I.	215 38	205 61 ◆
Assoc. St-Honoré	11436 31	11379 41 ◆
Associc	23150 41	23150 41 ◆
Bourse-Investiss.	288 41	275 33
Bred Associations	2141 61	2136 20
Capital Plus	1287 28	1287 28
Colombia (ex W.I.)	633 19	604 49
Convertimmo	286 54	273 56 ◆
Cortexa	928 07	885 99 ◆
Creditor	359 26	342 97 ◆
Croiss. Immobil.	363 97	347 47
Démétar	11991 66	11967 72 ◆
Drouot-France	309 31	295 28 ◆
Drouot-Investiss.	705 32	673 34 ◆
Drouot-Sécurité	183 18	174 87 ◆
Drouot-Sélection	110 76	105 74 ◆
Energie	226 80	216 32 ◆
Epercourt Sicav	6188 84	6173 41
Epargne Associations	22494 89	22427 71
Epargne-Capital	5579 09	5523 85
Epargne-Croiss.	1283 99	1225 77
Epargne-Industr.	410 28	391 68
Epargne-Inter	622 10	593 89
Epargne-Long-Terme	1049 71	1002 11
Epargne-Oblig.	171 25	163 48 ◆
Epargne-Unie	814 16	777 24 ◆
Epargne-Valeur	330 35	315 37
Epacoblig	1161 56	1159 24
Eurosic	8275 16	7899 91 ◆
Euro-Croissance	390 79	373 07
Europe Investiss.	1021 93	975 59
Foncier Investiss.	628 38	599 89 ◆
Fonsical	144 60	138 04
France-Garantie	272 44	267 10
France-Investiss.	395 39	377 46
Fr.-Obl. (nouv.)	391 12	373 38
Francic	247 47	236 25 ◆
Fructidor	217 54	207 68
Fructifrance	432 06	412 47
Fructivar	61772 64	61618 59
Fructi-Associations	1035 79	1033 72
Gestilion	61169 95	61017 41
Gestion Associations	107 22	104 60 ◆
Gestion Mobilière	534 63	510 39
Gest. Rendement	463	442
Gest. Sél. France	375 24	358 22
Hausmann Oblig.	1214 22	1159 16 ◆
Horizon	682 56	662 68
I.M.S.I.	365 78	349 20
Indo-Suez Valeurs	586 02	559 45
Ind. française	12386 84	12127 29 ◆
Interoblig.	10463 90	9989 40 ◆
Intersélect France	288 07	275 01 ◆
Intervaleurs Indust.	403 73	385 42
Invest. net	11125 72	11103 51
Invest. Obligataire	12888 20	12940 32
Invest. Placements	746 94	713 07
Invest. St-Honoré	625 53	597 16 ◆
Japacic	......	......
Laffitte-crt-terme	110870 31	110870 31
Laffitte-Expansion	611 95	584 20
Laffitte-France	198 53	189 51
Laffitte-Oblig.	135 53	129 38
Laffitte-Placements	103620 14	103516 62
Laffitte-Rend.	191 26	182 59
Laffitte-Tokyo	873 24	833 64
Lion-Associations	11855 05	11855 05
Lionplus	51961 08	51446 61 ◆
Livret portefeuille	455 98	442 70
Mondiale Investissem.	326 65	311 84
Monecic	58353 03	58353 03 ◆
Multi-Obligations	432 93	413 30
Mutuelle Unie Sél.	104 91	100 15 ◆
Natio-Assoc.	24048 42	24000 42
Natio.-Epargne	11990 14	11871 43
Natio.-Inter.	878 01	838 20
Natio.-Obligations	427 74	408 34 ◆
Natio.-Placements	59157 19	59157 19
Natio.-Valeurs	485 46	463 47
Oblifion	1063 90	1015 66
Oblicam	154 16	147 17 ◆
Pacifique St-Honoré	385 10	367 64 ◆
Paribas Epargne	11905 33	11857 90
Paribas Gestion	499 32	476 68 ◆
Patrimoine-Retraite	1189 20	1165 88
Phenix Placements	230 57	229 42
Pierre Investiss.	420 38	401 30
Placement crt-terme	55585 75	55585 75
Province Investiss.	269 30	257 09 ◆
Rendem. St-Honoré	11158 88	11103 16 ◆
Sécur. Mobilière	388 64	371 02
Sél. court terme	11285 68	11181 83 ◆
Sélec. Mobil. Div.	306 64	299 16 ◆
Sélection-Rendem.	168 49	160 85 ◆
Sélect. Val. Franç.	191 94	183 24 ◆
Sicav-Associations	1112 71	1110 49
S.F.I. fr. et étr.	437 77	417 92
Sicavimmo	490 28	468 05
Sicav 5000	215 95	206 16
Sinafrance	351 37	335 44
Sivam	305 28	291 44
Sivarente	208 32	198 87
Sivinter	323 92	309 23
S.I.-Est	924 07	882 17
S.I.G.	712 03	678 96
S.N.I.	965 53	921 75 ◆
Solinvest	411 81	393 14 ◆
Sogeparge	339 35	323 96 ◆
Sogevar	806 82	772 14 ◆
Sogister	1029 32	982 64 ◆
Soleil Investiss.	388 74	388 74 ◆
Technocic	984 20	939 57 ◆
U.A.P. Investiss.	316 29	301 95 ◆
Uni-Associations	108 62	108 62 ◆
Unifrance	257 96	246 26 ◆
Unifoncier	679 49	648 68 ◆
Unigestion	613 28	585 47
Uni-Japon	1069 65	1021 15
Uni-Régions	1532 66	1463 16 ◆
Univers	1680 07	1624 83 ◆
Univer	137 39	137 39 ◆
Univers-Obligations	1039 15	1004 98 ◆
Valorem	347 59	347 24
Valorg	1160 03	1158 87
Valrex	125497 45	125372 08

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1790	1785	1798	+ 0 44
3580	C.N.E. 3 %	3580	3598	3597 50	+ 0 48
210	Accor	212	210	210	– 0 94
730	Agence Havas	729	720	720	– 1 23
535	Air Liquide	536	540	540	+ 0 74
505	Als. Superm.	505	505	505	....
105	A.L.S.P.I.	105	100 20	99	– 5 71
200	Alsthom-Atl.	200	202 20	202 20	+ 1 10
260	Applic. gaz	261	249	254	– 2 68
385	Arjom. Prioux	394	405	410	+ 4 06
840	Aux. Entrepr.	836	820	820	– 1 91
485	Av. Dass.-Br.	485	480	480	– 1 03
250	Bail-Equipem.	251 50	242	250	– 0 59
610	Bail-Investiss.	609	609	609	....
480	Cie Bancaire	485	491	494	+ 1 86
157	Bazar H.-V.	156 80	159	159	+ 1 40
275	Béghin-Say	270 50	274	274	+ 1 29
395	Bic	394	400	400	+ 1 52
255	B.I.S.	255	256	265	+ 3 92
1320	Biscuit (Géné.)	1320	1294	1294	– 1 96
1660	Bongrain S.A.	1660	1670	1670	+ 0 60
605	Bouygues	608	628	625	+ 2 79
2590	B.S.N.	2595	2615	2612	+ 0 65
1290	Carrefour	1289	1285	1285	– 0 31
880	Casino	880	850	858	– 2 50
585	Cedis	585	586	586	– 0 17
350	Cetelem	351	351	351	....
625	C.F.A.O.	626	634	634	+ 1 27
74	C.F.D.E.	74 50	73 20	73 50	– 1 34
385	C.G.I.P.	381 90	380	379 90	– 0 52
315	Chargeurs S.A.	317	321 50	321 50	+ 1 41
28	Chiers-Châtil.	28 30	28 70	28 70	+ 1 52
245	Ciments franç.	248	246	246	– 0 80
1220	C.I.T. Alcatel	1212	1199	1197	– 1 23
880	Club Méditerr.	880	883	883	+ 0 34
108	Codetel	108	115 50	113 50	+ 5 09
220	Cofimeg	221	230	226	+ 2 26
270	Colas	270	263	263	– 2 59
135	Compt. Entrepr.	135	137	137 50	+ 1 85
320	Compt. Mod.	323	340	339	+ 4 95
610	Créd. Foncier	609	615	615	+ 0 98
235	Crédit F. Imm.	237 90	238	237 90	....
845	Crédit Nat.	845	850	849	+ 0 62
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	124 50	131 80	131 50	+ 5 62
1640	Damart-Servip	1645	1660	1660	+ 0 91
890	Darty	891	900	901	+ 1 12
600	Docks France	600	610	610	+ 1 66
95	D.M.C.	95 80	98 10	98	+ 2 29
625	Dumez	626	625	625	– 0 15
520	Eaux (Gén.)	518	527	527	+ 1 73
240	Elf-Aquitaine	241	242	242	+ 0 41
230	– (certific.)	230	232	232	+ 0 86
1010	Epeda	1007	1045	1047	+ 3 97
2470	Essilor	2470	2620	2620	+ 6 07
665	Esso S.A.F.	662	675	680	+ 2 71
820	Eurafrance	820	821	820	....
646	Euromarché	644	690	690	+ 7 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	627	625	625	– 0 31
780	Facom	790	800	800	+ 1 26
765	Fichet-Bauche	765	770	770	+ 0 65
180	Finextel	180	180	180	....
275	Fives-Lille	276 50	284	284	+ 2 71
40	Fonderie (Gén.)	40 30	42 50	42 30	+ 4 96
75	Fraissinet	75	74	74	– 1 33
375	Francarep	373	335	335	– 10 18
184	Gal. Lafayette	184	184	184	....
880	Gén. Géophys.	878	873	873	– 0 56
225	GTM-Entrepose	225 10	233	237	+ 5 28
300	Guyenne-Gasc.	300 10	300	300	– 0 03
1450	Hachette	1445	1460	1460	+ 1 03
325	Hénin (La)	323	331	331	+ 2 47
88	Imétal	87 60	86 50	86 70	– 1 02
285	Imm. Plaine-M.	284	295	294	+ 3 52
1310	Inst. Mérieux	1310	1270	1270	– 3 05
400	Interbail	398	400	400	+ 0 50
1550	Intertechnique	1551	1575	1575	+ 1 54
139	J. Lefebvre	139	146	146	+ 5 03
680	Lab. Bellon	685	680	680	– 0 72
340	Lafarge-Coppée	343 50	342 20	342 20	– 0 37
770	Lebon	780	773	773	– 0 89
1850	Legrand	1848	1832	1832	– 0 86
1190	Lesieur	1171	1185	1185	+ 1 19
290	Locafrance	288	288	288	....
625	Locindus	626	675	670	+ 7 02
735	Lyonn. Eaux	736	760	760	+ 3 26
210	Mais. Phénix	208	208	208	....
1070	Majorette (Ly)	1080	1100	1100	+ 1 86
106	Manurhin	107	110 50	109 90	+ 2 71
101	Mar. Wendel	100 60	101	101 50	+ 0 89
1780	Martell	1781	1820	1850	+ 3 87
1140	Merlin-Gerin	1140	1140	1140	....
1330	Matra	1300	1330	1330	+ 2 30
765	Michelin	765	756	758	– 0 91
1550	Midi (Cie)	1565	1650	1630	+ 4 15
200	Midland Bk S.A.	203	203	203	....
58	M.M. Penarroya	58 80	60 50	60 20	+ 2 38
1480	Moët-Hennessy	1483	1550	1588	+ 7 08
350	Mot. Leroy-S.	349	349	352	+ 0 85
96	Moulinex	96 90	101 10	101	+ 4 23
540	Mumm	535	528	529	– 1 12
250	Navig. Mixtes	251	254	255	+ 1 59
50	Nord-Est	49 55	50 10	50 10	+ 1 10
360	Nordon (Ny)	360	360	360	....
98	Nouvelles Gal.	97 50	97 50	99	+ 1 53
640	Occident. (Gén.)	642	631	632	– 1 56
290	Olida-Caby	290	294	294	+ 1 37
800	Omn. F. Paris	801	804	804	+ 0 37
157	Opfi-Paribas	157 20	163	163	+ 3 68
2390	Oréal (L')	2348	2449	2449	+ 4 30
80	Papet. Gascogne	80 20	84	84	+ 4 73
650	Paris-Réescompte	649	650	650	+ 0 15
240	Pechelbronn	241	243	243 20	+ 0 91
590	Penhoet	589	560	561	– 4 75
745	Pernod-Ricard	744	755	755	+ 1 47
265	Pétroles (Fse)	266 50	269	269	+ 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
66	– (certific.)	66	65 25	65 25	– 1 13
103	Pétroles B.P.	102 90	101	101 60	– 1 26
220	Peugeot S.A.	218	219	220	+ 0 91
44	Poclain	44	44	43 80	– 0 45
360	Poliet	360	360	360	....
132	Pompey	132	131	131	– 0 75
310	P.M. Labinal	312	318	318	+ 1 92
1670	Presses Cité	1644	1645	1645	+ 0 06
1010	Préfabail Sie.	1008	1029	1045	+ 3 67
215	Primagaz	217 50	220	221	+ 1 60
145	Printemps	145 50	136	137 50	– 5 49
1580	Promodès	1582	1630	1620	+ 2 40
295	Radiotechn.	293 90	294	293 50	– 0 13
99	Raffin. (Fse)	95 40	93	94 50	– 0 94
1050	Redoute (La)	1050	1080	1081	+ 2 95
1190	Roussel-Uclaf	1200	1247	1270	+ 5 83
1405	Rue Impériale	1405	1400	1400	– 0 35
152	Sade	152 10	155	155	+ 1 90
1350	Sagem	1350	1301	1301	– 3 62
330	St-Louis B.	328	328	328	....
500	Sanofi	500	512	513	+ 2 60
320	S.A.T.	319	315	315	– 1 25
700	Saupiquet Cie	699	670	670	– 4 14
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
61	S.C.O.A.	61	61	61	....
180	S.C.R.E.G.	180	179	179	– 0 55
400	Seb	402	404	404	+ 0 49
260	Sefimeg	262	269 90	269 90	+ 3 01
850	S.F.I.M.	847	847	847	....
65	S.G.E.-S.B.	64	64 30	64 50	+ 0 78
800	Sign. Ent. El.	802	790	790	– 1 49
490	Silic	490	490	490	....
295	Simco	293	291	293	....
146	Simnor	146	145	145	– 0 68
1260	Skis Rossignol	1263	1230	1230	– 2 61
520	Slimineo	518	524	524	+ 1 15
3200	Sodexho	3210	3201	3201	– 0 28
500	Sogerap	503	510	510	+ 1 39
530	Sommer-Allib.	529	545	545	+ 3 02
525	Source Perrier	519	508	515	– 0 77
245	Synthelabo	247	252	252	+ 2 02
415	Talcs Luzenac	422	421	421	– 0 23
1600	Tél. Electr.	1600	1605	1605	+ 0 31
275	Thomson-C.S.F.	278	285	291	+ 4 67
1960	T.R.T.	1952	1975	1975	+ 1 17
285	U.F.B.	285 20	285	285	– 0 07
580	U.I.S.	581	565	571	– 1 72
260	U.C.B.	262	269	269	+ 2 67
240	Valéo	242	241	241 80	– 0 08
62	Vallourec	62	62 50	62 50	+ 0 80
1980	V. Clicquot-P.	1987	1995	1995	+ 0 40
790	Vinipix	790	790	790	....
990	Elf-Gabon	994	1010	1010	+ 1 60
205	Amax Inc.	202 10	204 60	204 60	+ 1 23
270	Amer. Express	263	272 20	272 20	+ 3 49
168	Amer. Teleph.	167 70	169 10	169 20	+ 0 89
172	Anglo Amer. C.	171 80	172 50	173 20	+ 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1140	Angold	1139	1158	1159	+ 1 75
570	BASF (Akt)	561	567	573	+ 2 13
580	Bayer	581	578	586	+ 0 86
590	Buffelsfont.	590	607	605	+ 2 54
28	Charter	28 10	28 15	28 15	+ 0 17
375	Chase Manh.	366	385 10	385 10	+ 5 21
270	Cie Pétr. Imp.	268 30	272	272	+ 1 37
63	De Beers	62 95	64	63 90	+ 1 50
1170	Deutsche Bank	1170	1209	1205	+ 2 99
114	Dome Mines	114 10	122 40	120	+ 5 17
350	Driefontein Cid	361 50	383	381	+ 2 70
440	Du Pont-Nem.	438 50	447	446	+ 1 71
670	Eastman Kodak	670	697	699	+ 4 32
147	East Rand	148 50	158	155 20	+ 4 51
300	Electrolux	299	300	300	+ 0 33
365	Ericsson	365	372	372	+ 1 91
380	Exxon Corp.	389	391	399	+ 2 57
355	Ford Motors	355	359	353	– 0 56
365	Free State	368 50	382 10	392	+ 6 95
197	Gencor	196 50	200	201	+ 2 29
300	Gén. Belgique	300 10	302	302	+ 0 63
520	Gén. Electr.	520	533	530	+ 1 92
610	Gen. Motors	612	633	630	+ 2 94
70	Goldfields	69 60	73	73	+ 4 88
43	GdMetropolitain	43 20	43	42 50	– 1 62
198	Harmony	200	209	209 80	+ 4 90
34	Hitachi	34 20	35 05	35 10	+ 2 63
570	Hoechst Akt.	568	570	570	+ 0 35
76	Imp. Chemical	76	76 50	76 50	+ 0 65
97	Inco. Limited	97 40	100 90	100	+ 2 86
1020	IBM	1024	1042	1045	+ 2 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
74	Ito-Yokado	74 10	75 45	75 50	+ 1 88
335	ITT	331	334	332	+ 0 30
67	Matsushita	67 20	68 20	69	+ 2 67
870	Merck	868	892	900	+ 3 68
745	Minnesota M.	746	788	788	+ 5 63
255	Mobil Corp.	252 50	263	263	+ 4 15
21150	Nestlé	21150	21150	21150	....
750	Norsk Hydro	752	767	767	+ 1 99
1120	Petrofina	1115	1101	1115	....
665	Philip Morris	657	661	670	+ 1 97
136	Philips	135 20	139	140 50	+ 3 92
405	Pres. Brand	409	419	424	+ 3 66
505	Président Steyn	506	525	525	+ 3 75
1040	Quilmès	1019	1020	1020	+ 0 09
1400	Randfontein	1405	1470	1470	+ 4 62
460	Royal Dutch	460	470	470	+ 2 17
78	Rio Tinto Zinc	78	81 10	81 10	+ 3 97
330	St Helena Co	332	343	347	+ 4 51
445	Schlumberger	444 20	456	454	+ 2 20
81	Shell transp.	81 10	81	81	– 0 12
1360	Siemens A.G.	1365	1350	1360	– 0 36
137	Sony	137	143 90	142 50	+ 4 01
195	T.D.K.	192 80	192 50	194 50	+ 0 88
16	Toshiba Corp.	15 90	15 90	15 90	....
765	Unilever	763	768	768	+ 0 65
615	Unit. Techn.	617	629	629	+ 1 94
1220	Vaal Reefs	1218	1265	1265	+ 3 85
555	West Deep	551	570	571	+ 3 62
480	West Hold.	461 50	474	479	+ 3 79
380	Xerox Corp.	382 50	384	387	+ 1 17
2 22	Zambia Corp.	2 20	2 24	2 23	+ 1 36

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 556	8 550	8 320	8 720
ECU	6 874	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	306 880	306 960	293	313
Belgique (100 F)	15 072	15 084	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 470	272 570	261	281
Danemark (100 krd)	83 850	83 870	79	87
Norvège (100 k)	108 530	108 270	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 648	11 645	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 768	7 774	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 974	4 985	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	369 050	368 960	360	384
Suède (100 krs)	104 680	104 600	101	108
Autriche (100 sch)	43 870	43 760	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 456	5 441	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 950	5 940	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 569	6 531	6 390	6 730
Japon (100 yens)	3 642	3 632	3 520	3 680

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	102200	103600
Or fin (en lingot)	102150	102950
Pièce française (20 fr)	630	631
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	608	612
Pièce latine (20 fr)	590	594
Souverain	748	753
Pièce de 20 dollars	4210	4215
Pièce de 10 dollars	2050	2100
Pièce de 5 dollars	1301 25	.....
Pièce de 50 pesos	3975	3990
Pièce de 10 florins	619	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Lévy est remplacé par M. Loubert à la présidence du groupe sidérurgique USINOR

M. Raymond Lévy, président du groupe sidérurgique USINOR, l'un des deux géants français de l'acier, avec SACILOR, nationalisés depuis la fin de 1981, est remplacé par M. René Loubert, actuellement directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'urbanisme.

M. Lévy, qui avait été nommé à ce poste le 27 janvier 1982, ne fait plus partie du nouveau conseil d'administration.

Ce remplacement a vivement surpris et désagréablement impressionné, semble-t-il, une partie de l'encadrement du groupe USINOR, qu'il avait entrepris de « *remotiver* » dans la période difficile que l'ensemble de la sidérurgie française traverse.

Polytechnicien du corps de mines, il avait fait la plus grande partie de sa carrière au groupe ELF-Aquitaine, qu'il quitte en 1981, victime de l'affrontement entre MM. Chalandon et Giraud, pour prendre la présidence de la Compagnie française des aciers spéciaux, filiale d'Usinor.

On se perd en conjonctures sur les raisons pour lesquelles M. Lévy a été limogé, alors que M. Claude Dollé, nommé à la tête de SACILOR en même temps que lui, voit son mandat reconduit.

Officiellement rien de sérieux ne lui est reproché sur le plan professionnel, au contraire. Néanmoins, il est très probable que M. Lévy est une victime, à retardement, de l'arbitrage rendu par l'Elysée le 29 mars 1984, et qui décida l'abandon du train universel de Gandrange, contre le gré de M. Fabius, ministre de l'industrie, et, dit-on, de M. Boublil, conseiller à l'Elysée.

Homme rigide et de conviction, M. Lévy avait soutenu cet abandon, et cela, semble-t-il, ne lui a pas été pardonné. Son cas peut être rapproché de celui de M. Deguen, ex-président du Crédit commercial de France, qui avait lui aussi son franc parler, et qui l'a payé de son poste.

F.R.

M. CHIRAC : « Lorsqu'un pouvoir est minoritaire il faut qu'il revienne s'expliquer devant le peuple »

M. Jacques Chirac a évoqué, dimanche 24 juin, dans un entretien au *Journal du Dimanche*, la querelle scolaire en ces termes : « *Il est temps que le gouvernement, prenant conscience du désaveu populaire dont il a été l'objet à l'occasion des élections européennes, de la volonté clairement exprimée d'un très grand nombre de Français au sujet de la liberté de l'enseignement, révise son projet, le remette sur le chantier. Il est encore temps, la procédure législative n'est pas achevée. Cela implique pour lui qu'il engage une concertation et qu'il modifie son texte.*

» *Reste qu'il est scandaleux que le premier ministre ait choisi, à deux jours de la manifestation, de jeter de l'huile sur le feu et de prétexter le vote en première lecture du projet par l'Assemblée nationale pour contester aux organisateurs le droit de manifester. J'observe en effet qu'à ce jour la loi n'a été ni promulguée ni examinée par le Conseil constitutionnel, ni même discutée au Sénat (...).* »

Interrogé sur le point de savoir ce qu'il aurait fait au lendemain du scrutin européen s'il avait été à la place de M. Mitterrand, M. Chirac a répondu : « *J'aurais fait immédiatement une dissolution de l'Assemblée nationale. Parce que je considère que lorsque, de façon évidente, pendant plusieurs années, tous les indices objectifs, les élections, les sondages, font apparaître qu'un pouvoir est minoritaire, il faut qu'il revienne s'expliquer devant le peuple. C'est ma conception, mais rien n'oblige M. Mitterrand à retenir cette conception des choses. La Constitution, aujourd'hui, ne lui impose aucune espèce de décision. Il est le seul maître. Mais il sera jugé à son comportement. Et des arguments, constitutionnellement exacts, peuvent être démocratiquement faux.* »

Manifestation nationaliste à Ajaccio

« *Contre la répression et pour une solution politique au problème corse* », dix mille personnes, selon les organisateurs, et mille, selon la police, ont manifesté dans les rues d'Ajaccio, le 23 juin, entre 18 h 30 et 20 h, sur l'initiative de la Démarche unitaire, qui groupe la plupart des organisations nationalistes. Après la dislocation, quelques heurts se sont produits entre gendarmes mobiles et sympathisants nationalistes.

Devant la presse, le 22 juin, la Démarche unitaire avait dénoncé « *les conditions de détention des militants Alain Orsoni et Léo Battesti, placés dans des conditions équivalentes à celles des QHS aux Baumettes à Marseille* ». Ces deux militants appartiennent au Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA).

D'autre part, M. Jean Bourgeois, secrétaire général de A Riscossa (aide aux prisonniers politiques corses), a été condamné, le 22 juin, à 4 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Bastia pour « *divulgation de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique* ». Au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Yves Stella, un des porte-parole du MCA, a dénoncé une « *machination politique cherchant à impliquer le MCA dans l'action clandestine de l'ex-FLNC* ».

Enfin, un des inculpés dans l'affaire Guy Orsoni, Jean-Simon Alfonsi, détenu depuis juin 1983 à la prison d'Ajaccio, a été remis en liberté le 20 juin.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR 8,62 F

Le dollar s'est orienté à la hausse, lundi 25 juin, passant de 7870 DM à près de 2,81 DM et de 8,55 F à 8,62 F. Cette nouvelle hausse est moins due à la tension des taux américains, restés inchangés cette semaine, qu'au projet de suppression de retenue à la source (30 %) sur les intérêts des capitaux étrangers placés aux Etats-Unis, projet sur lequel l'accord s'est fait, à la veille du week-end, à la commission de conciliation du Congrès de Washington. Cette suppression favoriserait l'afflux de capitaux extérieurs outre-Atlantique, d'où la montée du dollar.

● *La belle-fille de M. Sakharov a apprécié l'attitude du président Mitterrand.* – La belle-fille d'Andreï Sakharov, Tatiana Jankelevitch, qui s'était opposée au voyage du président François Mitterrand, a exprimé samedi 23 juin son appréciation de l'attitude du chef de l'Etat français à Moscou concernant les droits de l'homme.

« *Nous étions opposés au voyage de François Mitterrand à Moscou, dans la mesure où il n'avait pas l'assurance que le problème Sakharov serait abordé et même résolu* », a déclaré à Radio Monte-Carlo Mme Jankelevitch.

« *Mais, en l'occurrence, son attitude nous a plu, car il a fait de son mieux pour montrer que les pays de l'Ouest étaient très attentifs au problème des droits de l'homme en Union soviétique, et au problème des Sakharov, en particulier.* »

Sur le vif
Cherche type sympa...

Vous avez vu cette demande d'emploi sous forme de bande dessinée dans *le Monde* la semaine dernière ? Se vendre sur six colonnes de ce journal, il faut oser ! Et il faut pouvoir. C'est un coup de génie doublé d'un coup de poker. Parce que, enfin, trois quarts de page de cet emplacement – là, ça coûte quoi... Dans les 30 000 mille francs, pas loin. Et 30 000 mille francs, c'est un drôle d'investissement.

Remarquez, à mon avis, ce sera payant. Il a tout fait ce mec. A commencer par des études en béton. La London School of Economics, Langues O, la Berkeley Business School. Il a même suivi des cours de psychologie. Après quoi, la voie royale, des postes-clés dans les plus grandes boîtes, les sociétés les plus rupinantes et les plus internationales, la pub, la vente par correspondance, *l'import-export*. Il a dirigé quatorze plus six : vingt, plus sept : vingt-sept filiales et *plusieurs centaines de vendeurs*. Partout où il est passé le chiffre d'affaires s'est affolé, doublant, triplant, se cognant la tête au plafond.

Et il vise à quoi maintenant, ce *kaléidoscope man* ? A valoriser ses compétences. A entrer dans une entreprise effervescente. A lancer de nouveaux produits. A conquérir de nouveaux marchés. A prendre de grandes responsabilités. Il veut un nouveau challenge. Il veut un horizon international.

Moi, j'ai ce qu'il lui faut. La place de Max Gallo. Vous me direz, elle est déjà occupée. Mitterrand l'a donnée à Roland Dumas. Oui, mais pas pour longtemps. Juste le temps de montrer un peu sa gueule à la télé. Juste le temps pour les Français d'apprendre à le connaître. Et même à reconnaître en lui l'étoffe d'un futur premier ministre.

Tout ça, c'est combiné de longue date. Parce que, enfin, on savait parfaitement à l'Elysée que la place de porte-coton, pardon, de porte-parole du gouvernement, serait libre après les européennes. On avait tout le temps de trouver la personne la plus indiquée pour nous vendre les décisions prises en haut lieu. Et ce n'est pas Dumas. Dumas a d'autres ambitions.

Et puis il a d'autres activités. Il ne peut pas tout faire : replâtrer l'Europe et repeindre la France en rose.

Alors, au cas où, en ce moment même, dans une soupente de l'Elysée, il y aurait un malheureux qui plancherait sur une idée d'offre d'emploi sous forme de bande dessinée. Cherche type sympa, drôle, populaire, convaincu, crevant l'écran – sosies Marchais, Le Pen s'abstenir. Pas la peine de se fatiguer. Nous, ce gars-là, on l'a. Reste à savoir si la République pourra le payer. A mon avis il ne doit pas être donné !

CLAUDE SARRAUTE.

Au Zimbabwe
M. Mugabe durcit son attitude afin d'imposer un système de parti unique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La marche forcée du Zimbabwe vers le système du parti *unique* a bel et bien démarré. A preuve, la montée des violences dont s'accusent les deux principales forces politiques du pays, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) de M. Robert Mugabe, au pouvoir, et l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), de M. Joshua Nkomo, dans l'opposition. Les affrontements qui, depuis une semaine, à Kwekwe, à 220 kilomètres au sud-ouest de Harare, et dans la province des Midlands, mettent aux prises les partisans de ces deux formations, ont déjà causé la mort de cinq personnes, selon l'agence de presse officielle, qui fait, en outre, état de quelque deux cents blessés.

Si, par précaution, le gouvernement zimbabwéen vient d'interdire à la ZAPU d'organiser des réunions dans les provinces troublées du Mashonaland-Ouest et des Midlands, il semble bien, en revanche, ne rien avoir fait pour retenir ses sympathisants de s'en prendre à ses adversaires politiques. M. Simbi Mubako, ministre de l'intérieur, a expliqué que la ZAPU avait provoqué « *la juste colère du peuple* », ce à quoi M. Nkomo a répondu que « *la ZANU cherche à imposer la loi de la rue* » pour intimider l'opposition dans la perspective des élections générales prévues en 1985.

Plus que jamais, le gouvernement de M. Mugabe accuse M. Nkomo et les siens d'être de mèche avec les dissidents qui entretiennent l'insécurité dans le Matabeleland et qui, dit-il, ont tué, au cours des six derniers mois, huit responsables de la ZANU. C'est à l'occasion de l'enterrement de l'un de ceux-ci, à la mi-mai, que le premier ministre avait averti la ZAPU qu'il allait suivre, dorénavant, « *une nouvelle voie, extrêmement dure* » et qu'il autoriserait les forces de l'ordre à organiser des chasses à l'homme « *non seulement à l'intérieur des maisons, mais encore dans la brousse, dans les termitières, dans les arbres...* ». La ZAPU, qui dispose de vingt sièges au Parlement et – pour le principe – de deux ministres au gouvernement après la récente défection de M. Callistus Ndlovu, ministre des mines, réunira son premier congrès à la mi-septembre, juste un mois après celui de la ZANU. Ses dirigeants seront alors mieux à même de juger des intentions du gouvernement sur la création d'un parti unique, et, donc, sur leur propre avenir.

La stratégie des autorités de Harare paraît être, aujourd'hui, d'entretenir un certain climat de tension qui vienne à l'appui de leur thèse, à savoir que « *le multipartisme est un facteur de déstabilisation du pays* ». Le ton des discours officiels est devenu dur, sans concession. « *M. Nkomo ne représente plus une menace au Zimbabwe*, vient de déclarer, de passage à Nairobi, M. Mangwende, ministre des affaires étrangères. *Il est politiquement mort. Il s'est tué lui-même, s'est mis lui-même dans un état d'incapacité politique.* » Il est encore difficile de deviner comment M. Mugabe s'y prendra pour imposer cet « Etat-parti » dont il assure qu'il est « *enraciné dans les traditions africaines* » et combien de temps durera cette « *marche d'approche* ». Il avait admis, en février, qu'il était « *strictement lié par les termes de la Constitution* ». Celle-ci garantit, en effet, le multipartisme pendant dix ans, soit jusqu'en 1990, à moins que les cent membres du Parlement abolissent à l'unanimité cette disposition. Le premier ministre avait aussi émis l'espoir qu'« *aucun député ne s'opposerait à la volonté de la Nation* » en votant contre cet amendement. S'il en était autrement, il est clair que, tirant argument d'une probable victoire aux futures élections législatives, le gouvernement passerait outre.

JACQUES DE BARRIN.

ATTENTAT ANTI-ARMÉNIEN A LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Un attentat à l'explosif contre la Maison de l'Arménie à la Cité universitaire de Paris, le 23 juin, a blessé légèrement deux personnes. Les dégâts matériels sont relativement importants. Cet attentat est le troisième depuis le début de l'année. Le 3 mai dernier, treize personnes avaient été blessées par l'explosion d'une bombe visant le mémorial du génocide arménien à Alfortville (Val-de-Marne). Dans un communiqué, le Mouvement national arménien (MNA) déplore l'absence de mesures de protection en faveur de la communauté arménienne, « *alors que les attentats se multiplient dans l'Hexagone* ».

● *Trois mille homosexuels dans les rues de Paris.* – Environ trois mille homosexuels ont défilé, le 23 juin, à Paris, pour leur « *quatrième marche nationale des homosexuels et des lesbiennes* », à grands renforts de banderoles et de slogans hostiles à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, « *pour qui l'homosexualité si elle se développe, représente la fin de la civilisation* » (*le Monde* du 23 juin). Partis de la Bastille, les manifestants ont parcouru la rue de Rivoli jusqu'au Louvre dans un cortège bariolé, dansant et chantant au son d'orchestres installés sur des camions couverts de fleurs et portant des banderoles proclamant « *Le Pen, c'est la haine* », ou « *Le Pen, c'est pas la peine* ».

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juin 1984 a été tiré à 421 559 exemplaires

A B C D E F G

